

20
19

RPA

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Rapport présenté au Conseil canadien de certification en architecture (**CCCA**) en vue du maintien de l'agrément du programme de maîtrise en architecture offert par l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Volume 1

20
19

Rapport du programme en architecture (RPA)

Avant-propos	v
1. Introduction au programme	
1.1 Identité et mission du programme	1
1.2 Plan d'action et objectifs du programme	17
2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente	27
3. Conformité aux conditions d'agrément	
3.1 Autoévaluation	37
3.2 Information du public	52
3.3 Équité, diversité et inclusion	67
3.4 Composition, bien-être et enrichissement de la population étudiante	70
3.5 Corps professoral et autres ressources en personnel	106
3.6 Ressources matérielles et technologiques	125
3.7 Ressources documentaires	143
3.8 Ressources financières	156
3.9 Structure administrative	162
3.10 Grades professionnels et curriculum	173
3.11 Critères de performance	
3.11.1 Buts du programme	179
3.11.2 Résumé thématique	182
3.11.3 Critères de performance du programme (CPP)	186
3.11.4 Critères de performance de l'étudiant (CPÉ)	200

Acronymes et abréviations

AAPPQ	Association des architectes en pratique privée du Québec	FAECUM	Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM
AASHE	Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education	FAO	Fabrication assistée par ordinateur
ACÉA	Association canadienne des étudiants en architecture (voir CASA)	FAVE	Fonds d'amélioration de la vie étudiante (UdeM)
ACSA	Association des Cycles Supérieurs en Aménagement (UdeM)	FICSUM	Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'UdeM
ACSA	Association of Collegiate Schools of Architecture	FNEEQ	Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec
AÉR	Année d'étude et de recherche (UdeM)	FP	Formation pratique (UdeM)
AGEEFEP	Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté de l'éducation permanente (UdeM)	GRCAO	Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur
AIAS	American Institute of Architecture Students	GRIF	Groupe de recherche industrialisation forum
AME	Abréviation pour aménagement (UdeM)	HKU	University of Hong Kong
APA	Abréviation pour Architecture de paysage (UdeM)	IRAC	Institut royal d'architecture du Canada
ARC	Abréviation pour Architecture (UdeM)	IRHA	Institut de recherche en histoire de l'architecture
ARM	Accords de reconnaissance mutuelle	LEAP	Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle
B.E.S.T.	Bâtiment, Écologie, Science et Technologie (UdeM)	LOJIQ	Les offices jeunesse internationaux du Québec
BCI	Bureau de coopération interuniversitaire	M.Sc.A.	Maîtrise en sciences appliquées
BCRR	Bureau de la conduite responsable en recherche (UdeM)	MAO	Matériel, appareil, outillage
BEI	Bureau des étudiants internationaux (UdeM)	MAQ	Maison de l'architecture du Québec
BIM	Building information modeling	MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
BIMH	Bureau d'intervention en matière de harcèlement (UdeM)	MGPA	Montage et gestion de projets en aménagement (UdeM)
BPQ	Bureau de la promotion de la qualité (UdeM)	MIL	Nouveau campus de l'UdeM, au milieu de l'île de Montréal
BRDV	Bureau Recherche-Développement-Valorisation (UdeM)	Mitacs	Mathematics of Information Technology and Complex System
BRI	Bureau de la recherche institutionnelle (UdeM)	NAAB	National Architectural Accrediting Board (États-Unis)
CAEP	Conseil académique d'évaluation des programmes (UdeM)	NCF	Norme canadienne de formation
CAFÉ	Canadian Architecture Forums on Education	NSSE	National Survey of Student Engagement
CAFF	Classification académique aux fins de financement	NUS	National University of Singapore
CASA	Canadian Association of Students in Architecture (voir ACÉA)	OAQ	Ordre des architectes du Québec
CC	Chargé de cours	OBNL	Organisation à but non lucratif
CCA	Centre Canadien d'architecture	OUPROPO	Ouvroir de projets potentiels (UdeM)
CCC	Catalogue des concours canadiens (UdeM)	PAÉE	Programme d'accès à l'égalité en emploi
CCCA	Conseil canadien de certification en architecture	PER	Personnel enseignant régulier (UdeM)
CCE	Centre de communication écrite (UdeM)	PFT	Programme fonctionnel et technique
CCÉUA	Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture	PST	Point de services techniques des TI (UdeM)
CCN	Commission de la capitale nationale	RA	Rapport annuel
CCU	Comité consultatif d'urbanisme	RDD	Réseau des diplômés et des donateurs (UdeM)
CDBC	Conseil du bâtiment durable du Canada	RÉA	Regroupement des étudiants en architecture (UdeM)
CEB	Conservation de l'environnement bâti (UdeM)	RÉAP	Regroupement des étudiants en architecture de paysage (UdeM)
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel	RÉBU	Regroupement des étudiants au baccalauréat en urbanisme (UdeM)
CEPSUM	Centre d'éducation physique et des sports de l'UdeM	RÉD	Regroupement des étudiants en design (UdeM)
CERAH	Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (UdeM)	RÉMU	Regroupement des étudiants en maîtrise en urbanisme (UdeM)
CÉSAR	Centre étudiant de soutien à la réussite (UdeM)	RÉV	Rapport de l'équipe de visite
CEUM	Centre d'exposition de l'Université de Montréal	ROAC	Regroupement des ordres d'architectes du Canada
CFP	Chargé de formation pratique	RPA	Rapport du programme en architecture
CGPSS	Canadian Graduate and Professional Student Survey	RUIS	Réseaux universitaires intégrés de santé
CLARDER	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	SAC	Service des activités culturelles (UdeM)
CLIP	Comité local d'intégration pédagogique (UdeM)	SAÉ	Services aux étudiants (UdeM)
CLSE	Comité local de soutien à l'enseignement (UdeM)	SAR	Service de l'admission et du recrutement (UdeM)
COMET	Commission des études (UdeM)	SAUFA	Société d'agriculture urbaine de la Faculté de l'aménagement
CPÉ	Critères de performance de l'étudiant	SCCCUM	Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UdeM
CPP	Critères de performance du programme	SCEP	Sous-commission d'évaluation des programmes (UdeM)
CPU	Centre de pédagogie universitaire (UdeM)	SESH	Soutien aux étudiants en situation de handicap (UdeM)
CRC	Cote de rendement au collégial	SGPUM	Syndicat général des professeurs et professeures de l'UdeM
CRC	Chaire de recherche du Canada	SÉSUM	Syndicat des étudiants salariés de l'UdeM
CSCP	Centre de santé et de consultation psychologique (UdeM)	SIM	Services à authentification unifiée (UdeM)
CSDM	Commission scolaire de Montréal	SIUM	Service d'impression de l'Université de Montréal
DAI	Direction des affaires internationales (UdeM)	STM	Société de transport de Montréal
DALF	Diplôme approfondi de langue française	StudiUM	Environnement numérique d'apprentissage (UdeM)
DEC	Diplôme d'études collégiales	TCTB	Technicien-ne en coordination du travail de bureau (UdeM)
DEI	Abréviation pour design d'intérieur (UdeM)	TEF	Test d'évaluation de français
DELF	Diplôme d'études en langue française	TFI	Test de français international
DIN	Abréviation pour Design industriel	TGDE	Technicien-ne en gestion des dossiers étudiants (UdeM)
DIRO	Département d'informatique et de recherche opérationnel (UdeM)	TI	Technologies de l'information (UdeM)
DPLG	Diplômé par le gouvernement	TP	Travail pratique / Travaux pratiques
DRIA	Designing Resilience in Asia	UCL	Université catholique de Louvain
EDDEC	Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire	UdeM	Université de Montréal
ÉDI	Équité, diversité et inclusion	UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
EFFA	Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (UdeM)	URB	Abréviation pour Urbanisme (UdeM)
ENSA	École nationale supérieure d'architecture	VRAEE	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (UdeM)
EQE	Exigences de qualification pour l'enseignement	VRRDCI	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (UdeM)
ETH	Eidgenössische Technische Hochschule / Institut fédéral suisse de technologie		

Listes des tableaux et figures

3.1 A – Les étapes du processus d'autoévaluation	38
3.1 B – Principaux travaux prévus à chacune des étapes du processus	39
3.1 C – La composition du comité d'autoévaluation	40
3.1 D – Types et sources des données utilisées dans l'évaluation	40
3.1 E – Taux de participation aux enquêtes	41
3.1 F – Les éléments à évaluer regroupés en cinq thèmes	42
3.1 G – Aperçu de la structure des programmes	44
3.2 A – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de baccalauréat	52
3.2 B – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de maîtrise	59
3.2 C – Capture d'écran du site web de l'École d'architecture à la rubrique Programmes d'études	65
3.4 A – Statistiques B.Sc., Arch.	71
3.4 B – Statistiques M.Arch.	71
3.4 C – Cote de rendement au collégial (CRC) du dernier candidat admis	71
3.4 D – Financement DAI de nos étudiants en échanges	81
3.4 E – Nombre d'étudiants visiteurs	81
3.4 F – Financement DAI et NUS	86
3.4 G – Liste non-exhaustive des critiques invités pour l'année 2018-2019	96
3.4 H – Montants totaux accordés aux auxiliaires d'enseignement et de recherche.	105
3.5 A – Liste des professeurs 2014-2018	106
3.5 B – Responsabilités administratives des professeurs 2019-2020	107
3.5 C – Liste des chargés de cours (CC) et chargés de formation pratique (CFP) 2014-2018	108
3.6 A – Coupe transversale nord-sud dans l'axe principal de circulation du Pavillon de la Faculté de l'aménagement	125
3.6 B – Plan du sous-sol	126
3.6 C – Plan du rez-de-chaussée	127
3.6 D – Plan du deuxième étage	128
3.6 E – Plan du troisième étage	129
3.6 F – Plan du quatrième étage	130
3.6 G – Extrait du plan du 2 ^e étage et plan des étagères conçues pour les espaces d'atelier - Thomas Balaban	131
3.6 H – Rehaussement des espaces et des équipements - Faculté de l'aménagement	133
3.7 A – Sondage LibQUAL+ 2017 (Collections)	144
3.7 B – Sondage LibQUAL+ 2017 (Personnel)	148
3.7 C – Page d'accueil du site web des bibliothèques de l'UdeM	150
3.7 D – Dépenses pour les collections de la Bibliothèque d'aménagement	151
3.7 E – Statistiques sur les ressources documentaires de la bibliothèque d'aménagement 2017/2018	151
3.8 A – Budget 2014-2020 en dollars constants	157
3.8 B – Écart - budget dépenses 2014-2019	158
3.8 C – Fonds de recherche 2013-2020	158
3.8 D – Prix et bourses offerts en 2018-2019	159
3.9 A – Structure administrative de l'Université de Montréal	163
3.9 B – Organigramme de l'équipe de direction de l'Université	164
3.9 C – La structure administrative de la Faculté de l'aménagement 2018-2019	166
3.9 D – Organigramme de l'équipe de direction de la Faculté de l'aménagement 2018-2019	168
3.9 E – Organigramme de la Faculté de l'aménagement au 1 ^{er} juin 2019	169
3.9 F – Structure administrative de l'École d'architecture	170
3.9 G – Programmes de la Faculté de l'aménagement	172
3.10 A – Cheminement des études au baccalauréat Sc., Architecture	173
3.10 B – Cheminements des études à la maîtrise	174
3.10 C – Cheminement des cours préparatoires	178
3.11 A – CPP et CPÉ pris en compte dans la structure des programmes	183
3.11 B – Matrice des CPÉ, Baccalauréat Sc., Architecture	184
3.11 C – Matrice des CPÉ, Maîtrise en architecture	185
3.11 D – Activités individuelles et en équipe dans le cheminement des études en atelier.	194
4.2 A – Formulaire utilisé pour traiter les demandes d'équivalences à la M.Arch.	volume 2 10

Remerciements aux personnes suivantes qui ont participé à ce document :

à l'UdeM

Anne-Mireille Bernier, Conseillère en évaluation, BPQ

Isabelle Dalceggio, Coordinatrice, Bureau de l'aide financière, Ressources socio-économiques, SAÉ

Karine Larocque, Agente de promotion et liaison, Centre d'exposition de l'Université de Montréal

Claude Mailhot, vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, VRAEE

Guillaume Sareault, Conseiller en affaires internationales, DAI

à la Faculté et à l'École

Myriam Ackad, conseillère en communication, Faculté de l'aménagement

Lyne Bélanger, chef de la Bibliothèque d'aménagement

Frank Berdin, adjoint au directeur (administratif), École d'architecture

Charles Boily, technicien d'atelier de fabrication, Faculté de l'aménagement

Natalie Cyr, directrice administrative, Faculté de l'aménagement

Bechara Helal et l'ensemble des professeurs de l'École d'architecture pour leur contribution au processus

Sandra Jacquemmoz, tctb, École d'architecture

Carl L'Archevêque, responsable de l'informatique, Faculté de l'aménagement

Nadia Laflamme, conseillère en développement philanthropique, RDD

Tony Lambert, adjoint au directeur (administratif) par intérim, École d'architecture

Paul Lewis, professeur titulaire, École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Charline Lezerac, étudiante M.Arch. (conception graphique)

Nos tgde, Diane Martin (cycles supérieurs) et Marie-José Pilon (1^{er} cycle), École d'architecture

Mylène Richer, adjointe au doyen, Faculté de l'aménagement

Avant-propos

Ce rapport présente un état de situation des six dernières années de l'École d'architecture de l'Université de Montréal et ses ambitions pour l'avenir. Il est produit dans le cadre des obligations que nous avons en tant qu'école professionnelle sous agrément du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). Suivant les procédures prévues par ce dernier, le rapport sert à la préparation de la visite de maintien de l'agrément qui aura lieu à l'hiver 2020.

L'agrément du CCCA permet d'assurer que nos étudiants atteignent un niveau de compétence pancanadien. La préparation de ce rapport et la visite constituent un formidable moment dans la vie de notre École, non seulement pour faire le point sur nos façons de faire, mais surtout pour affirmer notre volonté de rejoindre les plus hauts standards dans l'enseignement de l'architecture et de continuer à nous améliorer en ce sens. Chaque année, nous faisons un suivi attentif des besoins, de nos approches et de notre pédagogie. L'École a bien avancé dans la réalisation de son plan stratégique 2013-2018 (Section 3.1) et continue à progresser. Dans ce but, nous avons réalisé, avec l'aide de l'Université, un processus d'évaluation de nos programmes éclairant. Je remercie les étudiants, diplômés, chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs d'avoir répondu aussi favorablement aux consultations. C'est un exemple de plus du dynamisme collectif qui se traduit par la participation à la vie et au succès de l'École. Le comité d'autoévaluation formé de neuf membres était sous la présidence de la professeure Manon Guité qui a veillé au suivi et à la rédaction du rapport d'autoévaluation et du plan d'action.

Dans ce processus, les étudiants et les diplômés ont souligné que la qualité des enseignants au sein de l'École est une de ses forces. Cela dit, mes collègues et moi pouvons, à notre tour, dire que nos étudiants enthousiastes, allumés et créatifs sont assurément, eux aussi, une force de l'École! Depuis des années, le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) participe activement à la vie de l'École et contribue de manière constructive à faire le suivi des enseignements. Tous, enseignants et étudiants, je vous remercie.

Pour réaliser ce rapport, l'École a de plus bénéficié de la contribution et de l'aide de partenaires de l'Université et de la Faculté. Ils sont trop nombreux pour les nommer tous, mais ils reçoivent tous ma reconnaissance. Enfin, l'École a aussi l'avantage de compter sur une équipe de soutien qui est partie prenante de nos succès et qui a à cœur de nous appuyer dans l'atteinte de notre mission. Je tiens, ici, à réitérer toute mon appréciation de leur dévouement. Pour ce qui est spécifiquement de la préparation de ce rapport, l'École a le privilège de compter sur l'expérience de madame Agnès Anger qui en est à son quatrième et dernier rapport d'agrément. Elle a assuré tout au long du processus un travail de coordination, d'organisation et de compilation. Avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît, elle nous a assistés, Manon Guité et moi-même, dans la rédaction de différentes sections du document. Elle mérite la gratitude de tous, la mienne en particulier.

Étant fier des accomplissements des collègues et des étudiants dans la vie de l'École ainsi que de l'appui que nous recevons de donateurs et du milieu professionnel, j'espère que la lecture de ce rapport rend pleinement justice à tout le mérite qui leur revient. Le travail se poursuit maintenant dans la préparation de la visite d'agrément qui sera une occasion unique de continuer les échanges.

Jacques Lachapelle

Directeur

1.

Introduction au programme

- 1.1 Identité et mission du programme
- 1.2 Plan d'action et objectifs du programme



1. Introduction au programme

1.1 Identité et mission du programme

Le RPA doit :

- inclure un sommaire de l'identité du programme, de sa spécificité, de ses forces et des défis auxquels il est confronté;

L'École offre deux programmes reconnus par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : le programme préprofessionnel de Baccalauréat en sciences, Architecture et le programme professionnel de Maîtrise en architecture.

La formation peut être poursuivie au doctorat individualisé en architecture offert à l'École ou au doctorat en aménagement de la Faculté auquel elle participe. L'École est responsable, avec l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, des options en Design urbain, en Conservation du patrimoine bâti et en Montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA) de la maîtrise en aménagement.

1.1.1 Identité

Une école dans une grande université de recherche au sein d'une faculté multidisciplinaire

En 2019, avec ses deux écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, l'Université de Montréal fait partie des 100 meilleures universités au monde et est la troisième université de recherche au Canada. Les professeurs de l'École participent pleinement au développement des connaissances et au rayonnement par leurs activités de recherche. [Voir section 3,5 du rapport]

Rattachée à l'Université de Montréal en 1964, l'École d'architecture s'associe à l'Institut d'urbanisme en 1968 pour former la Faculté de l'aménagement. Pour le premier directeur de l'École et fondateur de la Faculté, Guy Desbarats, ce regroupement sous un même toit et sur le campus de l'Université de Montréal visait à contribuer au développement des sciences de l'habitat afin d'appréhender les « problèmes de plus en plus complexes posés par l'interaction entre l'homme et son milieu ». ¹ Ce projet visait donc à encourager l'élargissement du champ des connaissances liées aux milieux de vie par les échanges interdisciplinaires. L'urbanisation des sociétés, la mondialisation de l'information et de l'économie, et les enjeux environnementaux planétaires confirment encore aujourd'hui la justesse de cette vision. Avec la variété des programmes qu'elle offre, la Faculté perpétue cette ambition initiale de constituer un lieu de réflexion sur les questions d'aménagement, allant du territoire à l'objet. Avec ses conférences, groupes de recherche multidisciplinaires, activités extracurriculaires telles que les charrettes et l'exposition des finissants, et de par sa gouvernance, elle offre de nombreuses opportunités d'échanges interdisciplinaires.

Pour sa part, depuis sa fondation, l'École se distingue par ses recherches et son enseignement dans des champs de connaissances variés et en partie imbriqués les uns dans les autres. Elle nourrit l'ambition d'aborder le projet d'architecture dans une vision élargie des enjeux. Les principaux champs d'intérêt sont les suivants :

– Histoire et théories de l'architecture contemporaine

L'architecture constitue une discipline spécifique – ouverte à la transversalité des savoirs – que l'histoire permet de mieux comprendre tout en menant à des théories contemporaines qui servent de fondement à la conception du projet avec les enjeux culturels et sociaux actuels. Plusieurs professeurs de l'École consacrent leurs recherches à ces aspects, de telle sorte que les liens entre théorie et pratique sont soutenus dans l'enseignement tant en atelier que dans les cours.

– Villes et territoires

L'urbanisation de la société mène inévitablement vers une réflexion sur la contribution de l'architecture à la définition et la transformation de la ville. De plus, les enjeux environnementaux, les transformations éco-

1. Annuaire 1969-1970. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, tiré de l'ouvrage *Les temps de l'aménagement*, Montréal : Trames, 2008, p.10.

nomiques, sociales et culturelles dans le contexte de mondialisation génèrent des réalités auxquelles les étudiants doivent être sensibilisés. Au cours des dernières années, des professeurs ont par ailleurs abordé des territoires moins typiques, conduisant à des projets qui portent sur la résilience face aux catastrophes naturelles, sur les environnements sensibles tels que le Grand Nord, sur la précarité dans les pays en voie de développement. Ce rapport entre architecture, ville et territoire valorise une compréhension multiscalaire du projet d'architecture et conduit à établir des liens avec les autres disciplines de la Faculté de l'aménagement. Ces dimensions sont fortement présentes dans la recherche et l'enseignement des professeurs.

– Environnement et architecture durables

L'École d'architecture a intégré depuis de nombreuses années les questions d'architecture durable. Aujourd'hui, en plus des aspects liés à la construction, l'environnement durable induit des savoirs qui portent sur les rapports au paysage, sur les infrastructures, l'aménagement urbain, le traitement des ressources, la viabilité des communautés, etc. Le thème est aujourd'hui transversal aux autres thématiques de recherche et investit différentes facettes de l'enseignement.

– Processus du projet et communautés

L'un des champs de recherche de l'École est celui de la réalisation de projets, c'est-à-dire, la contribution de l'ensemble des intervenants aux différentes phases de la conception et de la réalisation du projet. Cette étude des parties prenantes porte un intérêt particulier sur les questions d'acceptabilité sociale et de contribution des communautés dans des démarches participatives ou consultatives. En plus d'être intégré aux programmes en architecture, le domaine du montage et de la gestion de projets fait partie des programmes d'études post-professionnelles en aménagement.

– Technologies

L'École d'architecture a toujours accordé une grande importance à la construction et au développement technique. Le domaine de l'industrialisation du bâtiment offre maintenant des liens continus avec l'Asie. Les enseignants engagés dans une pratique professionnelle permettent un suivi de l'évolution du savoir-faire constructif. Enfin, un des thèmes proposés à la maîtrise en architecture est l'évolution des technologies de l'information, leur impact sur la société et sur l'architecture. Les récents séminaires Phyllis Lambert ont porté sur ce sujet.

– Revitalisation du patrimoine

Depuis 1971, alors que le professeur Laszlo Demeter créait un cours sur la problématique des sites historiques, le premier du genre dans une université canadienne, l'École a traité des différents aspects de la conservation du patrimoine, notamment celui de la dialectique entre création et préservation. L'intérêt d'intégrer la notion de patrimoine à la formation professionnelle tient compte du fait qu'un grand nombre d'agences sont appelées à intervenir soit sur des constructions existantes, soit dans des environnements que la société souhaite préserver. Aujourd'hui, la conservation et la réhabilitation du patrimoine sont intégrées aux questions de durabilité et d'aménagement urbain.

Les expertises variées des enseignants perpétuent les ambitions initiales de l'École d'offrir aux étudiants une formation qui ouvre sur un éventail d'enjeux actuels. Cette ouverture à la diversité de points de vue trouve sa réponse dans une offre de formation qui repose certes sur l'acquisition de notions fondamentales solides et d'approches théoriques et critiques transversales à la diversité des enjeux, mais pas uniquement. En effet, elle vise aussi à permettre à chaque étudiant de définir et développer ses propres champs d'intérêt. Pour ce faire, les cheminements d'études comprennent non seulement des formations obligatoires, mais incluent des cours et ateliers à option en plus des cours au choix qui permettent des incursions dans d'autres disciplines.

Des liens étroits avec le milieu professionnel

De par ses activités de recherche et ses liens avec les milieux scientifique, universitaire, professionnel, de la construction, de l'aménagement, communautaire et gouvernemental, l'École entretient des liens soutenus avec le milieu de la pratique. Cinq professeurs sont engagés à mi-temps et poursuivent une carrière exemplaire remportant concours, prix et reconnaissances. À ceux-ci s'ajoutent les professionnels engagés à titre de chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs invités qui partagent leurs savoirs avec

les étudiants. Au final, l'École compte plus d'une soixantaine d'enseignants dont plusieurs sont des figures majeures de la scène professionnelle comme on pourra le voir à la section 4-4. Aux enseignants, s'ajoutent les conférenciers dans les cours et ateliers ainsi que les critiques invités. Ces contributions professionnelles ne se limitent pas à l'architecture, mais incluent également des intervenants d'autres disciplines notamment en génie, patrimoine, architecture de paysage et urbanisme.

Cette présence de praticiens est majeure et essentielle pour que l'École alimente ses enseignements avec les nouvelles réalités du milieu professionnel. Par ailleurs, comme on le verra plus loin, face à la complexité des enjeux actuels, le milieu de la pratique est lui-même amené à développer des approches innovantes. En ce sens, il s'engage dans diverses formes de recherche-crédation qui nourrissent la formation universitaire. L'École encourage l'interaction entre les milieux professionnel et universitaire dans les recherches, l'engagement communautaire et le rayonnement des professeurs, et dans l'enseignement, notamment en atelier. Ce lien avec le milieu professionnel contribue à offrir un enseignement en phase avec les nouveaux aspects techniques du bâtiment et avec l'approche réflexive et la recherche nécessaire à la conception d'une architecture pertinente pour faire face aux défis actuels de la pratique et aux besoins de la société.

Une école ancrée à Montréal et ouverte à l'international

Montréal est une ville attrayante pour les étudiants. Elle compte parmi les villes qui leur offrent l'une des meilleures expériences en termes de milieu de vie. Elle était au premier rang du classement 2018 du Best Student Cities de la firme Quacquarelli Symonds et a obtenu, en 2017, le titre de meilleure ville universitaire en Amérique du Nord en raison de sa vitalité culturelle, de son environnement sécuritaire et du faible coût de la vie².

Montréal est également un formidable laboratoire pour les études en architecture. C'est une ville unique dont l'héritage bâti, initié par le village iroquoien d'Hochelaga, reflète les différentes communautés culturelles qui ont contribué à son histoire et qui participent à sa vitalité. Ce riche patrimoine architectural se poursuit dans la production contemporaine. En tant que métropole du Québec, elle permet de sensibiliser les étudiants aux grands enjeux urbains d'aujourd'hui. L'École entretient par ailleurs plusieurs liens avec des groupes communautaires et la Ville de Montréal qui offrent des opportunités aux chercheurs et aux étudiants de mieux comprendre les réalités des milieux de vie.

Dans cette ville qui comprend quatre grandes universités, sans compter les succursales d'universités régionales, on trouve plusieurs autres programmes et départements qui se consacrent aux questions de l'aménagement et de l'architecture. Pour les professeurs, ce milieu universitaire élargit les réseaux de relations. Pour les étudiants, Montréal offre de nombreuses opportunités d'enrichir leur formation. De plus, Montréal compte parmi les villes UNESCO de design en reconnaissance du potentiel de ses designers à contribuer à son devenir. On y trouve le siège social de l'Ordre des architectes du Québec, des institutions de diffusion en architecture comme la Maison de l'architecture du Québec ou des groupes de défense du patrimoine et de la qualité de la ville, notamment Héritage-Montréal. Enfin, le Centre Canadien d'Architecture constitue un centre unique de recherche, archivage et exposition de renommée internationale. Au final, le milieu de l'architecture montréalais est singulièrement dynamique.

Comme la pratique des architectes en témoigne, Montréal est une ville ouverte et en relation avec le monde. Pour l'École, cela se traduit en premier lieu du fait que les recherches et les œuvres de ses professeurs sont reconnues à travers le Canada et à l'international. Pour les étudiants, l'École développe plusieurs activités d'internationalisation. Celles-ci les aident à développer leurs aptitudes à mieux comprendre d'autres cultures et à saisir les différentes facettes de la mondialisation qui se répercutent sur l'architecture. En plus d'une formation qui tient compte de la diversité culturelle montréalaise et des cultures du monde, l'École offre, depuis trois ans, un atelier à option portant sur les Premières Nations et les peuples du Grand Nord.

2. <https://www.topuniversities.com/university-rankings-articles/qs-best-student-cities/top-10-student-cities-according-students-2018>
<https://www.topuniversities.com/university-rankings-articles/qs-best-student-cities/montriel>



Une école riche de ses étudiants

L'université est un lieu d'échange enrichi par la variété des expériences. Depuis toujours, cela se traduit pour l'École dans l'admission de candidats ayant des profils de formation variés. Au baccalauréat, les cégépiens venant de programmes scientifiques et en technologie de l'architecture côtoient des étudiants à profils universitaires et internationaux, sans compter les étudiants diplômés du baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. Cette diversité s'arrime à l'enseignement en atelier comme lieu de collaboration et d'émulation entre les étudiants ayant des formations diverses.

Les étudiants, notamment par le biais de leur association, le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA), participent activement à la vie de l'École à travers les nombreuses activités qu'ils organisent. Ils contribuent à sa gouvernance en faisant partie de l'assemblée départementale et d'autres comités. Enfin, ils améliorent la formation en établissant des dialogues avec les enseignants par le biais de représentants d'année, par leur contribution aux comités des études et par leurs initiatives. Leur participation au processus d'autoévaluation des programmes en constitue un exemple patent.

Une maîtrise qui concilie formation professionnelle et recherche

Forte de la recherche qui s'y fait et de son interaction avec le milieu de la pratique, l'École a adopté une refonte de son programme de maîtrise en architecture en 2016 qui concilie ces deux aspects. Les ateliers étant au centre de la formation en architecture, c'est sur leur révision que les modifications ont été apportées.

La première modification consistait à consolider l'atelier obligatoire sur le design complet. La formation au baccalauréat en sciences, Architecture offre déjà aux étudiants des activités qui s'appuient sur ces attentes de l'agrément. Toutefois, cet atelier à la maîtrise amène tous les étudiants, quelles que soient leurs études antérieures, à démontrer leur capacité à concevoir un projet détaillé. Pour diriger les étudiants, l'École bénéficie de la compétence de professionnels de haut niveau, associés à des agences montréalaises importantes. De plus, les étudiants rencontrent des ingénieurs et des experts qui viennent les aider à développer leur projet. Au total, critiques incluses, l'activité fait appel à une soixantaine d'intervenants. La seconde modification consistait à revoir le cheminement qui conduit au projet thèse. Elle repose sur la conviction que, face à la complexification et aux rapides mutations des enjeux de la discipline, la recherche fait partie plus que jamais des défis professionnels pour réaffirmer le leadership des architectes dans la conception d'un milieu de vie de qualité. Les étudiants qui seront confrontés à la nécessité de trouver des solutions innovantes tout au long de leur carrière gagnent à apprendre des méthodes de travail qui intègrent la recherche pour réaliser des projets novateurs et pertinents.

Pour approfondir la formation à la recherche, l'École a constitué un bloc de cours et d'ateliers de 18 crédits qui sont intégrés les uns aux autres et qui s'échelonnent sur deux trimestres. Des professeurs proposent différents sujets de recherche que les étudiants peuvent choisir suivant leurs propres intérêts. Durant la session d'hiver, les étudiants travaillent collectivement à faire la recherche nécessaire sur l'un des thèmes et préparent leur propre recherche qui les conduira au projet thèse individuel qu'ils développeront à la session d'automne.

Pour assurer la souplesse des contenus à long terme, les thèmes ne sont pas prédéfinis comme c'était le cas avec les orientations de l'ancien programme. Cette formule permet de répondre à des enjeux nouveaux et favorise l'exploration d'approches innovantes. Elle doit donc permettre une plus grande synergie au sein du corps professoral en offrant un cadre pédagogique qui facilite les contributions de domaines de recherche complémentaires. Pour faire le pont entre la formation professionnelle et la formation à la recherche, l'École s'attend à ce qu'une équipe d'au moins trois enseignants comprenne au minimum un professeur et un professionnel invité. L'enseignement ainsi partagé assure une plus grande diversité d'expertises, voire même des contributions multidisciplinaires.

Enfin, pour enrichir la recherche des étudiants, les voyages d'études à l'étranger sont fortement encouragés. Par ailleurs, le cours obligatoire *ARC 6804 - Langages, écritures du projet*, vise à aider les étudiants à bien communiquer les idées d'un projet et à construire un argumentaire afin de les préparer adéquatement à une pratique dans laquelle le public est de plus en plus interpellé par la qualité de son milieu de vie.

Un baccalauréat qui offre une formation fondamentale et ouvre sur une formation individuelle

Le baccalauréat en sciences, Architecture permet aux étudiants d'acquérir des notions fondamentales en architecture par l'ensemble des cours obligatoires et les aide à développer leur propre champ d'intérêt par des cours et ateliers complémentaires. Il porte principalement sur l'apprentissage de la conception architecturale dans une perspective qui se fonde sur les apports théoriques et critiques pour assurer la pertinence sociale et culturelle des projets. La formation technique valorise la compréhension de la construction durable. Le programme permet aux étudiants de croiser des experts et des professionnels, dont ceux provenant d'autres disciplines. Il favorise également une ouverture internationale.

Le cheminement est structuré de manière stratégique pour atteindre ces objectifs. Il est obligatoire durant les deux premières années, alors que la troisième année comprend de nombreuses options. Les ateliers de première année sont consacrés à l'apprentissage de notions de base du design dans une approche réflexive au regard de la culture. Celui de la première session porte sur l'espace urbain public et le suivant sur la maison à patio dans la redéfinition de l'habitat en banlieue. La réflexion sur la ville se poursuit en contexte urbain dense dans la conception d'un projet de résidence collectif et multifonctionnel à la première session de la 2^e année. Enfin, l'atelier suivant porte sur une révision critique d'un programme institutionnel réel et sur la définition d'une approche de conception fondée sur les aspects constructifs, notamment l'enveloppe du bâtiment. Des activités d'intégration viennent appuyer ces ateliers sur des sujets précis, tel que l'accès universel, l'analyse urbaine ou les outils de représentation. Des chaînes de cours portant sur l'histoire et la théorie, la construction et le génie, et sur la représentation complètent la formation en atelier.

La troisième année offre des choix de cours et d'ateliers qui encouragent les étudiants à développer leurs propres intérêts. C'est notamment l'année consacrée aux échanges internationaux pour une vingtaine d'étudiants, ce qui permet d'accueillir un nombre équivalent d'étudiants visiteurs. L'offre internationale est complétée par un atelier hors les murs l'été ou par des thèmes internationaux dans certains ateliers. Le choix d'ateliers varie d'année en année, mais les sujets proposés traitent d'enjeux sociaux, culturels, urbains, environnementaux ou techniques. Certains thèmes renvoient à des approches de recherche similaires à ceux pouvant être traités à la maîtrise.

Comme à la maîtrise, l'enseignement au baccalauréat est assuré par des professeurs de carrière et de nombreux professionnels.

Défis

L'actualisation des approches d'enseignement

La profession est confrontée à des mutations importantes, complexes et rapides qui rendent d'autant plus nécessaire la recherche universitaire. Par contre, ces changements posent également un défi d'adaptation de l'enseignement. La réforme de la maîtrise prenait acte de cette réalité en valorisant des formules pédagogiques innovantes et adaptées telles que l'enseignement collaboratif et l'ouverture à l'interdisciplinarité. Ces approches correspondent également aux transformations actuelles des milieux de travail. Ces changements présentent des défis dans l'enseignement qui doit désormais s'appuyer sur une grande collégialité. Les efforts de coordination sont plus importants et les règles universitaires de répartition des charges d'enseignement et des questions administratives (horaires, singularité des programmes) doivent être assouplies ou transformées pour encourager les initiatives d'enseignement interdépartemental.

De plus, à l'intérieur du budget universitaire et malgré les exigences de coordination, la formation offerte permet d'intégrer, dans des ateliers ciblés, une contribution importante d'experts et d'intervenants d'autres disciplines, notamment le génie. Le bénéfice pour la qualité de la formation est indéniable. Ces formules doivent être non seulement maintenues, mais valorisées et priorisées.

Le recrutement du personnel enseignant

Pour garder sa pertinence face aux enjeux actuels et futurs, l'École devra s'assurer d'un recrutement professoral en adéquation avec ses importantes assises en histoire et théories, d'une part, et avec la recherche appliquée, d'autre part, pour faire face aux enjeux technologiques. L'École devra s'établir un plan de recrutement. Il devra tenir compte du contexte de diminution du corps professoral en raison de l'accroissement constant des salaires alors que le financement gouvernemental augmente peu.

Depuis la dernière visite d'agrément, un seul nouveau professeur est entré en poste. Par contre, deux nouveaux professeurs sont attendus pour l'année 2020. La recherche d'un nouveau directeur demeure ouverte à la possibilité d'engager un professeur de l'extérieur. Ces derniers recrutements ont permis de constater l'importance de consolider des enseignements spécifiques, tels que la culture constructive, les technologies numériques, notamment de fabrication, ainsi que le rapport à la ville, tout en assurant un renouvellement des sujets et approches de recherche. Les prochaines années devraient permettre d'autres engagements.

Au-delà du recrutement de professeurs réguliers, l'approche pédagogique des programmes demande également de maintenir la contribution de professionnels. L'apport des chargés de cours et chargés de formation pratique est déjà majeure et a permis de consolider les enseignements fondamentaux et obligatoires. Toutefois, l'École a procédé, au fil des ans, à des engagements qui permettent d'inviter des professionnels qui se sont fait connaître pour leur approche de conception novatrice ou leur expertise particulière. Cette relation dynamique avec le milieu de la pratique est très appréciée par les étudiants. Toutefois, les règles universitaires ne sont pas prévues pour satisfaire ce besoin. L'École doit défendre son importance et établir une entente avec l'Université pour mettre en place un cadre qui assurera le maintien de cette collaboration souple avec des professionnels qui se distinguent par la singularité de leur approche ou qui possèdent un savoir de pointe dont les étudiants peuvent bénéficier.

Internationalisation et lien avec les communautés

Dans son esprit d'ouverture face aux nouveaux enjeux, s'ajoute le désir de l'École de développer ses activités internationales, notamment en raison des phénomènes de mondialisation qui les rendent d'autant plus nécessaires. L'École avait déjà une offre significative par le passé, notamment en 3^e année du baccalauréat avec les échanges, l'atelier hors les murs ainsi que le séminaire en technologies du bâtiment au Japon, sans compter des initiatives diverses de professeurs à la maîtrise. L'une des alternatives aux activités hors les murs est de permettre aux étudiants de travailler sur des sites à l'étranger ou avec des invités internationaux. C'est le cas par exemple de l'atelier triptyque où les étudiants travaillent à des projets successifs sous la direction de trois professeurs invités internationaux. Mais depuis la dernière visite d'agrément, l'offre s'est enrichie. L'École participe au concours international Designing Resilience in Asia (DRIA) qui réunit plusieurs écoles d'architecture à travers le monde. La nouvelle maîtrise a connu un franc succès en offrant, dans le cadre des ateliers ARC

6801 *Projet de recherche*, des voyages d'études. En 2017-2018, tous les étudiants de la maîtrise en ont bénéficié. L'aide de la Direction des affaires internationales (DAI) de l'Université de Montréal a été précieuse à cet égard. Pour poursuivre cette internationalisation des études, l'École doit continuer de faire valoir ses besoins auprès de la DAI, mais elle doit aussi accroître le financement philanthropique qui pourrait contribuer au développement de projets et faciliter la réalisation de projets auprès des communautés géographiquement éloignées de Montréal, notamment les Premières Nations et les peuples du Grand Nord.

Les technologies numériques

L'évolution du numérique en architecture est constante et profonde. Elle concerne autant les technologies que les approches de conception et les méthodes d'enseignement. L'accès à des infrastructures technologiques récentes (de pointe) est une visée toujours renouvelée. Les développements technologiques progressent plus rapidement que la capacité d'acquisition et de mise à jour du contexte technologique institutionnel. Malgré cette réalité, le contexte numérique de l'École ne cesse de s'accroître et un des défis actuels est l'intégration du numérique dans l'ensemble des activités des programmes. Une des stratégies privilégiées est la mise en place du Carrefour numérique qui regroupe un environnement d'apprentissage et le soutien d'auxiliaires d'enseignement. Cet environnement numérique, accessible à tous les étudiants des programmes dès la première année du baccalauréat, est composé de capsules de formation sur des logiciels et des stratégies d'intégration du numérique en relation avec la conception et la présentation des projets proposés dans les ateliers. Cette « boîte à outils », que l'École prévoit enrichir chaque année, vise à soutenir le développement des compétences numériques pour tous les étudiants des programmes et particulièrement ceux issus d'une formation générale. Les enseignants profiteront également de cet environnement pour favoriser l'intégration du numérique dans leurs ateliers et cours. Plusieurs logiciels spécialisés sont déjà utilisés dans les cours et les ateliers dès le baccalauréat. C'est notamment le cas dans les cours de construction et le quatrième atelier qui propose une exploitation intensive des technologies de fabrication. Ces activités ne sont pas centrées sur le numérique, mais proposent une intégration réussie et très utile dans le cheminement des études. Même si l'École mise sur l'intégration du numérique plutôt que sur la création de cours, un nouveau cours sur le BIM (Building information modeling) est maintenant offert aux étudiants des programmes.

Le recrutement récent d'un professeur spécialisé dans les technologies de fabrication, la programmation et l'architecture computationnelle apportera un renouveau dans la recherche et la formation dans ces domaines. Cet apport enrichira l'appropriation par les étudiants des technologies de pointe dans la conception architecturale et permettra aux étudiants motivés par ces questions une plus grande spécialisation de l'utilisation du numérique.

1.1.2 Mission du programme

• *inclure l'énoncé de mission du programme, la date de son adoption ou de sa révision, et la date de sa ratification par l'établissement d'enseignement (si le programme n'a pas établi un énoncé de mission ou des objectifs, il doit décrire comment il entend le faire);*

Mission des programmes adoptée lors de l'Assemblée de l'École tenue le 25 avril 2019 :

« Offrir une formation universitaire et professionnelle qui engage la conception de projets d'architecture de grande qualité dans une perspective écoresponsable, suivant des approches informées et réflexives qui visent à améliorer la qualité de vie des collectivités. »

Afin de répondre à cette mission, l'École valorise :

- L'intégration de la recherche à la formation en architecture.
- Le rôle complémentaire de l'histoire et la théorie de l'architecture afin d'assurer la compréhension et le renouvellement de la discipline.
- La maîtrise des nouvelles technologies constructives et d'information dans l'approfondissement des savoirs et savoir-faire de l'architecte.

- La formation aux enjeux de conservation et de durabilité du milieu bâti par l'intégration des considérations culturelles, sociales, patrimoniales, territoriales et techniques.
- L'apport des autres disciplines dans une conception collaborative et élargie des milieux de vie.
- La connaissance sensible et critique de la société contemporaine dans un contexte de mondialisation, en cohérence avec l'ouverture qui caractérise la vie métropolitaine et multiculturelle de Montréal.

Tel que requis, la mission de l'École se retrouve à la section 4.1.1 du présent document.

1.1.3A Contexte institutionnel - La Faculté de l'aménagement

• démontrer que le programme bénéficie de son contexte institutionnel et qu'il y contribue, et traiter notamment de ses normes universitaires et professionnelles pour les membres du corps professoral et les étudiants; de l'interaction entre le programme et les autres programmes de l'établissement; des contributions des étudiants, des membres du corps professoral et des administrateurs à la gouvernance et à la vie sociale et intellectuelle de l'établissement; et des contributions de l'établissement au programme sur le plan des ressources intellectuelles et personnelles.

La description du contexte institutionnel et des liens avec les programmes porteront dans un premier temps sur la Faculté de l'aménagement et ensuite sur l'Université de Montréal. La description des structures administratives de l'École, de la Faculté et de l'Université est présentée à la section 3.9.

L'École d'architecture fait partie de la Faculté de l'aménagement qui regroupe près d'une cinquantaine professeurs et de nombreux autres enseignants et chercheurs dans les domaines de l'architecture, de l'architecture de paysage, du design industriel, du design d'intérieur et de l'urbanisme. Un peu plus de 1400 étudiants sont inscrits dans les différents programmes. L'organigramme des programmes est présenté à la section 3-9.

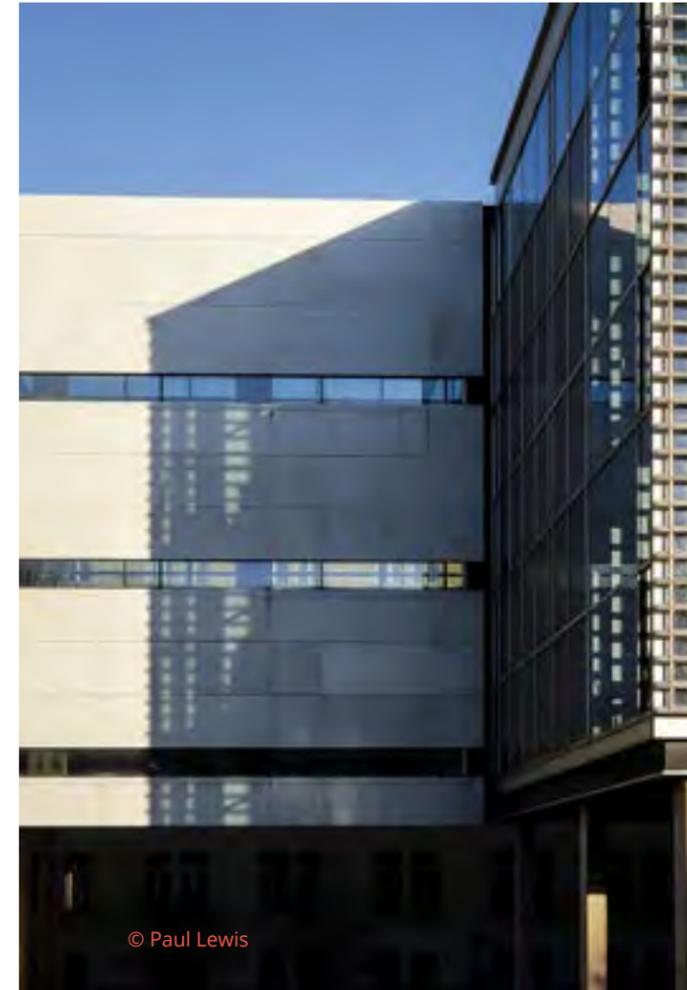
La Faculté a célébré en 2018 son 50^e année anniversaire. Elle est née de l'idée, audacieuse en 1968 et toujours d'actualité, de réunir plusieurs champs d'activités en une unité qui favorise les échanges interdisciplinaires. Pour son premier doyen, Guy Desbarats³, l'objectif était de réunir « tous les secteurs dont la fonction est de bâtir et de créer plus immédiatement le milieu physique ambiant dans lequel le monde évolue. »⁴ La Faculté incluait au départ le regroupement de l'École d'architecture et de l'Institut d'urbanisme. En 1978, les formations en architecture de paysage et en design industriel, qui faisaient originellement partie de l'École d'architecture ont été intégrées dans de nouvelles écoles. Le terme aménagement, inspiré de celui d'*environmental design*, reflète ce regroupement de disciplines portant sur les questions de l'habitat humain au sens large. Pour Guy Desbarats, la complexité des enjeux et les transformations du monde qui favorisent la spécialisation des formations doivent conduire au travail collaboratif en équipe. Enfin, le doyen Desbarats défendait la nécessité d'avoir un apport scientifique au travail de conception.

Cette intention de valoriser l'interdisciplinarité et l'apport des connaissances scientifiques au travail de conception demeurent des objectifs et des défis de la Faculté de l'aménagement. Les écoles partagent la notion commune de projet en vue d'améliorer les milieux de vie à des échelles spatiales différentes : de l'objet au quartier, des jardins privés aux bassins versants, du bâtiment à la ville et au territoire. Les formations offertes se soucient, suivant les objectifs souhaités dès l'origine de la Faculté, d'aborder les qualités formelles, fonctionnelles, environnementales et sociales des artefacts et des espaces qui constituent notre habitat.

En tant que faculté départementalisée, les trois écoles sont responsables des engagements des enseignants, des programmes d'études et de la réussite des étudiants. La Faculté est responsable des programmes partagés, dont le doctorat interdisciplinaire en aménagement. Toutefois, depuis 2015, la Faculté a mis en place des comités de direction pour certains programmes et options de la M.Sc.A en aménagement afin d'assurer une

3. Formé à McGill, Guy Desbarats est un des fondateurs de l'agence Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud & Sise, qui devint ultérieurement le cabinet Arcop et aujourd'hui Architecture 49. En 1964, l'architecte avait acquis, parallèlement à sa pratique, une importante expérience d'enseignement lorsqu'il devint directeur de l'École d'architecture logée à l'Université de Montréal. Il quitta Arcop au seuil des années 1970 pour relever un nouveau défi : le développement d'une faculté universitaire, canadienne et francophone, consacrée à l'enseignement des disciplines aménagistes.

4. Beaudet, G. (sous la direction de) (2002). *L'Institut et l'urbanisme au Québec : 1961/62-2001/02. Un urbanisme ouvert sur le monde*, p.24. Note adressée le 4 octobre 1960 à Mgr Lussier et à Paul Gérin-Lajoie par le directeur de l'École d'architecture de Montréal (Archives de l'Université de Montréal) lors de l'une des nombreuses démarches ayant mené à la création de la Faculté.



meilleure coordination entre les écoles concernées. C'est le cas des options en Design urbain, en Conservation du patrimoine bâti et de l'option et du DESS en Montage et gestion de projets d'aménagement, dont la gestion est partagée entre l'École d'architecture et l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage.

Les étudiants inscrits aux programmes d'architecture peuvent avoir des liens avec les autres disciplines par différents moyens, notamment dans des ateliers communs avec d'autres programmes (exemple, *ARC3020 Projet de conception intégrée*), des ateliers parallèles avec d'autres écoles, des enseignements partagés, des cours à option et au choix (voir CPP 6 - Étendue de la formation).

Des professionnels, des enseignants et des doctorants des autres écoles de la Faculté peuvent intervenir dans des cours et des ateliers, à titre de conférenciers et de professeurs invités. À l'inverse, plusieurs professeurs de l'École d'architecture interviennent dans des cours d'autres écoles ou peuvent être responsables de cours dans d'autres programmes que ceux d'architecture. Par ailleurs, quelques-uns participent à des recherches avec des professeurs, voire à des groupes de recherche multidisciplinaires, comme l'Observatoire Ivanhoé Cambridge.

En cours d'année, chaque école organise des conférences, des colloques scientifiques ou professionnels qui sont publics et contribuent à la vie intellectuelle de la Faculté.

Les associations étudiantes des différents programmes ont des dossiers communs. Ils préparent aussi des activités qui s'adressent à l'ensemble de la Faculté (5 à 7, charrettes, concours). L'Exposition des finissants de Faculté de l'aménagement conclut la fin des études de manière conjointe.

Les principales interactions entre l'École d'architecture et la Faculté de l'aménagement s'exercent dans la gouvernance et l'administration, la gestion des programmes et des études, le soutien à la recherche, les espaces et les ressources d'apprentissage et finalement la communication.

Gouvernance et administration

La Faculté est sous l'autorité du doyen, actuellement Raphaël Fischler, entré en poste au mois de juin 2018. Il est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de la Faculté avec le concours des écoles. Il est également responsable de la planification stratégique de la Faculté dont l'exercice est prévu en 2019-20. L'équipe de direction de la Faculté avec la description des mandats de chacun est présentée à la section 3.9. Le doyen préside les réunions du conseil de Faculté qui a notamment pour fonctions de recommander la nomination et la promotion des professeurs de la Faculté, d'adopter les projets de création et de modifications de programmes et le règlement pédagogique spécifique aux écoles, et de recommander l'octroi des grades aux diplômés des programmes. Le conseil de Faculté est composé du doyen et des vice-doyens, des directeurs des écoles, de six professeurs dont deux de l'École d'architecture, de trois étudiants, de deux chargés de cours, d'un membre du personnel non enseignant et d'un représentant des diplômés.

Sous l'autorité du doyen, le directeur de l'École d'architecture est responsable de préparer le budget de son département. Le doyen, accompagné de la directrice administrative, travaille de concert avec les écoles pour répondre aux besoins des programmes d'études. De plus, la directrice administrative travaille étroitement avec les adjoints des directions d'écoles et veille à la formation commune du personnel non enseignant.

Le comité de direction élargie regroupe le décanat et les directeurs des écoles. Les rencontres mensuelles de ce comité sont des occasions d'échange sur des enjeux et des questions de gestion d'affaires courantes qui concernent l'ensemble de la Faculté.

Gestion des programmes et des études

Le directeur de l'École d'architecture veille à l'élaboration des programmes d'études du département et à l'application de tout règlement pédagogique touchant ces programmes. La vice-doyenne aux affaires académiques accompagne l'École dans les projets de créations et de modifications de programmes. Le comité de coordination des études de la Faculté étudie les projets et donne son avis au conseil qui est responsable de l'adoption et de la transmission des dossiers aux instances institutionnelles. Sous la présidence de Manon Guité, ce comité comprend des professeurs de chacune des Écoles et des représentants de chargés de cours et des étudiants qui analysent les projets de modifications et de créations de programmes ainsi que toute question relative aux études.

De plus, le vice-décanat aux affaires académiques est responsable, en collaboration avec les écoles, des liens avec des services centraux comme le Service de l'admission et du recrutement (SAR) pour l'admission, la conversion des étudiants admis vers l'inscription et les activités Portes ouvertes de l'Université, le Bureau du registraire pour l'octroi des diplômes, le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ) pour l'évaluation des programmes et le suivi des plans d'action. De plus, des rencontres avec les techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE) des écoles sont tenues plusieurs fois par année pour faciliter le partage des informations sur la gestion des dossiers, la planification de la formation, d'événements ou de répartition des locaux pour les cours.

La Faculté a également un comité qui traite les cas de plagiat. Il est composé de quatre membres du conseil de Faculté, dont un étudiant. Sous la présidence de Manon Guité, ce comité est responsable de l'étude des cas soumis par les écoles et de l'application des règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude. La vice-doyenne aux études supérieures, Mithra Zahedi, préside le comité des études supérieures⁵ composé de quatre professeurs, dont Denis Bilodeau en architecture. Ce comité est responsable des aspects académiques des affaires étudiantes, de la qualité de l'environnement de formation et du bon déroulement des études pour les programmes facultaires. La priorité est accordée à l'évaluation et au suivi des étudiants. De plus, le comité veille au recrutement, à l'admission, à l'accueil des nouveaux étudiants et aux suivis relatifs au plan global d'études.

L'adjointe au doyen, Mylène Richer, assure les relations avec les associations étudiantes et coordonne les concours et les bourses facultaires.

Soutien à la recherche

En collaboration avec le Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV), le vice-doyen à la recherche et aux partenariats de la Faculté, Juan Torres, soutient les professeurs dans l'identification d'opportunités de financement de la recherche ainsi que dans la préparation de demandes de subvention. Il agit régulièrement comme interface entre les professeurs et le BRDV. Il facilite ainsi la transmission d'informations. Il organise des activités de formation et d'information spécifiques aux enjeux de recherche des professeurs de la Faculté, notamment en ce qui a trait à la recherche en aménagement et en lien avec les milieux de pratique.

Le vice-doyen soutient les professeurs dans l'établissement de partenariats de recherche avec des organismes du secteur public, du secteur privé et du milieu associatif. Il accompagne les professeurs dans l'élaboration de protocoles d'entente pour la réalisation de projets de recherche (contrats, conventions, etc.). De plus, la direction de la Faculté offre aux professeurs un soutien dans la gestion des fonds de recherche, et ce, en collaboration avec le BRDV et la Direction des finances de l'UdeM. Elle gère, par exemple, l'embauche d'auxiliaires de recherche, dans le respect des conventions collectives en vigueur.

Le soutien de la Faculté aux professeurs se traduit également par la mise à disposition d'espaces de travail

pour la recherche (bureaux, salles de réunion, etc.) et pour la valorisation des résultats (salles de conférence, espaces pour des événements de transfert de connaissances, etc.). La Direction offre aussi aux professeurs des outils pour la valorisation de leurs travaux de recherche, entre autres à travers le site web de la Faculté et un bulletin périodique.

Espaces et ressources d'apprentissage

En tant qu'adjointe au doyen, Mylène Richer est responsable des ateliers de fabrication (maquette, bois, plastique, métal et numérique) ainsi que des laboratoires informatiques qui sont facultaires. Elle supervise le personnel de soutien à l'enseignement des ateliers techniques et des laboratoires informatiques. De plus, elle coordonne, en relation avec l'École d'architecture et la Direction des immeubles, l'aménagement des ateliers.

Communication

Myriam Ackad est responsable des communications au niveau facultaire. Elle travaille régulièrement en collaboration avec Agnès Anger de l'École d'architecture.

1.1.3B Contexte institutionnel - L'Université de Montréal

Avec ses 14 facultés et ses écoles affiliées, l'UdeM rassemble plus de 66 700 étudiants et 2 400 professeurs et chercheurs. Elle reçoit près de 10 000 étudiants étrangers et un étudiant sur quatre est d'une autre origine que canadienne. L'UdeM se classe dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française dans le monde, selon les classements du Times Higher Education et QS. Au sein de ce groupe, elle est celle qui offre la plus grande diversité de programmes d'études et de projets de recherche. Le campus de l'UdeM abrite 133 chaires de recherche du Canada, une chaire d'excellence en recherche du Canada et une chaire de recherche Canada 150, qui sont attribuées aux meilleurs chercheurs dans leur domaine.

Le campus principal fait partie du site du patrimoine du Mont-Royal. Le pavillon Roger-Gaudry, de l'architecte Ernest Cormier, demeure le symbole iconique. L'Université inaugure, à l'automne 2019, le nouveau campus MIL pour ses départements de sciences sur le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont. Des professeurs de l'École d'architecture font partie du comité sur l'immobilier de l'UdeM qui est chargé, entre autres, du suivi de ce projet. Comme indiqué précédemment, des projets pédagogiques de collaboration entre la Faculté, l'École et l'Université sont en cours pour amener les étudiants à contribuer à la réflexion sur le devenir du campus.

Sur le plan environnemental, selon Times Higher Education, l'UdeM est située au 7^e rang mondial des établissements d'enseignement supérieur soucieux d'atteindre les objectifs de développement durable fixés par l'ONU⁶. L'UdeM est désignée campus équitable et est membre du programme international STARS de l'AASHE, ce qui confirme son engagement à réduire son empreinte écologique.

Le plan d'action de l'Université intitulé *Transcender les frontières 2016-2021*, qui découle d'un exercice de planification stratégique visant une transformation institutionnelle, a été constitué grâce à une réflexion collective menée auprès de toute la communauté universitaire. L'objectif de l'exercice est de positionner l'Université afin de lui permettre de mieux remplir sa mission face aux nouveaux enjeux du savoir, et de proposer un projet pédagogique renouvelé pour mieux servir la société. La Faculté de l'aménagement a participé activement à la consultation avec le dépôt d'un mémoire facultaire et de plusieurs mémoires émanant de différents groupes d'employés ou d'étudiants.

L'École bénéficie d'un éventail de services de l'Université. La structure organisationnelle de l'institution fait en sorte que des membres du corps professoral de l'École d'architecture et de la Faculté participent à plusieurs instances, comités et groupes de réflexion. La liste complète des instances et des comités universitaires est trop importante pour la présenter dans son ensemble⁷. Nous mentionnons quelques contributions dans les prochaines sections.

5. Article 34 du règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.

6. <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2019/04/03/l-udem-se-classe-7e-au-monde-pour-son-engagement-en-matiere-de-developpement-durable/>

7. La liste de tous les comités est disponible au <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/vade-mecum/tous-les-comites/>



Les interactions entre l'École d'architecture et l'Université de Montréal sont nombreuses. Elles sont regroupées en référence au mandat des six vice-recteurs dont l'organigramme est présenté à la section 3.9.

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

Au sein de l'Université, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études est responsable des multiples questions relatives aux études et par conséquent des bureaux, centres et services qui de près ou de loin soutiennent l'enseignement, l'apprentissage et la réussite étudiante.

Elle préside la commission des études (COMET) qui assure la coordination de l'enseignement. Le doyen fait partie de cette instance qui adopte les créations et modifications de programmes d'études et les règlements qui régissent leur fonctionnement. La COMET se réfère à trois sous-commissions pour mener ses travaux : la sous-commission des études du premier cycle, la sous-commission des études des études supérieures et la sous-commission d'évaluation des programmes. La professeure Manon Guité fait partie des trois sous-commissions.

La vice-rectrice est responsable du Centre de pédagogie universitaire (CPU)⁸ (anciennement les Services de soutien à l'enseignement) qui a pour mission de contribuer à la valorisation de l'enseignement, en soutenant le personnel enseignant et les facultés dans leur développement pédagogique. Le CPU est responsable, avec les TI, de StudiUM, l'environnement numérique d'apprentissage de l'Université. À ce titre, le CPU a le mandat de former les enseignants à l'intégration du numérique dans l'enseignement. Les fonds institutionnels obtenus pour le développement du Carrefour numérique proviennent du CPU et d'un programme de soutien à la réussite étudiante du vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.

Le soutien à la persévérance et à la réussite est un dossier prioritaire pour l'institution. Le Service aux étudiants⁹ (SAÉ) aide les étudiants dans la réussite de leurs études. Il offre un soutien auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, de santé, financières ou autres. Les expertises du SAÉ sont riches et variées et l'École se réfère régulièrement à ce service. Au sein du SAÉ, on retrouve le service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)¹⁰ qui a la responsabilité d'appliquer la politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'Université de Montréal et qui détermine les mesures d'accommodements pour les étudiants concernés. Les écoles sont responsables de faire le suivi de l'application des mesures d'accommodements déterminées. Depuis l'automne 2018, l'Université a mis en place un réseau de sentinelles, formées et disponibles pour accueillir, écouter et orienter les étudiants au besoin vers une ressource. Manon

8. <http://cpu.umontreal.ca/>

9. <http://www.sae.umontreal.ca/>

10. <http://www.bsesh.umontreal.ca/>

Guité et Sandra Jacquemmoz sont des sentinelles pour les étudiants de l'École d'architecture. De plus, le SAÉ est responsable du Service des activités culturelles (SAC) qui offre différentes activités, dont des ateliers de formation à l'ensemble de la communauté universitaire, c'est-à-dire l'ensemble du personnel et les étudiants.

Le Service de l'admission et du recrutement (SAR) est responsable des admissions pour les études au premier cycle. Un agent d'admission est assigné à l'École et est en contact régulier avec la direction pour le suivi des dossiers. Le vice-rectorat aux études supérieures et postdoctorales (anciennement la Faculté des études supérieures et postdoctorales) est l'interlocuteur universitaire pour le programme de maîtrise et les études doctorales. Le Bureau du registraire a pour responsabilités la planification, la direction et l'organisation des opérations liées à l'inscription, à la diplomation des étudiants et à la conservation des dossiers étudiants.

L'Université est responsable de l'ensemble des bibliothèques réparties dans les différentes facultés ou écoles de l'Université, dont la Bibliothèque d'aménagement. À travers la plateforme Papyrus, les bibliothèques offrent aux professeurs un espace en ligne pour la diffusion de leurs travaux (publications, notes de recherche, etc.). Les bibliothèques offrent aussi un soutien à la recherche documentaire (documents écrits, images), que ce soit au sein de la collection institutionnelle ou autres. Elles offrent également de l'aide pour l'utilisation de bases de données auxquelles l'UdeM est abonnée (Web of Science, Science Direct, etc.) et des outils de gestion bibliographique (Endnote, etc.), qui sont d'ailleurs, comme d'autres logiciels pour l'analyse quantitative ou qualitative de données, disponibles gratuitement pour les professeurs à travers la logithèque des TI.

Le Centre d'exposition de l'Université de Montréal, logé à la Faculté de l'aménagement, assure des expositions touchant ses disciplines variées (sciences humaines, arts et sciences). Des périodes de l'année sont toutefois réservées à la Faculté de l'aménagement. Le professeur Georges Adamczyk de l'École d'architecture fait partie du comité d'administration du centre.

Finalement, les installations du Centre d'éducation physique et des sports de l'UdeM (CEPSUM) est accessible à l'ensemble de la communauté universitaire et au grand public.

Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

Le Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV) soutient les professeurs dans la préparation de demandes de subvention ainsi que dans la valorisation des résultats des recherches. Concrètement, le BRDV organise régulièrement des séances de formation (ateliers pour la rédaction de demandes de subvention par exemple) et d'information. Nous avons une conseillère attirée (Jane Gonçalves), que les professeurs peuvent consulter pour obtenir des renseignements sur les opportunités de financement de la recherche. Elle (avec ses collègues du BRDV) offre aussi son aide pour la relecture des demandes de subvention, ce qui permet d'améliorer la présentation des projets de recherche auprès des organismes subventionnaires (provinciaux, fédéraux, internationaux). Le Bureau de la conduite responsable en recherche (BCRR) soutient aussi les chercheurs dans la préparation et la réalisation des projets de recherche, notamment lorsque des enjeux de propriété intellectuelle et d'éthique sont présents. Concrètement, [le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités \(CERAH\)](#), coordonné par Brigitte Desrosiers (conseillère en éthique de la recherche), oriente les chercheurs pour que les projets respectent les politiques des conseils de recherche en matière d'éthique.

Le vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI), soutient aussi les professeurs en apportant un financement (subventions internes ou institutionnelles) pour le démarrage de projets de recherche (subventions d'exploration), pour la diffusion de résultats dans le cadre d'événements scientifiques (subventions d'échange de connaissances) ou pour la valorisation de résultats de recherche (subventions de mobilisation de connaissances). Dans le cadre de projets stratégiques en cours, le VRRDCI offre aussi un soutien financier à la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le Laboratoire d'innovation (projets de recherche intersectoriels). La recherche des professeurs de la Faculté et de l'École s'inscrit aisément dans plusieurs projets de ce Laboratoire (notamment Comprendre et créer et Construire l'avenir durablement). Déjà, parmi les actions réalisées, notons la mise en place du Laboratoire d'innovation qui vise à stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement, proposer des perspectives de réflexion originales et développer de grands projets interdisciplinaires fédérateurs qui répondent aux enjeux de la société actuelle.

Afin que l'Université demeure à l'écoute des préoccupations de la collectivité, un forum des partenaires a été créé. Il regroupe des diplômés qui se distinguent dans la promotion des valeurs d'équité, de respect de la diversité et d'inclusion. Le groupe de travail Place aux Premiers Peuples se penchera spécifiquement sur la question autochtone.

À travers son centre d'expertise web, le BRDV soutient aussi les professeurs dans la valorisation de leur production scientifique, notamment par la publication de fiches avec leurs intérêts/expertises en recherche, leurs publications, etc.

Vice-rectorat aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie

Ce secteur de l'Université comprend le Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal (RDD). Nadia Laflamme, conseillère en développement philanthropique de la Faculté de l'aménagement, fait partie du Réseau. Travaillant en étroite collaboration avec le doyen, le directeur et avec l'architecte Anik Shooner, qui a fait partie du Cabinet du recteur lors de la dernière grande campagne de financement, Madame Laflamme et le RDD ont largement aidé à augmenter les fonds de dotation depuis la dernière visite d'agrément. Le Réseau s'engage maintenant à développer davantage les relations avec les diplômés. Dans ce but, les diplômés pourront conserver leur adresse de messagerie «umontreal». Depuis 2019, Madame Lindsay-Dora Germain est responsable au sein de la Faculté des relations avec les diplômés.

Vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification

Le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification est l'autorité universitaire principale pour les relations de travail au sein de l'Université, incluant les enseignants et les étudiants. Il est responsable de tous les dossiers liés aux ressources humaines et des normes universitaires et professionnelles pour les membres du personnel académique, du personnel de soutien et des étudiants.

Les règles d'emploi et les avantages sociaux sont régis par des conventions collectives. Les deux ententes qui concernent les enseignants sont :

- Convention collective intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) 2017-2022 [Convention_collective_SGPUM.pdf](#)
- Convention collective intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat général des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM / FNEEQ – CSN) 2017-2021 [Convention_collective_SCCCUM.pdf](#)

Pour leur part, les engagements d'étudiants comme auxiliaires d'enseignement ou auxiliaires de recherche sont assujettis à la Convention collective de travail intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM), 13 janvier 2017 au 30 avril 2021 ([Convention_collective_SESUM.pdf](#)). Suivant les normes dictées par l'Université, une partie du budget annuel doit être exclusivement consacrée à l'engagement d'auxiliaires d'enseignement et d'auxiliaires de recherche. Afin de se doter de principes qui dictent la répartition des auxiliaires d'enseignement entre les différents cours, indépendamment du statut de l'enseignant, l'École s'est dotée d'une [Politique de soutien à l'enseignement](#).

La Direction des ressources humaines (DRH) assiste l'École dans le suivi des dossiers relatifs à la santé et au mieux-être, aux relations de travail et aux normes de travail qui s'adressent à tous les employés. Les ressources humaines comprennent un Bureau du personnel enseignant et un ensemble de secteurs comme en témoigne l'organigramme suivant [DRH_PRG_Organigramme.pdf](#).

Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures

Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures appuie la mission de l'Université de Montréal en veillant à l'allocation optimale de ses ressources financières, technologiques et immobilières. La Direction des immeubles et la division des approvisionnements sont responsables des travaux immobiliers, des achats de mobiliers et de l'entretien.

Les Technologies de l'information (TI) de l'Université de Montréal ont pour mission de satisfaire aux besoins de l'Université tant en matière de maintenance et de développement des infrastructures technologiques et des

systèmes d'information de gestion, de soutien aux utilisateurs des technologies, d'intégration des technologies aux activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, qu'en matière de traitement numérique de l'information.

La Direction de la prévention et de la sécurité du Campus intervient dans les situations d'urgence. Elle encadre la formation des secouristes en milieu de travail et fournit les premiers soins sur le Campus. Elle veille aux exercices d'évacuation et au plan des mesures d'urgence (plus de détails à la section 3.4).

Vice-rectorat aux affaires internationales et à la Francophonie

Le Vice-rectorat aux affaires internationales et à la Francophonie veille à l'internationalisation de l'Université et à la valorisation du français comme langue d'enseignement et de recherche. La Direction des affaires internationales (DAI)¹¹ soutient les professeurs pour des déplacements reliés à l'internationalisation des programmes et des études. Elle aide à l'établissement de partenariats avec les institutions d'enseignement pour les échanges étudiants et le financement de voyages d'études pour les étudiants et professeurs (plus de détails à la section 3.4.4).

Politiques et règlements (secrétariat général)

Le secrétariat général veille à l'application des politiques et des règlements de l'institution. Ceux-ci sont nombreux et nous ne ferons mention que de quelques exemples particulièrement significatifs pour l'École.

L'Université a deux règlements des études qui régissent l'ensemble de ses programmes, incluant ceux en architecture, soit le règlement des études de premier cycle¹² et le règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales¹³. De plus, le programme de B. Sc., Architecture comprend des articles de règlements spécifiques (voir à la section 4.2).

En 1993, l'Université de Montréal s'est dotée d'un Règlement sur les conflits d'intérêts (10.23). Les facultés ou les départements sont responsables de demander annuellement à tous les employés de remplir une Déclaration d'intérêts.

L'Université a une politique contre le harcèlement. Le rôle du Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) est de prévenir et d'intervenir. Il offre un service de consultation et de résolution de plaintes à l'ensemble de la communauté universitaire.

Association étudiante

La Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM) est responsable des dossiers universitaires, mais, comme son nom l'indique, elle est en lien avec les associations facultaires ou départementales, notamment le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA).

Services au sein de l'institution

L'Université héberge un ensemble de services nécessaires et utiles aux enseignants comme aux étudiants tels que le Réseau de librairies, le Services d'impression (SIUM) et le magasin Micro-boutique pour l'achat d'équipements informatiques.

11. <https://international.umontreal.ca/la-dai/a-propos-de-la-dai/>

12. [reglement-des-etudes-de-premier-cycle/](#)

13. [reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/](#)



1.2 Plan d'action et objectifs du programme

L'agrément suit un plan d'action qui oriente le programme vers la réalisation des objectifs de sa mission. Ce plan, qui devrait servir à structurer le processus d'autoévaluation du programme, aide l'équipe de visite à comprendre le rôle du programme au sein de l'établissement et les paramètres de son développement futur.

L'École a complété le processus d'autoévaluation de ses programmes au printemps 2019. La description du processus et les points saillants des résultats obtenus sont présentés à la section 3.1 du RPA. Cet exercice s'inscrit dans le processus institutionnel régi par le vice-rectorat aux études. Les recommandations énoncées par la sous-commission d'évaluation des programmes sont reprises en introduction de cette section et regroupent les éléments auxquels répond le plan d'action proposé.

L'École d'architecture participera à l'exercice de planification stratégique de la Faculté de l'aménagement, prévu en 2019-2020. Ce cadre sera l'occasion de revisiter les éléments considérés dans la planification 2013-2018 et présentés dans le rapport soumis au CCCA en 2013. Même si un exercice formel est à venir, nous présentons en conclusion de cette section des éléments qui seront à considérer en nous appuyant sur les rubriques identifiées dans le rapport 2013.

1.2.1 Bilan du processus d'évaluation des programmes 2018-2019

Nous reprenons les onze recommandations et objectifs résultant du processus institutionnel d'évaluation des programmes, présentés à la section 3.1.3.1 du RPA, avec un rappel des constats à l'origine de ces points. L'ordre des recommandations et des objectifs suit une séquence logique des travaux à mener, par programme et par priorité.

	CONSTATS	RECOMMANDATIONS ET OBJECTIFS SUGGÉRÉS	PROG
1	Certains étudiants ne comprennent pas bien la finalité du baccalauréat et s'attendent à être pleinement aptes à œuvrer dans le milieu professionnel dès la fin du premier cycle	Établir des profils de sortie précisant les acquis d'apprentissage attendus globalement ainsi que pour chaque année de formation, au baccalauréat	Bac.
2	Il y a un manque de cohérence dans le contenu des cours de construction : certains contenus sont manquants, alors que d'autres sont redondants	Assurer la pertinence et la cohérence d'ensemble des cours de construction	Bac.
3	La charge de travail est élevée et les exigences sont inégales d'un responsable d'atelier à l'autre	Clarifier et diffuser les exigences visées et le niveau de travail attendu des étudiants auprès des enseignants, en particulier dans les ateliers	Tous
4	Il y a un nombre important d'enseignants non réguliers provenant du milieu professionnel et ceux-ci ont peu d'occasions d'échanges avec les autres membres du corps professoral, ce qui peut occasionner un manque de continuité entre les cours	Favoriser une compréhension partagée de la formation et améliorer la cohérence de la formation au moyen d'échanges plus soutenus entre les enseignants	Tous
5	Certains étudiants ne comprennent pas bien le niveau d'engagement requis pour atteindre les objectifs du programme, ce qui peut causer des abandons hâtifs au début du baccalauréat	Améliorer l'information communiquée aux étudiants lors de l'admission sur le niveau d'engagement requis dans les programmes et sur leurs finalités	Tous
6	Les apprentissages techniques et le numérique ne sont pas suffisamment intégrés dans la formation	Intégrer les apprentissages techniques et numériques dans certains cours et ateliers	Tous
7	L'évaluation des apprentissages ne donne pas toujours lieu à une rétroaction formelle (écrite) et, dans les ateliers, elle paraît parfois subjective	Assurer une rétroaction objective et formelle aux étudiants dans les évaluations des apprentissages, en particulier dans les ateliers	Tous
8	Le caractère interdisciplinaire de la formation n'est pas assez appuyé; certaines activités sont en place à cette fin, mais elles ne sont pas suffisamment mises en valeur	Augmenter l'interdisciplinarité dans la formation en veillant notamment à informer les étudiants sur les activités existantes	Tous
9	Plusieurs étudiants ne connaissent pas les ressources dont ils pourraient bénéficier lorsqu'ils éprouvent des difficultés académiques	Améliorer l'information sur les ressources de soutien à la réussite et l'accès des étudiants à ces ressources	Tous
10	Les étudiants ont l'impression que la formation n'est pas suffisamment pratique; ils ne comprennent pas bien la fonction du stage de l'Ordre professionnel, qui a pour rôle de compléter ce volet de leur formation	Rehausser le niveau de compréhension des étudiants à l'égard de la pratique professionnelle et du rôle du stage de l'Ordre professionnel	Tous
11	Les approches pédagogiques utilisées dans les cours en classe sont peu variées	Implanter des méthodes d'enseignement plus participatives dans les cours en classe	Tous

1.2.2 Plan d'action donnant suite au processus d'évaluation des programmes

Le plan d'action propose des mesures pour remédier aux lacunes observées et améliorer la qualité des programmes et aborde des éléments complémentaires relatifs aux espaces et aux ressources numériques. Comme plusieurs des objectifs résultant du processus d'évaluation sont reliés, une séquence d'actions et de travaux a été établie pour atteindre les objectifs énoncés, en commençant par la définition des profils de sortie pour le programme de baccalauréat. Un profil de sortie est un ensemble de connaissances, d'habiletés et de compétences attendues à la fin d'une année ou à la fin d'un programme. Ainsi, établir les profils de sortie pour chacune des années du baccalauréat est une occasion, à partir des plans de cours et en consultant les enseignants concernés, de valider la cohérence des contenus, la progression des apprentissages et de vérifier le niveau et l'intensité du travail demandé aux étudiants. La préparation de la visite d'agrément offre un cadre favorable pour colliger toutes les informations requises, tant pour le baccalauréat que pour la maîtrise. La documentation et le travail produit constitueront une base pour l'atteinte de plusieurs objectifs à traiter.

La définition des profils de sortie au baccalauréat permettra également de clarifier les attentes des enseignants auprès des étudiants et de renforcer la concertation entre les enseignants qui contribuent au programme. Cette démarche favorisera la cohérence du programme et permettra de préciser aux étudiants ce que l'on attend d'eux au terme de leur formation de premier cycle. De plus, la définition du profil de sortie du baccalauréat sera une information utile à diffuser aux candidats intéressés au programme. Cette information permettra de soutenir le processus d'évaluation continue du programme de premier cycle.

Pour chacun des objectifs, nous identifions les actions à poser, les indicateurs de résultat et de processus, et un calendrier pour la réalisation du plan. Nous prévoyons mesurer les indicateurs de résultats qui réfèrent notamment à l'appréciation des étudiants et des enseignants par des groupes de discussion et la consultation de l'association étudiante et l'assemblée départementale. Comme les indicateurs de processus réfèrent à des livrables, à des données quantifiables et à des actions précises, leur mesure est plus directe.

Programme visé : Baccalauréat en sciences, Architecture		Indicateurs de résultat	
1- Établir des profils de sortie précisant les acquis d'apprentissage attendus globalement, ainsi que pour chaque année de formation		- Améliorer la compréhension des étudiants sur la finalité du programme de baccalauréat - Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier
1	Préparer le dossier d'analyse de tous les cours du programme en considérant le cheminement proposé, les plans de cours, les objectifs visés et les travaux demandés	- Documentation complète pour l'ensemble des activités du programme en vue de l'analyse	A2019
2	Analyser la concordance entre les contenus proposés, les apprentissages attendus, les critères de performance des étudiants (CPÉ) et les livrables demandés aux étudiants.	- Nombre d'enseignants engagés dans cette démarche - Ajustement des contenus, lorsque requis	A2019
3	Identifier les apprentissages attendus à la fin de chaque année du programme en utilisant les CPÉ et ajouter les éléments pertinents relatifs aux apprentissages techniques, constructifs et numériques	- Document d'information sur les profils de sortie et les apprentissages attendus pour chaque année du programme - Mise à jour des plans de cours	E2020
4	Diffuser les apprentissages attendus à tous les étudiants au début de chacune des années du programme et à tous les enseignants du programme	- Mise à jour des informations diffusées sur le site web de l'École - Présentation de cette information à l'accueil des étudiants en début d'année	A2020

Programme visé : Baccalauréat en sciences, Architecture		Indicateurs de résultats	
2- Assurer la pertinence et la cohérence d'ensemble des cours de construction		- Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier
1	Poursuivre l'analyse de la chaîne des quatre cours de construction débutée à l'hiver 2019 en incluant les trois cours connexes (ARC 2321, 4324 et 5314). Éliminer les redondances dans les contenus et combler les lacunes	- Mise à jour des plans de cours	E2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats	
3- Clarifier et diffuser les exigences visées et le niveau de travail attendu des étudiants auprès des enseignants, en particulier dans les ateliers		- Appréciation des enseignants et des étudiants	
4- Favoriser une compréhension partagée de la formation et améliorer la cohérence de la formation au moyen d'échanges plus soutenus entre les enseignants			
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier
1	Préparer la visite d'agrément. Présenter les critères de performance du programme et des étudiants à l'ensemble des enseignants et valider l'atteinte des critères à partir des travaux des étudiants	- Rencontre d'information et d'échange avec tous les enseignants sur les critères d'agrément et les contenus des cours et des ateliers	A2019
2	Établir des lignes directrices pour clarifier les exigences visées et le niveau de travail attendu des étudiants, notamment dans les ateliers	- Document d'information sur les exigences visées	E2020
3	Diffuser une consigne sur le niveau de travail attendu dans les cours et les ateliers à tous les enseignants	- Consigne diffusée lors d'une assemblée de l'École et par courriel à tous les enseignants	E2020
4	Ajouter cette information au <i>Guide de l'enseignant</i> et planifier une présentation du guide pour tous les nouveaux enseignants chaque session	- Mise à jour du <i>Guide de l'enseignant</i>	A2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats	
5- Améliorer l'information communiquée aux étudiants lors de l'admission sur le niveau d'engagement requis dans les programmes		- Améliorer la compréhension des étudiants sur l'engagement requis dans le programme - Augmentation de la rétention dans le programme de baccalauréat	
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier
1	Sur les sites web qui présentent les programmes : • Préciser l'obligation de s'inscrire à temps plein • Pour le baccalauréat, préciser le mode de fonctionnement des ateliers, notamment par la diffusion de vidéos de finissants qui présentent leur projet et l'engagement requis dans le programme De plus, insister sur l'inscription à temps plein et la difficulté de travailler à l'extérieur plus de 10 heures par semaine	- Mise à jour des sites web qui présentent les programmes	A2019

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats		
6- Intégrer les apprentissages techniques et numériques dans certains cours et ateliers		- Intégration accrue des volets technique et numérique dans la conception des projets et la réalisation des travaux		
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier	
1	Revoir les stratégies d'intégration du numérique dans les ateliers en lien avec le projet Carrefour numérique	Comité des études et enseignants responsables des ateliers visés par le pilote	- Projet pilote pour l'implantation du Carrefour dans quelques ateliers du baccalauréat	A2019
2	Planifier une implantation du Carrefour numérique dans tous les ateliers des programmes	Comités des études et enseignants responsables des ateliers visés par le pilote	- Bilan du projet pilote - Modification du contenu du Carrefour numérique, au besoin - Modification des stratégies d'implantation au besoin	A2019
3	Intensifier le soutien aux enseignants dans l'intégration du numérique dans les ateliers	Direction de l'École et responsables des programmes	- Diffusion du projet Carrefour numérique - Engagement d'auxiliaires d'enseignement dans les ateliers du pilote	A2019
4	Étudier le renforcement des liens et des objectifs entre les sept cours du bloc Construction et les ateliers au baccalauréat	Comité des études, coordonnateurs d'atelier et les enseignants responsables des cours	- Rencontre de travail avec les enseignants des cours et des ateliers concernés - Coordination des contenus et des travaux - Mise à jour des plans de cours	E2020
5	Poursuivre le développement de l'offre de cours à option relatifs à l'apprentissage du numérique dans les deux programmes	Direction de l'École et responsables des programmes	- Nombre de cours à option offerts	E2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats		
7- Assurer une rétroaction objective et formelle aux étudiants dans les évaluations des apprentissages, en particulier dans les ateliers		- Qualité des travaux des étudiants - Persévérance aux études - Appréciation des étudiants		
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier	
1	Diffuser les bonnes pratiques d'évaluation et de rétroaction des présentations de projet dans les ateliers pour que l'information transmise aux étudiants soit claire, suffisante et permette aux étudiants de progresser dans leur travail	Comités des études et enseignants responsables des ateliers	- Élaboration d'un guide de bonnes pratiques	A2019
2	Préciser les critères et les modalités d'évaluation dans les plans de cours et systématiser la rétroaction en adoptant une grille d'évaluation adaptée aux apprentissages attendus	Comités des études et enseignants responsables des ateliers	- Élaboration d'une grille d'évaluation - Mise à jour des plans de cours - Ajout de la grille d'évaluation avec l'archivage des travaux des étudiants	E2020
3	Adopter et implanter un code de conduite éthique pour les jurys d'évaluation des projets	Comités des études et enseignants responsables des ateliers	- Présentation et adoption du code de conduite éthique pour les jurys à l'assemblée de l'École	E2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats		
8- Augmenter l'interdisciplinarité dans la formation en veillant notamment à informer les étudiants sur les activités existantes		- Meilleure compréhension des étudiants de l'offre des activités interdisciplinaires et de la contribution de ces activités à la formation		
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier	
1	Mieux communiquer les contenus et activités interdisciplinaires existants des programmes de baccalauréat et de maîtrise aux étudiants	Direction de l'École et responsables de programme	- Mise à jour de l'information sur le site web de l'École	A2019
2	Continuer de soutenir la contribution des expertises interdisciplinaires dans les cours et les ateliers, à titre de conférenciers, de conseillers sur des projets et de critiques invités	Direction de l'École et responsables de programme	- Nombre d'experts (professeurs et professionnels) impliqués dans la formation et diversités des contributions	A2019
3	Proposer plus fréquemment l'atelier <i>AME3030, Atelier multidisciplinaire</i> au premier cycle. De plus, dans la foulée de cet objectif, évaluer la possibilité d'ajouter dans la structure des programmes les activités interdisciplinaires <i>AME3031</i> et <i>AME6031</i> de 3 crédits	Direction de l'École et responsables de programme	- Offre accrue d'ateliers interdisciplinaires	A2019

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats		
9- Améliorer l'information sur les ressources de soutien à la réussite et l'accès des étudiants à ces ressources		- Augmentation de la rétention dans le programme - Augmentation de la réussite étudiante		
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier	
1	Comme les enseignants offrent un encadrement individualisé dans les ateliers, mieux les informer sur les ressources disponibles pour qu'ils dirigent les étudiants vers ces ressources, au besoin	Direction de l'École, responsables de programme et les enseignants des ateliers	- Rappel des ressources disponibles à l'assemblée de l'École - Rappel des ressources aux enseignants par les coordonnateurs d'année au baccalauréat	A2019
2	Ajouter à la séance d'information sur les services de soutien institutionnels un atelier sur la gestion du temps aux étudiants qui démarrent le baccalauréat. Faire appel au CÉSAR pour offrir cet atelier à chaque année	Direction de l'École et responsables de programme, TGDE, RÉA et CÉSAR.	- Atelier annuel sur la gestion du temps offert à tous les étudiants du baccalauréat	A2019
3	Encourager les interactions entre les étudiants des différentes années du baccalauréat et de la maîtrise	Direction de l'École, responsables de programme et RÉA	- Activités communes pour les étudiants du baccalauréat et la maîtrise ; jurys, charrettes, expositions, etc.	En continu
4	Étudier la possibilité d'instaurer un programme de mentorat	Direction de l'École, responsables de programme et RÉA	- Étude des pratiques institutionnelles - Pilote du RÉA sur le mentorat	A2019

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats	
10- Rehausser le niveau de compréhension des étudiants à l'égard de la pratique professionnelle et du rôle du stage de l'Ordre professionnel		- Meilleure compréhension des étudiants de la fonction du stage professionnel en complément de la formation universitaire	
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier
1	Étudier la possibilité de créer des sigles d'un crédit ou de transformer le contenu d'un des cours d'intégration existants pour proposer une formation sur l'entrepreneuriat et le leadership	- Étude d'opportunité	A2020
2	Intensifier la venue des professionnels pour présenter leur pratique aux étudiants	- Conférences et rencontres avec des professionnels	A2020
3	Étudier la possibilité d'offrir un stage d'observation à tous les étudiants du baccalauréat	- Étude d'opportunité	A2020
4	Inviter des représentants de l'Ordre des architectes du Québec pour informer les étudiants du baccalauréat des étapes pour l'obtention du permis d'exercice et de la profession en général à l'instar de ce qui est fait lors de l'accueil des nouveaux étudiants à la maîtrise.	- Présentation de l'OAQ	A2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture		Indicateurs de résultats	
11- Implanter des méthodes d'enseignement plus participatives dans les cours en classe		- Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser	Responsables et collaborateurs	Indicateurs de processus	Échéancier
1	Organiser une rencontre entre les enseignants et un conseiller pédagogique du Centre de pédagogie universitaire (CPU) pour prendre connaissance des bonnes pratiques pour faire participer les étudiants en classe	- Participation des enseignants	A2021
2	Soutenir les enseignants qui souhaitent apporter des modifications à leurs approches pédagogiques : • Auxiliaires d'enseignement • Groupe de travail sur les approches pédagogiques • Projet CLIP ou autres programmes de soutien	- Implantation de pratiques participatives dans quelques cours - Usage accru de StudiUM	A2021
3	Documenter et diffuser les initiatives pédagogiques adoptées	- Colloque pédagogique sur les initiatives pédagogiques à l'ensemble des enseignants	H2022

Dans son rapport synthèse, la sous-commission d'évaluation des programmes propose des aspects à examiner relatifs à la poursuite de l'aménagement de lieux de détente et de rencontres dans l'École et la mise à niveau des espaces pour le soutien du travail des étudiants à l'ordinateur avec l'ajout de prises électriques et d'écrans.

Les espaces de détente de l'École ont été significativement rehaussés en 2019 grâce à une initiative des associations étudiantes, dont le RÉA, qui a mené à l'achat de mobilier pour des lieux de détente dans le pavillon en plus d'améliorer l'accès à des prises électriques dans plusieurs de ces espaces, dont le hall d'entrée.

Par ailleurs, comme l'achat d'un ordinateur portable est obligatoire pour les étudiants des deux programmes, la mise à niveau des espaces est un processus continu. De nombreuses améliorations ont été apportées dans les dernières années, mais l'utilisation des portables s'intensifie et l'ajout de prises électriques et d'écrans pour faciliter la collaboration entre les étudiants est toujours un besoin actuel. L'École travaille de concert avec la Faculté pour assurer progressivement cette mise à niveau.

1.2.3 Vers un plan stratégique

Le nouveau doyen de la Faculté de l'aménagement, Raphaël Fischler, a annoncé au printemps 2019, la mise en place d'un processus pour établir une nouvelle planification stratégique facultaire. L'École, qui avait un plan stratégique 2013-2018, va s'arrimer à ce processus. Les éléments de cette planification qui sont déjà identifiés et qui peuvent avoir un impact sur les programmes sont présentés ci-après.

Formation, admission et réussite scolaire

La majorité des aspects relatifs à la formation, à l'admission et à la réussite scolaire sont considérés dans le plan d'action issu du processus d'autoévaluation des programmes. Toutefois, certains points mentionnés en 2013 sont demeurés en suspens et exigeront un suivi dans les prochains mois. Il s'agit notamment de la création du doctorat en architecture. Le dossier de présentation du programme est bien avancé et doit cheminer dans les instances. De plus, l'École prévoit étudier la possibilité de créer un programme de maîtrise post professionnel pour des candidats en provenance de l'étranger qui ont déjà un diplôme professionnel.

Un travail important a été amorcé en vue d'accroître le nombre de bourses d'admission pour attirer les meilleurs candidats à la maîtrise. Cette démarche répond à la volonté d'accroître l'offre de bourses en architecture et devra se poursuivre. L'École lancera prochainement une campagne avec le Réseau des diplômés et des donateurs pour offrir des bourses de mobilité et ainsi soutenir les activités à l'international.

Espace

La disponibilité des espaces pour accueillir de nouvelles activités ou profiter d'aménagement plus en phase avec les besoins pédagogiques en évolution sont toujours et plus que jamais un enjeu. La construction d'un nouveau pavillon ou l'agrandissement du bâtiment actuel ne sont plus dans la mire de la direction de l'Université. Toutefois, comme les besoins en espace, tant en quantité qu'en qualité, ne cessent de croître, l'École devra poursuivre les échanges avec la Faculté et l'Université pour trouver des solutions.

Le Centre d'exposition de l'Université de Montréal, logé dans le pavillon de la Faculté, cessera ses activités sous peu. Considérant la place que l'École veut continuer à accorder aux expositions, aux colloques et à tout type d'événement qui impliquent les différents milieux, professionnel et scientifique, une réflexion s'impose sur l'avenir du Centre qui a un fort potentiel de flexibilité tout en étant déjà adapté aux expositions. Cette réflexion devra se faire en parallèle à une révision de l'usage de l'espace multifonctionnel du 1150.

Recherche

Le développement et la diffusion de la recherche sont des travaux menés en continu. Ces responsabilités incombent principalement aux groupes de recherche, mais l'École, de concert avec la Faculté, souhaite assurer une meilleure visibilité et cohérence de l'information transmise. La voie d'accès privilégiée vers les expertises de recherche de l'École est le site web.

La question des locaux dédiés à la recherche exige également une attention régulière et continue. Plusieurs nouveaux professeurs seront engagés dans les prochaines années. Leur installation en recherche, incluant les espaces dont ils pourront disposer est un enjeu important pour l'École. La question de la disponibilité des espaces de recherche fait partie de la grande question de l'agrandissement du bâtiment et de la marge de manœuvre dont dispose l'École pour développer ses activités.

Milieu de travail : enseignants et personnel de soutien

L'École anticipe un nombre accru d'engagements dans les prochaines années, suite à des départs à la retraite. Un travail devra être mené au sein de l'École pour établir les profils des nouveaux professeurs, afin de : 1) poursuivre des champs d'expertises déjà présents, 2) assurer une réponse adéquate aux exigences des programmes, 3) rencontrer les nouveaux défis de la pratique et de la recherche en architecture. Les besoins de l'École doivent être pris en compte par la Faculté et l'Université afin de perpétuer sa notoriété parmi les écoles d'architecture canadiennes. Par ailleurs, le dernier recrutement, mené en 2019 pour l'engagement de deux professeurs, a démontré le potentiel d'attraction de l'École. Suite à un appel lancé à l'international, l'École a reçu 64 dossiers de candidature. L'ampleur de cette récolte est encourageante pour les recrutements à venir. De plus, l'affirmation de la politique linguistique de l'Université facilite l'intégration de professeurs qui doivent parfaire leur compétence en français.

Le statut de professeur invité ne correspond pas aux besoins de l'École qui engage des professionnels qui interviennent dans les programmes pour une période de 6 mois ou d'un an. Actuellement, aucun statut institutionnel ne répond adéquatement à ce besoin. L'École et la Faculté devront donc établir une entente avec l'Université pour trouver un statut pour l'engagement de professionnels invités qui contribuent à la formation pour une courte période.

Le renouvellement de la direction est un processus amorcé. Le comité a démarré ses travaux au printemps et l'étude des dossiers de candidature est prévue à l'automne 2019.

Le maintien de bonnes pratiques de gestion et de relation de travail avec le personnel de soutien de l'École est un objectif à poursuivre. Un milieu de travail sain et des approches collaboratives sont des conditions favorables qui ont des impacts positifs sur tous les volets du fonctionnement de l'École et qui permettent d'exercer une agilité lorsque des changements sont nécessaires.

Financement

Dans la foulée du succès obtenu dans les démarches récentes de financement, l'École souhaite poursuivre le développement philanthropique et les relations avec les diplômés. Un plan de travail est en cours d'élaboration avec Lindsay-Dora Germain, conseillère en relation avec les diplômés. Une campagne de financement pour la mobilité internationale des étudiants doit débiter à l'automne 2019. Elle a pour objectif, non seulement, de maintenir mais d'augmenter l'offre d'activités pédagogiques hors les murs. En plus de celle-ci, des efforts seront investis pour solliciter des dons en soutien à la recherche et pour l'admission aux programmes.

2.

Progrès depuis la visite d'inspection précédente

- 2.1 Modifications apportées aux programmes depuis la dernière visite
- 2.2 Suivi du programme depuis la dernière visite
- 2.3 Actions entreprises par l'École depuis la dernière visite



2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente

Le RPA doit inclure :

- le sommaire des réponses du programme aux remarques de l'équipe de visite précédente (RÉV), telles que décrites dans les rapports annuels (RA).

Ce sommaire doit traiter des conditions indiquées comme « non atteintes », de même que des « éléments de préoccupation ». Il peut également traiter des conditions indiquées comme « atteintes » ou encore des « commentaires de l'équipe ».

2.1 Modifications apportées aux programmes depuis la dernière visite

Depuis la dernière visite de maintien de l'agrément, l'École a mis en place différentes mesures pour assurer un suivi approprié. Les comités des études ont été mobilisés pour procéder à des réflexions sur les changements requis. De même, la nomination de responsables de deux programmes a aidé à assurer la coordination des cours.

Dès 2014-2015, la répartition des contenus des cours de construction au baccalauréat a été revue par la directrice, Anne Cormier, et le comité des études.

Annoncée lors de la dernière visite d'agrément, la refonte de la maîtrise en architecture a été une priorité pour le directeur Jacques Lachapelle. Un nouveau programme a été adopté par l'assemblée à l'hiver 2016. Il vise notamment l'amélioration de l'atteinte du critère D1- design complet (ancien critère C4). Le responsable de programme, Nicholas Roquet (jusqu'à la fin de l'année 2018), et le directeur ont veillé à sa mise en place et assuré un suivi attentif pour en assurer le succès. L'autoévaluation du programme réalisée en vue de la prochaine visite d'agrément montre la satisfaction des étudiants à l'égard de cette maîtrise.

En février 2016, l'École a procédé à une modification mineure du programme de baccalauréat afin de s'assurer que les étudiants suivent de manière concomitante les activités d'intégration (ARC1801, ARC1802 et ARC1803) avec les ateliers correspondants.

À l'automne 2016, l'École a adopté des modifications visant à ajouter les cours suivants :

- ARC4000F *Séminaire en architecture* a été réactivé parmi les cours à option du baccalauréat afin d'accroître la flexibilité de l'offre de contenu de cours. Depuis, le sigle a entre autres permis d'offrir une formation sur le BIM (hiver 2019) et le Laboratoire Interfaces.

- ARC3019 *Projet d'architecture* constitue dorénavant le sigle distinctif de l'atelier hors les murs qui a lieu l'été. Cette activité d'internationalisation est dorénavant plus visible dans la structure.

En novembre 2017 (effectif automne 2018), l'École a adopté deux modifications au programme de baccalauréat :

- La création du cours ARC3306 *Architecture, cultures et mondialisation*, 3 crédits, et l'abolition du cours ARC 3321 *Espace architectural, cultures, sociétés*.

Ce changement est directement lié au nouveau critère d'agrément A4 adopté par le CCCA en 2017.

- La création de l'atelier ARC3020 *Projet de conception intégrée* donne un sigle distinct à cet atelier conjoint avec Polytechnique Montréal, ce qui en assure la pérennité et clarifie les règles administratives de cet atelier qui est le seul à être offert deux fois par année académique.

- La création du cours ARC2340 *Photographie en architecture* et le retrait du cours AME2340 *Photographie en aménagement*. L'École de design a mis en place son propre cours de photographie.

2.2 Suivi du programme depuis la dernière visite

À partir de 2016-2017, avec l'aide du responsable de programme du baccalauréat en sciences, Architecture, un sous-comité du comité des études a été formé pour assurer le suivi nécessaire des cours de construction. Les contenus des cours ARC1311 *Architecture et construction 1* ainsi que du cours ARC1215 *Dessin d'architecture* ont

été revus. L'atelier *ARC1011 Atelier d'architecture 1*, premier atelier suivi par les étudiants, a intégré des notions de construction en bois. D'autres modifications sont expliquées ci-après.

En 2017-2018, l'École a procédé au recrutement d'un professeur dans le domaine de la culture constructive, Bechara Helal. Entré en poste à l'automne 2018, ce nouveau professeur a pour mandat de coordonner l'enseignement en construction. Il a déjà mis en place différentes initiatives dans les cours *ARC6701 Pensée constructive* et *ARC2314 Architecture et construction 4*.

Le processus d'autoévaluation, débuté à l'hiver 2018, a permis de faire un bilan qui conduit à un plan d'action présenté dans le présent RPA, section 1-2.

2.3 Actions entreprises par l'École depuis la dernière visite

Sommaire du REV 2014 | Résumé des actions entreprises par l'École depuis 2014

5. Préoccupations et recommandations de l'équipe de visite 2014

Opportunités d'échanges interdisciplinaires

1. Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

L'École offre plusieurs opportunités d'échanges interdisciplinaires.

Au baccalauréat en sciences, Architecture :

- Chaque année, dans le cadre de l'atelier *ARC2012 Atelier architecture 4*, des experts et des ingénieurs sont invités à rencontrer les étudiants pour avancer leur projet.
- Les ateliers à option, en 3^e année, permettent d'offrir différentes opportunités d'échanges interdisciplinaires.
- En 2018, l'École a créé un sigle distinctif *ARC3020 Projet de conception intégrée* pour pérenniser l'atelier conjoint avec Polytechnique Montréal. Dans cet atelier optionnel, les étudiants travaillent en équipes formées de deux étudiants en architecture et d'étudiants en génie, et conçoivent un projet d'architecture. Les livrables sont à la fois communs et distincts. Toutefois, le projet doit intégrer les contributions de toutes les disciplines. Depuis l'automne 2019, l'activité inclut une participation des étudiants en paysage. L'atelier est offert deux fois par année, par conséquent, 24 étudiants bénéficient annuellement de cette expérience.
- Depuis la session d'hiver 2015, le concours *Designing Resilience in Asia (DRIA)* permet à un groupe d'étudiants de 3^e année de participer à un concours international et interdisciplinaire.
- A l'hiver 2017, un des ateliers *ARC3018* portait sur l'agrandissement d'une école et était organisé conjointement avec l'atelier en conservation du patrimoine bâti, permettant des échanges et des collaborations entre les étudiants des deux disciplines.
- À l'automne 2018, un des ateliers à option *ARC3017* portait sur l'aluminium. Il était offert dans le cadre d'un symposium sur ce matériau organisé conjointement par l'École de design et l'École d'architecture. Un atelier sur le même thème était offert de manière concomitante à la John H.

Daniels Faculty of Architecture à Toronto. Les travaux des différents programmes ont fait l'objet d'une exposition commune à l'hiver 2019.

- À l'hiver 2019, un des volets du triptyque était sous la direction de l'ingénieur et architecte français Jean-Marc Weill.
- De 2019 à 2021, des ateliers dans les différents programmes de la Faculté traiteront de l'avenir du Campus de l'Université de Montréal, notamment le site du CEPSUM.
- Des cours à option sont offerts par d'autres programmes (Beaux-Arts, APA, URB).
- Le cours au choix doit être suivi dans un autre programme que celui d'architecture.

À la maîtrise en architecture :

- Depuis l'introduction de la nouvelle maîtrise à l'automne 2016, dans l'atelier *ARC 6701 Projet complet* et le cours *ARC6711 Pensée constructive*, il y a une forte contributions d'ingénieurs et d'autres experts tant dans l'atelier (échanges avec les étudiants) que dans le cours (présentations).
- *ARC6801 Projet de recherche*, *ARC6802 Projet thèse* et *ARC6803 Séminaire de recherche* : on retrouve des interventions par des représentants d'autres disciplines (cinéma, architecture de paysage et design urbain, etc.). Dans l'équipe qui traite du patrimoine mondial, dirigée par Claudine Déom, certains enseignements sont partagés avec le programme en Conservation de l'environnement bâti de telle sorte que les étudiants de ce programme participaient à des activités communes avec les étudiants en architecture. Dans l'équipe dirigée par Daniel Pearl, un des enseignants est un architecte paysagiste et un autre est associé dans une agence d'architecture et de design urbain. L'équipe d'Irena Latek inclut également un professionnel en design urbain.
- Certains cours à option sont offerts dans les programmes en Gestion de projets en aménagement.
- Les étudiants ont la possibilité de suivre un cours au choix dans un autre programme.

Pour tous les étudiants :

De nombreuses activités libres sont organisées à la Faculté (conférences, expositions). Les associations étudiantes participent également à créer un environnement collaboratif et s'entraident pour l'organisation des activités facultaires, concours, charrettes, 6à9, etc.

Densité des cours obligatoires, optimisation des cours de construction et cours d'histoire et de théories

2. Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.

Cours d'histoire et théorie :

Au baccalauréat, l'École préserve la présence d'un cours en histoire et en théorie à chaque session, considérant que cela fait partie des particularités de l'identité de son programme. Toutefois, avec la réforme de la maîtrise, un cours d'histoire obligatoire a été éliminé permettant de créer le cours *ARC 6711 Pensée constructive*.

Cours de construction :

Depuis la dernière visite d'agrément, des membres du comité des études de 1^{er} cycle (professeurs et chargé de formation pratique) ont été mandatés pour regarder attentivement ce dossier et celui du numérique. Les représentants du RÉA ont été particulièrement actifs pour aider à identifier les améliorations à apporter, notamment en 2018, parallèlement au processus d'autoévaluation.

Le suivi a été constant, et ce, malgré la discontinuité dans l'effectif enseignant (départ d'une professeure en sciences du bâtiment, plusieurs autres changements parmi les enseignants). L'engagement en 2018 d'un professeur dans le domaine, qui a pris en charge la coordination des cours de construction, renforce les démarches. Des échanges se poursuivent entre les enseignants pour mieux répartir les contenus et les travaux des étudiants et éviter les redondances observées dans la série des cours de construction au baccalauréat.

Ce suivi continu a mené à la mise en place de premières améliorations concernant tant la matière des cours que le mode d'enseignement. Le contenu des cours *ARC1312* et *ARC2313* et *ARC2314* ont été mieux répartis entre eux. Le cours *ARC1311 Architecture et construction 1* a été revu pour aborder les notions fondamentales de la construction en mettant moins l'accent sur des détails d'exemples contemporains atypiques pour lesquels la majorité des étudiants ne se sentaient pas prêts. La relation entre les cours de construction et les ateliers a été renforcée de façon à permettre une meilleure assimilation des connaissances vues dans les cours à travers des applications concrètes dans le cadre des projets. Ces applications se font principalement au niveau du détail constructif qui est vu comme central dans la formation en construction des étudiants. Alors que le dessin technique ne se retrouvait préalablement que dans le cadre du cours *ARC2313 Architecture et construction 3*, il est aujourd'hui intégré dès le premier cours du bloc Construction (*ARC1311 Architecture et construction 1*) dans lequel les étudiants acquièrent une formation sur les codes de dessin en construction et doivent produire un exercice de représentation (dessin d'assemblage) lié à leur projet en atelier. Un document plus complet est maintenant demandé dans les cours *ARC2314 Architecture et construction 4* et *ARC6711 Pensée constructive* dans lequel les étudiants doivent présenter des coupes techniques d'enveloppe et des détails d'assemblage accompagnés d'un argumentaire explicitant les choix de conception architecturale et d'intégration des systèmes techniques et environnementaux ainsi que d'un dossier technique (calculs de performance, simulations énergétiques, analyse critique, fiches techniques de matériaux).

Des efforts supplémentaires ont été réalisés pour intégrer la réalité de la profession dans le cadre pédagogique. Le recours à des invités professionnels (architectes, ingénieurs, experts techniques) a été systématisé tant dans les cours (présentations et conférences) que dans certains ateliers (rencontres de travail et échanges avec les étudiants). Des procédures pour permettre des visites de chantier ont été développées en coordination avec des entrepreneurs (achat de bottes de sécurité, préparation de document de responsabilité) et une première visite a pu être organisée dans le cadre du cours *ARC2314 Architecture et construction 4* lors de la session d'hiver 2019. Cette visite est vue comme une première étape vers la mise en place de processus pédagogiques dans les cours de construction basés sur l'observation de situations réelles; processus qui devraient permettre une meilleure assimilation des connaissances qui étaient abordées, jusque-là, de façon théorique. Ces processus devraient se systématiser dans les sessions à venir avec des visites de chantiers en cours, de bâtiments existants et d'ateliers de fabrication liés tant aux contenus étudiés dans les cours de construction qu'aux problématiques en lien avec les projets développés en atelier.

Cours à option et au choix :

À la maîtrise, la modification de programme permet d'avoir des cours à option ou au choix qui sont indépendants des ateliers offerts contrairement à l'ancien programme où chacune des orientations comprenait un regroupement de deux cours obligatoires et un atelier. Maintenant, les choix sont libres et aident les étudiants à personnaliser leurs études.

CPÉ Design complet

3. L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.

Réforme de la maîtrise : Un des principaux objectifs de la refonte du programme de maîtrise était de renforcer l'enseignement du design complet. Dans le nouveau programme, au premier trimestre, tous les étudiants suivent l'atelier *ARC6701 Projet complet* qui porte sur la réalisation d'un projet synthèse individuel de type professionnel dans une perspective de développement durable. Au même trimestre, les cours concomitants *ARC6711 Pensée constructive* et *ARC6832 Sécurité du bâtiment* apportent une intégration synergique des connaissances. Une équipe importante de professionnels très qualifiés participe à ces activités. En plus de ces professionnels, le calendrier d'activités inclut la contribution d'experts, dont des ingénieurs, qui s'ajoutent aux étapes clés pour enrichir la compréhension des étudiants et les aider à l'avancement du projet sur des aspects précis, notamment la stratégie structurale et la mécanique.

Par ailleurs, l'École a adopté un ratio de 10 étudiants par tuteur pour l'atelier *ARC6701 Projet complet*, ce qui assure un encadrement pédagogique soutenu.

Un suivi attentif : Depuis l'implantation de la réforme il y a trois ans, le comité des études supérieures fait systématiquement des rétroactions du trimestre avec les tuteurs, le responsable du cours *ARC6711* et des représentants des étudiants. Les recommandations qui en découlent sont appliquées l'automne suivant. Les améliorations portent sur le type de projet, le niveau de complexité, la coordination, les livrables, etc. Au fil des ans, elles s'avèrent très positives.

Accessibilité

4. L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Ce volet de la formation a reçu une attention particulière depuis 2014. Soulignons que la société Logique¹, un OBNL spécialisé dans les services d'aide et de consultation en matière d'accès universel, est invitée pour offrir des séances dans le cadre du cours d'intégration *ARC1802*. L'approche de Logique en matière d'accès universel concerne bien sûr les personnes en situation de handicap, mais aussi l'ensemble des usagers qui peuvent avoir des besoins particuliers d'accès ou de sécurité (parents avec des enfants en bas âge, écoliers, personnes âgées, etc.).

Les notions d'accès universel sont également présentes dans le cours *ARC 6832 Sécurité du bâtiment* et doivent être appliquées dans l'atelier *ARC6701 Projet complet*.

Par ailleurs, en 2018-2019, l'École a mis en place un prix pour le meilleur projet d'intégration de l'accès universel à la suite d'un don testamentaire de Patricia Falta, ancienne professeure de l'École qui a fondé la Société Logique. Le prix sera remis pour une période de sept ans.

1. La Société Logique est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui a pour mission de promouvoir l'accès universel. <https://societelogique.org/>

5. Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Ce volet de la formation a reçu une attention particulière depuis 2014, notamment la répartition des salles d'enseignement qui fait l'objet d'entente entre les écoles de la Faculté pour s'assurer de répondre aux besoins particuliers et d'offrir les meilleures conditions possibles au bénéfice des activités pédagogiques. La rénovation de la salle 1150 à l'automne 2015 a permis d'ajouter un espace flexible pour la tenue de nombreux événements et elle s'avère utile.

Toutefois, la question de l'espace d'enseignement – surtout les ateliers – reste sensible étant donné que de nouveaux programmes ont été ajoutés à la Faculté et que le nombre d'étudiants admis a augmenté. Avec le nouveau programme de maîtrise, le projet thèse a nécessairement lieu à l'automne alors que dans l'ancienne maîtrise, environ la moitié des étudiants reportaient leur projet final à l'hiver. Cela ajoute à la pression sur la gestion des espaces d'atelier à l'automne. Pour répondre à cette nouvelle réalité, l'École procède à une planification serrée des espaces d'ateliers.

Par ailleurs, l'École a amélioré les espaces d'atelier par un projet mobilier de 350 000 \$ (section 3,6 du présent RPA).

6. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.

Les ressources financières demeurent un sujet de préoccupations, néanmoins, malgré les craintes exprimées par le CCCA, l'École met tout en œuvre pour ne faire aucun compromis sur la qualité de l'enseignement. Elle est aidée en cela par la Faculté. En effet, le mode de répartition du budget au sein de la Faculté a été présenté lors du rapport annuel de 2018. Il est fondé en priorité sur les besoins pédagogiques de chacune des écoles.

Toutefois, le fait que l'Université attribue les budgets aux facultés sur la base des inscriptions des étudiants de l'année précédente sans tenir compte des aléas des obligations financières liées aux avantages sociaux des conventions collectives (congrés payés, congés de maladie de moins de 6 mois, années d'études et de recherche, etc.) entraîne une grande imprévisibilité dans la planification. L'École a connu des surplus en 2016-2017 et en 2017-2018 alors que les deux dernières années ont été déficitaires sans pourtant qu'il y ait eu de changements majeurs dans les inscriptions étudiantes.

À moyen et long termes, l'impact le plus conséquent du budget porte sur le personnel, surtout les professeurs réguliers. Le nombre de professeurs équivalant à du temps complet a diminué depuis la dernière visite. Néanmoins, le suivi strict du budget de l'École a contribué à permettre l'engagement d'un nouveau professeur en juillet 2018, et celui de deux professeurs en 2019 (leur entrée en fonction est prévue en 2020). De plus, le ratio des étudiants en atelier a été maintenu pour assurer un encadrement optimal.

Autres considérations budgétaires :

- Les étudiants qui ont pris part à des voyages d'études ont reçu un important financement de la Direction des affaires internationales (DAI) de l'Université de Montréal.
- Le Fonds Riverin-Contant qui est consacré à la mobilité étudiante et d'autres fonds ont également servi à accroître la mobilité étudiante.
- Enfin, des efforts importants ont été mis sur la philanthropie, cumulant depuis 2015 un total de plus de 2,5M\$ qui ont des impacts en recherche, en enseignement et en offres de bourses.

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'utilisateur, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

Atteint Non-atteint

[] [x]

Commentaires de l'équipe:

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Ce volet de la formation a reçu une attention particulière depuis 2014. Dans plusieurs activités, une analyse comparative de programmes et leur interprétation dans différents projets d'architecture se fait à travers l'étude de précédents. Les programmes traités en atelier sont variés :

ARC1012 Atelier d'architecture 2. Dès la session d'hiver en première année, les étudiants doivent réfléchir sur la notion d'habiter et de voisinage en contexte de banlieue. Un document pédagogique intitulé *La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines* a été produit en 2016 par des chargés de formation pratique (A. Prochazka, K. Lapierre, S. Kowal) pour aider les étudiants à analyser ce programme.

ARC2011 Atelier d'architecture 3. Le projet principal porte sur un immeuble résidentiel, mais inclut des équipements culturels ou des usages collectifs. Dans un contexte de densification urbaine, la mixité des programmes constitue un sujet complexe et une approche pertinente pour les villes contemporaines. Des chargés de formation pratique ont produit à l'été 2016, un *Guide de l'analyse de l'habiter en ville* en appui aux recherches des étudiants dans l'analyse des programmes.

ARC2012 Atelier d'architecture 4. Le programme proposé est une institution publique (musée et bibliothèque, par exemple) que les étudiants doivent analyser et interpréter. Il s'agit de commandes réelles ayant fait l'objet de concours d'architecture.

ARC6701 Projet complet. Depuis la réforme de la maîtrise, le programme proposé porte sur une institution publique (par exemple : école, centre culturel, centre aquatique, etc.). Il s'agit de commandes publiques réelles.

Les ateliers optionnels en 3^e année offrent une variété d'approches et les programmes sont diversifiés. La réflexion actuelle au Québec sur les écoles a entraîné plusieurs propositions sur ce thème. En fait, depuis 2014, les sujets traités incluent : tours de bureaux, centres culturels, musées, centre de biologie, centre de recherche, théâtre, etc.

Dans le cadre du projet thèse, les programmes sont proposés par les étudiants.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint Non-atteint

[] [x]

Commentaires de l'équipe:

Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non seulement le respect des règlements et la commodité d'usage, mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Voir les actions décrites plus haut dans ce tableau à la section 5.4.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint Non-atteint

[] [x]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Les cours de construction au baccalauréat ont fait l'objet d'une nouvelle répartition des contenus en 2014-2015. Ils continuent d'être suivis et analysés en vue de les améliorer. L'acoustique est traitée dans le cours *ARC1312 Architecture et construction 2*. Les systèmes mécaniques sont traités dans le cours *ARC5314 Mécanique, électricité et éclairagisme*.

Avec la nouvelle maîtrise, ce critère est vu de manière plus poussée dans l'atelier *ARC6701 Projet complet*. Tant les approches passives que les systèmes mécaniques sont discutés et considérés dans les projets.

3.

Conformité aux conditions d'agrément

- 3.1 Autoévaluation du programme
- 3.2 Information du public
- 3.3 Équité, diversité et inclusion
- 3.4 Composition, bien-être et enrichissement de la population étudiante
- 3.5 Corps professoral et autres ressources en personnel
- 3.6 Ressources matérielles et technologiques
- 3.7 Ressources documentaires
- 3.8 Ressources financières
- 3.9 Structure administrative
- 3.10 Grades professionnels et curriculum
- 3.11 Critères de performance
 - 3.11.1 Buts du programme
 - 3.11.2 Résumé thématique
 - 3.11.3 Critères de performance du programme
 - 3.11.4 Critères de performance de l'étudiant



3. Conformité aux conditions d'agrément

3.1 Autoévaluation des programmes

Le programme évalue la mesure dans laquelle il remplit sa mission et réalise son plan stratégique. Le CCCA exige que le programme fasse preuve d'une franchise absolue lorsqu'il procède à son autoévaluation et qu'il dresse son rapport. Si cette étape est bien faite, elle donne une bonne indication de ce que sera le RÉV.

Bilan du plan stratégique 2013-2018

Dans le RPA de la dernière visite d'agrément, l'École avait fait un plan stratégique 2013-2018 qui portait sur l'ensemble des activités de l'École. Le bilan qui suit porte exclusivement sur les points qui concernent les programmes en architecture.

1. Formation :

Objectif : Favoriser les interactions entre la recherche et l'enseignement, renouveler la matière enseignée et viser les plus hauts critères en matière de pratique professionnelle.

Action réalisée : La nouvelle maîtrise mise en place en 2016 atteint cet objectif.

2. Admission et réussite scolaire :

Objectif : Recruter les meilleurs étudiants et favoriser la persévérance aux études.

Actions réalisées : Différentes mesures (une meilleure information à l'accueil, la rationalisation des livrables, la coordination et la révision des contenus de cours en 1^{re} année) semblent avoir un effet positif sur la persévérance au cours des deux dernières années.

Grâce aux dons philanthropiques, l'École offre maintenant trois bourses d'admission Provencher Roy auxquelles, selon les années, se sont ajoutées d'autres bourses d'admission (Marosi Troy, bourse du 50^e de la Faculté – Guy Desbarats, bourse de l'École).

3. Liens avec les milieux international, national, métropolitain et institutionnel :

Objectif : Favoriser les activités de formation internationale et le rayonnement des professeurs et des étudiants sur la scène montréalaise et nationale.

Actions réalisées : La nouvelle maîtrise a donné lieu à une offre soutenue de voyages d'études. L'aide de la DAI, le travail de l'équipe de la direction pour les demandes de bourses Lojiq et les dons philanthropiques, notamment le fonds Riverin-Contant, ont contribué à l'augmentation du financement des activités hors les murs.

Objectif : Faire valoir l'expertise de l'École au sein de l'Université.

Actions réalisées : En 2019-2020, des étudiants travailleront sur le site du CEPsum et les projets contribueront à la réflexion de l'Université sur son avenir. Un projet similaire pour le pavillon de musique est en cours.

4. Financement :

Objectif : Accroître le financement philanthropique.

Actions réalisées : Des dons obtenus depuis la dernière visite d'agrément favorisent de nouvelles initiatives pédagogiques : Recherche sur les enveloppes – résilles (Epsilon), Laboratoire interfaces (Chaire Fayolle-Magil Construction), activités hors les murs (Fonds Riverin-Contant).

Le doyen entreprendra une planification stratégique facultaire à l'automne 2019. L'École y contribuera (voir section 1.2.3).

Cela dit, pour le présent RPA, l'École a entrepris une autoévaluation du programme suivant la procédure prévue par l'Université de Montréal.

Autoévaluation

Nous présentons dans cette section le processus d'évaluation des programmes mené en 2018 et les points saillants des résultats obtenus. Les recommandations énoncées par le comité institutionnel sont présentées en conclusion et constituent la base du plan d'action présenté à la section 1.2 du RPA.

Le rapport d'autoévaluation, le rapport des évaluatrices externes et le rapport synthèse, correspondant aux étapes 1, 2 et 4 du processus illustré à la figure 1, sont disponibles en annexe du RAP. Les documents annexes de l'autoévaluation, dont les sondages, seront disponibles en ligne et feront partie de la documentation fournie dans la salle de visite.

Un des objectifs du processus d'autoévaluation des programmes est d'identifier les points à améliorer dans l'ensemble des douze éléments à considérer (tableau 5) dans le processus institutionnel. L'autoévaluation a été menée un peu moins de deux ans après l'implantation de la refonte de la maîtrise en architecture (automne 2016). Nous avons tenu compte de cette situation dans les enquêtes pour distinguer les diplômés des deux versions de programme.

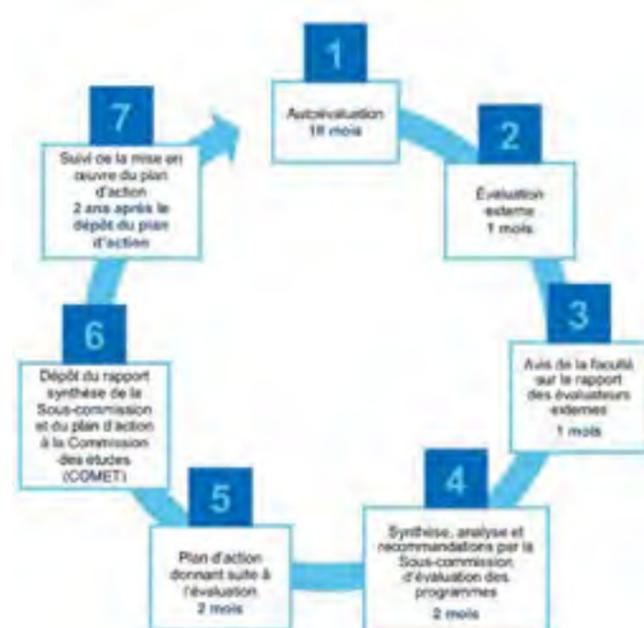
3.1.1 Description du processus d'évaluation périodique des programmes

L'évaluation périodique des programmes d'études de l'Université de Montréal est sous la responsabilité du vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) et spécifiquement de la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité. Le processus est défini et coordonné par le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ)¹ et la mise en œuvre a été supervisée en étroite collaboration avec la Faculté de l'aménagement et l'École d'architecture. Le processus d'autoévaluation établi par l'Université est basé sur une démarche systématique qui implique tous les acteurs concernés par les programmes en architecture et leur amélioration et une analyse détaillée de divers types de données, dont les enquêtes menées auprès des étudiants, des enseignants et des diplômés. Les cycles d'évaluation sont d'une durée moyenne de 10 ans. L'École d'architecture a profité du cadre et du soutien institutionnels pour mener ce processus qui couvre les programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture.

3.1.1.1 Les étapes du processus

Le schéma suivant, extrait du *Guide d'application du protocole d'évaluation périodique des programmes d'études*, présente les sept étapes du processus. Les cinq premières étapes ont été menées à bien et le plan d'action a été adopté en assemblée le 21 août 2019 (voir section 1-2).

3.1 A – Les étapes du processus d'autoévaluation (Guide, p.4)



1. <https://bpq.umontreal.ca/accueil/>

Le tableau suivant précise les principaux travaux prévus à chacune des sept étapes du processus. Les deux premières étapes, l'autoévaluation et l'évaluation externe, concernent spécifiquement l'analyse des programmes sur la base des statistiques et des enquêtes menées auprès des étudiants, diplômés et enseignants.

1 - Autoévaluation (mars – septembre 2018)	Démarrage et enquêtes	Analyse des données et consultations
	Examen des données et premier repérage des enjeux clés Validation des questionnaires et planification des enquêtes et consultations Réalisation des enquêtes auprès des étudiants, enseignants et diplômés	Analyse des résultats des enquêtes Rédaction des premiers constats Consultation des enseignants et des étudiants (colloque pédagogique) Identification des évaluateurs externes
	Rédaction du rapport	Préparation de la visite des évaluateurs externes
2 - 3 - Évaluation externe et avis de l'École et de la Faculté (octobre 2018 – janvier 2019)	Rédaction et validation du rapport d'autoévaluation Approbation du rapport dans les instances de l'École	Envoi du rapport aux évaluateurs externes Planification du calendrier de visite
	2- Visite des évaluateurs externes Analyse préalable du dossier d'évaluation Visite des lieux et rencontres des étudiants, enseignants, diplômés, personnels et directions de l'École, de la Faculté et de l'Université Rédaction du rapport	3- Avis de l'École et de la Faculté Validation du contenu du rapport Rédaction de l'avis
4 - Synthèse et recommandations (février /mars 2019)	Synthèse par la sous-commission d'évaluation des programmes	
	Analyse du dossier d'évaluation (rapport d'autoévaluation, rapport des évaluateurs externes et avis de l'École et de la Faculté) Rédaction du rapport synthèse et formulation des recommandations	
5 - Rédaction d'un plan d'action qui donne suite aux recommandations (juillet 2019)		
6 - Dépôt du rapport synthèse et du plan d'action à la COMET		
7 - Suivi de l'implantation du plan d'action (deux ans après le dépôt du plan d'action)		

3.1 B – Principaux travaux prévus à chacune des étapes du processus

Le comité d'autoévaluation dont la composition est présentée au tableau 3.1 C a démarré ses travaux le 1^{er} mars 2018 et a soumis le rapport en septembre 2018. Il est responsable de colliger les informations pertinentes sur les programmes, de recueillir l'opinion des principaux acteurs engagés dans les programmes, d'interpréter les données, de dresser un portrait de la situation, en identifiant les forces et les aspects à améliorer. Il est également invité à émettre des suggestions d'amélioration.

Programmes évalués	Numéro des programmes
Baccalauréat en sciences - Architecture	1-010-1-3
Maîtrise en architecture	2-010-1-0
Nom et fonction des membres du comité	Unité d'attache
Agnès Anger, agente de communication	École d'architecture
Denis Bilodeau, professeur et responsable du programme de baccalauréat	École d'architecture
Sébastien-Paul Desparois, diplômé, chargé de cours et directeur de la pratique professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)	École d'architecture et OAQ

Alexandra Dion-Fortin, étudiante de premier cycle	École d'architecture
Manon Guité, professeure et vice-doyenne (présidente du comité)	École d'architecture
Jacques Lachapelle, professeur et directeur de l'École	École d'architecture
Audrey-Anne Roberge, étudiante de premier cycle	École d'architecture
Nicholas Roquet, professeur et responsable du programme de maîtrise	École d'architecture
Guillaume Vanderveken, étudiant de deuxième cycle	École d'architecture

3.1 C – La composition du comité d'autoévaluation

Suite à l'autoévaluation des programmes, deux personnes de l'externe ont été invitées à évaluer les programmes. Mesdames Anne Bordeleau, professeure et directrice de l'École d'architecture de l'Université de Waterloo et Anne Carrier, architecte et présidente de l'AAPPQ ont accepté de contribuer à l'évaluation et d'apporter une nouvelle perspective à l'analyse. Le rapport d'autoévaluation a été transmis aux évaluatrices un mois avant la visite les 26 et 27 novembre 2018. Les évaluatrices ont suivi le protocole d'évaluation institutionnel et ont utilisé les mêmes thèmes et éléments d'analyse que le comité d'autoévaluation. Pendant la visite, elles ont rencontré la direction de l'École et de la Faculté, des enseignants et des étudiants, notamment un groupe de douze étudiants de la maîtrise. Elles ont eu l'occasion de visiter les espaces et les installations de l'École et de la Faculté. Finalement, elles ont soumis un rapport en décembre 2018.

3.1.1.2 Les types de données consultées et les modalités de consultation

Le processus d'autoévaluation s'appuie sur un ensemble d'études fournies par des instances institutionnelles, par le ministère de l'Éducation et des organismes externes. L'appréciation des étudiants, des enseignants et des diplômés est recueillie par des enquêtes menées à l'interne par le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ). Le comité d'autoévaluation a souhaité laisser une large place à l'expression des différents groupes de répondants (étudiants, enseignants et diplômés). En plus des enquêtes du BPQ, menées auprès de ces groupes, l'École a tenu un colloque pédagogique et réfère à des rapports produits par le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA). L'ensemble des commentaires et appréciations recueillis constitue un portrait juste et éclairant sur les programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture.

Types de données	Cycles	BRI	BPQ	École	Bibliothèque	RÉA	Ministère (MEES)	Organismes externes
Données quantitatives sur les admissions et le cheminement (2008-2017)	Tous	X						
Enquêtes auprès des étudiants, des diplômés et des enseignants (2018)	Tous		X					
Données liées aux bibliothèques : offre de services et satisfaction des usagers	Tous				X			
Avis de l'association étudiante (RÉA)	Tous					X		
Enquête canadienne auprès des étudiants de maîtrise (CGPSS) (2016)	Maîtrise							X
Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE) (2018)	Bac.							X
La relance de l'université : enquête auprès des diplômés (situation d'emploi et expérience vécue à l'UdeM) (2015)	Tous						X	
Colloque pédagogique avec des enseignants et des étudiants (2018)	Tous			X				

3.1 D – Types et sources des données utilisées dans l'évaluation

Comme en témoigne le tableau suivant, les taux de participation ont été excellents, notamment pour les étudiants et les enseignants.

Enquêtes du Bureau de la promotion de la qualité				
Groupes visés	Nb de répondants, baccalauréat	Nb de répondants, maîtrise	% de répondants, baccalauréat	% de répondants, maîtrise
Étudiants	101/230	27/71	44%	38%
Diplômés	103/479 (77 ont diplômé entre 2013 et 2016; 25 ont diplômé en 2017)	22% (19% pour le groupe des diplômés entre 2013 et 2016; 34% pour le groupe de 2017)		
Enseignants	39/90	43%		

3.1 E – Taux de participation aux enquêtes

Considérant les changements importants apportés à la maîtrise en 2016, le comité a souhaité distinguer les réponses des diplômés de 2017 de celles des diplômés entre 2013 et 2016. Nous avons également établi une distinction entre les professeurs et les enseignants (qui incluent aussi les chargés de cours et chargés de formation pratique). Le BPQ a consulté six groupes de répondants et huit rapports ont été produits:

- Étudiants du baccalauréat en sciences – Architecture
- Étudiants de la maîtrise en architecture
- Diplômés du baccalauréat et de la maîtrise en 2017
- Diplômés du baccalauréat et de la maîtrise entre 2013 et 2016
- Comparaison entre les diplômés
- Enseignants
- Professeurs
- Enseignants et professeurs

3.1.1.3 Les aspects évalués et le cadre de l'analyse

Le processus d'évaluation couvre tous les aspects de la formation en portant une attention particulière aux aspects pédagogiques et organisationnels des programmes d'études.

Le comité d'évaluation et les évaluatrices externes ont utilisé cette grille d'analyse pour l'étude des programmes et la rédaction des rapports (voir tableau 3.1 F).

3.1.2 L'autoévaluation des programmes et l'évaluation externe

Dans cette section, nous présentons les points saillants des deux premières étapes du processus d'évaluation des programmes qui regroupent l'autoévaluation, menée à l'interne par un comité dont la composition est présentée au tableau 3.1 C, et l'évaluation externe qui s'appuie sur le bilan de la première étape et enrichit le portrait déjà établi.

Les enquêtes menées auprès des enseignants, des étudiants et des diplômés révèlent une appréciation très positive de l'approche de conception des projets en atelier, considérée comme une des forces des programmes. Les étudiants insistent sur leur appréciation du développement d'une pensée réflexive dans la conception et sur la proximité et les compétences des enseignants qui les encadrent. Ils soulignent l'esprit d'entraide, de collaboration et de solidarité qui règne dans les ateliers et la qualité des installations pour la fabrication. La qualité des contenus et des enseignements en histoire et théorie ressort également des commentaires émis. Les étudiants de la maîtrise soulignent la richesse des thèmes et des sujets proposés dans les ateliers et les ouvertures à l'international. Ils offrent un modèle d'intégration de la recherche à la pratique, une force soutenue par le rôle des praticiens dans la formation à l'École d'architecture. Pour leur part, les diplômés ajoutent à ces commentaires la qualité des professionnels qui contribuent aux programmes et le fait que le diplôme obtenu soit reconnu à l'extérieur du Québec.

Thèmes	Éléments à évaluer		
A- Finalité et pertinence du programme	1 - Finalité des programmes <ul style="list-style-type: none"> Objectifs généraux et spécifiques 	2 - Pertinence des programmes <ul style="list-style-type: none"> Besoins de la société Positionnement par rapport aux programmes comparables (sur le plan disciplinaire) 	
	B- Population étudiante	3 - Conditions d'admissibilité et caractéristiques de l'effectif étudiant <ul style="list-style-type: none"> Exigences d'admissibilité (formation, expérience) Outils de sélection Caractéristiques de l'effectif étudiant 	4 - Recrutement des étudiants <ul style="list-style-type: none"> Bassin et stratégies de recrutement Viabilité du programme Information communiquée aux candidats à l'admission
C- Formation : cours, apprentissage, enseignement	5 - Structure des programmes <ul style="list-style-type: none"> Modalités pédagogiques Répartition des cours/crédits Séquence des cours/activités Pré requis Cheminements proposés Répartition de la charge de travail des étudiants Ouverture aux autres disciplines Ouverture à l'international 	6 - Contenu de la formation <ul style="list-style-type: none"> Adéquation entre les cours/séminaires et les objectifs (ou acquis d'apprentissage) visés Contenu des cours/séminaires Fréquence de l'offre de cours/séminaires Formation pratique Contextualisation des notions théoriques Cours de mise à niveau Lien entre la formation et la recherche Complémentarité et cohérence entre les cours Formation à la méthodologie de la recherche 	7 - Approche globale d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage Intégration d'outils et de ressources numériques (incluant cours à distance et hybrides) Méthodes d'évaluation des apprentissages Appréciation de l'enseignement
	8 - Corps enseignant <ul style="list-style-type: none"> Adéquation entre les champs d'expertise des enseignants et les objectifs du programme Formation et accompagnement des enseignants sur le plan pédagogique Partage d'information de nature pédagogique entre les enseignants Encadrement offert aux auxiliaires d'enseignement 		9 - Gestion des programmes en lien avec la formation <ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement du comité de programme (ou comité des études) Mesures de suivi et évaluation continue du programme Rôle du ou de la responsable de programme Collaboration entre les acteurs engagés dans la gestion du programme Liens avec les diplômés pour enrichir la formation Collaborations avec les milieux de formation pratique
	D- Mesures de soutien aux étudiants et environnement d'apprentissage		10 - Soutien à la réussite et encadrement des étudiants <ul style="list-style-type: none"> Information sur le programme transmise aux étudiants Rôle du personnel affecté au programme (responsable de programme, TGDE, etc.) dans le suivi des étudiants Information sur les mesures de soutien pour les étudiants ayant des besoins particuliers Information sur les services aux étudiants et mesures visant la santé mentale Mécanismes de détection et de suivi des étudiants en difficulté académique Conseils pour guider le cheminement, mentorat, tutorat
E- Résultats de la formation et préparation à l'insertion au monde du travail	12 - Résultats de la formation et préparation à l'insertion au monde du travail <ul style="list-style-type: none"> Résultats de la formation Information sur les perspectives d'emploi ou d'études Soutien à la transition vers le monde du travail Situation d'emploi ou d'études des diplômés 		<ul style="list-style-type: none"> Préparation à la poursuite des études aux cycles supérieurs

3.1 F – Les éléments à évaluer regroupés en cinq thèmes

Les points à améliorer concernent principalement la charge de travail élevée et les apprentissages relatifs à la construction et au numérique. Les étudiants considèrent également que la préparation à la pratique professionnelle est insuffisante. Les points soulevés mènent à des ajustements et parfois à des études pour évaluer l'opportunité d'apporter des modifications à un des programmes comme l'ajout d'un atelier de design complet au baccalauréat, mais les analyses ne révèlent aucune nécessité de refonte des programmes.

Les points saillants de l'évaluation des programmes sont regroupés sous les cinq thèmes présentés au tableau 3.1 F.

Thème A – finalité et pertinence des programmes

Les objectifs généraux de la formation en architecture, constituée de deux diplômes, sont très clairs et bien compris par les étudiants. De plus, l'enquête menée auprès des diplômés révèle que les connaissances, habiletés et compétences développées dans le cadre de la formation sont mises à profit dans l'emploi occupé pour une large majorité des diplômés. Si on considère le pourcentage associé à un emploi partiellement lié à la formation, 93 % des diplômés avant 2017 et 72 % des diplômés de 2017 (sondés à peine deux mois après la fin de leurs études) ont un emploi.

Même si les étudiants considèrent que les objectifs des programmes ont été clairement présentés, leurs commentaires sur les aspects plus techniques de la formation, et notamment sur l'apprentissage des tâches concrètes accomplies par un architecte dans un bureau, révèlent un décalage entre leurs attentes et les objectifs des programmes. Depuis toujours, les étudiants en architecture souhaitent être pleinement préparés à l'exercice de la profession dès la fin de leurs études, même dès la fin du baccalauréat. Or, une des caractéristiques propres à l'architecture est la poursuite de la formation par le stage qui permet le développement d'une expérience professionnelle sur le terrain. Cette réalité n'est pas bien comprise par les étudiants. Ils ont l'impression que la dimension plus concrète de la formation, notamment la construction, n'est pas assez présente au baccalauréat et qu'elle survient tardivement à la maîtrise. Cette perception génère beaucoup de pression et l'attente exprimée est en contradiction avec l'impression qu'il y a surcharge de travail. Pourtant, les membres du comité d'autoévaluation notent que les étudiants atteignent, dès les ateliers de 2e année du baccalauréat, un haut niveau de qualité dans les projets. Le programme de 1er cycle prévoit déjà un approfondissement progressif dans l'acquisition des connaissances. Il demeure difficile de couvrir en plus l'ensemble des tâches et responsabilités propres à la pratique professionnelle.

Une clarification sur la finalité des programmes, et particulièrement du baccalauréat, s'avère souhaitable. Cela dit, l'appréciation des étudiants de la maîtrise sur la nouvelle version du programme et notamment des groupes de pratique et des thèmes de recherche est excellente. Il serait donc pertinent de mieux annoncer la transition du baccalauréat à la maîtrise. De plus, la diffusion d'une meilleure information sur les diverses façons de pratiquer l'architecture permettrait de nuancer les attentes des étudiants sur les dimensions techniques de la pratique.

Thème B – population étudiante

Dans les dernières années, les demandes d'admission ont varié entre 600 et 900 pour une centaine de places au baccalauréat et entre 150 et 225 pour plus de soixante places à la maîtrise. De tels niveaux de demandes assurent l'admission de très bons étudiants dans les deux programmes.

Au baccalauréat 62 % des inscrits, entre 2014 et 2017, étaient des collégiens, 30 % des universitaires et 7 % avaient fait des études à l'étranger. Pour la quasi-totalité des 108 étudiants inscrits à l'automne 2017, le programme de baccalauréat était un premier choix tandis que la cote R des collégiens se situait entre 30 et 31, ce qui correspond à une excellente cote de rendement². Ces données sont représentatives de la situation des admissions des dernières années. Le programme de baccalauréat permet l'admission d'étudiants aux profils variés, issus des études collégiales, générale ou technique. Cette ouverture est considérée comme une richesse à maintenir malgré les défis inhérents à la disparité des acquis à l'entrée. Les enquêtes révèlent que les étudiants issus d'une formation générale se sentent parfois dépassés et doivent consacrer plus de temps pour acquérir et intégrer les connaissances et habiletés techniques nécessaires à la formation. Cette caractéristique de la population étudiante doit être considérée dans l'analyse des facteurs qui contribuent à la charge de travail dont il sera question dans le thème suivant.

Dans le processus d'admission à la maîtrise, une attention particulière est portée au portfolio pour valider les compétences en conception des projets et la capacité des candidats à atteindre les objectifs du programme. Les dossiers de candidature sont traités par un comité de professeurs. Cette méthode s'est avérée efficace tant pour l'évaluation des dossiers que pour les délais de traitement. Comme la majorité des inscrits au programme

2. https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/guide_pdf/CRC_et_statistiques_d_admission_v2.pdf

de maîtrise sont des diplômés de notre baccalauréat, nous avons ajouté une formation sur le portfolio à l'automne 2018 pour permettre à nos étudiants de mettre en valeur leurs projets. La pertinence de cette initiative est confirmée par la qualité des portfolios reçus pour l'admission de l'automne 2019.

61 % des étudiants du baccalauréat et 39 % des étudiants de la maîtrise mentionnent qu'au moment de leur admission, ils n'avaient pas bien compris le niveau d'engagement requis pour suivre le programme. L'atelier de projet constitue une nouvelle situation d'apprentissage pour la majorité des étudiants du baccalauréat. Les abandons surviennent principalement à la première session du baccalauréat. Pour contrer ce phénomène, l'École a amélioré l'information diffusée aux candidats, notamment en les invitant à l'exposition de fin d'études en mai pour rencontrer des diplômés et voir leurs travaux.

La mobilité croissante des étudiants est un défi pour le recrutement à la maîtrise. Comme certains de nos diplômés souhaitent poursuivre leurs études ailleurs ou encore interrompre pour un an avant de faire une demande d'admission à la maîtrise, il est toujours plus difficile d'évaluer le nombre de nos étudiants qui poursuivront. De plus, compte tenu de la langue d'enseignement, le potentiel de recrutement est limité par rapport aux autres universités canadiennes. Par ailleurs, depuis quelques années, la complexification et l'étalement du processus d'admission se confirment. Les étudiants font des demandes d'admission dans plusieurs universités, les réponses de ces institutions tardent et provoquent un effet domino.

Thème C – formation : cours, apprentissage, enseignement

Structures des programmes

Les structures des deux programmes sont claires et bien définies, incluant l'année préparatoire prévue à la maîtrise pour les étudiants internationaux et les étudiants provenant du baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. Les cheminements sont relativement déterminés au baccalauréat et à la maîtrise et les régimes d'études sont à temps plein. La structure du programme de baccalauréat comporte 95 crédits. Les objectifs pédagogiques sont concentrés dans les deux premières années en raison des échanges étudiants offerts en troisième année. Cette concentration entraîne une acquisition rapide des connaissances techniques et théoriques et une charge de travail élevée pour les étudiants. La structure de la maîtrise comporte 45 crédits. Le cheminement de la première session est dédié au design complet et à la pratique professionnelle. Par la suite, l'étudiant choisit une thématique pour un parcours de 18 crédits composé de trois activités (*ARC6801 Projet de recherche*, *ARC6803 Séminaire de recherche* et *ARC6802 Projet thèse*).

	Total de crédits	Crédits obligatoires	Crédits à option	Crédits au choix
Baccalauréat	95	74	18	3
Maîtrise	45	39	3 à 6	0 à 3

3.1 G – Aperçu de la structure des programmes

Pour un peu plus de la moitié des étudiants des programmes, la charge de travail est lourde. Ce phénomène est plus manifeste au baccalauréat qu'à la maîtrise. Les facteurs à l'origine de cette réalité et parfois de cette impression sont nombreux et se conjuguent. Le complément d'apprentissage nécessaire aux étudiants issus d'une formation générale est un facteur important qui s'ajoute au fait qu'un cheminement allégé n'est pas possible à moins que l'étudiant éprouve un problème de santé ou se retrouve dans une situation particulière qui doit être documentée. Pour la majorité des étudiants du baccalauréat, la situation d'apprentissage en architecture est radicalement différente de celle rencontrée au CÉGEP. L'intensité de la formation en architecture et l'engagement inhérent aux ateliers de projet obligent l'étudiant à revoir ses façons de travailler, sa gestion du temps et plusieurs doivent réduire le nombre d'heures consacrées à un travail à l'extérieur. En parallèle de ces facteurs difficilement modifiables, le comité d'autoévaluation a identifié des solutions ou des mesures d'atténuation pour réduire la charge de travail des étudiants. Une clarification des exigences visées et du niveau de travail attendu dans les cours et les ateliers est une des premières mesures envisagées, de même que l'établissement d'un calendrier encore plus détaillé et partagé pour éviter une concentration de remises de travaux et d'examens. Les enseignants ont souvent tendance à surestimer les connaissances que devraient avoir les étudiants à un stade donné de leur formation. En d'autres termes, l'enseignant demande un

livrable pour lequel l'étudiant doit combler un déficit d'apprentissage avant de pouvoir répondre à la demande. Plusieurs des interventions envisagées sont basées sur une meilleure coordination de l'enseignement et une meilleure diffusion de l'information auprès des enseignants et des étudiants.

Les étudiants affirment être souvent en posture d'autodidacte. C'est notamment le cas pour le développement des compétences numériques requises pour la production des travaux dans les cours et les ateliers. En plus des ajustements mentionnés, l'École travaille à la mise en place de mesures pour soutenir les étudiants et les enseignants dans l'usage et l'intégration du numérique dans les activités de formation et dans l'amélioration de la gestion du temps. Le comité souligne l'importance d'élaborer des stratégies qui pourraient notamment prendre la forme d'une boîte à outils pour soutenir les étudiants en facilitant l'accès aux ressources dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Le projet Carrefour numérique, initié en 2018, a pour objectif d'aider les étudiants et les enseignants dans l'apprentissage et l'exploitation des outils numériques dans les ateliers dès la première année du baccalauréat. Le Carrefour numérique, composé de capsules de formation, de stratégies d'utilisation et de trucs et astuces, sera implanté dès l'automne 2019 dans quelques ateliers du baccalauréat. De plus, le comité d'autoévaluation recommande de soutenir les étudiants dans la gestion de leur temps pour éviter des investissements démesurés. Le CÉSAR a déjà offert un atelier sur la gestion du temps à un groupe d'étudiants du baccalauréat. Cette expérience a été fructueuse et devrait être reprise sur une base permanente.

L'ouverture à d'autres disciplines semble insuffisante aux yeux des étudiants. L'appréciation mitigée et les attentes des étudiants semblent nourries par la configuration multidisciplinaire de la Faculté et la proximité des autres disciplines de l'aménagement. Pourtant, au total, l'offre d'activités multidisciplinaires est généreuse dans les programmes. Au premier cycle, on retrouve l'atelier *ARC3020*, conjoint avec Polytechnique, des interventions de professeurs et de professionnels issus d'autres disciplines dans les cours et des rencontres avec des ingénieurs spécialisés en construction. Malgré tout, il est dans l'intention de l'École de créer des occasions de rencontres plus fréquentes entre les étudiants des différentes disciplines de la Faculté et des contributions de professeurs des autres écoles dans les séances de critique des projets. Plusieurs initiatives vont déjà en ce sens.

L'ouverture sur le monde est un des points forts de la formation en architecture de l'Université de Montréal et prend différentes formes dans les deux programmes. Des échanges internationaux sont offerts à la troisième année du baccalauréat. Les étudiants peuvent également profiter d'un atelier d'été hors les murs et de la présence de professionnels reconnus sur la scène internationale qui offrent un atelier intensif de trois semaines dans le cadre du triptyque (*ARC3014*) ou encore qui interviennent comme conférenciers. À la maîtrise, l'ouverture sur le monde s'exprime principalement par l'offre d'un parcours thématique de 18 crédits où les voyages d'études proposés sont à l'international. En 2018, tous les étudiants de M1 ont fait un séjour à l'étranger (New York, Édimbourg, San Francisco, Colombie).

Même si le stage est la responsabilité de l'OAQ, il a été jugé intéressant de profiter de l'autoévaluation pour soulever la question du stage. Près de 80 % des étudiants sont favorables à l'ajout d'un stage obligatoire de 2 à 4 mois entre le baccalauréat et la maîtrise. Par contre, les étudiants considèrent alors que l'École doit prendre la responsabilité d'administrer les stages. En raison des exigences liées à la gestion du stage, s'il devenait obligatoire, le comité suggère plutôt un stage d'observation, ce qui aurait également pour avantage de mettre moins de pression sur les milieux de stage. Un tel stage, d'une ou deux journées, pourrait être introduit tôt dans la formation au baccalauréat et permettrait aux étudiants d'enrichir leur compréhension de la pratique. L'autoévaluation fait ressortir que, malgré la forte présence de professionnels enseignants qui sont appréciés, les étudiants considèrent que les contacts avec le milieu professionnel sont insuffisants. En fait les étudiants souhaitent plus de contacts avec la réalité de l'architecture. Ils souhaitent plus de visites de chantier et aimeraient avoir plus d'information concrète dans les cours, comme des photos de chantier et des contenus en lien avec la profession. À l'hiver 2019, le nouveau professeur qui enseigne le cours *ARC2314 Architecture et construction 4*, a fait une expérience pilote en offrant une visite de chantier; un suivi sera fait par le comité des études. Par ailleurs, pour rehausser les liens avec le milieu professionnel, le comité propose différentes

solutions comme la possibilité d'offrir, dès le baccalauréat, davantage de formation sur l'entrepreneuriat et le leadership. Dans l'esprit des conclusions de l'autoévaluation, à la session d'hiver 2019, le RÉA a organisé avec l'Ordre une activité de rencontre avec des professionnels pour discuter de leur pratique.

Contenu de la formation

L'ensemble des répondants aux enquêtes apprécie et reconnaît la force des programmes dans la préparation à la conception des projets et à la pensée réflexive, et la qualité de l'enseignement dispensé tant par les professeurs que par les professionnels qui contribuent aux programmes. Toutefois, les étudiants désirent une formation plus technique. Les réponses traduisent une insatisfaction à l'égard de la formation sur les systèmes constructifs et les logiciels et notamment sur le fait qu'ils souhaiteraient être formés très rapidement à la réalité de la pratique en architecture.

La chaîne des quatre cours de construction au baccalauréat nécessite une mise au point. Les étudiants ont souligné des redondances d'un cours à l'autre alors que des contenus importants comme des coupes de mur ne font pas l'objet d'un suivi suffisant et individuel. Un professeur a reçu le mandat de redresser la situation et de réfléchir à l'ensemble des cours de construction au premier et au deuxième cycles. Ce chantier est démarré et se poursuit avec la collaboration de tous les enseignants impliqués.

Des discussions au sein du comité des études ont porté sur la possibilité d'implanter une activité de design complet en troisième année de baccalauréat au lieu d'offrir cette activité à la maîtrise ou, dans le même esprit, d'avoir une première activité de design complet en fin de baccalauréat qui précéderait une activité similaire à la maîtrise, mais davantage orientée vers le développement durable. Ce scénario impose toutefois un ensemble de défis en raison des échanges internationaux en troisième année et risque de mener à un cheminement plus contraignant et une gestion plus ardue du programme de baccalauréat et de l'étude des dossiers d'admission à la maîtrise. Cette possibilité devra être analysée avec attention.

L'usage du numérique est plus répandu dans les ateliers ce qui est clairement démontré dans la présentation des projets. Des améliorations ont été apportées dans les dernières années pour faciliter l'intégration du numérique dans les cours de dessin et de construction. Il ne fait aucun doute pour les membres du comité que l'usage du numérique est plus intensif et que les étudiants ont une meilleure compréhension des outils, mais des lacunes persistent. L'insatisfaction exprimée par les étudiants concerne la formation et l'accès aux ressources logicielles et matérielles. Les étudiants, notamment ceux de la maîtrise, souhaitent une meilleure formation aux logiciels spécialisés et particulièrement ceux couramment utilisés dans la profession, comme le logiciel REVIT de la suite Autodesk. Le comité considère qu'une offre structurée d'activités non créditées pourrait faire partie de la solution. Ces activités pourraient être offertes l'été ou être complémentaires à l'atelier. Cette proposition s'inscrit dans les visées du projet Carrefour numérique, actuellement en cours d'élaboration. En réponse aux demandes exprimées, l'École offre depuis cette année, en 2019, un nouveau cours au baccalauréat et à la maîtrise sur le BIM (Building Information Modeling).

Approche globale d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation des apprentissages

L'approche par projet et l'apprentissage de la conception sont très appréciés et constituent une force des programmes. L'École déploie des efforts significatifs sur le plan budgétaire et organisationnel pour viser des groupes de 12 étudiants au baccalauréat, principalement à la 3^e année et de 10 étudiants à la maîtrise. En plus de l'atelier, l'École offre divers types d'enseignement comme des activités à l'international, des séminaires, des cours aux contenus pratiques et des cours magistraux. S'il y a eu des améliorations dans les façons d'enseigner au fil des ans, l'utilisation d'approches plus participatives dans les cours magistraux demeure à bonifier. De plus, les étudiants déplorent que les enseignants n'exploitent pas le numérique dans les cours et les ateliers, notamment StudiUM qui n'est pas utilisé par tous les enseignants et qui est parfois utilisé de façon trop élémentaire. Par ailleurs, on constate que des enseignants ne maîtrisent pas les logiciels spécialisés en architecture. Une meilleure intégration du numérique implique donc le recours à des auxiliaires d'enseignement pour accompagner les étudiants. L'implantation du Carrefour numérique et l'accompagnement d'auxiliaires sont susceptibles de soutenir autant les étudiants que les enseignants dans l'usage du numérique dans les ateliers et les cours.

L'étudiant profite d'une évaluation continue des apprentissages dans l'atelier en plus des présentations formelles devant jury. La rencontre hebdomadaire d'environ une heure avec l'enseignant est l'occasion de recevoir une rétroaction sur la progression de son travail. Toutefois, une majorité d'étudiants considère que les enseignants ne fournissent pas assez de rétroaction dans les cours. Le niveau d'utilisation de la rétroaction est plus élevé pour les ateliers puisque les rétroactions ne sont pas toujours écrites. Ce constat nécessite un redressement de la situation. L'étudiant doit, de façon plus formelle, être informé de ses points forts et de ceux à améliorer. Il faut prévoir une forme de rétroaction écrite à laquelle l'étudiant pourra se référer. Plusieurs bonnes pratiques ont déjà cours à l'École et pourront être diffusées auprès de tous les enseignants.

Corps enseignant

Les enseignants et les professeurs sont considérés comme une grande force des programmes. Un nombre significatif de professionnels intervient dans différentes situations d'enseignement et d'apprentissage, notamment à titre de conférenciers dans les cours. La diversité des expertises est une force, mais également un défi de coordination, en particulier lorsqu'elle se traduit par des remplacements successifs comme ce fut le cas dans un cours de construction. Le directeur de l'École rencontre chaque nouveau chargé de cours et chargé de formation pratique pour les informer et assurer une cohérence et une continuité des contenus. Les nouveaux enseignants sont invités à suivre des formations du CPU, notamment à propos de l'environnement StudiUM. Les contraintes budgétaires font en sorte que la portion du corps enseignant non régulier (chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs invités) s'accroît.

Gestion des programmes en lien avec la formation

L'École a mis en place différents moyens pour assurer la gestion des programmes, la cohérence des chemine-ments des études, la progression des apprentissages et des contenus de cours. Depuis 2016, la gestion régulière des programmes est assurée par deux responsables qui veillent à la qualité de la formation et à la réussite étudiante. Ces responsables président les comités des études de premier et deuxième cycle. Des comités ad hoc sont formés pour traiter de certains sujets spécifiques comme la chaîne des cours de construction ou l'apprentissage du numérique ou encore du projet complet. Les représentants académiques du RÉA participent à ces instances. De plus, des coordonnateurs sont nommés pour les ateliers du baccalauréat (ARC1011, ARC1012, ARC2011 et ARC2012) et de la maîtrise (ARC6701) qui proposent le même projet à plusieurs groupes d'étudiants. Dans ce cas, les coordonnateurs préparent le plan de cours et veillent à l'application des mêmes critères d'évaluation, à l'harmonisation des livrables et la tournée des évaluations.

Thème D – mesures de soutien aux étudiants et environnement d'apprentissage

Soutien à la réussite et encadrement des étudiants

Avec 15 heures de présence en atelier par semaine, l'encadrement est plus soutenu dans la première année du baccalauréat et dépasse la norme de la majorité des écoles canadiennes. Cet encadrement s'allège par la suite mais vise un ratio d'une heure d'encadrement hebdomadaire par étudiant. En raison de la proximité des tuteurs et des échanges fréquents avec ceux-ci, l'atelier est la situation pédagogique privilégiée pour identifier les étudiants en difficulté. Les responsables de programme ont un rôle de conseiller auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés ou qui se questionnent sur la progression de leurs études. Les TGDE sont également en première ligne pour informer les étudiants sur les services institutionnels disponibles. L'École veille également à établir le calendrier des études et à coordonner les dates des examens, des remises des travaux et des critiques de projets pour éviter les conflits d'horaire. Chaque trimestre, une semaine en fin de session est réservée aux présentations des projets d'atelier. Au niveau de la maîtrise, le programme bénéficie d'une très grande appréciation de la part des étudiants quant à l'encadrement et aux thématiques adaptées aux intérêts des étudiants.

L'ampleur du travail attendu en atelier est maintenant remis en question par les étudiants et les effets sur la santé sont documentés. Dans un rapport rédigé par le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) en 2016 sur l'état de santé psychologique des étudiants de l'École d'architecture, l'association étudiante établit un portrait de la situation et énonce un ensemble de recommandations, dont la création d'un programme de mentorat pour permettre aux nouveaux étudiants de profiter des bonnes pratiques et de l'expérience des

étudiants plus avancés. Le comité adhère à cette proposition et des mesures seront prises pour implanter un tel programme.

Ressources matérielles

Le pavillon de la Faculté de l'aménagement regroupe un ensemble de services dont une bibliothèque dédiée à nos disciplines, une COOP qui offre les matériaux dont les étudiants ont besoin, des ateliers de fabrication et des laboratoires informatiques.

Chaque étudiant des deux programmes bénéficie d'un espace individuel de travail en atelier, à chaque session. Les ateliers offrent un cadre adéquat pour l'apprentissage par projet. Les étudiants sont regroupés par niveau et les échanges sont facilités au sein des cohortes. Les enquêtes révèlent effectivement un fort sentiment d'appartenance à la cohorte, aux groupes en atelier et à l'École d'architecture. En 2017, l'École a mis à niveau une partie du mobilier dans les ateliers. Les problèmes relatifs à l'espace de travail varient beaucoup en fonction des locaux. Plusieurs des ateliers sont à aires ouvertes. Des étudiants se plaignent du bruit et des difficultés à se concentrer. Certains ateliers sont entièrement ouverts et accessibles à tous et n'offrent pas un cadre sécuritaire suffisant.

Des lacunes ont été notées notamment pour soutenir l'usage du numérique dans la conception et la communication des projets, mais aussi pour travailler en équipe et interagir avec l'enseignant. Les principaux problèmes relatifs au numérique concernent le peu de logiciels accessibles à faible coût que l'étudiant peut installer sur son portable, l'absence d'imprimantes dans les ateliers, le manque de prises électriques pour les portables des étudiants et le manque d'écrans, grand format, pour visualiser les travaux des étudiants. Ce manque est toujours persistant malgré l'ajout de 12 écrans en 2017.

Thème E – résultats de la formation et préparation à l'insertion au monde du travail

L'évaluation des programmes révèle clairement que les programmes offrent la formation requise pour l'insertion au marché du travail. Le pourcentage des diplômés qui ont un emploi dans le domaine en témoigne. Les étudiants et les diplômés ont exprimé que le programme leur permet de développer des habiletés et des compétences propres à l'architecture. Les ateliers constituent une force de l'école, mais ils créent des attentes chez les étudiants qui constateront par la suite que leur premier emploi ressemble assez peu à ce qu'ils ont fait en atelier. Pendant les premières années sur le marché du travail, les diplômés se sentent insuffisamment outillés pour les tâches rudimentaires, plus techniques, qui leur sont confiées. Ils ont reçu une formation de haut niveau en conception de projet, qu'ils seront appelés à mobiliser progressivement dans leur parcours professionnel. Cette situation, en apparence paradoxale, donne probablement aux diplômés l'impression qu'ils ont mal compris ce qu'est la profession et que leur formation n'est pas pleinement adéquate.

Dans l'ensemble, les enquêtes menées auprès des étudiants et des diplômés révèlent l'impression d'un écart entre la formation universitaire en architecture et le monde professionnel. Il semble que les finalités des programmes et la distinction entre la formation universitaire et le stage obligatoire, avant de passer les examens de l'OAQ, doivent être mieux comprises.

3.1.3 Synthèse de l'analyse des programmes

Les données recueillies auprès des enseignants, étudiants et diplômés et la lecture du comité d'autoévaluation et des évaluatrices externes mènent à un portrait éclairant sur les programmes en architecture, leurs points forts et aspects à améliorer. Les explications fournies et les précisions apportées dans chacun des thèmes traités visent à établir le portrait le plus juste possible pour guider d'éventuelles modifications de programmes et améliorations dans les pratiques d'enseignement, d'encadrement et de gestion des programmes.

3.1.3.1 Principaux constats et recommandations

Cette section est extraite du rapport synthèse d'évaluation périodique des programmes d'études. La sous-commission (SCEP) analyse l'ensemble des documents produits dans les trois premières étapes du processus (Figure 3.1 A) et formule des recommandations qui guideront l'élaboration du plan d'action.

Les constats et les recommandations réfèrent aux thèmes et aux éléments évalués, présentés au tableau 3.1 F.

Principales forces

Ensemble des programmes

- Une finalité claire et une formation qui donne accès à un emploi lié à l'architecture (éléments 1 et 12)
- Une ouverture à une population étudiante variée et l'admission d'étudiants avec un bon niveau académique (élément 3)
- L'ouverture à l'international (élément 5)
- L'approche de conception de projets en atelier (élément 7)
- La qualité du corps enseignant et la présence d'un grand nombre de professionnels (élément 8)
- Les modalités de suivi des programmes (élément 9)

Maîtrise

- L'intégration de la recherche dans la formation à la maîtrise et le développement d'une pensée critique (élément 6)

Principaux aspects à améliorer ou à corriger

Ensemble des programmes

- L'écart entre les attentes des étudiants et la finalité du programme (éléments 1 et 4)
- La charge de travail élevée et la clarification auprès des enseignants des exigences envers les étudiants (éléments 5 et 7)
- La communication aux étudiants des activités interdisciplinaires et l'interdisciplinarité dans la formation (élément 5)
- Le contenu et la cohérence de la formation relatifs aux apprentissages liés à la construction (élément 6)
- L'intégration des apprentissages techniques et du numérique dans les cours et les ateliers (éléments 6 et 7)
- L'évaluation des apprentissages, notamment dans les ateliers (élément 7)
- L'information et l'accès des étudiants aux ressources de soutien à la réussite (élément 10)
- L'information sur la pratique professionnelle et les liens avec la profession (élément 12)

Baccalauréat

- Les méthodes d'enseignement dans les cours en classe (élément 7)

Recommandations

Ensemble des programmes

- QUE** l'École améliore l'information communiquée aux étudiants lors de l'admission sur le niveau d'engagement requis dans les programmes et sur leurs finalités (élément 1 et 4);
- QUE** l'École fasse connaître davantage aux étudiants les activités interdisciplinaires actuelles et mette en place des moyens d'augmenter l'interdisciplinarité dans la formation, en prenant notamment en considération les suggestions émises dans le rapport d'autoévaluation (élément 5);
- QUE** l'École établisse des lignes directrices à diffuser à tous les enseignants pour clarifier les exigences visées et le niveau de travail attendu, en particulier dans les ateliers (élément 5);
- QUE** l'École revoie le contenu de la formation, au baccalauréat et à la maîtrise, afin d'assurer la cohérence des cours de construction et l'intégration des apprentissages techniques et du numérique dans les cours et les ateliers (éléments 6 et 7);
- QUE** l'École améliore les pratiques d'évaluation des apprentissages, afin d'assurer une rétroaction objective et formelle aux étudiants (élément 7);
- QUE** l'École mette en place des moyens pour favoriser les échanges entre les enseignants, afin de favoriser une compréhension partagée de la formation et d'améliorer la cohérence de la formation (élément 8 et 9);
- QUE** l'École améliore l'information sur les ressources de soutien à la réussite et l'accès des étudiants à ces ressources (élément 10);

QUE l'École améliore la compréhension des étudiants de la pratique professionnelle et du rôle du stage de l'OAQ dans la préparation à cette pratique (élément 12).

Baccalauréat

QUE l'École établisse des profils de sortie qui précisent les acquis d'apprentissage attendus globalement, ainsi que pour chaque année de la formation au baccalauréat, afin de clarifier les attentes envers les étudiants (élément 1);

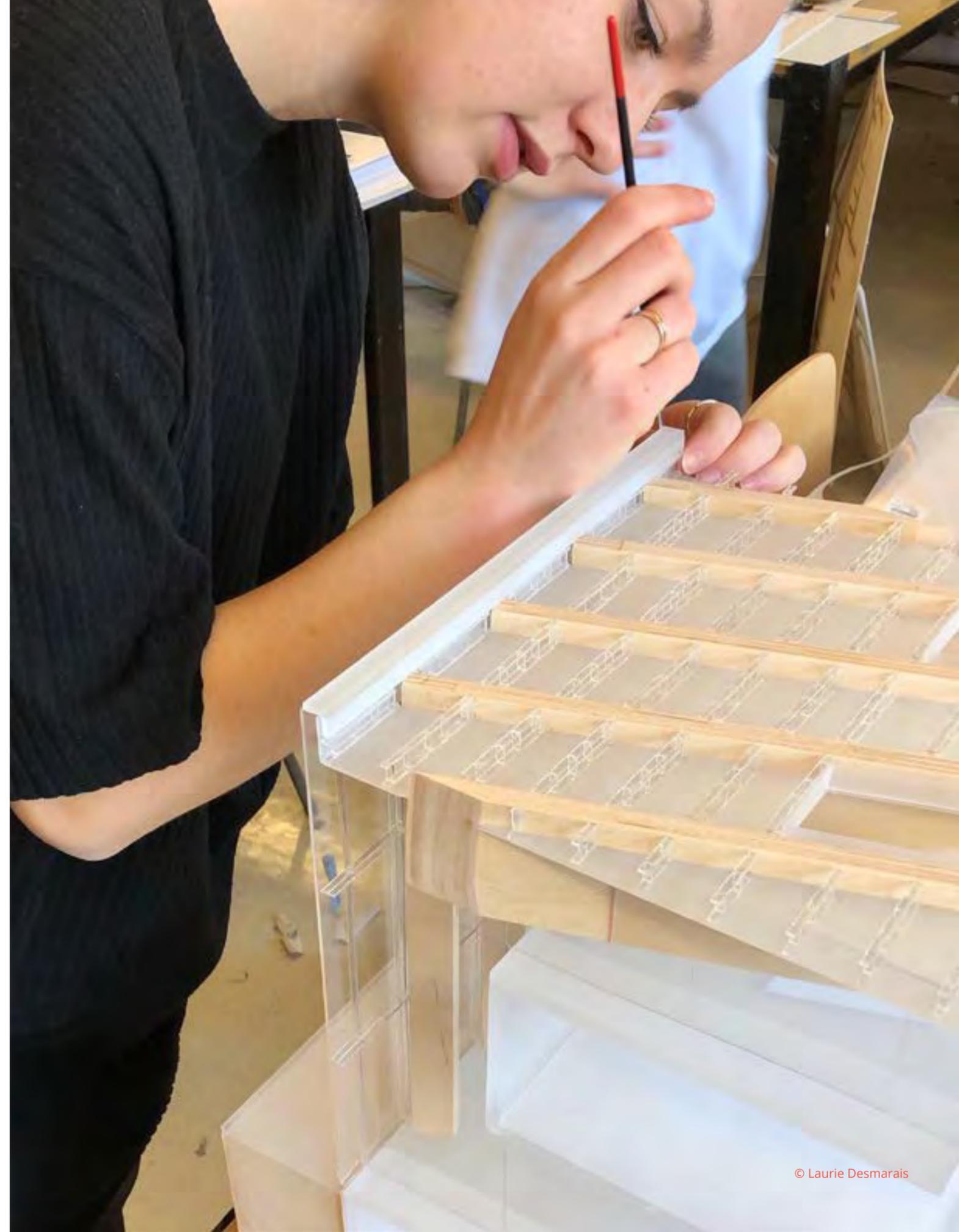
QUE l'École actualise les méthodes d'enseignement dans les cours en classe, afin d'implanter des approches plus participatives (élément 7).

Aspects à examiner

Ensemble des programmes

- La poursuite de l'aménagement de lieux de détente et de rencontres dans l'École et la mise à niveau des espaces pour le soutien du travail des étudiants à l'ordinateur (prises électriques et écrans) (élément 11).

Le plan d'action est présenté à la section 1.2 du RPA.



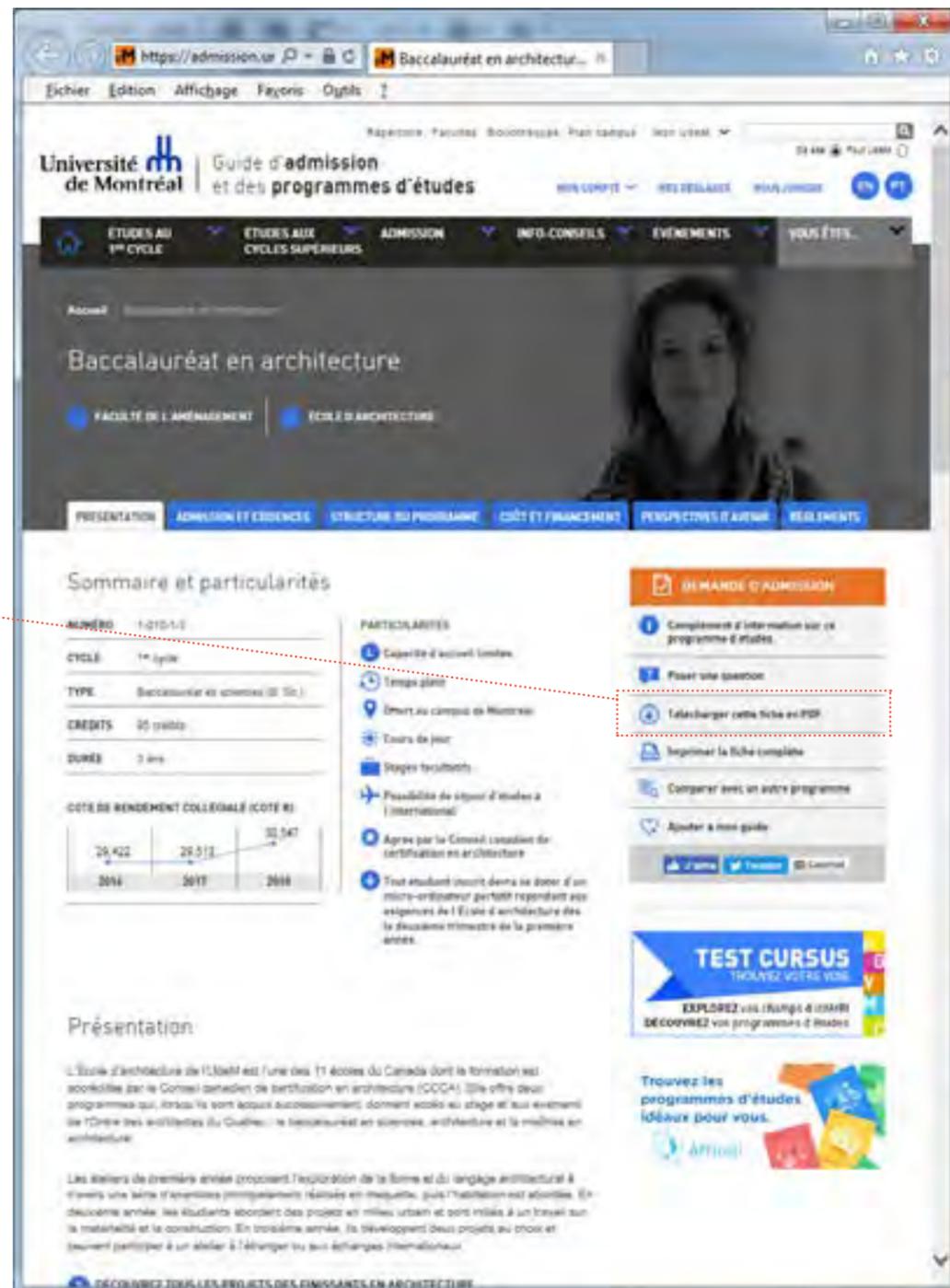
3.2 Information du public

Le RPA doit inclure :

- la description du programme comme elle apparaît dans le calendrier universitaire ou toute autre description officielle du programme autorisée par l'établissement d'enseignement;

L'information sur nos programmes est accessible sur le site Admission de l'UdeM.

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-architecture/presentation/>



La fiche présentée aux pages suivantes est générée sur le site Admission.

Baccalauréat en architecture

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-010-1-3
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en architecture (B. Sc.)
TYPE	Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)
CRÉDITS	95 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2019	30,837

- Admission à l'automne
- Capacité d'accueil limitée
- Temps plein
- Offert au campus de Montréal
- Stages facultatifs
- Possibilité de séjour d'études à l'international
- Agréé par le Conseil canadien de certification en architecture
- Tout étudiant inscrit devra se doter d'un micro-ordinateur portable répondant aux exigences de l'École d'architecture dès le deuxième trimestre de la première année.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Marie-José Pilon 514 343-2205
mj.pilon@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

L'École d'architecture de l'UdeM est l'une des 11 écoles du Canada dont la formation est accréditée par le Conseil canadien de certification en architecture (CCA). Elle offre deux programmes qui, lorsqu'ils sont acquis successivement, donnent accès au stage et aux examens de l'Ordre des architectes du Québec : le baccalauréat en sciences, architecture et la maîtrise en architecture.

Les ateliers de première année proposent l'exploration de la forme et du langage architectural à travers une série d'exercices principalement réalisés en maquette, puis l'habitation est abordée. En deuxième année, les étudiants abordent des projets en milieu urbain et sont initiés à un travail sur la matérialité et la construction. En troisième année, ils développent deux projets au choix et peuvent participer à un atelier à l'étranger ou aux échanges internationaux.

OUVREZ TOUS LES PROJETS DES FINISSANTS EN ARCHITECTURE

Le baccalauréat mène, soit au marché du travail, soit à la maîtrise professionnelle en architecture (M.Arch.) ou à des études supérieures dans des domaines connexes.

3.2 A – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de baccalauréat

Objectifs

Ce programme porte principalement sur l'apprentissage du projet architectural et le développement des habiletés. Il encourage une vision responsable de la pratique professionnelle en mettant l'accent sur la création d'un cadre bâti durable. Il introduit les étudiants aux enjeux théoriques et critiques de la discipline. Il favorise une ouverture internationale par des échanges avec des écoles étrangères.

Ce baccalauréat mène soit au marché du travail, soit à la maîtrise professionnelle en architecture (M. Arch.) ou à des études supérieures dans des domaines connexes. Sur le marché du travail, le diplômé pourra assister les professionnels autant dans la conception d'ensemble des projets d'architecture, de design d'intérieur ou d'urbanisme que dans leur réalisation. La maîtrise professionnelle en architecture donne accès à l'Ordre des architectes du Québec et le cheminement baccalauréat-maîtrise est agréé par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). « Au Canada, le Conseil Canadien de Certification en Architecture (CCCA), est le seul organisme autorisé par le Regroupement des ordres d'architectures du Canada (ROAC) à agréer les programmes de grades professionnels canadiens en architecture aux fins de la délivrance d'un permis d'architecte. » (Annexe A-1 - Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture - 2017)

Forces

- Travail en atelier, en groupe d'une douzaine d'étudiants sous la supervision d'un tuteur, qui encourage les discussions entre étudiants et se transforme souvent en une entraide et une émulation amicales.
- Participation de professionnels aux jurys lors des présentations des projets étudiants, ce qui consolide les liens entre l'École et le milieu de la pratique.
- Un programme d'échanges qui permet de faire un séjour d'études à l'étranger dans l'une des nombreuses écoles affiliées, contribuant ainsi à l'élargissement du réseau international des finissants.

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

L'architecture est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux, l'industrie et le domaine institutionnel.

Le titulaire du Baccalauréat pourra travailler pour des firmes d'architectes et de spécialistes de l'aménagement pour réaliser des esquisses, des dessins ou des maquettes et contribuer aux activités de conception et de réalisation de projets d'architecture, d'urbanisme, de design d'intérieur, de scénographie ou de modélisation 3D.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- ARCHITECTE

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
- DEC en technologie de l'architecture
- DEC en technologie du génie civil

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

et

- pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technologue en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture, de design d'intérieur ou de design de l'environnement à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places sont attribuées à des candidats technologues en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les autres catégories de candidats.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)		AUTRES CANDIDATURES	
DEMANDES	347	DEMANDES	408
OFFRES	106	OFFRES	80
PLACES	39	PLACES	45

COTE R

30,837

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2019 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur

- Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la lettre de motivation et du portfolio.

Remarques

- Les candidats ayant suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture, de design de l'environnement (UQAM) ou de design d'intérieur doivent déposer un portfolio incluant un CV et une lettre de motivation. Ce document sera étudié par le Comité de sélection du baccalauréat en architecture. Pour tous les détails, veuillez consulter le Guide pour la préparation du portfolio

- L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est nécessaire dès la 1^{re} année en vue d'un usage progressif dans les cours et les ateliers.

- Après un baccalauréat Sc., Architecture, la formation professionnelle des futurs architectes consiste en:

- une maîtrise professionnelle en architecture agréée par le Conseil canadien de certification en architecture (45 crédits);
- un stage de 3 720 heures (environ 2 ans) rémunéré et supervisé par un architecte professionnel selon les règles établies par l'Ordre des architectes du Québec (ce stage peut être entrepris après la deuxième année du baccalauréat, dès l'obtention de 60 crédits du programme);

- la réussite des examens d'admission à l'Ordre des architectes du Québec donnant droit au permis d'exercice.

- Une moyenne cumulative minimale de 3,0/4,3 au baccalauréat est exigée pour l'admissibilité à la maîtrise. De plus, l'excellence du portfolio soumis est un critère important de sélection.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture	Maîtrise	45 crédits	2-010-1-0	Jour
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020** (à compter du 1^{er} novembre 2019)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2020** ?

- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2020** ?

- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2020** ?

Structure du programme (1-010-1-3)

Version 02 (A18)

Le baccalauréat comporte 95 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 74 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Ateliers d'architecture

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1011	Atelier d'architecture 1	6.0J	ARC 2011	Atelier d'architecture 3	6.0J
ARC 1012	Atelier d'architecture 2	6.0J	ARC 2012	Atelier d'architecture 4	6.0J

Bloc 70B Ateliers optionnels

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0	ARC 3018	Projet d'architecture 2	6.0J
ARC 3014	Atelier triptyque	6.0	ARC 3019	Projet d'architecture	6.0
ARC 3017	Projet d'architecture 1	6.0J S	ARC 3020	Projet de conception intégrée	6.0J

Bloc 70C Histoire et théories

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1101	Histoire générale de l'architecture	3.0J	ARC 3104	Histoire de l'architecture au Québec	3.0J
ARC 1102	Histoire de l'architecture moderne	3.0J	ARC 3305	Architecture et stratégies urbaines	3.0J
ARC 2104	Théories du projet architectural	3.0J	ARC 3306	Architecture, cultures et mondialisation	3.0J

Bloc 70D Dessin et informatique

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1214	Atelier d'expression	2.0J
ARC 1215	Dessin d'architecture	3.0J
ARC 2214	Conception assistée par ordinateur (CAO)	3.0J

Bloc 70E Construction

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1311	Architecture et construction 1	3.0J	ARC 2321	Statique et résistance des matériaux	3.0J
ARC 1312	Architecture et construction 2	3.0J	ARC 4324	Stratégie structurale	3.0J
ARC 2313	Architecture et construction 3	3.0J	ARC 5314	Mécanique, électricité et éclairagisme	3.0S
ARC 2314	Architecture et construction 4	3.0J			

Bloc 70F Cours d'intégration

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1801	Intégration 1	1.0J
ARC 1802	Intégration 2	1.0J
ARC 1803	Intégration 3	1.0J

Bloc 70G Cours complémentaires						Option - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0J	ARC 4328	Matériaux de construction	3.0J	S
ARC 2340	Photographie en architecture	3.0J	ARC 5401	Voyage d'étude en architecture	3.0	
ARC 3614	Architectures virtuelles	3.0	ARC 5403	Travaux dirigés en architecture	3.0J	
ARC 3626	Patrimoine architectural et urbain	3.0J	ARC 5405	Stage de formation dans la pratique	3.0	
ARC 3640	L'architecture verte	3.0J	ARP 2012	Dessin 2	3.0J	
ARC 4000F	Séminaire en architecture	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J	

Bloc 70Z						Choix - 3 crédits.
----------	--	--	--	--	--	--------------------

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Architecture de paysage	Baccalauréat	90 crédits	1-020-1-0	Jour
Design d'intérieur	Baccalauréat	90 crédits	1-016-1-0	Jour
Design industriel	Baccalauréat	120 crédits	1-015-1-0	Jour
Urbanisme	Baccalauréat	90 crédits	1-025-1-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 17 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 à 33 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant s'inscrit selon le cheminement trimestriel indiqué par l'École.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours. Si les circonstances le justifient, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un examen de reprise ou un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

L'information sur la maîtrise en architecture est disponible sur le site Admission de l'UdeM à l'adresse suivante : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-architecture/>

La fiche du programme est présentée aux pages suivantes.

3.2 B - Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de maîtrise

Maîtrise en architecture

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-010-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en architecture (M. Arch.)
TYPE	Maîtrise en architecture (M. Arch.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

 Admission à l'automne

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Menant à une accréditation professionnelle

 Tout étudiant inscrit devra se doter d'un micro-ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Diane Martin, Faculté de l'aménagement - École d'architecture 514-343-2236
diane.martin@umontreal.ca

Jacques Lachapelle, responsable de programme
jacques.lachapelle@umontreal.ca

Objectifs

Le programme de maîtrise fait le lien entre le monde de la pratique et le monde de la recherche. Favorisant les transactions intellectuelles entre les étudiants, les professeurs et les professionnels qui contribuent aux enseignements, la maîtrise amène l'étudiant à considérer la situation de projet comme un espace de redéfinition de l'architecture.

Formation professionnelle

La maîtrise offre une formation qui donne accès au stage de deux ans dans la pratique. Le stage est régi par l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ). Il engage la responsabilité de l'OAQ et fait partie de la formation globale qui mène à la profession d'architecte. « Le stage est une période d'immersion dans un bureau d'architecte. En complément à la formation universitaire, il permet d'approfondir ses connaissances et de se familiariser avec les diverses facettes de la profession en vue d'atteindre l'autonomie nécessaire pour l'exercer. » (https://www.oaq.com/candidatsetudiants/stage_professionnel.html)

Le programme de maîtrise en architecture comporte 45 crédits. Ce programme professionnel qui suit le programme préprofessionnel de B. Sc. (Architecture) est dûment accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture et, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

« Au Canada, le Conseil canadien de Certification en Architecture (CCCA) est le seul organisme autorisé par le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) à agréer les programmes de grades professionnels canadiens en architecture aux fins de la délivrance d'un permis d'architecte. » (Annexe A-1 - Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture - 2017)

L'ensemble de la formation offerte à l'École d'architecture vise à amener l'étudiant à participer activement à l'exploration et à la transformation de l'architecture contemporaine. Le programme offre un parcours qui intègre la recherche ce qui favorise l'innovation et fait avancer la mission culturelle, sociétale et environnementale de la discipline.

Pour faire ce pont entre formation et recherche, l'École peut compter sur l'expertise de praticiens renommés et sur les activités de recherche des professeurs qui sont réalisées à titre individuel ou au sein d'équipes dûment constituées. Complémentaires les unes aux autres, ces recherches englobent principalement des domaines tels que l'histoire et la théorie de l'architecture contemporaine; la résilience et les environnements durables; les innovations programmatiques et techniques; la contribution de l'architecture à la définition des villes et des territoires ainsi que les processus de réalisation du projet et le rôle des parties prenantes.

Pour en savoir davantage sur les activités de recherche de l'École, voir la section Expertises de recherche du site web de l'École d'architecture (<https://architecture.umontreal.ca/recherche/expertises-de-recherche/>) ainsi que la section Chaires et unités de recherche (<https://architecture.umontreal.ca/recherche/chaire-et-unites-de-recherche/>)

Le programme comporte 45 crédits. Le cheminement proposé est de trois trimestres. Un cheminement particulier sur quatre trimestres, faisant l'objet d'une entente, est également envisageable. L'atelier est la principale activité pédagogique d'intégration des connaissances et d'explorations à travers la conception du projet. Le premier atelier, obligatoire, porte sur la pensée constructive. Les deux ateliers suivants, Projet de recherche (en équipe) et Projet thèse (individuel) sont liés par un thème commun que l'étudiant choisit parmi les trois à cinq thèmes offerts chaque année. Des équipes composées de professeurs et de professionnels sont responsables de ces ateliers afin d'assurer les apports théoriques et pratiques en lien au sujet traité. En plus des cours obligatoires, deux cours optionnels ou au choix permettent de parfaire la formation.

Forces

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

Une fois inscrit au tableau de l'Ordre, l'architecte peut offrir toute une gamme de services dans les secteurs de la construction et de la rénovation de bâtiments commerciaux, institutionnels, résidentiels et industriels. L'architecte joue également un rôle de plus en plus important dans la compréhension de l'impact de la construction sur l'environnement, l'amélioration de la performance des bâtiments et la conception d'environnements spéciaux.

De plus, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, les diplômés de ce programme ont accès au marché de l'Amérique du Nord. De plus, les architectes québécois bénéficient de conditions facilitant la reconnaissance de leurs diplômes et de leur qualification professionnelle en France, ce qui leur ouvre les portes du marché français, voire européen. Par ailleurs, l'Accord de Canberra, ratifié par le CCCA et des organismes d'accréditation en architecture de divers pays du Commonwealth, de la Chine, de la Corée et du Mexique, établit une équivalence

substantielle des programmes d'études en architecture pour les diplômes obtenus depuis le 1^{er} janvier 2010 dans un établissement accrédité. Il s'avère donc plus facile désormais, pour les diplômés, d'envisager leur profession à une échelle internationale.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Arch., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design (baccalauréat en design de l'environnement) et pour lequel une formation préparatoire est prévue et nécessaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre un portfolio

Pour les détails sur les consignes à suivre pour préparer le portfolio, consulter le site web de l'École d'architecture.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de trois trimestres à temps plein ou d'un maximum de six trimestres (2ans).

3. Formation préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1^{er} cycle autres que le programme de science de l'architecture peuvent être appelés à faire une formation préparatoire afin de leur assurer une atteinte complète des critères de l'agrément professionnel du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA).

Avant d'entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, les étudiants doivent réussir leur formation préparatoire avec une moyenne minimale de 3,0.

4. Conditions particulières

Tout étudiant inscrit devra se doter d'un microordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} janvier 2019 au 1^{er} février 2020

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Architecture	Baccalauréat	95 crédits	1-010-1-3	Jour	Limitée

Structure du programme (2-010-1-0)

Version 02 (A16)

La maîtrise comporte 45 crédits.

Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat en design de l'environnement, des cours préparatoires seront exigés en fonction des équivalences et des exemptions accordées par rapport au B. Sc. Architecture.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Design complet

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6701	Projet complet	6.0J
ARC 6711	Pensée constructive	3.0J

Bloc 70B Recherche et projet d'architecture

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6801	Projet de recherche	6.0J	ARC 6803	Séminaire de recherche	3.0J
ARC 6802	Projet thèse	9.0J	ARC 6804	Langages, écritures du projet	3.0J

Bloc 70C Pratique professionnelle

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6830	Pratique professionnelle	3.0J
ARC 6831	Architecture et immobilier	3.0J
ARC 6832	Sécurité du bâtiment	3.0J

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3.0S	ARC 6852	Séminaire 2	3.0
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3.0S	ARC 6853	Précédents et conception architecturale	3.0J
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3.0J	ARC 6854	Études avancées en architecture	3.0
AME 6210	Histoire des théories de la conservation	3.0	ARC 6863	Laboratoire spécialisé en CAO	3.0J
AME 6305	Séminaire en technologie du bâtiment	3.0J	ARC 6883	Formes architecturales et urbaines	3.0S
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3.0J	ARC 6884	Territoire, paysage, architecture	3.0
ARC 6851	Séminaire 1	3.0J	ARC 6888	Activité spéciale	3.0J S

Bloc 70E Activité individuelle

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6889	Travail dirigé	3.0

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir avec l'accord du responsable de programme parmi les cours du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou parmi ceux des autres universités montréalaises.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour
Urbanisme	Maîtrise	45 crédits	2-025-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

La recherche menée à l'École architecture couvre un large éventail de domaines. Les champs d'exploration sont aussi vastes que diversifiés et se reflètent dans les expertises de nos professeurs-chercheurs. Les champs d'expertise identifient les intérêts de nos professeurs et servent de porte d'entrée à leurs parcours, leurs projets, leurs activités, leurs communications.

En savoir plus : <http://architecture.umontreal.ca/architecture/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://architecture.umontreal.ca/architecture/professeurs/>

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>

Le RPA doit inclure :

- la preuve que le programme a transmis l'information relative au processus d'agrément du CCCA à tous les membres du corps professoral et aux nouveaux étudiants.

Pour les étudiants :

Lors des journées « Portes ouvertes », les étudiants intéressés à entreprendre des études en architecture sont informés que l'École d'architecture de l'Université de Montréal est sous agrément du CCCA. Ils reçoivent copie de la description du programme qui contient le lien vers le site du CCCA.

Les informations concernant les Conditions et durées d'agrément du CCCA sont transmises aux nouveaux étudiants admis lors des séances d'accueil.

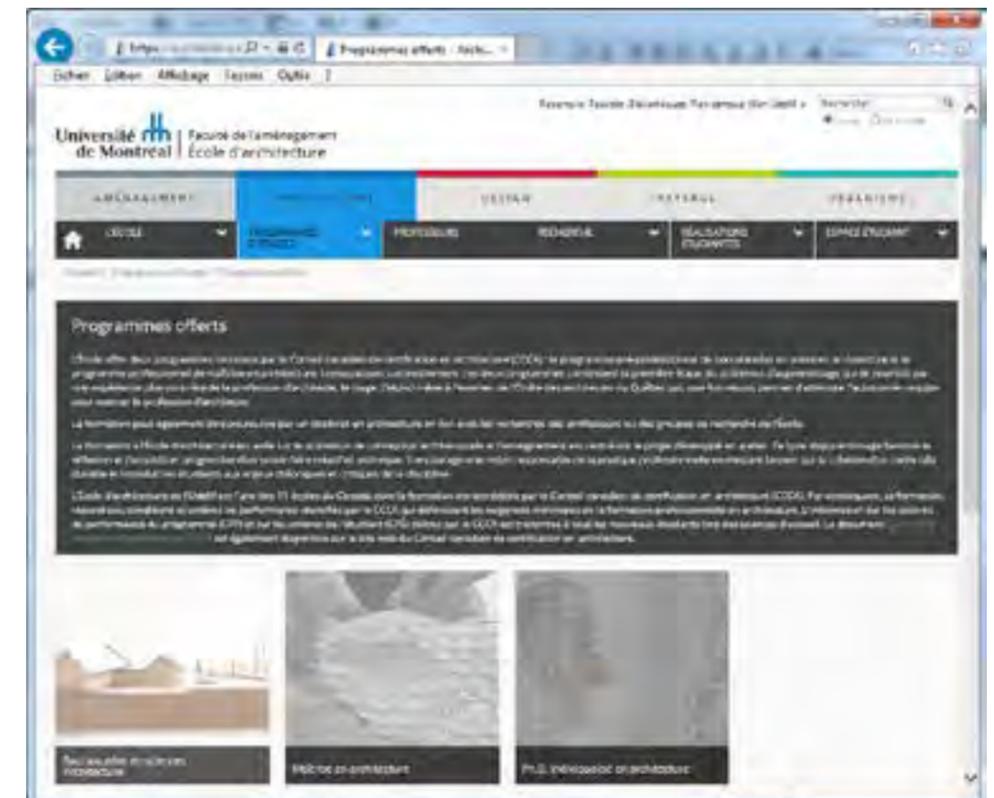
Sur notre site web, à la section des programmes offerts par l'École, un lien pointe vers ce document sur le site du CCCA. Voir capture d'écran ci-dessous ou au <https://architecture.umontreal.ca/programmes-de-etudes/programmes-offerts/>

Les plans de cours des activités obligatoires contiennent la fiche descriptive qui indique les CPÉ qui sont abordés ou approfondis dans le cours.

Pour les enseignants :

En plus de devoir inclure la fiche des CPÉ pour chacun des cours, le personnel enseignant a été mobilisé en 2018 pour actualiser ces fiches descriptives en tenant compte des nouveaux CPÉ adoptés par le CCCA. Chaque enseignant est également sollicité pour assurer l'archivage des travaux et examens du cours ou de l'atelier.

Depuis 2016, un *Guide de l'enseignant de l'École d'architecture* est remis à tous les enseignants. Les nouveaux enseignants reçoivent un envoi spécifique et le directeur en discute lors des rencontres avec les nouveaux chargés de cours et de formation pratique. Ce guide comprend maintenant une partie qui présente les critères en vigueur depuis 2017.



3.2 C – Capture d'écran du site web de l'École d'architecture à la rubrique Programmes d'études



3.3 Équité, diversité et inclusion

Le RPA doit inclure :

- les procédures en place pour atteindre l'équité, la diversité et l'inclusion dans le fonctionnement et les activités de l'école.

Les interventions de l'Université de Montréal en matière d'équité et d'inclusion remontent à plus de trente ans. Les acquis sont significatifs. Comme employeur, l'Université est soumise au programme d'Obligation contractuelle du gouvernement fédéral depuis 1988. Elle respecte les différentes lois et chartes gouvernementales qui s'appliquent en matière de travail, de milieu de vie et de formation, dont les suivantes :

- Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, du gouvernement du Québec (legisquebec.gouv.qc.ca)
- Loi sur l'équité en matière d'emploi (L.C. 1995, ch.44). (laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/)
- Charte canadienne des droits et libertés
- Charte québécoise des droits et libertés de la personne

À l'intérieur de ce cadre, et même au-delà, l'Université s'est dotée de plusieurs politiques pour encadrer l'équité, la diversité et l'inclusion, à savoir :

1994 Politique d'accès à l'égalité en emploi et en éducation pour les femmes¹ L'application de cette politique est explicite sur le site de l'emploi de l'Université.²

1994 Politique sur l'intégration des étudiants handicapés.³

2002 Politique sur l'adaptation à la diversité culturelle.⁴

2003 Participation au Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). Dans le cadre de ce programme, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

C'est également dans ce cadre que l'Université a formulé un plan d'action en 5 points :

1. Participation en continu à des salons de l'emploi permettant de rencontrer et d'embaucher des membres des groupes visés;
2. Sensibilisation et formation destinées à l'ensemble de la communauté universitaire sur la diversité, l'inclusion et les accommodements raisonnables;
3. Diversification des stratégies de recrutement et des outils de sélection pour mieux s'adapter à la multiplicité des profils et des candidats;
4. Amélioration des pratiques d'accueil des nouveaux employés;
5. Service-conseil et accompagnement des équipes de gestion pour diversifier leur main-d'œuvre.

2015 Politique de développement durable qui inclut des objectifs liés à l'équité, entre autres à propos des genres.⁵

En matière d'Équité, diversité et inclusion (ÉDI), l'Université demeure en constante évolution. Dans le cadre de son processus de transformation institutionnelle 2016-2021⁶ : *Transcender les frontières*, l'Université de Montréal souhaite aller plus loin dans la mise en œuvre d'une stratégie de promotion du respect, de l'équité et de la diversité, dont la prévention des actes de violence sexuelle.⁶

1. [politique-acces-egalite_en_emploi-education-pour-femmes.pdf](#)

2. <https://carrieres.umontreal.ca/diversite-et-inclusion/>

3. [politique-cadre_integrations_etudiants_situation_handicap.pdf](#)

4. [politique-adaptation-diversite-culturelle.pdf](#)

5. [Politique_developpement_durable.pdf](#)

6. Plan d'action 2016-2021⁶ : *Transcender les frontières*, volet 5 : Milieu de vie engageant et stimulant, Université de Montréal, p. 10. [PlanDactionTranscender.pdf](#)

Dans sa volonté de contrer la discrimination et la violence envers des membres de sa communauté et de maximiser la pratique du vivre-ensemble, l'Université a mis sur pied le Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'UdeM (BIMH) (<https://harcelement.umontreal.ca/accueil/>) qui a développé un programme d'aide et de traitement des plaintes en cette matière. Avec l'entrée en vigueur de la loi 151 « visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur », le BIMH a préparé une formation qui a été offerte en 2018-2019 à tous les employés et représentants étudiants. Pour agir en conformité avec cette loi, l'UdeM s'est engagée à sensibiliser tous les membres de la communauté universitaire à la réalité des violences à caractère sexuel et faire en sorte qu'ils soient mieux outillés pour prévenir ces violences et agir auprès des victimes.

Sur les questions liées à la diversité, dans le respect de son plan d'action, l'Université a mis en place des groupes de travail, entre autres *Place aux Premiers Peuples* et le Groupe de travail sur la stratégie de promotion du respect de l'équité et de la diversité. C'est dans la foulée de ces démarches récentes que l'Université a engagé la conseillère spéciale du Recteur en matière d'«Équité, Diversité et Inclusion», madame Marie Mc Andrew, qui a mis en place un énoncé de vision qu'elle a présenté à l'assemblée universitaire le 12 mai 2019. Elle en a fait le suivi auprès des facultés, dont à la Faculté de l'aménagement, le 26 juin 2019. Dans sa présentation, elle rappelle que la diversité inclut des caractéristiques personnelles, physiques, sociales ou culturelles. Elle indique que «ces marqueurs» sont en constante évolution, incluent, entre autres, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, la condition sociale, le handicap, l'âge, l'appartenance aux Premiers Peuples, le statut migratoire, l'origine ethnique, la langue, la religion ainsi que l'appartenance à un groupe racisé⁷. Marie Mc Andrew travaille avec son équipe à produire un plan d'action coordonné qui sera mis en place dès l'hiver 2020 à partir des recommandations des différents groupes de travail. La professeure Anne Marchand, de l'École de design, fait partie du conseil d'orientation. Les objectifs stratégiques du plan d'action ont déjà été identifiés et les démarches en cours enrichiront les mesures universitaires en ÉDI.

Les étudiants de l'École bénéficient déjà des mesures d'aide que l'Université a mis en place et qui ont été renforcées en 2013 dans le cadre du *Plan institutionnel pour le soutien à la réussite*⁸. Ce plan se décline en six volets : le financement, la vie étudiante, le soutien à l'enseignement, le développement de carrière, le soutien au cheminement et le soutien à l'apprentissage. L'un des principes se lit comme suit :
« Le soutien à la réussite s'adapte aux changements dans la population étudiante et à sa diversité ».

Notre Université est en mesure d'identifier les nouvelles réalités qui auront un impact sur l'établissement (les changements démographiques, l'ubiquité des technologies, etc.), et elle doit être capable d'en analyser les ramifications afin de mieux s'y préparer.

Cette réflexion sur la réussite a été réalisée sous la direction du Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) et a contribué à développer les Services aux étudiants (SAÉ), dont les services d'aide pour les étudiants vivant des situations particulières notamment :

Assistance aux étudiants internationaux

Le Bureau des étudiants internationaux (BEI)⁹, qui fait partie des SAÉ, constitue le guichet unique de l'Université pour répondre aux besoins et aux demandes des étudiants étrangers. L'attention du personnel s'y consacre exclusivement. Les étudiants demandeurs d'asile et ceux ayant obtenu un statut de réfugié au Canada sont considérés comme des étudiants internationaux et reçoivent eux aussi l'aide du BEI.

Le BEI a également pour mandat de faciliter l'intégration des étudiants internationaux à la communauté universitaire et leur adaptation à la société québécoise. Les services sont offerts dès l'arrivée et tout au long du séjour à l'Université de Montréal.

Étudiants en situation de handicap

Le service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH) fait partie des SAÉ et a pour mission de :

- veiller à la coordination des services offerts aux étudiants en situation de handicap;
- informer et conseiller les étudiants en situation de handicap;
- promouvoir leurs intérêts;
- favoriser leur intégration scolaire.

«Pour réaliser sa mission, le SESH remplit plusieurs rôles principaux. Il :

- coordonne et promeut les services répondant aux besoins des étudiants en situation de handicap;
- soutient une approche de planification individuelle des services (pour ce, il conseille, soutient et accompagne, sur demande, les étudiants en situation de handicap dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services);
- conseille la communauté en matière de services et de réglementation pouvant avoir des conséquences pour les étudiants en situation de handicap;
- évalue les progrès réalisés dans l'intégration des étudiants en situation de handicap et identifie les obstacles à cette intégration;
- expérimente les biens et les services qui favorisent l'intégration des personnes en situation de handicap.»¹⁰

Le SESH est donc responsable d'identifier les besoins des étudiants concernés et de faire le suivi de leur cheminement pour soutenir leur réussite. Il détermine également les mesures d'accommodements de chaque étudiant.

Il revient toutefois aux départements et aux facultés de mettre en place et de gérer les mesures d'accommodements. Il est de la responsabilité des étudiants d'informer les enseignants des mesures nécessaires. Bien que l'enseignant ne puisse les refuser, il peut baliser les modalités. Les TGDE et le personnel de soutien de l'École assurent le suivi.

Concrètement, dans la majorité des cas, ces mesures concernent les examens. Plusieurs étudiants doivent avoir accès à une salle avec moins de distraction et propice à la concentration. Un temps plus long pour réaliser leur examen est souvent accordé.

Pour l'École, cela signifie pour chaque demande, que la TGDE, Marie-José Pilon ou Diane Martin, avec l'équipe de soutien assure le suivi avec les enseignants pour recevoir à l'avance la copie de l'examen. L'adjoint au directeur recrute et engage un étudiant à titre d'auxiliaire pour surveiller l'examen en question. Le personnel de soutien veille à faire le suivi pour la réservation des salles, leur aménagement spécifique et le suivi avec l'auxiliaire d'enseignement. En fait, tout le personnel de soutien a été formé pour assurer ces accommodements.

Accessibilité universelle

Tous les pavillons de l'Université de Montréal ont été aménagés afin d'assurer l'accès aux personnes ayant des limitations physiques. Cela inclut des entrées accessibles, des ascenseurs, des rampes et des toilettes pour les personnes en fauteuil roulant. Le SESH peut être contacté si des situations particulières se présentent.¹¹

Depuis la dernière visite d'agrément, la Faculté de l'aménagement a entrepris d'importants travaux de rénovation incluant les toilettes à accessibilité universelle.

Accommodements religieux

En conformité avec la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, l'École d'architecture accède aux demandes d'accommodements des étudiants pour des motifs religieux, essentiellement des absences à des examens et des présentations lors des fêtes religieuses. Afin d'en assurer la planification, les étudiants qui souhaitent faire ces demandes doivent les justifier et le faire en début de session.

7. Marie Mc Andrew, *Énoncé de vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion : Présentation à l'Assemblée universitaire*, 13 mai 2019. Texte de présentation.

8. <https://reussir.umontreal.ca/plan-institutionnel/priorites/>

9. http://www.bei.umontreal.ca/bei/accueil_presentation.htm

10. <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/mission.htm>

11. <http://www.bsesh.umontreal.ca/accessibilite/index.htm>

3.4 Composition, bien-être et enrichissement de la population étudiante

Le programme doit démontrer qu'il apporte un soutien aux étudiants; qu'il les encourage à réaliser leur plein potentiel pendant leurs études et plus tard dans leur carrière professionnelle; et qu'il offre un milieu relationnel ouvert aux différences culturelles. Le programme doit démontrer qu'il bénéficie de ses valeurs institutionnelles et qu'il y contribue. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certaines questions telles que la façon dont les étudiants participent à l'établissement de leurs objectifs d'apprentissage personnels et collectifs; la façon dont ils sont encouragés à collaborer, à appuyer et à partager le processus décisionnel de collègues susceptibles d'être différents d'eux-mêmes, tout en les respectant; leur accès à l'information essentielle pour façonner leur avenir; et la façon dont la diversité, le caractère distinctif, la fierté et la dignité des étudiants sont promus dans le milieu universitaire.

3.4.1 Description de la population étudiante

Le RPA doit inclure: une description de la population étudiante (informations générales, sexe, etc.); les normes universitaires du programme pour les étudiants; une description de la formation préalable des étudiants; et les taux de sélectivité, de rétention et de diplomation du programme depuis le dernier processus d'agrément;

Chaque année, une centaine d'étudiants sont admis au baccalauréat et plus d'une soixantaine commencent la maîtrise. Les étudiants admis au B.Sc.Arch., un programme fortement contingenté, attestent de grandes aptitudes dans leurs études antérieures. La cote de rendement au collégial (CRC) des candidats au baccalauréat fournit un bon indicateur de cette réalité. Elle combine, pour chaque cours suivi par un étudiant au CÉGEP, deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant dans son groupe, en fonction de la note obtenue (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de considérer tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

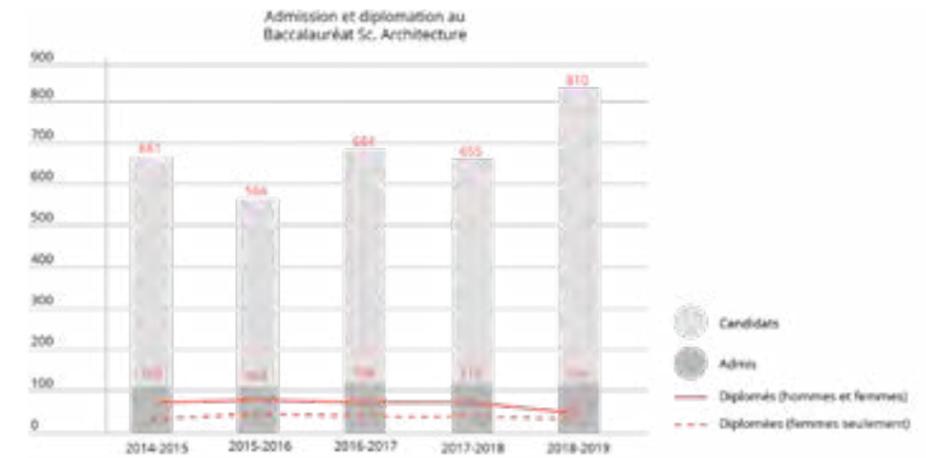
Or, à l'automne 2017 par exemple, pour 96,3 % des 108 étudiants inscrits, le programme de baccalauréat en sciences, Architecture était un premier choix¹ et la cote R² des collégiens se situait généralement entre 30 et 31; ce qui est une excellente cote R. Ces données sont représentatives de la situation des admissions des dernières années. En architecture, la CRC du dernier candidat admis s'établit généralement autour de 30, ce qui est élevé si l'on se compare aux autres programmes à capacité d'accueil limitée de l'UdeM. En fait, les étudiants admis au baccalauréat Sc. Architecture possèdent la plus haute cote de la Faculté de l'aménagement et seulement une douzaine d'autres programmes de l'Université reçoivent des candidats dont la cote est supérieure à 30.³

Le programme de baccalauréat admet des candidats aux profils variés, issus de différentes orientations au niveau collégial (sciences humaines, sciences appliquées ou de la nature, arts) ou de profils techniques. Cette ouverture est considérée comme une richesse à maintenir. Cette façon de faire rejoint l'ambition de l'École d'offrir un lieu d'échanges et favoriser une complémentarité des intérêts. Cela enrichit également la culture de l'atelier comme lieu de discussion et d'émulation. Enfin, cela contribue à aider les étudiants à mieux définir leurs propres intérêts à l'égard de la discipline. Afin d'assurer que les étudiants puissent partager leur expérience, le responsable de programme fait une répartition équitable des étudiants dans les différents ateliers de première année en tenant compte des provenances académiques et de la CRC. Les conditions d'admissibilité au baccalauréat et à la maîtrise sont décrites à la section 3.10. Les tableaux qui suivent montrent les données statistiques sur les admissions, la diplomation (homme/femme) depuis 2014 et la CRC.

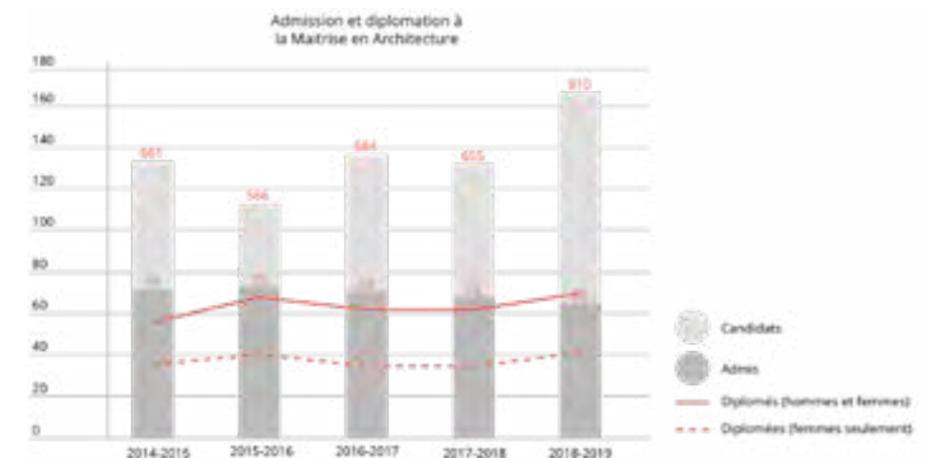
1. Rapport d'autoévaluation de l'École d'architecture, septembre 2018, Annexe 9, page 23.

2. https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/guide_pdf/CRC_et_statistiques_d_admission_v2.pdf

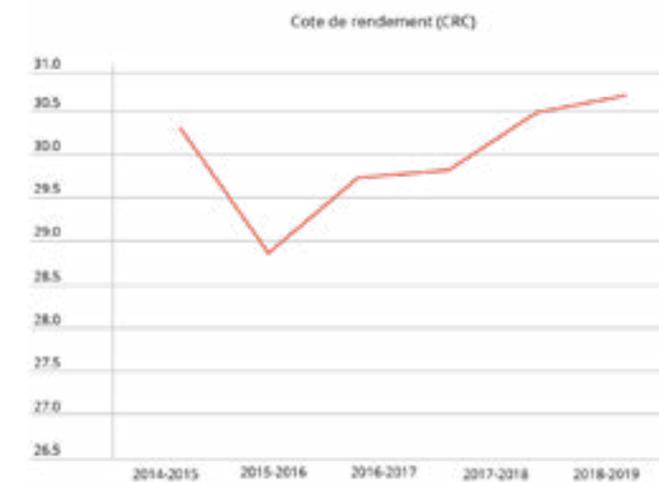
3. https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/encarts_pays/Encart-Quebec-2018.pdf



3.4 A – Statistiques B.Sc., Arch.



3.4 B – Statistiques M.Arch.



3.4 C – Cote de rendement au collégial (CRC) du dernier candidat admis

Admission, diplomation et mesures de rétention au baccalauréat en sciences, Architecture

L'autoévaluation a fait ressortir les enjeux suivants :

Synthèse du thème B - Population étudiante

Principales forces

- L'accueil d'étudiants aux profils variés au baccalauréat
- Cote R des étudiants admis au baccalauréat est très élevée

Principaux aspects à améliorer ou à corriger

- Rétention des étudiants surtout en première année du baccalauréat
- Valorisation de la formation et de l'apport des technologues

Les graphiques d'admission et de diplomation montrent un écart qui est en moyenne de plus d'une vingtaine d'étudiants. La rétention étant une priorité, les départs sont suivis avec attention. C'est principalement en 1^{re} année, parfois tôt au début du programme, que les étudiants quittent. Les raisons sont connues puisque la TGDE demande à ces derniers de donner leurs motifs de départ. Dans bien des cas, il s'agit d'une mauvaise compréhension de l'importance de la créativité en architecture. Les étudiants souhaitent alors s'engager dans des études de génie ou scientifiques. Un autre motif est la charge de travail demandée. Enfin, on pourrait ajouter un dernier motif, moins documenté, mais vraisemblable. C'est le fait que le travail en atelier demande certaines compétences autres que la performance académique que ces étudiants, habitués au succès dans leurs études, ont moins développées.

L'École s'est toujours soucieuse de la question de la rétention. Des pratiques récentes ont été mises en place au cours des dernières années et l'autoévaluation des programmes a confirmé leur nécessité. L'École prend soin de mieux informer les candidats sur le travail en atelier et les compétences à acquérir. Au printemps 2018, elle a mis en place des mesures de conversion à l'admission.⁴

1. Des étudiants téléphonent aux candidats du baccalauréat pour leur expliquer la nature de la formation en architecture et répondre à leurs questions.
2. La séance d'accueil permet depuis des années d'informer les candidats sur les études en architecture, mais depuis 2018, elle a lieu durant l'exposition de fin d'année, ce qui démontre, de façon plus concrète le type de formation à venir.
3. Des discussions entre le directeur et certains tuteurs ont eu lieu concernant la charge de travail. De même, le responsable de l'atelier a veillé à harmoniser les livrables dans les ateliers *ARC1011* et *ARC1012*.

Par ailleurs, si l'École valorise fortement la diversité de formation parmi les étudiants admis au baccalauréat, elle est néanmoins confrontée à un paradoxe. Les commentaires qui sont ressortis dans le processus d'autoévaluation portent à croire que certains étudiants souffrent de la comparaison avec des étudiants qui ont d'autres formations et compétences que les leurs. Ainsi, les étudiants qui ont une formation collégiale technique sentent à l'occasion des préjugés à leur égard, alors que ceux qui possèdent un DEC général se sentent dépassés et moins bien préparés en démarrant dans le programme de baccalauréat. Il importe de reconnaître et de valoriser l'apport des uns et des autres. Les étudiants technologues ont non seulement des connaissances acquises et utiles, ils ont une cote R tout aussi élevée que leurs collègues et ils performant très bien dans le programme. Par ailleurs, les étudiants issus des études collégiales générales doivent accepter le temps d'apprentissage requis pour acquérir et intégrer les connaissances et habiletés techniques nécessaires à la formation. L'École a pris des mesures pour favoriser l'apprentissage en début d'étude et ainsi aider à la rétention des étudiants :

1. Au cours des deux dernières années, le cours de dessin en 1^{re} année a été revu. Les travaux portent sur des exercices concrets de relevé architectural traduit en plan, coupes et élévations plutôt que sur la tradition de la géométrie descriptive.
2. Un projet pilote d'engagement d'auxiliaires d'enseignement a été mis sur pied à l'hiver 2019 pour aider les étudiants avec les aspects techniques, principalement pour la représentation du projet.
3. Un Carrefour numérique est en cours d'élaboration.
4. À l'automne 2019, le RÉA un programme de mentorat auprès des étudiants de 1^{re} année tel que prévu au plan d'action (action 4 du point 9).

Un autre aspect de la diversité que nous valorisons est la présence d'étudiants internationaux. Chaque année, nous en recevons environ une dizaine au baccalauréat, soit 10% de la cohorte B1. Évidemment, ils proviennent majoritairement de la francophonie, principalement de la France, mais également d'Afrique du Nord. En raison de leurs traditions académiques différentes, nous sommes sensibles à leur adaptation dans un nouveau milieu et à leur éventuel sentiment d'isolement. Tous ces étudiants internationaux sont informés et encouragés à bénéficier des services du Bureau des étudiants internationaux (BEI) et au besoin des Services aux étudiants (SAÉ). Nous prenons soin, en première année, de les répartir dans les différents groupes d'ateliers, considérant que ceux-ci favorisent l'intégration par les collaborations et les échanges.

Admission à la maîtrise

Dans le processus d'admission à la maîtrise, les résultats académiques et la qualité du portfolio sont les deux principaux critères d'admission. Le portfolio est utile pour valider les compétences en conception des projets et la capacité des candidats à atteindre les objectifs du programme.

Les dossiers de candidature sont évalués par un comité de professeurs qui établit la liste des candidats à qui seront envoyés des offres et ceux qui seront sur la liste d'attente. Par le passé, au cours des délibérations, chaque dossier était évalué individuellement et comparé aux autres. Depuis 2017, le comité a systématisé sa méthode : il procède en donnant un pointage partagé entre les résultats académiques et le portfolio. Tous les cas où les notes divergent de manière significative pour les portfolios sont discutés par les membres du comité. Cette méthode s'est avérée efficace tant pour l'évaluation des dossiers que pour les délais de traitement. Toutefois, dans l'autoévaluation des programmes, certains étudiants ont parlé d'un manque de transparence dans le processus d'admission. Quelques facteurs peuvent contribuer à cette perception, notamment le fait qu'en 2017 et 2018, certains étudiants ont reçu des réponses bien avant d'autres, les dossiers présentant les plus fortes moyennes académiques ayant été traités en priorité. De plus, les étudiants sur la liste d'attente éprouvent un stress important, mais ce processus dépend des réponses des candidats à l'offre d'admission et s'étire tout au long de l'été. Chaque année, l'École tente d'améliorer le processus et l'information diffusée. Il y avait déjà une présentation du programme de maîtrise et des conditions d'admission organisée pour les étudiants de 3^e année du baccalauréat. Les critères d'admission sont alors expliqués. Considérant l'importance du portfolio, l'École a ajouté une formation complémentaire et non créditée sur les bonnes pratiques en cette matière. Cette initiative du professeur Thomas Balaban a donné des résultats positifs en 2019 selon le comité d'admission.

L'admission à la maîtrise comporte par ailleurs un enjeu à plus grande échelle. La majorité des étudiants inscrits au programme de maîtrise sont diplômés du baccalauréat en sciences, Architecture de l'Université de Montréal. Or, concernant le processus d'admission, il faut dire que, depuis quelques années, il se complexifie et se prolonge. En effet, les bacheliers de l'Université de Montréal font des demandes d'admission dans plusieurs universités et les réponses de ces institutions tardent et provoquent un effet domino qui s'étale jusqu'en août, voire même après la rentrée à l'automne. L'Université McGill a notamment accru l'admission de candidats de l'Université de Montréal. Mais ce phénomène de poursuite des offres d'admission tout au long de l'été, jusqu'à très tard, est bien connu du milieu universitaire nord-américain en raison des demandes que les étudiants font dans plusieurs écoles. Il pose toutefois un défi particulier pour une école d'architecture francophone qui dépend d'un bassin de candidats plus restreint en comparaison aux écoles anglophones qui

4. Les mesures de conversion ont pour objectif d'inciter les étudiants admis à accepter l'offre d'admission et à s'inscrire aux cours.

peuvent plus facilement recruter à travers le Canada, voire à l'international.

Admission à l'année préparatoire de la maîtrise en architecture

L'École admet également (suivant la même méthode : résultats académiques et portfolio) des étudiants à une année préparatoire. Il s'agit principalement de diplômés du programme de baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. Dans ce cas, le contenu de l'année préparatoire a déjà été déterminé et il est connu des candidats.

À la maîtrise, nous avons moins d'étudiants internationaux mais, puisqu'ils possèdent déjà un bagage de connaissance similaire en architecture, il y a peu de souci d'intégration. La diversité des expériences est au contraire une richesse. Dans certains cas, compte tenu des cours suivis et du niveau d'avancement démontré par le portfolio, une année préparatoire aux contenus variables peut être demandée à ces candidats pour satisfaire les critères d'agrément préalables.

3.4.2 Milieu d'apprentissage et de travail

Le RPA doit fournir la preuve que l'école a mis en place des politiques et des procédures pour assurer un milieu d'apprentissage et de travail sécuritaire, positif et respectueux;

Sécurité

Au sein de l'Université de Montréal, la Division santé et sécurité au travail⁵ voit à :

1. Élaborer des programmes de prévention en santé et en sécurité en milieu de travail et d'études pour les membres de la communauté universitaire, notamment en matière d'utilisation de substances ou de procédés à risque;
2. Assurer la conformité de l'application des lois, règlements, normes et politiques institutionnelles en matière de santé et de sécurité (radioprotection, biosécurité, gestion des risques chimiques, protection de l'environnement, gestion des matériaux d'amiante, prévention au travail, hygiène environnementale);
3. Agir en tant qu'expert au sein de comités institutionnels et représenter l'Université auprès des organismes de contrôle;
4. Planifier une réponse dans des cas d'urgence impliquant des matières dangereuses en définissant des procédures d'intervention avec le Bureau de la sûreté et les services d'urgence externes, en offrant un support professionnel aux personnes impliquées en intervenant directement sur les lieux pour assurer la sécurité des personnes, des installations et de l'environnement;
5. Mettre en place un programme de gestion des matières résiduelles dangereuses et recyclables.

Programme de secourisme à l'UdeM

L'Université a structuré son programme de secourisme afin de répondre aux exigences réglementaires notamment sur le plan des exigences pour le nombre de secouristes et de leur formation, pour les trousse de premiers secours et pour l'affichage des informations liées au programme de secourisme.

À la Faculté, en plus du nombre de secouristes requis pour se conformer aux obligations légales, tous les techniciens d'atelier de fabrication ont été formés pour offrir les premiers soins et disposent de trousse de premiers secours facilement accessibles. En 2017, le technicien de l'atelier de bois, Charles Boily, a obtenu un Prix du Recteur – Coup de cœur pour ses initiatives visant à améliorer les bonnes pratiques valorisant la santé et la sécurité. (<https://nouvelles.umontreal.ca/article/2017/05/31/prix-du-recteur-2017-categorie-initiative/>)

Disponibles en tout temps, les agents du Bureau de la sûreté de l'UdeM peuvent se déplacer rapidement

5. <https://dps.umontreal.ca/sante-securite/la-sante-securite-au-travail-a-ludem/presentation-de-la-division-sst/>

sur appel au poste téléphonique dédié aux urgences (poste 7771). Un défibrillateur est installé dans le hall d'entrée du pavillon.

Respect en milieu de travail et d'étude: le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)

En ce qui a trait au respect, le BIMH présenté à la section 3.3 est le service de l'Université de Montréal et de HEC Montréal qui voit à assurer « des milieux de vie, d'études et de travail ouverts, inclusifs et respectueux où chaque personne peut s'attendre à recevoir un accompagnement bienveillant et exempt de jugement dans le respect de ses attentes et de ses besoins particuliers. »⁶ Sa mission comprend quatre volets :

1. « La prévention, par la sensibilisation, l'éducation et la formation;
2. L'intervention dans le milieu suite à un signalement, par le recadrage, le coaching, la médiation et la résolution de problème;
3. Le traitement, par l'accueil et le suivi des plaintes de harcèlement ou de violence à caractère sexuel;
4. L'accompagnement, par le soutien apporté aux personnes plaignantes, aux témoins et aux personnes mises en cause.»

Outre les interventions ciblées, le BIMH offre plusieurs services très concrets pour tous les membres de l'Université qui vivraient une situation difficile.⁷ Il tient aussi des activités de sensibilisation et d'éducation qui incluent des campagnes et des formations de prévention sur harcèlement et sur le respect. À titre de rappel, depuis 2018, tout le personnel de l'Université, sans exception, doit suivre une formation sur le harcèlement sexuel.

Bureau de l'Ombudsman

Ultimement, tout membre de l'Université peut également s'adresser à l'ombudsman, madame Caroline Roy, s'il considère qu'il est traité injustement. Son mandat est le suivant :

- «Elle conseille les membres de la communauté universitaire.
- Elle traite les demandes d'assistance ou reçoit les plaintes des membres qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'erreurs, d'injustices, d'iniquité ou de discrimination de la part de l'administration universitaire.
- Elle travaille à l'amélioration des pratiques universitaires de justice et d'équité.
- Elle rend compte annuellement de ses activités au Conseil de l'Université.
- Lorsque les recours internes ont été épuisés sans succès, l'ombudsman peut procéder à une enquête.
- Lorsqu'une plainte est fondée, elle intervient auprès des personnes responsables et présente des recommandations.
- Lorsqu'elle arrive au constat que la plainte n'est pas fondée, elle en informe la personne et ferme son dossier.»⁸

6. <https://harcèlement.umontreal.ca/le-bureau/notre-mission/>

7. <https://harcèlement.umontreal.ca/le-bureau/nos-services/>

8. <https://ombudsman.umontreal.ca/qui-sommes-nous/mandat/>

3.4.3 Vie étudiante

Le RPA doit fournir une description de l'approche du programme envers la participation des étudiants à des activités bénévoles ou para-universitaires et envers une plus grande offre d'occasions d'apprentissage;

L'École et la Faculté encouragent la participation des étudiants à différentes activités en leur offrant un soutien logistique, technique ou financier aux événements qu'ils organisent ou auxquels ils prennent part. Elle a une relation soutenue et collaborative avec le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) qui est très dynamique et qui porte sur la contribution des étudiants à la gouvernance et à la vie étudiante.

Gouvernance et suivi des programmes

Le RÉA organise ses propres activités, mais l'intégration des étudiants à la gouvernance est prévue et confirmée selon la nouvelle Charte de la Faculté de l'aménagement, revue à la suite de la nouvelle Charte de l'Université. Des représentants étudiants en architecture sont présents :

- À l'assemblée départementale. Un point Affaires étudiantes est prévu à chaque réunion. Les représentants étudiants ne peuvent pas être présents pour les affaires professorales qui concernent la carrière des professeurs.
- Au comité des études.
- Au comité d'autoévaluation des programmes.
- Au comité de nomination du futur directeur.
- Au comité d'organisation de l'Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFFA) qui est la responsabilité des étudiants.

Des représentants étudiants de la Faculté sont présents :

- Au conseil de Faculté.
- Au comité conjoint (comité conseil du doyen).

Le RÉA nomme des représentants académiques pour chacune des années d'étude du programme. Ces représentants sont les principaux interlocuteurs auprès des enseignants et de la direction pour toute question relative aux plans de cours et à la prestation des cours.

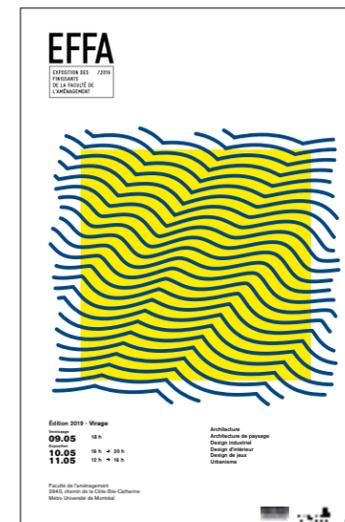
Activités para-universitaires

Le RÉA est lui-même responsable de nombreuses activités telles que des rencontres avec des professionnels, des activités sociales, des charrettes, etc. Comme il a été indiqué dans d'autres parties, ces initiatives ont des impacts très significatifs pour l'École et pour la Faculté. Un étudiant a initié le projet d'amélioration du mobilier dans les espaces communs de la Faculté réalisé récemment. Dans la foulée de la réflexion sur l'autoévaluation, le RÉA a organisé, le 26 mars 2019, la Soirée de la Relève qui consistait en une soirée de réseautage pour aider les étudiants de tous les niveaux à découvrir le milieu de la pratique professionnelle. Après des présentations offertes par des représentants de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ) et de l'Association des Architectes en Pratique Privée du Québec (AAPQ), les étudiants ont pu, lors de tables rondes en petits groupes, poser directement leurs questions à des architectes de différents milieux. L'événement s'est terminé par une formule 5@7 pour des échanges informels. L'association a reçu un soutien financier de la Faculté et l'équipe administrative a aidé le comité étudiant dans l'organisation (soutien pour la réservation des salles, demande de permis de réunion, promotion de l'événement, etc.).

Exposition des finissants

Collaborant avec les autres associations étudiantes de la Faculté, les étudiants sont responsables de l'exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFFA), un événement annuel qui connaît un vif succès auprès des professionnels à la recherche de nouveaux talents. Des comités EFFA au baccalauréat et à la maîtrise sont constitués chaque année dès l'automne afin d'accomplir toutes les tâches liées à l'exposition : conception de la mise en espace, montage et construction de mobilier, promotion de l'événement, recherche de commanditaires, envoi des invitations au vernissage auprès de la communauté architecturale, mise en page de la publication des projets de fin d'études, mise sur pied d'un site web, etc. Les étudiants des comités EFFA se réunissent régulièrement et sont encadrés par un professeur de l'École ainsi que l'agente de comités / événements de la Faculté, Maïa Cinq-Mars. Ouverte au grand public l'exposition sert aussi aux étudiants en fin de parcours à se préparer et se faire connaître dans le milieu professionnel. Témoignage de son grand succès et de sa qualité, l'Université de Montréal convie ses principaux donateurs à la visiter en compagnie d'étudiants et de professeurs.

© Eloa Defly



Ci-dessous, la liste des opportunités dont peuvent tirer profit nos étudiants. À noter que les chaires et groupes de recherche contribuent très activement à enrichir notre programmation.

Colloque étudiant « Ouss qu'on s'en va ? »

À tour de rôle, les étudiants des trois écoles d'architecture québécoises organisent le colloque *Ouss qu'on s'en va ?* Ouvert également aux étudiants en architecture des autres universités canadiennes, la série de conférences et de tables rondes constitue une occasion privilégiée de rencontres et d'échanges sur l'avenir de la pratique.

Mars 2019	Architecture de l'apprentissage, organisé par les étudiants de l'École d'architecture Peter Guo-Hua Fu de l'Université de McGill
Mars 2018	L'architecture éphémère, organisé par les étudiants de l'Université de Montréal
Mars 2017	Paradoxe entre la culture de l'architecture et l'architecture de la culture, organisé par les étudiants de l'Université Laval
Mars 2015	La relève en architecture, organisé par les étudiants de l'Université de Montréal



Charrettes interuniversitaires du CCA

2018	Housing One by One / Loger un par un (23 ^e édition, organisée par l'UQAM)
2017	Machines à discorde / Machines for Discord (22 ^e édition, sous la responsabilité de Thomas Balaban, UdeM)
2016	Recomposer le Nord / Reassembling the North (21 ^e Charrette, organisée par Univ. McGill)
2015	Archipel / Archipelago (20 ^e Charrette, organisée par l'UQAM)
2014	Champs de savoir : vers une université de la rue / Fields of knowledge : Towards a University of the Streets (19 ^e Charrette, organisée par UdeM, responsable Alan Knight)



Autres charrettes et concours d'idées

Mai-août 2019	Concours d'idées en architecture : Entre l'école et la ville incluant un workshop obligatoire pour les participants le 1 ^{er} juin avec Mark Dudek, architecte (Londres) « How Architecture Learns from Children » et Adam Wood (Chercheur en sciences sociales, Londres) « City Schools as Meeting Places: How, of What, for Whom? »
Mai-juin 2019	Concours ouvert aux étudiants de la Faculté de l'aménagement visant la création d'une projection vidéo avec l'appui de Moment Factory
Mars 2018	Charrette de design pour le pavillon du Canada à la Biennale de Venise dans le cadre du colloque <i>Ouss qu'on s'en va ?</i>
Octobre 2017	Concours étudiant Wood at Work, organisé dans le cadre d'un colloque sur la construction en bois
Mars-avril 2017	Concours Visions de Mars, organisé par les associations étudiantes de premier cycle et des cycles supérieurs de la Faculté de l'aménagement, le Cosmodôme de Laval, les étudiants en architecture de l'Université McGill, le Centre de Recherche en Astrophysique du Québec, le Planétarium de Montréal, l'Institut EDDEC et Coopsco Aménagement.
Mars 2017	Charrette RÉA 2017 Mobilité et Architecture, dystopie ou utopie pour le futur?

Mars 2017	Concours Morph-o-polis, une initiative de 3 diplômées de l'École, le thème de la 2 ^e édition, Transit Montréal, incluait des conférences de Zvi Leve (Les rues comme lieux de transit) et de Maxime Frappier (Mouvement et Architecture)
Mars 2017	Charrette Angiportus ayant pour objectif principal d'imaginer de nouveaux concepts d'aménagements d'entrées de ruelles vertes dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie. Cette charrette offrait aussi l'opportunité pour les étudiants de concrétiser leurs idées à l'été 2017. Faculté de l'aménagement et l'Association des Cycles Supérieurs en Aménagement (ACSA)
Février-Avril 2017	Concours « En plus d'attendre le bus » - programme conjoint de la chaire IDEAS-BE (Integrated Design, Ecology, and Sustainability for the Built Environment) de l'Université Concordia et de la Chaire de recherche de l'Université de Montréal sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture.
Mai 2017	Mont Réel, atelier de construction collaboratif au Campus MIL sur le site de l'ancienne garde de triage d'Outremont (Goethe Institute, Consulat de France et l'UdeM)
Novembre 2016	Charrette de hoodies 2016 du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
Octobre 2016	Charrette Mobilier temporaire et installations ludiques pour les 40 ans de la FAÉCUM
10 au 24 mars 2016	Identification 1 100, Charrette multidisciplinaire pour le réaménagement du café étudiant
7 mai 2016	Charrette de construction et de conception de mobilier urbain (initiative du SAUFA - Société d'agriculture urbaine de la Faculté de l'aménagement)
Mai 2016	Workshop Catalyseur d'imaginaires urbains (projet pour le futur campus Outremont organisé par MTL-Ville en mouvement)
Novembre 2015	Charrette de hoodies 2015 organisée par le RÉA
Octobre 2015	Charrette de citrouille du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
4 février 2015	Charrette d'hiver du RÉA, Bouffe surgelée

Prix et bourses - bénévolat et participation à la vie étudiante

Grâce à des bourses canadiennes et des dons philanthropiques spécifiques, l'École dispose de prix et de bourses en reconnaissance à l'action bénévole et à la participation à la vie étudiante.

- Médaille Alpha Rho Chi
- Bourse de la Financière des professionnels (5000 \$)
- Bourse d'étude Bernard Jodoin de l'IRAC (1500 \$)

Et au niveau facultaire :

- Bourse des amis d'honneur de la Faculté de l'aménagement.

3.4.4 Activités internationales

Le RPA doit fournir une preuve que le programme favorise les possibilités offertes aux étudiants de participer à des voyages d'études et à d'autres activités hors campus;

L'École d'architecture encourage les activités internationales et hors les murs des manières suivantes :

- Échanges internationaux
- Atelier hors les murs en 3^e année
- Cours et ateliers en partie ou en totalité hors les murs
- Bourses de voyage

Programme d'échanges internationaux

L'École d'architecture est responsable d'une dizaine d'ententes bilatérales d'échanges internationaux en plus d'être partie prenante d'ententes aux niveaux facultaire et universitaire. Les échanges sont sous la responsabilité de la professeure Anne Cormier. Le professeur Roger-Bruno Richard participe à l'entente facultaire avec l'Université de Hong Kong.

La troisième année du baccalauréat est la principale année pour les échanges internationaux. Le programme le prévoit puisque c'est l'année qui offre le moins d'activités obligatoires au profit de cours et d'ateliers complémentaires et au choix. En ayant moins de contenu obligatoire, cela assure l'atteinte des mêmes CPÉ par tous les étudiants diplômés.

Les programmes d'échanges étudiants au baccalauréat sont encadrés par des principes spécifiques à l'École d'architecture :

- échange d'un an (2 trimestres) ;
- l'étudiant doit avoir terminé deux années à temps plein ;
- le nombre de places est limité ;
- la sélection des candidats est faite par l'École ;
- un maximum de deux candidats par destination est accepté ;
- des bourses de mobilité de l'UdeM sont disponibles selon l'évaluation du dossier par la Direction des relations internationales (DAI) de l'Université de Montréal.

L'ensemble des étudiants sont invités, à l'automne de leur 2^e année du baccalauréat, à une rencontre d'information avec la responsable des échanges internationaux. Par la suite, les étudiants intéressés posent leur candidature en fournissant deux choix de destination. La sélection et la répartition est ensuite faite par la responsable en fonction de la qualité des dossiers académiques. Pour participer aux échanges, il faut aussi assister à l'une des rencontres d'information générale obligatoire organisées par la Maison Internationale. Celle-ci aide les étudiants dans les préparatifs et le financement. Pour ce qui est des études, la responsable des échanges veille à ce que les contenus obligatoires soient respectés dans les choix de cours des étudiants qui vont à l'étranger.

Les principaux échanges font l'objet d'ententes bilatérales spécifiques avec des écoles d'architecture d'accueil. Toutefois, des ententes facultaires et universitaires ajoutent d'autres destinations qui, ce qui entraîne une particularité : en fonction de ces ententes (Barcelone et Venise), si nos étudiants sont en 3^e année, les étudiants que l'on reçoit sont en première année de maîtrise. Ceci a un impact sur les seuils d'admission dans ce programme. Enfin, une entente facultaire est prévue pour la maîtrise. Il s'agit de l'entente avec Hong Kong University qui permet à deux étudiants d'y participer, mais pour un seul trimestre, à l'hiver. Les étudiants de la M. Arch. en ont souvent bénéficié. Le nouveau programme de maîtrise prévoyait cette possibilité d'échange en offrant un cheminement particulier sur 4 trimestres.

Suivant un principe de réciprocité, l'École accueille approximativement le même nombre d'étudiants qui viennent des différentes universités. Dans les faits, nous en recevons souvent un peu plus. Ces visiteurs enrichissent la diversité dans les cours et ateliers. Le plus grand nombre se retrouve en 3^e année auquel s'ajoutent les étudiants en préparatoire. Deux à six étudiants se retrouvent à la maîtrise.

Liste des écoles et des destinations (1^{er} cycle)

1. École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (entente bilatérale)
2. École nationale supérieure d'architecture de Lyon (entente bilatérale)
3. École nationale supérieure d'architecture de Nantes (entente bilatérale)
4. École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (entente bilatérale)
5. École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (entente bilatérale)
6. École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (entente bilatérale)
7. École nationale supérieure d'architecture de Versailles (entente bilatérale)
8. École Polytechnique Fédérale de Lausanne (entente générale universitaire)
9. Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona, Universitat Politècnica de Catalunya (entente bilatérale facultaire)
10. Istituto Universitario di Architettura di Venezia (entente bilatérale facultaire)
11. Université Libre de Bruxelles (ULB) (entente bilatérale)
12. Université catholique de Louvain (UCL) (entente bilatérale)
13. Université technique de Munich (entente bilatérale facultaire)
14. Universidad Nacional Autónoma de México (entente générale de l'Université)
15. Universidade Federal do Rio de Janeiro (entente générale de l'Université)

Cycles supérieurs :

16. Université de Hong Kong - HKU (2^e, 3^e cycle - entente bilatérale facultaire)

La DAI offre une aide financière aux étudiants en échange pour le déboursement de différents frais.

Mobilité sortante 2013-2019

Année scolaire	Nombre d'étudiant	Grand total par année
Sortant 2013-2014	19	144 000 \$
Sortant 2014-2015	19	142 000 \$
Sortant 2015-2016	17	131 000 \$
Sortant 2016-2017	18	122 000 \$
Sortant 2017-2018	21	184 800 \$
Sortant 2018-2019	19	163 200 \$
Total général	113	887 000 \$

3.4 D – Financement DAI de nos étudiants en échanges

Accueil d'étudiants visiteurs

Année	Étudiants au bac	Provenance	Étudiants Maîtrise	Provenance
2019-2020	21	France, Belgique, Suisse, Allemagne	5	Italie, Espagne, France
2018-2019	21	France, Belgique, Suisse, Allemagne, Brésil	2	Espagne
2017-2018	25	France, Belgique, Suisse, Allemagne	6	Espagne, Italie, Hong Kong
2016-2017	26	France, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne	4	Espagne, Italie, Hong Kong
2015-2016	18	France, Belgique, Allemagne, Colombie	8	Italie, Espagne, Allemagne
2014-2015	21	France, Belgique, Allemagne	4	Italie, Espagne, France

3.4 E – Nombre d'étudiants visiteurs



Atelier hors les murs ARC3019 - Projet d'architecture

Au baccalauréat, depuis de nombreuses années, à l'été qui suit la 2^e année académique, les étudiants peuvent s'inscrire à un atelier hors les murs dans une destination internationale reconnue. L'atelier est dirigé par un professeur régulier ou un professeur invité. Pour le pérenniser et mieux refléter cette réalité, un sigle particulier a été créé en 2016 : *ARC3019 Projet d'architecture*. La description courte se lit comme suit :

« Atelier international hors les murs permettant le développement d'un projet d'architecture s'appuyant sur l'étude de la culture architecturale du contexte où se tient l'activité. »⁹

L'activité se complète par deux cours : *ARC4501 Voyage d'études en architecture* et *ARC5403 Travaux dirigés en architecture* offerts par le même professeur. L'ensemble totalise 12 crédits. Les travaux des étudiants donnent lieu à une exposition au retour, au début du trimestre d'automne.

De 2014 à 2019, les destinations ont été les suivantes :

2019 - Espagne	Participation de 13 étudiants à l'atelier hors les murs sur l'architecture contemporaine espagnole, sous la responsabilité de Fabrizio Gallanti.
2018 - Brésil	Participation de 15 étudiants aux activités hors les murs sur le thème de l'architecture moderne et contemporaine, sous la responsabilité de Randy Cohen.
2017 - Japon	Participation de 12 étudiants du baccalauréat auxquels se sont ajoutés 5 étudiants de la maîtrise pour le séminaire en technologie du bâtiment, sous la responsabilité de Roger-Bruno Richard, sur le thème de l'industrialisation et technologie du bâtiment.
2016 - Japon	Atelier hors les murs sur le thème de la culture contemporaine de l'habiter au Japon, organisé par Guillaume Pelletier et Jacques Lachapelle. Participation de 16 étudiants.
2015 - Venise	Atelier sur la création d'un pont à Venise et séminaire sur l'analyse des places publiques dans le Nord de l'Italie, sous la responsabilité de Hal Ingberg. Participation de 15 étudiants.

La destination prévue en 2020 sera le Japon et Hong Kong sous la responsabilité du professeur Roger Bruno Richard.

Les activités liées à l'atelier hors les murs reçoivent l'aide financière de la DAI (voir plus loin le tableau 3.4 F). L'École prend soin également de faire des demandes de financement, avec succès, auprès de l'organisme LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec). Enfin, reconnaissant l'importance de l'internationali-

sation des études, les donateurs Julie Riverin et François Contant ont créé en 2017 un fonds d'aide financière pour offrir 10 000 \$ par année pendant trois ans principalement pour cet atelier de 3^e année, mais également pour d'autres activités hors les murs. En 2014 et 2015, Julie Riverin avait fait des dons pour permettre la tenue de l'atelier triptyque.

Concours Designing Resilience in Asia (DRIA)

L'École d'architecture de l'UdeM fait partie des 10 établissements qui participent au concours international DRIA organisé par la National University of Singapore (NUS). Chaque année depuis 2014-2015, un groupe d'étudiants d'atelier de 3^e année du baccalauréat travaille à élaborer des solutions pour une région particulièrement vulnérable en Asie, utilisant le design architectural et urbain ainsi que des technologies constructives adaptées, afin d'améliorer la résilience d'une communauté asiatique face aux catastrophes naturelles. Un à trois étudiants accompagnés de leurs enseignants vont ensuite présenter les propositions développées en atelier au Symposium DRIA qui se déroule durant l'été (à Singapour jusqu'en 2018, à Taiwan en 2019, à Bangkok en 2020). En 2016, les étudiants de l'équipe A, représentés par l'étudiante Pascale Nadeau avaient remporté le premier prix pour le projet « UGAT: Reestablishing and Strengthening Existing Roots », et ceux de l'équipe B, représentés par Samuel Paulin-Langlois, avaient obtenu une mention.

Le professeur Daniel Pearl fait partie du comité organisateur et scientifique. Les activités du DRIA sont présentées en détail sur le site web : <http://designingresilience.com>

Les sites visés étaient :

2015 : Le Village de XingXing, dans de l'île de Hainan, en Chine

2016 : La ville de Valenzuela, aux Philippines

2017 : La ville de Semarang, en Indonésie

2018 : La ville de Bangkok, en Thaïlande.

2019 : La ville de Chennai (Ancienne Madras), capital de l'état Tamil Nadu, en Inde

Afin de permettre à un enseignant (en 2016) et à des étudiants (en 2018 et 2019) d'aller voir le site en cours de session, l'École a contribué au financement de ces voyages d'études par le biais de fonds philanthropiques.

Compte tenu de l'intérêt du sujet, à l'hiver 2020, le DRIA sera proposé comme sujet à la maîtrise pour l'atelier *Projet de recherche*. À la suite de cet atelier, les étudiants développeront leurs projets thèses sur le thème de la résilience.



8. <https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/arc-3019/>

Séminaire en technologie du bâtiment au Japon

Le *Séminaire en technologie du bâtiment AME6305*, à la maîtrise en aménagement, option MGPA, et à la maîtrise en architecture est offert chaque année au Japon par le professeur Roger-Bruno Richard. Durant le séjour d'études, les étudiants font des visites de bâtiments et d'usines dans le but de connaître et comprendre les systèmes constructifs industrialisés et les stratégies d'architecture adaptable dans l'espace et le temps au Japon. Au retour, l'activité donne lieu à une exposition pour laquelle les étudiants doivent préparer une affiche proposant une extrapolation au contexte québécois.

Depuis 2017, l'activité a été ouverte aux étudiants de 3^e année.



Voyages d'études à la maîtrise

Élaborés dans le cadre des activités *ARC6801 Projet de recherche* et *ARC6803 Séminaire de recherche* (comme il a été expliqué dans les parties 1.1 et 3.1), le programme de la maîtrise adopté en 2016 vise une étude approfondie de différents thèmes proposés par les professeurs. Avec un total de 18 crédits pour l'ensemble de ces activités, la direction de l'École a encouragé les enseignants à inclure des voyages d'études. Certains thèmes sont d'ailleurs en soi à portée internationale, comme celui du patrimoine mondial ou celui sur l'éthique dont un volet porte sur les pays en voie de développement. Les équipes ont donc proposé des voyages d'études aux étudiants. Les professeurs responsables des différents thèmes voient à l'organisation des activités ainsi qu'à l'élaboration des demandes d'aide financière. Le financement de la DAI a contribué à ce succès ainsi que, dans quelques cas, l'usage de fonds philanthropiques.

Voici la liste des voyages d'études proposés depuis 2017 :

New York <i>ARC6801B</i>	Lisière et médiation Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-crétions, explorations, expérimentations (resp. Irena Latek) : voyage d'études à New York, fin août 2018 pour 7 étudiants, avec Alain Carle, professeur invité. 6 étudiants en août 2019.
Édimbourg, Écosse <i>ARC6801E</i>	Formation en design architectural contemporain en Écosse, sous la responsabilité de Claudine Déom. Du 2 au 10 mars 2019.
Cuba <i>ARC6801C</i>	Participation de 12 étudiants à un atelier à Cuba, sous la responsabilité de Gonzalo Lizarralde. Du 1 ^{er} au 8 mars 2019.

Barcelone, Espagne <i>ARC6801F</i>	Participation à un atelier conjoint à Barcelone. Vers les quartiers durables : les seuils de transition urbaine, sous la responsabilité de Daniel Pearl. Du 1 ^{er} au 19 mars 2019.
New York <i>ARC6801A</i>	Penser et construire l'architecture sur le site de Radio Canada+ (resp. Anne Cormier) : voyage d'étude à New York du 8 au 11 mars 2018 (11 étudiants)
Cali et Yumbo, Colombie <i>ARC6801C</i>	Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture (resp. Gonzalo Lizarralde), atelier conjoint réalisé en partenariat avec l'Universidad del Valle à Cali, et comprend la réalisation d'un séminaire-atelier d'une semaine en Colombie, du 2 au 9 mars 2018 pour 12 étudiants.
San Francisco, Californie <i>ARC6801D</i>	Architecture et information 2.0 (resp. Alessandra Ponte) : voyage de recherche à San Francisco pour 14 étudiants à la fin d'avril 2018, organisé en collaboration avec l'Université de Berkeley et le California College of the Arts San Francisco.
Édimbourg, Écosse <i>ARC6801E</i>	Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques (resp. Claudine Déom) Voyage d'études du 5 au 10 mars 2018, pour 13 étudiants.
New York <i>ARC6801B</i>	Voyage d'études pour les étudiants inscrits à <i>ARC6801B</i> (Irena Latek) en août 2017
Cuba <i>ARC6801C</i>	Séminaire atelier en mars 2017 pour les étudiants inscrits à <i>ARC6801C</i> (resp. Gonzalo Lizarralde, activité en partenariat avec l'Université Centrale Marta Abreu de las Villas à Santa Clara, Cuba).
New York <i>ARC6801A</i>	Voyage d'études à New York en 2017 pour les étudiants inscrits à <i>ARC6801A</i> (Anne Cormier), avec la participation de D ^{re} Marie-Danielle Faucher, spécialiste des projets urbains complexes au Groupe Weitzman, un important groupe immobilier à New York.

Dans la version précédente de la maîtrise, des voyages ont également été proposés, dont :

Canaan, Port-au-Prince, Haïti	Mission en mars 2016 pour les étudiants inscrits à l'orientation Gestion de projets en aménagement à la maîtrise.
Détroit	Mission en 2016 et 2015 dans le cadre des projets de l'atelier dirigé par Jean-Pierre Chupin.
Cuba	Séminaire/atelier conjoint aniversario 500 : habitat, résilience et réduction de la vulnérabilité, en partenariat avec l'Université Centrale Marta Abreu de Las Villas en 2015 (Gonzalo Lizarralde).



Activités pédagogiques hors les murs

Sans être à portée internationale, une autre activité hors les murs a eu lieu en 2017. Le professeur Pierre Boyer-Mercier a organisé un voyage de 5 jours à Wemotaci chez les Atikamekw dans le cadre de l'atelier ARC3017. Cette visite a permis à 12 étudiants d'étudier une école primaire, de se familiariser avec la culture et les modes de vie avec la communauté et de présenter leurs avant-projets aux membres du Conseil de bande. Les représentants des Atikamekw sont venus également à Montréal pour faire le suivi des projets.

Financement

L'ensemble des activités pédagogiques hors les murs internationales ont bénéficié d'un important soutien de la Direction des affaires internationales (DAI). Le tableau suivant présente ce soutien. Pour les séjours de plus de deux mois à l'étranger, la DAI alloue généralement des bourses de mobilité au montant de 3 200 \$ par trimestre. Le tableau ci-dessous dresse un bilan des sommes attribuées par la DAI et la National University of Singapore (concours DRIA).

Financement accordé (\$)	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
PROFESSEUR SEULEMENT						
\$						
Recherche						
Cuba	5 000 \$					
Écosse				1 186 \$		
France					2 490 \$	
Hong Kong			4 320 \$			12 996 \$
Atelier tryptique						
Espagne		4 270 \$				4 270 \$
Sous-total						17 266 \$
PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS						
\$						
Concours international						
DRIA	5 100 \$	5 432 \$	7 571 \$	8 233 \$	4 500 \$	30 836 \$
Voyage académique						
						390 031 \$
Brésil				28 000 \$		
Colombie			16 510 \$			
Cuba		22 000 \$		9 910 \$		
Écosse			17 200 \$	14 825 \$		
Espagne				13 916 \$	22 000 \$	
États-Unis		22 000 \$	41 310 \$	46 650 \$	8 960 \$	
Italie	16 000 \$	7 200 \$				
Japon	28 000 \$	17 900 \$	43 650 \$		14 000 \$	
Sous-total						420 867 \$
Total général	54 100 \$	78 802 \$	130 561 \$	122 720 \$	51 950 \$	438 133 \$

3.4 F – Financement DAI et NUS

Ce soutien de la DAI a contribué au succès des activités pédagogiques internationales, notamment à la maîtrise, où en 2018, tous les étudiants ont pu participer à une activité internationale. Compte tenu de la taille de l'École au sein de l'Université, soit moins de 1 % des étudiants, ses deux programmes sont parmi ceux qui ont reçu l'aide financière la plus importante, soit 8,6 % en 2017 et 7,5 % en 2018 de l'aide totale accordée par la DAI aux étudiants pour les échanges et les initiatives pédagogiques hors les murs.

Toutefois, en 2018-2019, la DAI constate qu'elle reçoit de plus en plus de demandes au sein de l'Université et se voit obligée de rationaliser l'aide financière. Il n'a pas été possible de soutenir financièrement tous les voyages

d'études prévus. En fait, un seul ne l'a pas été. Malgré tout, l'École a fait valoir auprès de la DAI l'importance particulière des activités hors les murs pour la formation en architecture. L'École compte sur l'appui de la direction de la Faculté dans ses demandes.

Cette situation de la DAI, qui était prévisible, renforce le fait que l'École doit trouver d'autres sources de financement, en particulier la philanthropie. À cet effet, en 2019, la direction de l'École entame une campagne de levée de fonds ciblée sur la mobilité étudiante avec le Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal. Outre les voyages d'études à l'international, les fonds recueillis pourront également financer des voyages au Québec non couverts par la DAI, mais qui nous aideront pour des activités pédagogiques avec les Premières Nations et dans le Grand Nord.

Bourses de voyage offertes au vernissage de l'exposition des finissants

Plusieurs bourses de voyage font l'objet de concours auprès des étudiants. Certaines sont offertes à l'échelle nationale (IRAC), d'autres proviennent de fonds philanthropiques de l'École. Elles permettent aux récipiendaires de réaliser un voyage d'études.

Bourse de voyage André-Francou de l'IRAC (2000 \$)

remise par l'IRAC à un finissant pour l'aider à réaliser un voyage d'études en France

- 2019 Emmanuel Gaucher
- 2018 Gabriel Tessier
- 2017 Simon Robichaud
- 2016 Andrea Vela-Jule
- 2015 Philémon Gravel

Bourse Voyage + Technique Fonds Jodoin Lamarre Pratte, arch. (6600 \$)

destiné à un étudiant B3 ou M1 pour l'aider à réaliser un voyage d'études architecturales

- 2019 Julie Bédard
- 2018 Cédric Vermette
- 2017 Camille Lefebvre
- 2016 Patrice Lebel

Bourse Fonds Menkès Shooner Dagenais LeTourneux, arch. (3000 \$)

destiné à un étudiant B3 ou M1 pour l'aider à réaliser un projet de voyage axé sur la contribution de la technique et du détail de construction à la mise en valeur de l'idée du projet.

- 2019 Francis Provost
- 2018 Alexandra Dion-Fortin
- 2017 Gabriel Tessier

Bourse du Collège des présidents de l'OAQ (env. 10000 \$ - attribué par l'OAQ à un étudiant d'une des trois écoles d'architecture québécoises pour lui permettre de réaliser un voyage d'études qui peut contribuer au rehaussement de la qualité de l'architecture au Québec ou à la recherche d'innovations applicables au Québec)

- 2018 Patricia Johnsson
- 2017 Gabriel Payant
- 2016 Philémon Gravel

Atelier triptyque ARC3014

Au baccalauréat, pour les étudiants qui ne participent pas aux échanges internationaux, ni à l'atelier d'été hors les murs, l'École a développé une formule d'enseignement qui permet d'accueillir des professeurs invités de renommée internationale. Il s'agit de l'atelier triptyque qui vise à développer trois courts projets distincts et consécutifs sous la supervision de trois professeurs invités de grande renommée, dont au moins deux sont de l'extérieur de Montréal. Ces architectes accueillis par l'École séjournent chacun pour une période de trois semaines.

Liste des professeurs invités de l'atelier triptyque :

Hiver 2019	Christian Delécluse (Paris) Josette Michaud (Montréal) Jean-Marc Weill (Paris)
Automne 2017	Shin Alexandre Koseki (Lausanne) Hubert Pelletier et Yves de Fontenay (Montréal) Pierre-Yves Arcile et Wilfrid Lelou (Nantes)
Hiver 2017	Luis Casillas Gamboa (Espagne) Mikel Landa (Espagne) Eric Bunge (États-Unis)
Automne 2015	Éric Lapiere (Paris) Isabel Hérault (Paris, Grenoble) Philippe Simon (Paris)
Automne 2014	Aljoša Dekleva (Slovénie) Johanna Hurme/Sasa Radulovic (Winnipeg) Weijen Wang (Hong Kong)

3.4.5. Activités offertes à l'échelle du campus

Le RPA doit fournir une preuve que des possibilités sont offertes aux étudiants de participer à des associations étudiantes professionnelles, à des sociétés savantes et à d'autres activités à l'échelle du campus;

Le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)

Le RÉA existe depuis 1985. L'association représente les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise. Elle voit à la promotion de leurs intérêts, organise des activités qui favorisent les liens et la vie étudiante et informe ses membres des événements et projets susceptibles de les intéresser.

L'École est très fière des initiatives et de la collaboration qui existe avec le RÉA. Selon les statuts, les étudiants élisent des représentants à l'Assemblée départementale. Généralement, le président en fait partie. Le responsable académique ou un autre représentant est membre du comité des études et du comité d'autoévaluation des programmes. Outre les postes d'officiers, le RÉA nomme des représentants pour chacune des années d'études qui veillent au déroulement et à la bonne coordination dans les cours avec les enseignants et, au besoin, avec le professeur responsable de programme ou le directeur.

Membre de la Fédération des associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), le RÉA participe également aux diverses questions qui touchent le milieu universitaire propre à l'Université de Montréal et à la société en général. Les étudiants en architecture ont, par exemple, participé au débat sur les frais étudiants lors de la grève de 2012 et sur les changements climatiques le 15 mars et le 27 septembre 2019.

Le RÉA participe à l'organisation de l'activité « *Ouss qu'on s'en va ?* » partagée avec les autres écoles d'architecture du Québec, présenté ci-avant.

Principaux officiers depuis la dernière visite d'agrément

2019-2020 Maude Tousignant-Bilodeau, présidente; Audrey-Anne Roberge, resp. affaires académiques
2018-2019 Julie Bédard, présidente; Audrey-Anne Roberge, resp. affaires académiques
2017-2018 Bianca Adessa, présidente; Alexandra Dion-Fortin, resp. affaires académiques
2016-2017 Mathieu Sénécal, président; Alexandra Dion-Fortin, resp. affaires académiques
2015-2016 Camille Lefebvre, présidente; Alexandra Dion-Fortin, resp. affaires académiques
2014-2015 Adrien Bravo, président; Alexandra Lavallée, resp. affaires académiques

Colloque annuel de l'ACSA

L'Association des cycles supérieurs en aménagement (ACSA) organise chaque année le colloque Perspectives 360° afin de faire découvrir à toute la communauté facultaire les travaux de recherche des étudiants, principalement des doctorants. Les présentations en 360 secondes se déroulent sur 4 midis lors de la dernière semaine de mars (mois de la recherche) et l'activité se termine par une remise des prix lors d'un 5 à 7.

Revue Perceptions

En avril 2019, des étudiants de la Faculté de l'aménagement ont lancé la revue *Perceptions* afin de participer à la création de ponts entre les disciplines de l'aménagement et mettre en lumière une diversité d'idées et d'approches. Réunissant les étudiants autour d'un thème commun de réflexion, la publication expose des perceptions libres et ouvre un dialogue sous toutes les formes : essais, articles, entrevues, textes d'opinions, créations littéraires, photos, modélisations, dessins, croquis ou toute autre forme d'expression.

AIAS

Le 24 novembre 2016, Rachel Law, vice-présidente de l'American Institute of Architecture Students est venue rencontrer les étudiants de l'École pour présenter leurs activités. L'École rend disponible la documentation de l'AIAS aux étudiants et invite le RÉA à nommer un représentant auprès de cette organisation ainsi que de la Canadian Association of Students in Architecture (CASA). Toutefois, les liens entre le RÉA et ces associations ne sont pas fréquents.

Tables rondes de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

Le mandat de cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 a pris fin en 2019 après 14 ans d'activités. Sa titulaire, Christina Cameron, par le biais des 14 tables rondes qu'elle a organisées, a rassemblé chaque année un grand nombre de spécialistes sur des sujets en phase avec les enjeux de la conservation qui ont été des acteurs de l'évolution des processus de conservation, de mise en valeur et de gestion du patrimoine bâti. Des étudiants en Conservation du patrimoine bâti et en architecture ont été invités à y assister.

Thématiques depuis 2014 :

2018 (Décembre)	« Regard sur le passé, réflexion sur l'avenir : la conservation du patrimoine et les treize Tables rondes de Montréal »
2018 (Mars)	« Les défis de la conservation des sites de mémoire du patrimoine mondial »
2017	« Comment concilier le tourisme et la conservation des sites du patrimoine mondial »
2016	« De la conservation à la reconstruction : l'influence du patrimoine mondial sur la théorie et la pratique »
2015	« L'interdisciplinarité et la conservation du patrimoine : de la théorie à la pratique »
2014	« La valeur culturelle des sites naturels »

Activités INTERFACES

La Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité de l'Université de Montréal, créée grâce au don du groupe Fayolle Canada, a lancé ses activités suite à la nomination de son titulaire, Gonzalo Lizarralde, en novembre 2017. La programmation de la Chaire se décline sous l'intitulé « interfaces ». Le séminaire INTERFACES d'une durée de quatre à six heures, non crédité, est organisé chaque année pour les étudiants en architecture et les professionnels du domaine de l'aménagement. Le laboratoire INTERFACES est une activité de formation de 3 crédits, offerte en été ou en version intensive durant l'année aux étudiants du baccalauréat en architecture, de la maîtrise en architecture et de la maîtrise MGPA. Dans cette activité, les étudiants sont invités à travailler en mode « atelier d'exploration » autour d'un problème ou d'un défi proposé.



Automne 2019	Laboratoire INTERFACES « Innovation dans la construction en bois »
26 avril 2019	Séminaire INTERFACES « Les certifications vertes : mythes et réalités »
Mai 2018	Laboratoire INTERFACES « Les impacts de la construction en bois »
27 avril 2018	Séminaire INTERFACES « Au-delà de Revit : Les opportunités et les limites de la méthodologie BIM et ses relations avec la gestion de projets »

Séminaires du LEAP et colloque international

Le séminaire annuel du Laboratoire d'études de l'architecture potentielle (LEAP) réunit des chercheurs, docteurs et étudiants des cycles supérieurs pour des discussions et débats orientés par des questions des docteurs. Les étudiants qui sont auxiliaires de recherche au sein du groupe sont invités à y participer.

Mai 2019	Lieux et rituels de l'utopie et de la dystopie (Architecture de la catastrophe)
Avril 2018	Du didactisme en architecture
Juin 2017	Entre hétéronomie et autonomie: penser l'architecture entre discipline et profession
Mai 2016	Du potentiel des grandes structures urbaines abandonnées
Avril 2015	Comment catégoriser les grandes architectures urbaines abandonnées?

Séminaires Phyllis Lambert

Ces séminaires sont sous la responsabilité de la professeure Alessandra Ponte depuis 2008. En 2016, Madame Lambert a fait un nouveau don qui permet d'assurer la pérennité du séminaire qui réunit tous les deux ans une pléiade d'experts pour présenter des réflexions approfondies sur des thématiques diverses et actuelles. Les étudiants sont invités à y participer.

Mars 2015	Géographies de l'exploitation / Geographies of Exploitation
Novembre 2016	Les architectes (re)cherchent / Architects (re)search
Novembre 2018	L'architecture à la lumière de la notion de forme et d'information / Architecture in Light of the Notions of Form and Information



3.4.6 Conférenciers et critiques invités

Le RPA doit fournir une liste des conférenciers et des critiques invités par le programme depuis la visite d'inspection précédente.

Nous listons ci-dessous uniquement les conférences publiques et les expositions organisées par l'École d'architecture. Nous aimerions souligner que le contexte facultaire, avec les activités organisées par les autres écoles de la Faculté, crée un environnement extrêmement effervescent pour nos étudiants et enseignants. La liste ne comprend pas les conférences données à l'intérieur des cours qui sont indiquées dans les plans de cours.



Conférences publiques de l'École d'architecture (2018-2019)

- 11 septembre 2018 Alexandre Beaudoin, conseiller en biodiversité à l'UdeM *Agriculture urbaine à l'UdeM* (dans le cadre de l'atelier ARC3017B)
- 16 octobre 2018 Alain Carle, architecte et enseignant, *La part du paysage*
- 20 novembre 2018 Marc Simmons, architecte (Front Inc. NYC), *Recent works* dans le cadre du Symposium Aluminium + Design, Regards nouveaux sur la matière
- 28 novembre 2018 Jean-Louis Cohen, architecte, historien de l'architecture, *L'invention de Frank Gehry*
- 15 janvier 2019 Christian Delécluse, professeur invité à l'atelier triptyque *Lumière et ténèbres, au-delà des lieux communs de l'art et de l'architecture*
- 23 janvier 2019 David Prud'homme, directeur du Centre d'expertise sur l'aluminium et David Levasseur, chargé de projets R&D du Centre de métallurgie du Québec *Les traitements de surface de l'aluminium*
- 30 janvier 2019 Philémon Gravel, cofondateur d'Entremise *D'espaces vacants à espaces communs, l'Urbanisme transitoire et les nouveaux modèles de développement immobilier collectif à Montréal et ailleurs*
- 5 février 2019 Beisi Jia, professeur à la Hong Kong University *Open Building Concept in BE Architects' Practice*
- 18 mars 2019 Tiphaine Abenia, École Nationale Supérieure de Toulouse, *De l'abandon et du potentiel en architecture*
- 20 mars 2019 Andrew Potts, consultant en patrimoine (ICOMOS) *Mobilizing Cultural Heritage for Climate Action*
- 4 avril 2019 Jean-Marc Weill, architecte et ingénieur *Pourquoi est-il nécessaire d'expérimenter en architecture?*
- 1^{er} juin 2019 Mark Dudek, Architecte (Londres) *How Architecture Learns form Children*
Adam Wood, chercheur en sciences sociales (Londres) *City Schools as Meeting Places: How, of What, for Whom?* activité organisée par le LEAP dans le cadre du concours étudiant Entre l'école et la ville

Conférences organisées

Dans le domaine : **Architecture, villes, territoires**

Série de conférences sur la révision critique de la conception de l'architecture au regard des enjeux urbains contemporains.

- 12 mars 2019 Alice Covatta, Architecte, designer urbain, chercheure postdoctorale au Centre de design urbain et de santé mentale, Université Keio à Tokyo. *Integrating density and intimacy: toward body adaptation in Tokyo's public space*
- 26 mars 2019 Gabriel Duarte, Professeur en architecture et design urbain à l'Université catholique de Rio de Janeiro et directeur de l'urbanisme à l'agence Bernades Architecture. *Récits Territoriaux / Territorial Narratives*
- 2 avril 2019 El Hadi Jazairy, Professeur à l'Université du Michigan et cofondateur, avec Rania Ghosn, de l'agence Design Earth. *Geostories*

Conférences organisées

Dans le domaine : **Matérialité et technologies de fabrication**

Série de conférences sur l'intégration et l'application créative des technologies numériques et de fabrication à l'architecture.

- 18 mars 2019 Andrei Nejur, Professeur à l'Université technique de Cluj-Napuca (Roumanie) et membre du Polyhedral Structures Laboratory (PSL) associé au département d'architecture de la PennDesign, à Philadelphie. *FORM | FIND | FAB, Custom tools for generative design applications*
- 20 mars 2019 Mark Meagher, Professeur à l'École d'architecture de l'Université du Manitoba, ancien enseignant à l'Université de Sheffield au Royaume-Uni et chercheur, en collaboration avec l'agence Bryden Wood Limited de Londres, sur le BIM dans le domaine de la santé. *Material Computation*
- 4 avril 2019 Tomas Mendez Echenagucia, Architecte et chercheur postdoctoral au Block Research Group (BRG) à l'ETH de Zurich. *Computational geometry for sustainable construction*

Conférences dans le cadre du recrutement à la direction de l'École d'architecture

- 15 février 2019 Dominique Derome, Ph.D. Professeure emPA-Suisse Candidate au poste à la direction de l'École d'architecture *Ce que les sciences du bâtiment et du milieu urbain peuvent apporter à l'architecte face aux défis du changement climatique*
- 1^{er} mars 2019 Paolo Amaldi, architecte, professeur ENSA Versailles *L'architecture ou le partage du temps*

Conférences publiques de l'École d'architecture (2017-2018)

- 12 septembre 2017 Alexandre Koseki, architecte, Ph.D. École polytechnique fédérale de Lausanne, *Fabriquer la métropole intelligente : espaces, données et gouvernances*
- 17 octobre 2017 Hubert Pelletier et Yves de Fontenay, architectes, *Architectures de la nature captive*
- 19 octobre 2017 Antoine Aubinais, architecte, co-fondateur de Bellastock-Paris, *Architecture et réemploi*
- 27 octobre 2017 Stéphane Berthier, architecte et enseignant chercheur à l'ENSA de Versailles, *Innovation et création dans l'architecture de bois en France, de 1950 à aujourd'hui* (conférence de clôture du colloque Wood at Work, Espace St.Jax)
- 28 novembre 2017 Gregorio Carboni, architecte, Ph.D. Faculté d'architecture La Cambre Horta (Bruxelles), chercheur post-doctoral au CCA, Main, travail, architecture et « relativité idéologique » De Bakhtin à Frampton : totalité, sélection et socio-histoire de l'espace bâti pour l'ère de la révolution robotique
- 16 janvier 2018 Cyrille Simonnet, architecte, professeur et chercheur, Université de Genève, *Le béton optique, ou le gris comme matériau*
- 13 février 2018 Nuno Grande, architecte, chercheur, critique et commissaire, professeur au Département d'architecture de l'Université de Coimbra *Álvaro Siza, An universal architect, Exhibiting his work from Paris to Venice*
- 20 février 2018 Chevalier Morales Architectes, *Références croisées* (en lien avec l'exposition présentée au CEUM)

- 20 mars 2018 Gilles Marty, architecte et enseignant à ENSA Grenoble, « *Quand j'étais petit* »
- 21 mars 2018 Bernard Serge Gagné, architecte, *Le monastère des Augustines à Québec* (conférence d'ouverture de la 13^e Table ronde de la Chaire de rech. du Canada en patrimoine bâti)

Série de conférences publiques présentées par les candidats au poste de professeur en architecture

- 12 sept. 2017 Shin Alexandre Koseki (1^{er} volet du triptyque)*
- 27 sept. 2017 Bechara Helal
- 3 octobre 2017 Luis Casillas Gamboa
- 4 octobre 2017 Philippe Marin
- 11 octobre 2017 Stephan Kowal
- 12 octobre 2017 Mikel Landa

Conférences publiques de l'École d'architecture 2016-2017

- 20 septembre 2016 Marc Malinowsky, ingénieur spécialiste en structures légères, gérant majoritaire du groupe ALTO (Paris) conférence B.E.S.T. : *L'architecture du franchissement*
- 11 octobre 2016 Nicholas Roquet, professeur agrégé à l'École *Sculpture, salon ou shed : quelle architecture pour le musée d'aujourd'hui*
- 1^{er} novembre 2016 Salmaan Craig, EngD (Harvard School of Design - Boston), conférence BEST : *On Breathing Buildings And Termite Mounds (Or How to Disinvent the Need For Air-Conditioning)*
- 3 novembre 2016 Entretien : Christina Cameron et Victor Pimentel Gurmendi présenté dans le cadre de l'exposition Pimentel : *Le pouvoir de la ligne.*
- 29 novembre 2016 Valérie Mahaut, professeure adjointe à l'École *Une nouvelle cartographie du passé pour envisager l'avenir de l'île*
- 10 janvier 2017 Luis Casillas Gamboa, architecte (Université de San Pablo, Espagne), professeur invité, atelier triptyque *Trouver - Architecture, une plongée en profondeur*
- 23 janvier 2017 Projection du film Indian Time, en présence de son réalisateur, Carl Morasse, et suivie d'une période de questions
- 25 janvier 2017 Trevor Boddy, critique d'architecture et urbaniste *Mega and Micro: Invention at the Extremes in Quebec and Canadian Architecture*
- 30 janvier 2017 Marie D. Martel, conseillère à la Direction des bibliothèques de Montréal *Bibliothèques publiques du 21^e siècle : du tiers lieu à un lieu d'inclusion*
- 30 janvier 2017 Terrance Galvin, directeur, École d'architecture McEwen, Université Laurentienne (Sudbury) *Architecture Laurentienne: A 21st century Canadian Bauhaus?*
- 1 février 2017 Entretien avec Réjean Legault et Carlo Carbone, commissaires de l'exposition *Une architecture du Québec moderne 1958-1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc* présentée au Centre d'exposition de l'UdeM avec le soutien du LEAP
- 7 février 2017 Mikel Landa, architecte (Université de Navarre, Espagne), professeur invité, atelier triptyque *Communauté et paysage anthropique - Approche de conservation durable*
- 13 février 2017 Loïc Couton, architecte (ENSA Paris-Malaquais) (ECO) *ConStrucTure, Eco-Conception/ConStruction/ArchitectUre*
- 14 février 2017 Loïc Couton, architecte (ENSA Paris-Malaquais) Conférence B.E.S.T., *Processus de conception et cultures constructives*

21 février 2017 Grégoire Guillaume, architecte et artiste plasticien (UCL-LOCI) *Structurer l'espace*

6 mars 2017 Paul Vincent, architecte (France),
Conférence B.E.S.T., *À la recherche du bon sens... Architectures hybrides / Ventilation naturelle*

15 mars 2017 Peter DeBrine (UNESCO) conférence d'ouverture de la 12^e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti *Comment concilier le tourisme et les sites du patrimoine mondial?*

21 mars 2017 Eric Bunge, architecte, nARCHITECTS (NYC), professeur invité atelier triptyque *Buildings & Almost Buildings*

22 mars 2017 Reinhold Martin, professeur d'architecture (Columbia University)
The Urban Apparatus, Mediapolitics and the city

Conférences publiques de l'École d'architecture (2015-2016)

8 septembre 2015 Éric Lapiere, Architecte (Paris), professeur invité atelier triptyque
Se la forma scompare la sua radice è eterna : construire dans la condition ordinaire

29 septembre 2015 Erik Olsen, ing., (NYC)
conférence B.E.S.T. : *Espaces tampons / buffer spaces - in the inner city, by Transsolar*

6 octobre 2015 Isabel Hérault, architecte (Paris), professeure invitée atelier triptyque
Coexistences et métamorphoses

13 octobre 2015 Salvador Rueda, (Barcelone), invité dans le cadre du Séminaire *Vers un quartier durable à travers l'approche systémique de l'Agence d'écologie urbaine de Barcelone*

15 octobre 2015 Jean-Marc Weill, architecte et ingénieur (Paris)
conférence B.E.S.T. : *Qu'entend-on par structures hybrides?*

10 novembre 2015 Bruno Rollet, architecte (Paris)
conférence B.E.S.T. : *Interventions poétiques dans un paysage social et savoir-faire*

17 novembre 2015 Anne Carrier, architecte (Lévis) dans le cadre de l'*Exposition Recto Verso, transparence et lumière sur le détail*

19 novembre 2015 Manuelle Gautrand, architecte (France), présidente du jury des Prix d'excellence 2015 de l'OAQ *Destination(s)*

24 novembre 2015 Daniel Estevez, architecte et ingénieur (ENSA Toulouse) *Conception non formelle en architecture. Enseigner la conception par l'action, récit d'expériences*

1^{er} décembre 2015 Philippe Simon, architecte (Paris) professeur invité atelier triptyque *Paris ville dense*

12 janvier 2016 Dan Kinkoad, directeur de projets, *Detroit Future City*

19 janvier 2016 Clotilde Simond, Université Paris III, invitée dans le cadre de l'exposition *Intervalles Projeter l'architecture, projeter la ville. Objets filmiques en quête de construction. Autour de la production filmique d'Alain Bublex.*

26 janvier 2016 Claude Provencher, architecte, conférence à l'occasion de l'exposition présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal : *Provencher_Roy – Une approche multidisciplinaire.*

9 février 2016 Nathalie Dion, présidente OAQ *Pour une politique nationale de l'architecture*

8 mars 2016 Table ronde animée par Alessandra Ponte avec Georges Teyssot, Pierre Thibault et Bertrand Rougier, présentée dans le cadre de l'exposition *Points clés : cabanes, abris, pylônes*

9 mars 2016 Mechtild Rössler (UNESCO) dans le cadre de la 11^e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Le patrimoine mondial menacé par des terroristes et la réponse de l'UNESCO

15 mars 2016 Virginie Picon-Lefebvre, ENSA Paris-Belleville
Disneyland : du parc à thème à la narration comme fabrique des territoires

22 mars 2016 Ted Kesik, ing., University of Toronto
conférence B.E.S.T. *Better Building Science*

29 mars 2016 Pedro Ignacio Alonso, Universidad Catolica de Chile *The Panel and the Bullfrog*

Conférences publiques de l'École d'architecture (2014-2015)

23 septembre 2014 Aljoša Dekleva, Dekleva Gregoric Arhitekti - Ljubljana, Slovénie et professeur invité atelier triptyque *dekleva gregoric architects: RE*

30 septembre 2014 David Vanderburgh, Professeur, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme Université catholique de Louvain - Chercheur invité au LEAP
Éloge de la grisaille : le dessin (d'architecture) en son ambiguïté

1^{er} octobre 2014 Lancement du concours d'idées *Paysages en dialogue, Ouvrir des perspectives sur la capitale* commenté par Pierre Lahoud, historien et Henri Dorion, géographe suivi d'une conférence publique de Reiulf Ramstad, architecte (Norvège)

28 octobre 2014 Johanna Hurme/Sasa Radulovic, 5468796 Architecture – Winnipeg et professeurs invités atelier triptyque
'in progress'

18 novembre 2014 Diogo Burnay, Dalhousie University + cvdb arquitectos
Inhabiting landscapes: architecture in the public realm

25 novembre 2014 Weijen Wang, University of Hong Kong et professeur invité atelier triptyque
Urban Courtyardism and Architectural Landscape

27 novembre 2014 Patrice Dalix, architecte DPLG, France *Chronique d'un architecte coopérant*

8 janvier 2015 Léa-Catherine Szacka, architecte, enseignante et chercheur postdoctoral The Oslo School of Architecture and Design
Exposer l'architecture : La Biennale d'architecture de Venise dans tous ses états

3 février 2015 Loukas Yiacouvakis, architecte, yh2 - yiacouvakis hamelin, architectes
L'essence du lieu

10 février 2015 Sophie Paviol, architecte et enseignante, ENSA Grenoble
Architectures et culture cinématographique

11 février 2015 Michaël Kummert, professeur, Polytechnique, Montréal
Prévoir, vérifier et améliorer la performance énergétique des bâtiments: le rôle de la modélisation énergétique

10 mars 2015 Maxime-Alexis Frappier, architecte et enseignant, ACDF* architecture
<<Rewind

11 mars 2015 Maria Gravati-Barbas, professeure et directrice de la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *Conserver par, conserver pour le tourisme : enjeux de la relation entre patrimoine et tourisme.*

24 mars 2015 Stephan Chevalier, Sergio Morales, architectes et enseignants, Chevalier Morales Architectes *Projets récents*

Plusieurs des conférences présentées en 2014-2015 ont été rendues possibles grâce à une généreuse contribution recueillie par la 30^e édition du tournoi de golf des architectes du Québec (TGAQ).

Critiques invités

Pour les présentations en atelier, aussi bien intermédiaires que finales, l'École reçoit un grand nombre d'invités, soit des architectes, ingénieurs, professeurs d'autres universités et, à l'occasion, aux premières années du baccalauréat, des étudiants plus avancés dans leurs études. Ils sont trop nombreux pour être recensés chaque année. La liste qui suit présente ceux qui ont été retracés pour l'année 2018-2019.

3.4 G – Liste non-exhaustive des critiques invités pour l'année 2018-2019

ADDESA, Bianca, ARC2011	BOURON, Giselle, ARC1011	DESLAURIERS, Patrice, ARC3017C	GRAVEL, Philémon, ARC6801A	MARTIN, Cécile, ARC6801D	ROY, Normand, ARC3020
ADMO, Samir, ARC3014	BRDAR, Sinisha, ARC6801D, ARC6801F	DESROSIERS, Sylvie, ARC3017B	GRENON, Millie Ann, ARC2011	MASSE, Michel, ARC6801E	RUCCOLO, Lia, ARC3017E
ALEXANDRE LACOMBE, Catherine, ARC1011	BYRNS, Kym, ARC1011	DÉSY, Vincent, ARC1011	GUIRAO, Valentin, ARC1012	MASSÉ, Alexandre, ARC6701, ARC6802A	SABOURIN, François, ARC2012
ALLARD, Juliette, ARC1011	CARBONE, Carlo, ARC2012, ARC3018B	DIBACCO, Antonio, ARC2011	HADDAD, Ziad, ARC3020	MCCOMBER, Shakohahiiostha Kyle, ARC3018D	SAÏA, Pierina, ARC6701
ALPHONSO, Francis, ARC1012	CARDINAL, Antoine, ARC1012	DUDEMAINE, André, ARC3018D	HALPERN, Orit, ARC6801D	MERTENAT, Céline-Coralie, ARC6701	SAINT-LAURENT, Anne, ARC6801A
ARAGON, Ernesto, ARC6802C	CARDINAL, Stéphanie, ARC1012	DUROCHER, Kevin, ARC1011	HARDY, Gil, ARC2011	MICHON, Catherine, ARC3014	SAUVAGE, Ange, ARC6801B
ARAYA VALDES, Paola, ARC1012	CARLE, Alain, ARC3017B, ARC3018B	DUTEAUD, Guillaume, ARC1011	HÉBERT, Philippe, ARC1012	MIGNAULT, Mélanie, ARC6801F, ARC6802A	SAVOIE, Maxime, ARC2012
AUBIN, Pierre, ARC1011	CASAVENT, Mathieu, ARC3017E	ELSWORTHY, Mark, ARC6801F	HERAZO, Benjamin, ARC6802C	MIZUTANI, Philippe, ARC6701	SCRIVE-LEFEBVRE, Gabrielle, ARC1011
BAFGHINIA, Mandana, ARC2011, ARC3014, ARC6801A, ARC6802A	CASTONGUAY RUFINO, Paloma, ARC1011, ARC3017B, ARC3018B	F. LORTIE, Joël, ARC1012	HOULE, Martin, ARC3018C, ARC3020	MORALES, Sergio, ARC2012	SENÉCAL, Mathieu, ARC1011
BAÏRI, Abdelhafid, ARC2012	CATROS, Aurélien, ARC3014, ARC6801A, ARC6802A	FERRANDEZ, Luc, ARC6801B	HUDON, Christine, ARC6701	MORAND, Patrick, ARC2011	SHEPPARD, Adrian, ARC3017C
BARIL, Gilles, ARC6701	CHARBONNEAU, Alexis, ARC6701, ARC6802B	FISCHLER, Raphaël, ARC6801F	INTERNOSCIA, Jacques, ARC3017F	MOREAU, David, ARC2011	SIMMONS, Marc, ARC3017F
BAYARD, Thibault, ARC2011	CHARBONNEAU, Julie, ARC2011	FORTE, Rosinel, ARC6802C	JULIEN, Jean-François, ARC1012	MORSLI, Amina, ARC1012	SOLAND, Peter, ARC6801B
BEAUCHAMP LEGAULT, Andrée-Anne, ARC1012	CHARLEBOIS, Sophie, ARC6802A	FORTIER, Marie-Eve, ARC1011	KASISI, Robert, ARC6802C	MOUILLOT, Jean-Marie, ARC1012	SOSSANPOUR, Rafie, ARC6701
BEAULIEU BASTIEN, Annie-Pier, ARC1011	CHARTRAND, Valérie, ARC3020	FRANCOEUR, Nick, ARC1012	KHEIRBIK, Bassel, ARC1011	MOUMENI, Sarah, ARC2012	ST-AMAND, Amélie, ARC1012
BÉDARD, Louise, ARC6801C	CHÉNIER, Bernard-Félix, ARC3017E	FRANSSSEN, Shannon, ARC6801C	KUNUGIZA, Motomichi, ARC2012	MOYAL, Jon, ARC3018D	STOJANOVIC, Uva, ARC1011
BÉGIN, Martin, ARC6802A	CHEVALIER, Stephan, ARC3017F, ARC6701	FRAPPIER, Maxime, ARC6701	LABOSSIERE, Antonin, ARC2012, ARC6802A	NGUYEN, Trang, ARC1012	SUNDERLAND, James, ARC2011
BÉGIN, Patrice, ARC2012	CHICHMANIAN, Azad, ARC3017F	FREDETTE, Marc-Antoine, ARC6701	LADOUCEUR, Geneviève, ARC1011	NICOLSON, Bruce, ARC6801E	SWAN, Alexandra, ARC3018A
BÉLANGER, Éric, ARC3020, ARC6701	CLEINGE, Henri, ARC6701	G. LECLAIR, Marie-Claude, ARC6801A	LAFONTAINE, Luce, ARC3014	NOËL, Caroline, ARC3020	TANGUAY, Martin, ARC1011
BELLEAU, Audrey-Anne, ARC1011, ARC1012	COSSU, Mauro, ARC6801D	GABOURY, Martin, ARC6701	LAFRANCE, Vincent, ARC3014	NORMANDEAU, Corinne, ARC1012, ARC3014	TARASOFF, Andrew, ARC3017F
BENIS, Jennifer, ARC6801F	COUGHLAN, Gabriel, ARC1011	GABRIEL-CHOUINARD, Aline, ARC3018C	LAJEUNESSE-TRAVERS, Olivier, ARC2011	OSTIGUY, Étienne, ARC6802B	TASSÉ, Alain, ARC3014
BERGERON, François, ARC1011	COURCHESNE, Alexandre, ARC3020	GAGNÉ, Maxime, ARC2011	LALIBERTÉ, Isabelle, ARC6801C	OUELLET, Line, ARC6801E	TESSIER, Gabriel, ARC1011
BERNIER, Paul, ARC2011	COUSINEAU-MOLLEN, Maya, ARC3018D	GAGNON, Hugo, ARC1011	LANDRY, Alexandre, ARC2011, ARC3018A	PARENT, Sébastien, ARC6701	THIBAULT, Pierre, ARC3017B
BERTRAND, Jean-François, ARC3020, ARC6701	CRAIG, Salmaan, ARC6801D	GAGNON, Ronald, ARC3020	LANGEVIN, Michel, ARC6802A	PEARCE, Sarah, ARC6801E	THIBODEAU, Geneviève, ARC6701
BÉRUBÉ, Josée, ARC6802E	CRAMPE, Josiane, ARC1012	GAUDETTE, Charlotte, ARC3017B	LAPIERRE, Katherine, ARC6801B	PEARL, Daniel, ARC3018C	THREHERNE, Jason, ARC2012
BILODEAU, Sylvain, ARC1012	CYR, Marie -Yan, ARC1012	GAUTHIER, Éric, ARC3020	LATERREUR, Laurie, ARC1011	PELLETIER, Francis, ARC1011	TREMBLAY, Michaël, ARC3014
BLAIN, Catherine, ARC6801B	DAMME GONNEVILLE, Laurie, ARC6701	GAUTHIER, Jean-Pierre, ARC3020	LAURIN, Yannick, ARC6701	PELLETIER, Hubert, ARC3018A, ARC6801D	TRÉPANIÉRIE-CAPISTRAN, Élodie, ARC2011
BLAIS, Marie-Claire, ARC1012	DAVIES, Trevor, ARC6701	GAUTHIER, Jean-Pierre, ARC3020	LAUZIER, Emmanuel, ARC1012	PERREAULT, Myriam, ARC2011	TURELI, Ipek, ARC6801D, ARC6802B
BLANCO, Josephina, ARC3014	DE CONINCK, Christian, ARC1012	GENDRON, Mario, ARC3018C	LEBEL, Annie, ARC6802A	PERREAULT, Sylvie, ARC6701	VACHON, Amélie, ARC1012
BLOUIN, Alexandre, ARC6701	DE GÉRY, Antoine, ARC1011	GENDRON-FORTIER, Samuel, ARC2012	LEGAULT, Marie-Anne, ARC2011	PROVOST, Francis, ARC2012	VAILLANCOURT, Armand, ARC3014
BONNEVILLE, Kassandra, ARC1012	DE GRANDPRÉ, Gyslaine, ARC2012	GÉNÉREUX, Jérôme, ARC1012	LEGAULT, Daniel, ARC6701	PODDUBIUK, Mark, ARC6801F	VALLETTE, Godefroy, ARC1012
BORNSTEIN, Lisa, ARC6802C	DELAGE, Tania, ARC6701	GERSOVITZ, Julia, ARC6802E	LEMIEUX BOUCHARD, Jérôme, ARC1011	POËNCES, Erwan, ARC6801C	VALOIS, Nicole, ARC6801B
BOSSI, Anna Paola, ARC1012	DEMERS, Bruno, ARC3018C	GILBERT, David, ARC1012	LEOTO, Ricardo, ARC1011	PROVOST, Francis, ARC2012	VALZANIA, Giacomo, ARC2012
BOUDREAU, Jean-Paul, ARC3017B	DESCHAMPS, Yves, ARC3018B	GIRARD, Catherine, ARC6701	LEPAGE, Samuel, ARC1012	PRUD'HOMME, Gilles, ARC2012, ARC3018D	VANDAL, Danaé, ARC1011
BOULET, Cédric, ARC1011	DESCHENEAUX, Jérôme, ARC1012	GISONDI, Véronique, ARC3020	LEPRINCE, Vincent, ARC1011, ARC1012	QILUQI KOPERQUALUK, Lisa, ARC3018D	VARDOULI, Theodora, ARC6801D
BOURCIER, Paule, ARC1011	DESHAIES, Yves, ARC6801C	GODIN, Joanne, ARC6802A	LÉTOURNEAU, Claude, ARC3017C	RACINE, François, ARC2011	VERMETTE, Cédric, ARC1011
	DESJARDINS, Robert, ARC3020	GODLOVITCH, Nathan, ARC3018D	LÉVESQUE, Carole, ARC1011	RADELESCU, Tudor, ARC2012	VÉZINA, Raphael, ARC1011
	DESJARDINS, René-Luc, ARC1012	GOSSELIN, Marc-André, ARC1012	LHEUREUX, Charlotte, ARC3018A	RASSELET, Stéphane, ARC2011	VIANNAY, Patricia, ARC6801C
		GOSSELIN, Christine, ARC3020	MACDONALD, Marie-Paule, ARC6802A	RAYMOND, Dominique, ARC1011	VIGEANT, Stéphane, ARC1012
		GOSSELIN, Vicky, ARC2012	MACQUARRIE, Alan, ARC2012	RAYNAUD, Michel Max, ARC6802A	VOIZARD, Clara, ARC1012
			MARCHAND, Bryan, ARC1012	RICHARD, Jo-Anne, ARC3017B	YEUG KEN CHING, Laura, ARC1011
			MARIAUD DE SERRE, François Mathieu, ARC1011	ROBB, Steven, ARC6801E	YIACOUBAKIS, Loukas, ARC6701
			MARIER, Nicolas, ARC2012, ARC3020, ARC6701	ROBITAILLE, Christine, ARC1012	ZARZANI, Alessia, ARC6801D
			MARSAN, Genevieve, ARC6701	RONDEAU, Julie, ARC6701	ZASSO, Paolo, ARC6701
			MARTEL LABRECQUE, Francis, ARC1011	ROUILLÉ, Pascale, ARC3018C	
				ROUSSEAU, Félix, ARC6801E	



3.4.7 Expositions publiques présentées par le programme

Le RPA doit fournir une liste des expositions publiques présentées par le programme depuis la visite d'inspection précédente;

Expositions (2018-2019)

- du 5 au 17 septembre 2018 Exposition de l'Atelier hors les murs 2018 au Brésil (responsable Randy Cohen)
à la salle 2081
- du 23 août au 15 septembre Exposition PARALLÈLE NIPPON : l'architecture contemporaine japonaise 1996-2006 (Table ronde le 11 septembre)
au Centre d'exposition de l'UdeM
- du 27 septembre au 4 octobre 2018 Exposition Voyage d'études à San Francisco – Travaux des étudiants du thème D - Architecture et information 2.0 de la maîtrise en architecture (responsable Alessandra Ponte)
à la salle 2081
- du 7 février au 2 mars L'aluminium, regards nouveaux sur la matière (Table ronde le 21 février)
au Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- du 17 au 24 janvier 2019 Exposition de travaux M1 (ARC6701 - ARC6711) - Projets élaborés pour un Centre aquatique - Espace récréatif, sportif et communautaire à Verdun
aux salles 2081 et 2083
- 15 avril 2019 Architecture éthique, travaux des étudiants du thème C à la maîtrise en architecture (voyage à Cuba, responsable Gonzalo Lizarralde)
à la salle 1150
- du 9 au 11 mai 2019 Virage - Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement
à la Faculté de l'aménagement

Expositions (2017-2018)

- du 5 au 20 septembre 2017 Travaux de l'atelier hors les murs au Japon Été 2017 (resp. Roger Bruno Richard)
à la salle 2081
- du 18 au 25 janvier Travaux M1 Automne 2017 – Réhabilitation des ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie, Espace culturel et pédagogique - École Sophie-Barat
dans les salles 2081 et 2083 (vernissage 18 janvier)
- du 15 au 28 février Bibliothèque de l'École Sophie-Barat (vernissage 15 février)
- du 31 janvier au 3 mars Références croisées Chevalier Morales architectes
au Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- 13 avril 2018 Vivre avec l'eau : Comment construire la résilience à la Nouvelle-Orléans et à Yumbo?
à la salle 1150
- 16 avril 2018 Exposition MEDIUM – travaux du cours ARP 2012 Dessin II – responsable Peter Krausz
à la salle 1150
- du 4 au 5 mai 2018 Temporalité – Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement
à la Faculté d'aménagement
- 14 mai 2018 Laboratoire INTERFACES : vernissage des constructions grandeur nature dans le cadre du cours ARC4328 - Matériaux de construction offert à l'été. Aide financière de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité pour l'achat de matériel et frais de déplacement.
cour intérieure du pavillon

Expositions (2016-2017)

- du 8 au 22 septembre 2016 Culture – Nature – Architecture, exposition des travaux de l'atelier hors les murs ARC3017 tenu au Japon à l'été 2016, sous la responsabilité de Jacques Lachapelle et Guillaume Pelletier
à la salle 2081
- du 4 au 14 octobre 2016 Architectures d'exposition au Québec (d'après l'ouvrage des professeurs Nicholas Roquet et Jacques Plante)
à la salle 2081
- du 20 octobre au 17 décembre 2016 Pimentel : le pouvoir de la ligne, sur la carrière de l'architecte et artiste péruvien Víctor Pimentel Gurmendi, une exposition organisée par la Faculté de l'aménagement et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
au Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- d'octobre à novembre 2016 Exposition des maquettes du cours *ARC1311 – Architecture et construction 1*, resp. Morgan Carter
mezzanine du 2^e étage
- octobre 2016 Exposition OUPROPO 2016, OUvroir de PROjets POTentiels : Le pont habité comme événement durable (à Montréal ou à Détroit), travaux de l'atelier *ARC6813A* sous la responsabilité de Jean-Pierre Chupin
corridor côté Côte-Sainte-Catherine au 2^e étage
- 14 décembre 2016 Exposition des étudiants du cours *ARP2012– Dessin II* (prof. Peter Krausz)
à la salle 2081
- du 19 janvier au 18 février 2017 Une architecture du Québec moderne 1958 – 1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc présentée par le LEAP en collaboration avec le Centre de design de l'UQAM
au Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- janvier 2017 Résilles solaires produites dans le cadre de *l'atelier d'architecture 4 - ARC2012*
mezzanine au 2^e étage et espace 214
- 6 au 13 février 2017 Expo M1 Projet complet, Pensée constructive travaux des étudiants de *ARC6701* et *ARC6711* de l'automne 2016 sur la réhabilitation et l'agrandissement de l'École Sainte-Bibianne située dans le quartier Rosemont à Montréal
salles 2081 et 2083
- 4 au 6 mai 2017 Nuances, Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement



Expositions (2015-2016)

- du 30 septembre au 7 octobre 2015 Piazzes 2.0, travaux des étudiants de l'atelier hors les murs 2015 (Venise)
à la salle 2081
- du 3 au 4 novembre 2015 Exposition des étudiants en échanges internationaux 2014-2015
à la salle 2081
- du 17 au 29 novembre 2015 Recto Verso Transparence et lumière sur le détail, projets de Anne Carrier, architecte
à la salle 2081
- d'octobre à novembre 2015 Exposition des maquettes du cours *ARC1311 – Architecture et construction 1*, resp. Morgan Carter
mezzanine du 2^e étage
- 9 décembre 2015 Exposition des travaux des étudiants du cours *ARC2012 – Dessin 2* de Peter Krausz
à la salle 2081
- du 3 décembre 2015 au 8 février 2016 Intervalles, œuvre réalisée par Irena Latek et produite par MedialabAU
à la Cinémathèque québécoise
- du 18 janvier au 4 février 2016 Exposition des travaux des étudiants de première année de maîtrise (*ARC6812* et *ARC6844*)
aux salles 2081 et 2083
- du 21 janvier au 27 février 2016 1 : X Exploration multidisciplinaire de Provencher_Roy
au Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- du 22 au 26 février 2016 Vers une architecture agraire : un carrefour alimentaire pour la ville (travaux de l'atelier *ARC3017E*, responsable Son N. Nguyen)
à la salle 2081
- de février à mars 2016 Exposition des travaux de l'atelier *ARC3017D* – Le centre aquatique de Rosemont (responsable Valérie Mahaut)
mezzanine du 2^e étage
- du 8 au 22 mars 2016 Points-clés : cabanes, abris, pylônes, sous le commissariat de Bertrand Rougier, étudiant l'Université Laval, avec Georges Teyssot et Pierre Thibault
à la salle 2081
- 15 avril 2016 Exposition du Voyage à Haïti et des projets de l'Atelier en montage et gestion de projets
à la salle 4081
(*ARC6813C* – Hiver 2016, responsable Gonzalo Lizarralde)
- 18 avril 2016 Exposition des travaux des étudiants du cours *ARC2012 – Dessin 2* de Peter Krausz
à la salle 2081
- d'avril à mai 2016 Exposition des travaux de l'orientation CAO de la maîtrise en architecture
mezzanine du 2^e étage
- du 5 au 7 mai 2016 EFFA - Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement
à la Faculté d'aménagement

Expositions (2014-2015)

- du 8 septembre au 15 octobre 2014 Exposition PIAZZE, Espace urbain en Italie, travaux des étudiants de l'atelier hors les murs tenu à l'été 2014 sous la responsabilité de l'architecte Hal Ingberg
à la salle 2081
- du 5 au 10 décembre 2014 L'habitat PRÉ-USINÉ & ADAPTABLE au JAPON, travaux de 13 étudiants inscrits à la version « intensive au Japon » du *Séminaire en technologie du bâtiment AME6305* offert par le professeur Roger-Bruno Richard
à la salle 2081
- du 12 au 25 janvier 2015 Exposition architecture Parc Extension habitat collectif, travaux des étudiants de l'atelier d'architecture avancé 1 ARC6812 et du cours *Détails et intégration ARC6844* de l'automne 2014
aux salles 2081 et 2083
- du 28 janvier au 15 mars 2015 FLUX, installation immersive en 14 paysages visuels et sonores plongeant le visiteur dans les urbanités intensives de New York, Paris et Istanbul
au Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- du 9 au 13 février 2015 L'Union française dévoile son futur. Travaux réalisés par 13 étudiants en architecture et en conservation du patrimoine, groupes de Nicholas Roquet et Claudine Déom
à la salle Rougier de l'Union Française
- du 30 avril au 2 mai 2015 Fond Forme, Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement
à la Faculté de l'aménagement
- du 29 mai au 3 juin 2015 Exposition Industrialisation et adaptabilité du logement JAPON 2015, Travaux des 10 participants inscrits à la « Version intensive au Japon » du *Séminaire en technologie du bâtiment AME6305* offert par le professeur Roger-Bruno Richard
à la salle 2081



3.4.8 Les services offerts aux étudiants

Le RPA doit fournir une description des services d'aide aux étudiants, y compris les services de consultants en santé et bien-être; de conseillers pédagogiques et de conseillers personnels; de conseillers en orientation; et les services d'évaluation des progrès et de placement en stage (s'il y a lieu);

À l'École, les techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE), Marie-José Pilon et Diane Martin, sont les personnes ressources pour guider les étudiants tout au long de leur formation sur le plan académique et pour les orienter, lorsque nécessaire, vers les services plus spécialisés de l'Université. Toujours en première ligne, les responsables des programmes, Manon Guité, au baccalauréat, et Jacques Lachapelle, à la maîtrise, assurent le suivi du cheminement des étudiants et font preuve d'une grande disponibilité quand il s'agit de répondre à leurs questions. Par ailleurs, l'enseignement en atelier par petits groupes de 12 à 15 étudiants favorise un encadrement basé sur le respect et l'écoute. Les tuteurs sont souvent appelés à être des intervenants de première ligne.

À l'Université

Les services d'aide aux étudiants ont été en partie présentés dans la section 1.1 sur les relations avec l'Université et la section 3.3 en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion. Pour l'Université de Montréal, les questions de ÉDI et de bien-être de tous les étudiants sont interreliées dans ses actions de la « Réussite aux études ». Cette partie reprend et précise ces informations.

L'UdeM offre une vaste gamme de ressources et services à ses étudiants. Le Service aux étudiants (SAÉ) est la principale entité institutionnelle. Il offre des ressources sur le campus ou en ligne dans le but de rendre la vie étudiante plus enrichissante et pour soutenir la réussite des étudiants. La plupart de ces services sont gratuits pour les étudiants. Voici les grandes catégories de services offerts tels qu'énumérés sur leur site web (<http://www.sae.umontreal.ca/>).

Accueil et intégration

- Accueil et soutien aux nouveaux étudiants
- Logement hors campus
- Bureau des étudiants internationaux, Maison internationale
- Action humanitaire et communautaire
- Activités culturelles (plus de 140 ateliers dans le domaine des arts et de la culture)

Ressources socio-économiques

- Bureau de l'aide financière
- Bourses d'études
- Programmes études-travail

Centre étudiant de soutien à la réussite

- Centre de communication écrite
- Conseils carrière
- Information scolaire et professionnelle
- Orientation scolaire et professionnelle
- Soutien à l'apprentissage
- Soutien aux étudiants en situation de handicap Soutien aux facultés

Centre de santé et de consultation psychologique

- Consultation médicale, Soins infirmiers - Vaccination
- Consultation psychologique
- Nutrition
- Physiothérapie
- Services de laboratoire

L'École et la santé psychologique

Comme mentionné dans le rapport annuel 2016-2017, le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) a commandé une importante étude au sujet de la santé psychologique des étudiants. Le rapport a été déposé et adopté en assemblée au mois d'août 2016. Cette étude n'a pas révélé de problème de santé psychologique particulier chez les étudiants. Néanmoins, on peut conclure qu'il y a certaines vulnérabilités à prendre en considération, notamment à l'égard de la gestion du stress et de la gestion du temps. Suite à ce rapport, au mois de mars 2017, une séance d'information du Service d'Aide aux Étudiants (SAÉ) de l'UdeM a été organisée avec tous les étudiants de première année dans le but de faire connaître les services offerts par le SAÉ, en particulier à ce qui a trait à la gestion des difficultés académiques et des situations de stress pendant les études. Le RÉA avait annoncé qu'il souhaitait renouveler cette initiative chaque année pour mieux outiller les étudiants à soutenir une charge de travail importante tout au long de leur formation en architecture. Toutefois, en 2018-2019, l'exécutif du RÉA a préféré mettre en place des activités de relaxation. En 2019, il met en place un programme de mentorat auprès des étudiants de première année tel qu'indiqué au Plan d'action.

Le réseau de sentinelles de l'UdeM¹⁰

Dans un contexte où, sur les campus, on remarque une augmentation des difficultés psychologiques chez les étudiants, l'Université de Montréal a créé un réseau de sentinelles. Ces bénévoles sont des membres du personnel de l'UdeM formés et disponibles pour accueillir les étudiants en détresse, les écouter et les orienter vers la ressource dont ils ont besoin. À la Faculté de l'aménagement, deux personnes de l'École d'architecture ont intégré le réseau des sentinelles UdeM, la professeure, Manon Guité, et la TCTB, Sandra Jacquemmoz.

Ce projet, jumelé à d'autres initiatives (l'accès à un psychologue sur le campus, des ateliers de soutien de groupe, un programme de pairs aidants, le Défi Soi, etc.), vise à prévenir l'aggravation des situations de détresse qui autrement pourraient conduire à une crise, à l'interruption ou à l'abandon des études et, dans le pire des scénarios, au suicide.

Tous les participants au programme ont reçu une formation assurée par Suicide Action Montréal et par deux psychologues de l'équipe du Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) de l'Université et sont ainsi préparés à accueillir, soutenir et diriger vers les bonnes ressources les étudiants qui s'adressent à eux. Tout au long de l'année, les sentinelles peuvent compter sur un accès privilégié à des ressources professionnelles, dont de la formation continue donnée par les deux psychologues du CSCP.

Stages

Les stages professionnels sont sous la responsabilité de l'OAQ. Puisque le stage peut être commencé dès qu'un étudiant ait complété 60 crédits, les nouveaux admis en sont informés lors des séances d'accueil. Le sondage de l'autoévaluation a révélé que, si peu des répondants en 3^e année du baccalauréat, admissibles au stage, s'y sont inscrits avant la fin de leurs études, 35 % d'entre eux avaient une expérience auprès d'un architecte. À la maîtrise, 77 % des étudiants qui ont répondu au sondage ont indiqué avoir une expérience de travail auprès d'un architecte, et 58 % s'étaient inscrits au stage de l'OAQ.¹¹

Parmi les cours à option au baccalauréat, l'École offre une activité de stage (*ARC5405 Stage de formation dans la pratique*) qui vise à aider les étudiants qui ne trouvent pas d'emploi en architecture. L'activité sert aussi lorsque des organismes publics exigent dans leur offre de stage que les étudiants soient inscrits à un cours. ou aider ceux pour qui l'inscription à des activités académiques est obligatoire. Il est à noter que pour des stages à l'international, la Société Lojiq offre un programme spécifique, Développement de carrière. Elle prend en charge les stages des étudiants du Québec à l'étranger et les ceux-ci n'ont plus à s'inscrire à ce sigle.¹²

Dans ce contexte où le stage est sous la responsabilité de l'OAQ, les démarches pour trouver des opportunités sont individuelles, mais des professeurs peuvent aider les étudiants. Par exemple, en 2019, les stagiaires Daphné Cyr et Maxime Giasson, nouvellement diplômés à la maîtrise en architecture à l'Université de Montréal, ont acquis une expérience de travail au sein de l'organisme à but non lucratif Ecology North, situé à Yellowknife. Leur stage est le résultat d'une collaboration avec la Chaire Fayolle-Magil Construction et a bénéficié d'un financement Mitacs accélération.¹³

3.4.9 Auxiliaires d'enseignement et de recherche

Le RPA doit fournir une description des occasions offertes aux étudiants de travailler comme auxiliaires d'enseignement et de recherche

Auxiliaires d'enseignement et auxiliaires de recherche

La convention collective des étudiants salariés définit les normes de travail. Selon ce document, les étudiants de l'UdeM inscrits à l'un des trois cycles d'études ont la possibilité d'être embauchés comme auxiliaires pour soutenir les professeurs et les chargés de cours au niveau de l'encadrement offert aux étudiants ou en participant aux activités de recherche. Les tâches possibles sont décrites ainsi dans la convention collective : «Les tâches qui lui sont confiées sont celles de : surveillance d'examen, administration des questionnaires d'évaluation de la prestation d'enseignement, correction, assistance documentaire, monitorat, démonstration, assistance de supervision de stage, animation, charges de travaux pratiques, monitorat de langues, conseil au test et supervision de laboratoire.»¹⁴

Il est important de noter que, selon les règles de l'Université, une partie du budget est obligatoirement réservée à l'engagement d'auxiliaires d'enseignement. En 2019-2020, cela représente un montant de 72 000 \$, qui constitue donc un minimum. Cette offre est importante et dépasse parfois l'intérêt des étudiants à en bénéficier. L'École encourage donc les professeurs et chargés de cours à saisir l'opportunité d'engager des auxiliaires. Elle s'est pour cela dotée en 2017 d'une politique de soutien à l'enseignement.¹⁵

En 2018-2019, nos étudiants ont fourni plus de 3500 heures de travail pour assister les enseignants dans leurs tâches. Les taux horaires offerts sont de 17,19 \$ au 1^{er} cycle et de 22,27 \$ au 2^e cycle. Le bilan des salaires versés aux auxiliaires d'enseignement et de recherche depuis 2014 est indiqué ci-dessous. Les avantages sociaux ne sont pas inclus.

Par ailleurs, les professeurs et les groupes de recherche, à même leurs subventions ou contrats, engagent des auxiliaires de recherche. Les engagements, qui sont à plus long terme, sont généralement plus importants pour certains des étudiants concernés.

	2014	2015	2016	2017	2018
Enseignement	64 154 \$	64 654 \$	76 558 \$	60 573 \$	70 153 \$
Recherche	95 577 \$	144 057 \$	158 768 \$	152 220 \$	148 299 \$
Total	159 731 \$	208 711 \$	235 326 \$	212 793 \$	218 452 \$

3.4 H – Montants totaux accordés aux auxiliaires d'enseignement et de recherche.
Les montants incluent les auxiliaires d'enseignement au doctorat.

10. <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2018/10/17/des-sentinelles-pour-orienter-les-etudiants-vers-les-bonnes-ressources-en-sante-mentale/>

11. Résultats enquêtes BPQ-Étudiants, visite de maintien de l'agrément 2020, questions 16 et 17, p. 25/60 et 26/60 pour le sondage auprès des bacheliers, et p. 18/41 et 19/41 pour les étudiants à la maîtrise.

12. <https://www.lojiq.org/index.php?id=1186>

13. Pour lire le rapport : http://www.chairefayolle.umontreal.ca_rapport_2019.05.17.pdf

14. Article 2.02. Convention collective de travail intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat des étudiants salariés de l'Université de Montréal (SÉSUM) Auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche et assistants techniques – étudiants [...], 13 janvier 2017 au 30 avril 2021, p.1.

15. <http://architecture.umontreal.ca/fileadmin/amenagement/ARC/Ecole/Offres-emploi/CLSEARC-Mars2017.pdf>

3.5 Corps professoral et autres ressources en personnel

Le RPA doit inclure :

- une description et une tabulation des titres universitaires et des qualifications professionnelles des membres du corps professoral, ainsi qu'une description de la répartition des tâches entre l'enseignement et les autres responsabilités pour chacun d'entre eux;
- une description de la répartition du temps consacré à l'administration et aux autres responsabilités pour chaque poste;

3.5 A - Liste des professeurs 2014-2018	Statut				Qualifications			Crédits enseignés programme professionnel 18/19		Crédits autres programmes 18-19		Total cours d'atelier	Crédits PhD	Tâches administratives
	Titre	Demi-temps	H	F	PhD	diplôme prof.	OAQ	Atelier	Cours	Atelier	Cours	Crédits	Étudiants	Équiv. de cours
Adamczyk, Georges	Titulaire		H					12,8	0,5			13,3		0,5
Asselin, Manon	Agrégée	1/2		F		oui	1997	7	0,5			7,5		0,5
Balaban, Thomas	FP Agrégé	1/2	H			oui	2009	3	3			6		0,3
Bilodeau, Denis	Titulaire		H		PhD	oui		5	7			12	1	1
Boyer-Mercier, Pierre	Agrégé		H			oui	1972	12	0			12		
Cameron, Christina (retraite 01/05/19)	Titulaire			F	PhD				1			1	1	11
Chupin, Jean-Pierre	Titulaire		H		PhD	oui	1993		6	3		9	4	3
Cormier, Anne	Titulaire	1/2		F		oui	1986	6,3	0,5			6,8		1,1
De Paoli, Giovanni (retraite 01/06/2016)	Titulaire		H		PhD	oui		0	0					
Demers, Clément	Titulaire	1/2	H			oui	1976			1,5		1,5		3
Déom, Claudine	Agrégée			F	PhD			3,6	2	1,8	3	10,4		0,5
Guité, Manon	Titulaire			F		oui						0		12
Helal, Bechara (engagement 01/06/2018)	Adjoint		H		PhD	oui			6			6		6
Knight, Alan J. (retraite 01/01/19)	Agrégé	1/2	H			oui		3				3	1	
Lachapelle, Jacques	Titulaire		H		PhD	oui	1989		3			3		10,4
Latek, Irena	Titulaire			F		oui		6,3	6			12,3	1	0,5
Lizarralde, Gonzalo	Titulaire		H		PhD	oui		4,5	3	2		9,5	7	3,5
Mahaut, Valérie (démission 08/2018)	Adjointe			F	PhD	oui		0	0			0		0
Pearl, Daniel	Agrégé	1/2	H			oui	1989	4,2	1,5			5,7		0,3
Ponte, Alessandra	Titulaire			F	PhD	oui		0	6			6	1	6,3
Richard, Roger Bruno	Titulaire		H			oui	1971	5	5,1			10,1	1	
Roquet, Nicholas (démission 01/01/2019)	Agrégé		H		PhD	oui	1997	4,5				4,5		1,5
Tidafi, Temy, Ph.D. (congé maladie prolongé)	Agrégé		H		PhD	oui		0	0			0		0
Total		6	15	8	12	20	10							

3.5 B - Responsabilités administratives des professeurs 2019-2020	Adamczyk, Georges	Asselin, Manon	Balaban, Thomas	Bilodeau, Denis	Boyer-Mercier, Pierre	Chupin, Jean-Pierre	Cormier, Anne	Demers, Clément	Déom, Claudine	Guité, Manon	Helal, Bechara	Lachapelle, Jacques	Latek, Irena	Lizarralde, Gonzalo	Pearl, Daniel	Ponte, Alessandra	Richard, Roger-Bruno	Tidafi, Temy
Responsables de programmes					JPC					MG		JL						
Comité des études B. Sc. Arch.	GA	MA	TB	DB						MG	BH	JL			DP			
Comité des études supérieures				DB	JPC							JL						
Comité des admissions B. Sc. Arch.		MA		DB	PBM							JL						
Comité des admissions M. Arch.			TB									JL						
Comité de création du doctorat en architecture	GA			DB	JPC													
Portes ouvertes				DB						MG		JL						
Secrétaire de l'Assemblée départementale											BH							
Comité de l'agrément				DB	JPC					MG								
Échanges internationaux						AC												
Conférences et colloques															DP			
Séminaire Phyllis Lambert																		
Charrette CCA			TB															
Site web												JL						
Prix et bourses		MA	TB	DB	PBM	JPC								GL	DP			
Comité d'évaluation de l'enseignement	GA				JPC					MG								
Comité d'évaluation aux fins de probation			TB									IL						
Comité d'évaluation des exigences de qualification (EQE)			TB		PBM							IL						
Comité local de soutien à l'enseignement (CLSE)																		
CLIP	GA			DB														
Représentant de l'École au comité de formation de l'OAQ												JL						
Conseiller à ACSA					JPC													
Comité des conflits d'intérêts					PBM							JL						
Conseil de Faculté membre ARC		MA													DP			
Comité de bibliothèques											BH							
Comité d'attribution du prix d'honneur de la faculté								CD										
Comité TI de la faculté			TB							MG								
Comité immobilier UdeM								CD										
Comité de coordination des études CCE AME									CDé									
Conseil académique d'évaluation des prog. (CAEP)										MG								
Comité de dir. du Centre d'expo UdeM et resp. expos fac.	GA																	
Comité du plan d'action MGPA								CD						GL				

Liste des chargés de cours (CC) et chargés de formation pratique (CFP) 2014-2018

Nom, Prénom	Type Engagement	Sigle	Homme / Femme	Diplôme professionnel	permis d'exercice OAQ / autres
Alarie, Pascal	CC	AME6330	H	oui	2012
Azouz, Zoubeir	CC	ARC3614	H	oui	2013
Babin, Lucie	CC	ARC6832	F	oui	2009
Baird, Cécile	CC / CFP	ARC6883, ARC2011	F	oui	1990
Beaudoin, Thierry	CC	ARC1311	H	oui	
Benard, Jacques	CC	AME6916	H		
Charron, Renée, PhD	CC	ARC1214	F	oui	
Chevalier, Stephan	CC / CFP	ARC1312 / ARC2313	H	oui	1998
Coraini, Vincent	CFP	ARC2011, ARC2012	H	oui	2010
Cyr, Charles-Étienne	CC	ARC2321, ARC4324	H		ing.
Desparois, Sébastien-Paul	CC	ARC6830	H	oui	2009
Djemel, Manel cand PhD	CC	AME6990, ARC3306, ARC3321	F	oui	urb.
Forget, Pascal	CC	ARC1215	H	oui	2014
Gauthier, Denyse	CFP	ARC1011, ARC1012	F	oui	1995
Gilles, Damien PhD	CC	ARC2321, ARC4324	H		ing.
Helal, Bechara PhD	CC	ARC2104, ARC6804	H	oui	
Kowal, Stephan PhD	CC / CFP	ARC1215, ARC1011, ARC1012	H	oui	
Krieger, Olivier	CC	ARC1311	H	oui	2016
Laforest, Alain	CC	AME2340, ARC2340	H		
Lagacé, René	CC	ARC6830, ARC6833	H	oui	1972
Langford, Richard	CFP	ARC1011, ARC1012	H	oui	1998
Lapierre, Katherine PhD	CC / CFP	ARC1214, ARC1011, ARC1012	F	oui	
Lefèvre, Ludovic	CC	ARC5314	H		
Leoto, Ricardo cand. PhD	CC	AME6410, AME6920	H	oui	stagiaire
Macleod Carter, Morgan	CFP	ARC2012	H	oui	
Mccomber, Laurent	CC	ARC1312	H	oui	2005
Mertenat, Céline-Coralie	CC	ARC3640	F	oui	2014
Morand, Patrick	CFP	ARC2011, ARC2012	H	oui	2009
Moreaux, David	CFP	ARC2011, ARC2012	H	oui	2015
Mpinga, Kashimoto	CC	AME6046	H		ing.
Oliver, Amy PhD	CC	ARC3640	F	oui	stagiaire
Olivier, Nicole	CC	ARC6832	F	oui	2004
Quellette, Gaétan	CC	ARC6831	H	oui	1991
Pape, Marc	CFP	ARC1011, ARC1012	H	oui	2010
Paquin, Pierre	CC	AME6070	H		
Pelletier, Guillaume	CFP	ARC1011, ARC2011, ARC2012	H	oui	2009
Potvin, Donald	CFP	ARC1011, ARC1012	H		1996
Prochazka, Alena PhD	CFP	ARC1011, ARC1012	F	oui	
Racicot, Louis-Stéphane	CC	ARC5314	H		
Ross, David	CC	AME6043	H		urb.
Sarrazin-Sullivan, Patricia-Ann	CC	ARC6711	F	oui	1995
St-Laurent, Richard	CC	ARC5314	H		
St-Laurent, Sébastien	CFP	ARC1011, ARC1012, ARC2011, ARC2012	H	oui	2010
Zarzani, Alessia PhD	CC	ARC1102, ARC3305	F	oui	
Zeppetelli, Léa	CC / CFP	ARC1803, ARC2011, ARC2012	F	oui	1990

Professeurs invités au baccalauréat (ateliers optionnels de troisième année)

Atelier triptyque (ARC3014)

Hiver 2019

Christian Delécluse (Paris)
 Josette Michaud (Montréal)
 Jean-Marc Weill (Paris)

Automne 2017

Shin Alexandre Koseki (Lausanne)
 Hubert Pelletier et Yves de Fontenay (Montréal)
 Pierre-Yves Arcile et Wilfrid Lelou (Nantes)

Hiver 2017

Luis Casillas Gamboa (Espagne)
 Mikel Landa (Espagne)
 Eric Bunge (États-Unis)

Automne 2015

Éric Lapierre (Paris)
 Isabel Héroult (Paris, Grenoble)
 Philippe Simon (Paris)

Automne 2014

Aljoša Dekleva (Slovénie)
 Johanna Hurme/Sasa Radulovic (Winnipeg)
 Weijen Wang (Hong Kong)

Projet d'architecture 1 et 2 (ARC3017, ARC3018)

Gavin Affleck
 Thierry Beaudoin
 Hélène Benoit
 Marc Blouin
 Stephan Chevalier
 Yves De Fontenay
 Fannie Duguay-Lefebvre
 Alain Fournier
 Maxime Frappier
 Fabrizio Gallanti
 Joanne Godin
 Hal Ingberg
 Annie Lebel

Louis-Paul Lemieux
 Céline Mertenat
 Sergio Morales
 Maxime Moreau
 Éric Moutquin
 Son N. Nguyen
 Phuong Tram Nguyen
 Hubert Pelletier
 Gilles Prud'homme
 Ange Sauvage
 Louis Thellend
 Katsuhiko Yamasaki

Atelier hors les murs (ARC3019)

Randy Cohen, Fabrizio Gallanti, Hal Ingberg, Guillaume Pelletier

Projet de conception intégrée (ARC3020)

Éric Bélanger (Polytechnique), Nicolas Marier, Owen Rose

Professeurs invités à la maîtrise

M1 Projet complet

ARC6701 Tuteurs Automne 2018

Eugenio Carelli, Annie Lebel, Sergio Morales, Maxime Pion, Gilles Prud'homme (coordonnateur), Louis Thellend, Vladimir Topouzanov

ARC6701 Tuteurs Automne 2017

Eugenio Carelli, Annie Lebel, Geneviève Marsan, Sergio Morales, Gilles Prud'homme (coordonnateur), Louis Thellend, Vladimir Topouzanov

ARC6701 - Automne 2016

Responsable : Daniel Pearl, professeur agrégé

Frédéric Dubé, Annie Lebel, Gilles Prud'homme, Pierina Saia Vladimir Topouzanov, Katsuhiko Yamazaki

ARC6711 - Automne 2016

Maxime Brault, Cecilia Chen, Maxime Gagné, Simon Jones, Patricia Sarrazin-Sullivan (coordonnatrice)

ARC6801, ARC6802, ARC6803

Thème A

Penser et construire l'architecture pour habiter la ville

Équipe enseignante : Anne Cormier, professeure titulaire et Frédéric Dubé, architecte et professeur invité.

Avec la collaboration de : Georges Adamczyk, professeur titulaire.

Thème B

Lisière et médiation

Architecture, ville et arts médiatiques. Recherches-créations et expérimentations.

Équipe d'enseignants : Irena Latek, professeure titulaire.

Professeurs invités : Alain Carle, architecte, Fannie Duguay-Lefebvre, designer urbain.

Thème C

Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture

Gonzalo Lizarralde professeur coordonnateur,

Professeurs invités : Thomas Schweitzer, architecte, Jean-Paul Boudreau, architecte,

Auxiliaire d'enseignement : Mauro Cossu, étudiant au PhD. en aménagement.

Thème D

Architecture et information 2.0

Équipe enseignante : Alessandra Ponte, professeure titulaire

Professeurs invités : Fabrizio Gallanti, Son N. Nguyen, architecte.

Thème E

Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques.

Équipe enseignante : Claudine Déom, professeure agrégée (resp.), Christina Cameron, professeure titulaire,

Professeurs invités : Gavin Affleck, Josée Bérubé, Georges Drolet, architectes.

Thème F

Vers les quartiers durables, Les transitions urbaines (Les « seuils magiques »)

Équipe enseignante : Daniel Pearl, professeur agrégé,

Professeurs invités : Amy Oliver, PhD., Michel Langevin, architecte de paysage.

• une description et une tabulation des rôles administratifs et techniques et des qualifications du personnel de soutien du programme, ainsi qu'une description de la répartition des tâches, lorsque certains rôles et responsabilités sont divisés entre divers postes;

Direction de l'École

L'administration de l'École relève du Directeur, qui occupe plus de 50 % de son temps à ces tâches.

L'École d'architecture compte présentement six personnes qui soutiennent les enseignants et les étudiants, soit l'adjoint à la direction (administration), l'agente de communication, deux techniciennes en gestion des dossiers étudiants (tgde), deux techniciennes en coordination du travail de bureau (tctb). De plus, le personnel de la Faculté de l'aménagement offre des services qui bénéficient à nos étudiants et enseignants, notamment pour l'utilisation des ateliers de maquettes, de bois, de plastique, de métal et de découpe laser, des laboratoires informatiques ou encore pour fournir du soutien administratif aux groupes de recherche.

Adjoint à la direction (administration), Frank Berdin

L'adjoint à la direction (administration) voit à la gestion du budget de l'École, en plus d'assurer l'intendance générale et la gestion du personnel de soutien. Il est assisté dans son travail par Geneviève Meunier, technicienne en coordination du travail de bureau.

Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, il sera remplacé par Tony Lambert.

Pour occuper ce poste, l'adjoint doit détenir un Baccalauréat en administration ou en gestion, ou dans une discipline jugée pertinente et faire preuve d'un minimum de trois années d'expérience dans un poste comportant des responsabilités administratives, de la gestion de personnel et de la gestion budgétaire.

L'affichage du poste indiquait également les autres qualifications nécessaires :

- Aptitude en gestion des ressources humaines.
- Connaissance des applications informatiques de gestion financière, humaine, administrative et académique.
- Maîtrise des différents logiciels de bureautique et des systèmes d'information.
- Bonne connaissance des principes de gestion et de comptabilité.
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Agente de communication, Agnès Anger

L'agente de communication voit à la conception, à la rédaction et à la production de documents sur de multiples supports (papier, électroniques, etc.) à des fins de publicité, de promotion ou de diffusion des différentes activités organisées par l'École, tant pour les activités d'enseignement que de recherche. Elle coordonne également les activités liées à l'agrément (rapport, archivage et visite).

Lors du dernier affichage, les qualifications exigées pour le poste étaient les suivantes :

- Baccalauréat en communication, rédaction et multimédia, ou dans une discipline jugée pertinente à la description
- Deux années d'expérience pertinente. Expérience pertinente en rédaction de textes. Expérience en organisation d'événements, un atout.
- Autres : Connaissances variées, autonomie et initiative; Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la fonction (infographie, mise en page, retouche d'images, technologies web, traitement de textes et de données) (Logiciels InDesign, Photoshop, Illustrator, Dreamweaver, Suite Office); Capacité de conception graphique (papier et web); Excellente maîtrise du français écrit; Aptitudes rédactionnelles; Bonne connaissance de la langue anglaise; Habiletés relationnelles; Esprit de synthèse; Capacité d'analyse de contenu; Facilité à s'adapter aux nouvelles technologies; Connaissance du milieu architectural.

Techniciennes en gestion des dossiers étudiants,

Marie-José Pilon (tgde du programme de baccalauréat) et Diane Martin (tgde du programme de maîtrise et du Ph.D. individualisé)

À l'École d'architecture, les tgde voient à l'inscription des étudiants, à la compilation de leurs résultats, leur

apportent l'information pertinente à toutes les étapes de leurs études et contribuent à assurer le bon déroulement de l'horaire et du calendrier des enseignements. Elles travaillent en collaboration avec les professeurs responsables des programmes et la responsable des échanges internationaux.

Qualifications exigées afin d'être admissible à un poste de TGDE

- Diplôme d'études collégiales en techniques de comptabilité et de gestion ou technique de bureautique. Deux ans à moins de trois ans d'expérience préalable.
- Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage.
- Vitesse de frappe : 30 mots bruts/minute.
- Connaissance des techniques d'archivage de l'UdeM.
- Maîtrise de la langue française.

Les techniciennes en coordination du travail de bureau (tctb), **Sandra Jacquemmoz** (attachée au directeur) et **Geneviève Meunier** (attachée à l'adjoint à la direction)

La technicienne en coordination du travail de bureau attachée au directeur voit à la gestion courante des tâches du directeur, l'assiste dans la préparation de dossiers administratifs, assure les communications avec le personnel de l'École de même qu'avec le milieu universitaire et professionnel, prend note des délibérations de l'Assemblée et collabore également avec l'adjoint à la direction (administration).

La technicienne en coordination du travail de bureau attachée à l'adjoint à la direction est également responsable de l'accueil au secrétariat ainsi que de tâches courantes liées au fonctionnement du secrétariat.

Qualifications exigées afin d'être admissible à un poste de TCTB

- Diplôme d'études collégiales en techniques de comptabilité et de gestion ou technique de bureautique.
- Deux ans à moins de trois ans d'expérience préalable.
- Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage.
- Connaissance des techniques d'archivage de l'UdeM.
- Maîtrise de la langue française.
- Vitesse de frappe : 50 mots nets/minute.

Attribution des postes syndiqués - tctb / tgde

Lors d'un affichage, le poste est accordé au candidat ayant le plus d'ancienneté et ayant complété le carnet de compétences pour l'emploi visé. Les qualifications demandées pour les postes sont listées dans les descriptions de fonction. Les employés occupant ces postes sont représentés par le Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal (SEUM1244).

- *la politique du programme concernant les possibilités de perfectionnement des ressources humaines;*

<https://carrieres.umontreal.ca/une-carriere-a-ludem/>

Développement professionnel

Tous les employés de l'Université de Montréal sont encouragés à suivre des activités de formation afin de se doter de nouvelles compétences et d'évoluer dans leur vie professionnelle. Qu'il s'agisse de cours offerts sur le campus, de programmes de formation internes ou de perfectionnement à l'externe, les possibilités sont vastes. L'Université accorde aussi des congés de formation et assure, sous certaines conditions, le remboursement des droits de scolarité.

- *une description des politiques, procédures et critères pour la nomination, la promotion et la permanence des membres du corps professoral;*

La description qui suit est tirée de ce document.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/pens50_1-reglement-titres-professeur-adjoint-agrege-titulaire-criteres-promotion-agregation-titulariat.pdf

Professeurs réguliers

Les trois titres universitaires, professeur adjoint, professeur agrégé et professeur titulaire, sont réservés aux personnes faisant une carrière d'enseignement à temps plein, ou au moins à demi-temps, et qui possèdent les qualités requises pour permettre à l'Université de faire un enseignement supérieur et des recherches conformément aux critères les plus rigoureux.

Professeur adjoint

Pour être nommé professeur adjoint, il faut avoir la compétence requise pour l'enseignement et la recherche universitaires. Il faut posséder un doctorat ou les titres usuels dans la discipline enseignée, tels qu'ils sont définis par le conseil de la faculté ou de l'école dans laquelle le professeur est nommé. Il peut y avoir des cas d'exception que doit faire valoir le conseil de la faculté. Il faut par ailleurs être nommé selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. L'engagement initial peut se faire pour une période d'au plus trois ans. Après cette période, le conseil de la faculté peut recommander la prolongation du mandat pour une seconde période d'au plus trois ans, ou informer le professeur adjoint, par un préavis accordant un délai raisonnable, que son engagement ne sera pas renouvelé.

Si un professeur adjoint n'a pas été promu au rang de professeur agrégé, avant ou au moment de l'expiration de sa sixième année de service, un conseil de faculté, par mesure exceptionnelle, peut recommander le renouvellement de son engagement sur une base annuelle, la fonction de professeur adjoint étant essentiellement temporaire.

Professeur agrégé

Tout engagement ou promotion au rang de professeur agrégé s'appuie essentiellement sur l'appréciation par le conseil de la faculté, de la valeur du candidat. Pour devenir professeur agrégé, il faut avoir enseigné au titre de professeur adjoint et démontré des qualités d'enseignant et contribué au développement de sa discipline par des recherches; ou posséder des états de service signalés que fait valoir le conseil de la faculté. Les grades universitaires requis pour être nommé professeur adjoint le sont également pour l'agrégation.

Il faut être nommé ou promu selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. Toute promotion du rang de professeur adjoint à celui de professeur agrégé assure la permanence. Toute nomination au rang de professeur agrégé de personnes qui n'ont pas été professeurs adjoints ou l'équivalent dans une université, implique une période de probation d'au moins une année, selon la recommandation du conseil de la faculté. La recommandation des équivalences est faite par le conseil de la faculté. Lorsque la permanence n'est pas accordée, le professeur agrégé en est informé par un préavis accordant un délai raisonnable.

Professeur titulaire

Pour devenir professeur titulaire, il faut avoir été professeur agrégé dans une université et s'être distingué par son enseignement et ses recherches. L'interprétation de l'équivalence du rang de professeur agrégé dans les universités où ce titre n'existe pas est recommandée par le conseil de la faculté.

Il faut être nommé ou promu selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. La nomination ou la promotion au titulariat doit tenir compte de la contribution du candidat au développement de sa discipline et de son rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Autres catégories de professeurs¹

Le professeur associé a la qualification et la compétence comparables à celles des professeurs de l'Université. Il est nommé pour accomplir des tâches de recherche ou d'encadrement d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat. Ce professeur n'est pas rémunéré par l'Université et n'y fait pas carrière.

Le professeur invité séjourne à l'Université pour une période limitée, et il remplit des fonctions de professeur. Il peut être nommé pour une période de six (6) mois à un an, selon la procédure applicable aux professeurs; il peut également être nommé pour une période de moins de six mois par la faculté à la demande du directeur de département.

Le titre de professeur émérite est décerné par l'Université à un professeur à la retraite, en reconnaissance de services jugés exceptionnels. Il s'agit d'un titre qui a une très haute et très rare distinction. Il est purement honorifique et n'entraîne, pour la personne, ni droit ni obligation. Ce titre est décerné au plus tard dans l'année qui suit la date de retraite du professeur².

Le titre de professeur honoraire est décerné d'office à un professeur qui prend sa retraite de l'Université de Montréal.³

• *une description des possibilités de perfectionnement des membres du corps professoral et des autres employés;*

Personnel enseignant régulier

La convention collective définit les avantages suivants :

Fonds de démarrage

Une somme de 7500 \$ accordée par le vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification permet au professeur nouvellement engagé de démarrer ses activités de recherche (doit être dépensée sur une période maximale de 3 ans, soit avant le renouvellement du mandat du professeur).

Charge d'enseignement réduite pour nouveau professeur

Pour le professeur adjoint nouvellement engagé, le directeur lui attribue une charge de cours équivalente à cinquante pour cent (50 %) de la charge de cours moyenne de l'unité durant sa première année d'engagement et de soixante-quinze pour cent (75 %) pour sa deuxième année d'engagement⁴.

Année d'étude et de recherche

L'Université accorde une année d'étude et de recherche au professeur agrégé ou titulaire dans le but de lui permettre de renouveler et d'enrichir ses connaissances ou de se consacrer uniquement à ses activités de recherche, généralement dans un milieu de recherche ou d'enseignement autre que l'Université de Montréal.

L'année d'étude et de recherche est d'une durée de 12 mois ou deux périodes de six mois. La répartition des deux périodes de six mois se fait après entente entre l'Université et le professeur, et tient compte de la nature du projet et des besoins d'enseignement.

Pour faire la demande d'une année d'étude et de recherche, le professeur agrégé ou titulaire doit compter six années de service depuis sa nomination comme professeur (adjoint, agrégé ou titulaire) à l'Université ou depuis la fin de sa dernière année d'étude et de recherche.⁵

Années d'études et de recherche (AÉR) depuis 2014-2015

- Denis Bilodeau (1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015)
Préparation d'un ouvrage sur l'enseignement de l'architecture en première année.
- Temy Tidafi (1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015)
Demande de subvention FCI sur la robotisation et la fabrication assistée par ordinateur.
- Pierre Boyer-Mercier (½ année en 2014-2015 et ½ année en 2015-2016)
Recherche sur l'architecture résidentielle, notamment en contexte européen.
- Georges Adamczyk (½ année du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 et ½ année du 1^{er} janvier au 30 juin 2017)
Préparation d'articles et d'expositions. Deux recherches; l'une sur les liens entre l'architecture de Le Corbusier et l'émergence de la modernité québécoise, l'autre sur la régénération urbaine et les innovations architecturales dans de grandes villes européennes.
- Roger-Bruno Richard (1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016)
Adaptation du système constructif « Noyau Porteur » au contexte de Hong Kong. Chercheur invité à l'Université de Hong Kong. Rédaction d'un article sur le développement durable lors d'un séjour à l'Université de Chongqing et 7 conférences.
- Manon Asselin (1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017)
Recherche sur la réalisation de projets d'enseignement, de recherche et d'expérimentations conçus par nos professeurs en collaboration avec des structures professionnelles et industrielles externes.
- Daniel Pearl (1^{er} janvier au 31 décembre 2017)
Poursuite de recherches sur le développement durable : les pressions mondiales exercées dans l'atteinte des objectifs Carbone zéro pour 2030 – spécifiquement liés au cadre bâti existant, ainsi que les potentialités d'implantation de stratégies de planification urbaine durable.
- Jean-Pierre Chupin (1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018)
Poursuite des recherches sur l'architecture et les pratiques contemporaines. Préparation d'un ouvrage de pédagogie basé sur quinze années d'enseignement en atelier. Développement d'un nouvel axe de recherche traitant de la représentation de l'architecture dans la peinture.
- Clément Demers (½ année du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)
Recherche sur les grands projets urbains réalisés au centre-ville de Montréal suite à l'installation ou la réfection de grandes infrastructures.
- Alessandra Ponte (1^{er} janvier au 31 décembre 2019)
Poursuite de la recherche «Des machines à penser à l'intelligence artificielle», histoire de la notion d'information, en référence à l'architecture et à l'urbanisme de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui. La professeure Ponte est invitée à poursuivre ses recherches au sein d'un laboratoire de la Faculté d'architecture du Technion à Haïfa (Israël). Elle prévoit également séjourner à l'Institut Max Planck à Berlin. En août et septembre 2019, elle est Distinguished Visiting Scholar à la University of Technology à Sydney (Australie).
- Claudine Déom (1^{er} janvier au 31 décembre 2020)
Rédaction d'un ouvrage sur la transmission intergénérationnelle, collection Relais, Groupe Fides au Québec. Participation au démarrage du réseau UNESCO/UNITWIN NETWORK 231 Sustainable Built Environment Small Island Developing States / Historic Urban Landscape parrainé par Caribbean School of Architecture, Faculty of the Built Environment, University of Technology, Jamaica.
- Irena Latek (½ année du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 et ½ année du 1^{er} janvier au 30 juin 2021)
Développement de nouveaux axes théoriques et de nouvelles explorations en création architecturale sur le projet comme lieu d'expérimentation et de réflexion critique sur l'architecture. Séminaires et conférences en France.

1. Page 21 du *Guide d'accueil pour les nouveaux professeurs Édition 2018* https://medecine.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/8/guide_accueil_professeurs.pdf

2. Texte tiré du *Règlement sur l'honorariat et l'éméritat, Secrétariat général, Université de Montréal*.

3. idem.

4. Voir l'article TP 2.06 de la convention collective.

5. Voir article CP 7 de la convention collective.

Congé de perfectionnement professionnel⁶

Ce congé peut être accordé pour permettre à un professeur de :

- Poursuivre des études vers un diplôme supérieur
- Se préparer à un enseignement dans une discipline

Rémunération pendant le congé : 75 % du traitement régulier + bourses, s'il y a lieu.

Frais remboursés par l'UdeM : frais de scolarité, frais de déplacement entre Montréal et le lieu de séjour principal.

Le professeur bénéficiaire s'engage pour un minimum de 3 années consécutives (remboursement si non-respect du contrat).

Période de ressourcement

Des périodes de ressourcement d'une durée maximale d'un an peuvent être accordées à des professeurs à la fin d'un mandat à la direction d'un département ou en tant que secrétaire de faculté.⁷

- Anne Cormier (2015-2016)
Année de ressourcement après la fin de deux mandats à la direction de l'École d'architecture.
- Giovanni De Paoli (2014-2015)
Année de ressourcement après la fin de deux mandats à titre de doyen de la Faculté de l'aménagement.

Remboursement des dépenses professionnelles⁸

Le programme annuel d'allocation pour les dépenses professionnelles pour 2018-2019 est de 2 335 \$ pour un professeur à temps plein. Les sommes inutilisées sont reportées à l'année budgétaire suivante avec un cumul maximum de 6 000 \$.

Parmi les dépenses admissibles, on inclut entre autres les suivantes qui concernent des activités de perfectionnement :

- L'inscription à des cours et à des activités de perfectionnement
- L'achat de livres et l'abonnement à des revues
- Les frais d'adhésion à des associations scientifiques
- Les frais d'inscription à un congrès ou un colloque de nature scientifique ou professionnelle

Depuis 2019, se sont ajoutés

- Les frais de déplacement (avion, train, autobus) d'un aller-retour entre Montréal et le lieu de la tenue d'un congrès ou d'un colloque scientifique ou professionnel.

Perfectionnement en enseignement

Tout professeur peut profiter des formations offertes par le Centre de pédagogie universitaire (<http://cpu.umontreal.ca/>). Le CPU peut également aider le personnel enseignant dans des développements d'outils ou de méthodes pédagogiques.

Dégrèvement recherche

Les chaires de recherches du Canada prévoient un dégrèvement de 6 crédits aux titulaires. La direction de l'École module également la charge d'enseignement de professeurs pour permettre l'avancement de travaux de recherches au sein des autres chaires.

- Christina Cameron. Dégrèvement annuel de 6 cr. (2014 à 2019)
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâtiment

- Jean-Pierre Chupin. Dégrèvement annuel de 3 crédits (de juin 2015 à mai 2017 et en 2018-2019)
Titulaire de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture
- Gonzalo Lizarralde. Dégrèvement annuel 3 crédits (depuis 2016)
Titulaire de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité.
- Jean-Pierre Chupin. Dégrèvement annuel, 6 crédits (à partir de 2019-2020).
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence

Chargés de cours et chargés de formation pratique

L'Université de Montréal finance un programme de formation professionnelle et de perfectionnement destiné aux membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UdeM (SCCCUM) dans le but d'assurer l'enrichissement des connaissances, le développement des habiletés pédagogiques et la mise à jour des enseignements.

Centre de pédagogie universitaire

Comme tout enseignant, les chargés de cours et chargés de formation pratique peuvent profiter des formations du Centre de pédagogie universitaire (<http://cpu.umontreal.ca/>).

Activités de formation professionnelle⁹

Les enseignants ont droit à un programme de financement des activités de formation professionnelle. Les activités financées incluent la participation à des colloques, congrès de sociétés savantes, sessions ou ateliers de formation spécialisée, ateliers pédagogiques ou autres à titre de participant ou d'intervenant. La demande doit être appuyée par la direction du département et approuvée par le Comité de formation professionnelle et de perfectionnement, rattaché à la Direction des ressources humaines. Les montants maximaux sont de 4 000 \$ pour une activité hors du Québec et de 2 500 \$ pour une activité au Québec. Le financement annuel ne peut dépasser 5 000 \$. Les chargés de cours ont droit à ce programme. Depuis 2015, le programme a permis à des chargés de cours de participer à différentes activités :

- Participation au Séminaire d'étude en technologie du bâtiment en 2015;
- Participation au congrès international, « Architecture, Education and Society Towards », et séjour d'étude au Pays-Bas en 2015-2016;
- Aide à la rédaction de thèse, 2016-2017;
- Conférence au colloque Critical Practice in an Age of Complexity – An Interdisciplinary Critique, University of Arizona, 2018;
- Exposition solo à la Maison de l'architecture du Québec, en 2018-2019;
- Participation au congrès DOCOMO, en 2018-2019.

Exonération des frais de scolarité

Un chargé de cours peut également bénéficier d'exonération de frais de scolarité à certaines conditions.¹⁰

Intégration pédagogique¹¹

L'article 22 de la convention collective des chargés de cours définit par ailleurs le cadre du programme d'intégration pédagogique qui permet de financer des projets ayant comme objectif l'amélioration de l'enseignement et l'intégration du chargé de cours aux activités pédagogiques des départements, écoles et facultés. Il soutient des projets d'harmonisation et de coordination des enseignements ou des projets d'innovation et d'expérimentation pédagogiques.

6. Voir Article CP 8 de la convention collective.

7. reglements/administration/adm10_39-politique-relative-conditions-travail-officiers-facultaires-universite-de-montreal.pdf

8. <http://www.sgpum.com/allocation-de-depenses-professionnelles-2018-2019/> Ce programme inclut plusieurs autres dépenses admissibles, notamment l'achat d'ordinateurs.

9. <https://scccum.ca/vie-universitaire/formation-professionnelle-et-perfectionnement/>

10. Article 20.02 de la convention collective. [Convention collective_SCCCUM.pdf](#)

11. Article 22 de la convention collective. [Convention collective_SCCCUM.pdf](#)

Les projets sont évalués par un comité local d'intégration pédagogique (CLIP) qui est paritaire, c'est-à-dire qu'il est composé de 2-3 professeurs (ou responsables de programmes) et de 2-3 chargés de cours pour chacune des unités concernées. Les membres 2017-2019 pour la Faculté de l'aménagement sont :

Chargés de cours et de formation pratique : Line Castonguay, Manel Djemel, Paolo Spataro

Professeurs : Denis Bilodeau, Marie-Josèphe Vallée, Nicole Valois

L'École a bénéficié de l'apport de projets soutenu par le CLIP :

- 1) Alena Prochazka avec l'aide de deux autres chargés de formation pratique de l'atelier de première année, Stephan Kowal et Katherine Lapierre, ont réalisé un projet d'intégration pédagogique disponible depuis l'automne 2016 : *La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines*. La publication avait pour objectif d'assurer la continuité et la transmission de la méthode à de futures cohortes de tuteurs afin d'harmoniser l'enseignement; montrer le lien de continuité d'approche ainsi que sa pertinence entre l'enseignement du projet entre les ateliers de première et de deuxième années.
- 2) L'équipe formée par Lea Zeppetelli, Patrick Morand, Cécile Baird, Vincent Coraini et Sébastien Saint-Laurent a réalisé un *Guide d'analyse de l'habiter en ville* réalisé pendant l'été 2016.

• une preuve que les activités du corps professoral encouragent à se tenir constamment au courant des exigences évolutives de la pratique et de l'accès à la profession d'architecte;

La recherche active de nouvelles connaissances en architecture est au cœur de la mission de l'École adoptée par l'assemblée départementale en avril 2019.

L'OAQ exige et administre la formation continue auprès de tous les membres qui ont des activités de pratique de projets. Tous les enseignants (professeurs, chargés de cours ou de formation pratique, professeurs invités) qui sont dans cette situation suivent le programme de formation continue de l'OAQ.

Par ailleurs les activités de l'École ou de ses professeurs servent à la formation continue des architectes professionnels. L'OAQ reconnaît ainsi que le milieu universitaire contribue à l'avancement de la profession. L'extrait du règlement sur la formation continue obligatoire des architectes en rend compte explicitement :

Les types d'activités de formation continue admissibles sont les suivantes:

- 1) participation à des cours, à des ateliers, à des séminaires, à des colloques, à des conférences ou à des lectures dirigées (minimum de 17 heures par période de référence);
- 2) le fait d'agir à titre de conférencier, de formateur ou de préparateur pour une activité visée au paragraphe 1, à l'exception d'une activité de lecture dirigée (maximum de 23 heures par période de référence).¹²

Par ailleurs, de par leurs activités de rayonnement, les professeurs réguliers et les chargés de cours et de formation pratique contribuent à des instances et comités de différents organismes professionnels, publics et parapublics en lien avec la pratique. La liste qui suit les recense de 2014 à 2019 :

Ordre des architectes du Québec (OAQ) :

Comité de concours : Anne Cormier, Frédéric Dubé

Comité de la formation en architecture : Jacques Lachapelle

Examens des architectes du Canada ExAC : Laurent McComber

Membres d'instances professionnelles :

Comité de formation à l'agrément du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : Anne Cormier

Conseil du bâtiment durable du Canada : Stephan Chevalier, Daniel Pearl

Conseil d'administration de l'Ordre des urbanistes du Québec : Clément Demers

Conseil d'administration de l'Association des architectes en pratique privée (AAPQ) : Stephan Chevalier

Contributions à des comités et autres instances publiques et parapubliques :

Comité consultatif du gouvernement du Québec pour la création d'une stratégie québécoise de l'architecture : Jean-Pierre Chupin

Conseil du patrimoine culturel du Québec : Claudine Déom

Conseil du patrimoine de Montréal : Jacques Lachapelle, Alena Prochazka

Comité Jacques-Viger : Manon Asselin

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement Outremont : Georges Adamczyk

Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Ville de Westmount : Clément Demers

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier de la CCN à Ottawa : Clément Demers, Anne Cormier

Commission scolaire de Montréal (CSDM), comité expert : Manon Asselin

Commission scolaire de Montréal (CSDM), Comité du patrimoine architecture : Claudine Déom

Société des transports de Montréal (STM), comité Jean-Dumontier et comité consultatif architecture du prolongement de la Ligne bleue : Jacques Lachapelle

Ministère de l'Environnement et du Changement climatique, Gouvernement fédéral, Groupe de travail sur l'intégrité écologique et commémoratif des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada : Christina Cameron

Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada : Christina Cameron.

Commission canadienne pour l'UNESCO : Christina Cameron

Liens avec le milieu de diffusion de l'architecture :

Sommet Mondial du design de Montréal (2017), conseil d'administration : Clément Demers

Sommet Mondial du design de Montréal (2017), comité scientifique et professionnel de la discipline de l'architecture : Anne Cormier

Conseil d'administration de la Maison de l'architecture du Québec (MAQ) : Georges Adamczyk

Revue Architecture Québec ARQ : Cofondateur : Pierre Boyer-Mercier; comité de rédaction : Anne Cormier

Liens avec le milieu communautaire :

Héritage-Montréal, Comité Patrimoine -aménagement : Claudine Déom

Amis de la Montagne : Clément Demers

• une description de l'approche du programme à la recherche, aux activités de recherche menées dans le cadre du programme, et à la façon dont la recherche peut ou non orienter le curriculum professionnel.

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'École vise à entretenir des liens étroits entre la recherche et l'enseignement, notamment à la maîtrise. Pour cette raison, la partie qui suit porte sur l'ensemble des activités de recherche menées au sein de l'École.

Activités de recherche

L'année 2019 marque la fin de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti dirigée par Christina Cameron et l'avènement d'une nouvelle chaire de recherche du Canada en excellence, concours et médiations de l'excellence, qui sera sous la responsabilité du professeur Jean-Pierre Chupin. En 2012, ce dernier avait obtenu de l'Université de Montréal une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture qui a terminé son mandat en 2018. Suite à un don philanthropique de 2M\$ obtenu en 2016, l'École mis en place la Chaire Fayolle- Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité, dont le professeur Gonzalo Lizarralde nommé en 2017 est le premier titulaire. L'École comprend également des groupes de recherche (Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle -LEAP; MedialabAU; Groupe de recherche IF en processus intégré et innovation pour l'environnement bâti -GRIF). En plus de ceux-ci, les professeurs participent à différentes instances de recherches facultaires, universitaires ou interuniversitaires. Enfin, c'est sans compter

12. http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/A-21_%20r.%2010.1 Par ailleurs, cette reconnaissance du rôle des universitaires par l'OAQ explique également que les professeurs qui n'ont pas d'activités de pratique, ne sont pas tenus de suivre le programme de formation.

les nombreuses contributions individuelles de plusieurs professeurs. Les CV des professeurs (Section 4.4 du RPA) détailleront les différentes recherches de chacun.

Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence (niveau 1)

Les travaux de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence interrogent la capacité des édifices publics à correspondre aux plus hautes aspirations en matière de qualité. Les problématiques contemporaines, environnementales, technologiques, économiques, ou culturelles sont abordées, au Canada et ailleurs, au prisme de dispositifs de médiation que constituent les prix d'excellence et les concours. Ces filtres permettent d'identifier des réalisations exemplaires et de les analyser de façon comparative. Outre les jugements experts, les recherches visent à mieux comprendre comment les personnes et les collectivités vivent et reconnaissent l'architecture. En rendant accessibles des données inédites sur les caractéristiques des bâtiments, les critères de conception et l'appréciation des qualités par un système d'acteurs et d'usagers, et en plaçant le jugement qualitatif au cœur de son programme, la chaire entend inviter des disciplines comme la sociologie, la science politique, l'éthique, etc., à de nouvelles interrogations sur les relations entre personnes et milieux bâtis.

Titulaire : Jean-Pierre Chupin

Doctorants et assistants : Cindy Colombo, Lucie Palombi, Paloma Castonguay-Rufino, Maxime Leblanc, Raphaëlle Leclerc, Mandana Bafghinia, Alexandra Paré, Aurélien Catros.

Site web : <http://crc.umontreal.ca/>



Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

La perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et ses conséquences

Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur cette problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion. Articulée autour de cinq thèmes principaux - la valorisation, l'appropriation, la sauvegarde, la sensibilisation et l'exploitation du patrimoine bâti -, cette étude comporte certains avantages, dont celui de favoriser des approches interdisciplinaires, de combiner recherche fondamentale et recherche-action, et de prendre en considération la scène tant locale qu'internationale; un contexte des plus intéressants pour la recherche, la formation professionnelle et la sensibilisation à l'héritage patrimonial québécois, canadien et mondial.

Titulaire : Christina Cameron

Équipe : Nicole Valois, Claudine Déom, Judith Herrmann

Site web : <http://www.patrimoinebati.umontreal.ca/>



Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture

Le programme de recherche vise l'identification d'enjeux, de questions et de transformations marquantes de la discipline, comme de la profession, pouvant témoigner de nouvelles formes de réflexivité, de positions critiques significatives et de stratégies d'innovation considérées comme autant d'indicateurs des mouvances contemporaines en architecture. Un premier axe du programme développe des recherches sur les concours en analysant plus spécifiquement les pratiques du jugement qualitatif et du jugement collectif ainsi que les modalités de l'expérimentation et de l'innovation à l'œuvre dans ces situations particulières de la commande publique. De façon élargie, les concours en architecture sont comparés à ceux d'autres domaines de la conception en paysage, en urbanisme, et en design industriel. Un deuxième axe de recherche étudie parallèlement le rôle des raisonnements analogiques et des différentes formes de modélisation dans la conception architecturale, sans restreindre ces observations aux situations de concours. Au croisement de ces deux axes, conçus comme des apports directs aux axes du programme scientifique du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P), la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines entend contribuer à la compréhension des modes de production et de transfert de connaissances en architecture.

Titulaire : Jean-Pierre Chupin

Site web : <http://crc.umontreal.ca/>



Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité

La programmation de recherche vise à identifier, analyser et développer des approches exemplaires pertinentes en matière d'architecture durable au Canada et ailleurs. Elle reconnaît que plusieurs travaux (et un grand nombre d'efforts) sont déjà consacrés à l'étude en profondeur des technologies constructives, de la performance du bâtiment, de la durabilité urbaine, des méthodes de conception, des pratiques collaboratives et participatives, des modes de réalisation, des outils de modélisation et de beaucoup d'autres aspects du domaine de la construction.

En revanche, peu de travaux pratiques et théoriques sont réalisés sur les relations qui existent entre ces aspects de la pratique et entre les concepts théoriques qui les expliquent. Ainsi, beaucoup plus de travaux sont consacrés à l'étude des aspects techniques de la pratique qu'à la compréhension, par exemple :

- Des interfaces entre l'échelle du bâtiment et l'échelle urbaine;
- Des relations entre divers types de technologies constructives (par exemple, entre la construction en bois et la maçonnerie);
- Des relations entre les outils de modélisation (type BIM) et les modes de réalisation du projet de construction;
- Des interdépendances entre la performance anticipée des bâtiments et les usages réels de ceux-ci.

Titulaire : Gonzalo Lizarralde

Membres du comité scientifique: Daniel Pearl, Anne Marchand, Carlo Carbone

Membres du comité de gestion : Raphaël Fischler, Virginie Portes, Jacques Lachapelle, Clément Demers, Anik Shooner

Membres : Jean-Jacques Terrin, David Ross, Thomas Schweitzer, Jean-Paul Boudreau, Benjamin Herazo

Étudiants affiliés à la Chaire : Mauro Cossu, Mabelle Yé, Ricardo Leoto, Georgia Cardosi, Manel Djemel

Coordonnatrice : Anne-Marie Petter

Site web : <http://www.chairefayolle.umontreal.ca>

Groupe de recherche IF

La recherche sur la gestion des projets et l'analyse des systèmes constructifs contribuent à la compréhension des processus impliqués dans le développement de projets d'aménagement soutenable. La démarche de réalisation des projets d'architecture et d'aménagement est tributaire des caractéristiques propres à l'industrie du bâtiment; une industrie qui fonctionne grâce à la mise en place d'équipes temporaires formées par des organisations hautement spécialisées. Ces équipes temporaires sont fort complexes : elles sont influencées par les intérêts et les objectifs des diverses parties prenantes ainsi que par les relations formelles et informelles entre les acteurs. L'aménagiste est contraint de travailler sur un projet qui devient, de plus en plus, l'objet de négociation entre les divers participants. Face à ce défi, il doit tenir compte de la complexité des relations entre tous les acteurs et créer les scénarios adaptés à la participation, à la négociation et aux échanges entre ces acteurs. Pour cela il doit trouver la réponse adéquate à la question qui fait quoi, quand et comment?

Directeur : Gonzalo Lizarralde

Équipe de collaborateurs :

Jean-Jacques Terrin, professeur associé, UdeM

Michel-Max Raynaud, UdeM

Michel de Blois, Université Laval

Cassidy Johnson, University College London

Clément Demers, UdeM

Isabelle Thomas, UdeM

Alicia Sliwinski, Wilfrid Laurier University, Waterloo

Site web : <http://www.grif.umontreal.ca>

Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle

Fondé en 2001, le Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P) se consacre aux relations entre les théories et les pratiques de l'architecture contemporaine. Le L.E.A.P considère l'architecture du point de vue du projet, du double point de vue des processus de conception et des médiations culturelles. Le L.E.A.P accueille des doctorants des programmes de Ph.D. de la Faculté de l'aménagement et forme des assistants de recherche en provenance de divers programmes de maîtrise (architecture, aménagement, urbanisme, histoire, bibliothéconomie, informatique). Le L.E.A.P reçoit des chercheurs invités en résidence scientifique (France, Suisse, Belgique, Corée du Sud, Liban, Tunisie, Brésil, Portugal, Italie, Allemagne, Chine).

Les travaux du Laboratoire visent à expliciter les phénomènes de réflexivité, de production et de transfert de connaissances à l'œuvre dans les projets d'architecture, de paysage et d'urbanisme conçus dans trois situations différentes :

- 1 - en situation professionnelle;
- 2 - en situation pédagogique;
- 3 - en situation de recherche création.

Le concours, dénominateur commun de ces trois sources de projets, est une formule qui nous apparaît porteuse d'un fort potentiel expérimental et l'une des rares permettant la participation du grand public à la production architecturale.

Dans le prolongement de son programme de recherche, le laboratoire d'étude de l'architecture potentielle a pour principales missions de:

- promouvoir les activités de recherche universitaire dans le champ de la recherche architecturale et plus particulièrement en ce qui a trait aux études portant sur le projet d'architecture considéré comme architecture potentielle;
- accueillir des étudiants au doctorat et à la maîtrise en vue de contribuer à leur formation scientifique;
- favoriser les collaborations scientifiques entre les chercheurs de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, les chercheurs du Centre d'Étude du Centre Canadien d'Architecture et ceux de l'Institut de Recherche en Histoire de l'Architecture (I.R.H.A).

Codirecteurs : Georges Adamczyk et Jean-Pierre Chupin

Chercheurs réguliers : Cynthia Hammond, Louis Martin, David Theodore, Louise Pelletier, Carmela Cucuzzella, Anne Cormier, Pierre Boudon, Denis Bilodeau.

Le professeur Nicholas Roquet était membre du L.E.A.P. jusqu'à son départ, ainsi que le professeur Jacques Lachapelle jusqu'à ce qu'il assume la direction de l'École d'architecture.

Site web : <https://leap-architecture.org>

MedialabAU

Le laboratoire de recherche-crédation, fondé et dirigé par Irena Latek, réunit des architectes, artistes et chercheurs autour de projets réalisés en collaborations variables. Après Espaces mouvants Soft Public Spaces (SAT, Montréal 2003 ; Galeria RAS, Barcelone 2004) et Ubiquités publiques Desynchronized Public Spaces (SAT, Montréal 2006 ; Trienal de Arquitectura de Lisboa 2007) au sein desquels s'élabore le «collage mouvant» transformant la vidéo numérique en document multifonctionnel de la figuration architecturale, Trans-porteurs Ecotopia-Utopia (CEUdeM, Montréal 2009) explore le potentiel architectural de l'installation immersive et de l'interactivité. Il est le fruit d'une collaboration avec le laboratoire Vision3D dirigé par Sébastien Roy (DIRO, UdeM). Les travaux actuels de medialabAU explorent les espaces immersifs sous forme de vidéos/constructions réalisées sur écrans multiples et des surfaces complexes dont témoignent deux séries d'œuvres, Intervalles et Flux.

Directrice : Irena Latek

Chercheurs : Martin Bourgault, Alain Carle, Fannie Duguay-Lefebvre, Alessandra Ponte

Site web : <http://www.medialabau.umontreal.ca/>

Œuvre durable

L'Observatoire universitaire de la vulnérabilité, de la résilience et de la reconstruction durable (Œuvre Durable) consiste en une équipe de recherche interuniversitaire dédiée à l'étude et à l'analyse de la vulnérabilité, de la résilience et de la reconstruction durable.

Alertée par les perturbations majeures affectant nos milieux de vie (catastrophes naturelles et changement climatique / conflits sociopolitiques / menaces pesant sur les équilibres économiques en place), l'équipe Œuvre Durable propose une analyse des milieux de vie à la lumière des approches théoriques et empiriques liées aux concepts de la vulnérabilité et de la résilience. L'observatoire poursuit trois objectifs principaux:

- Analyser la complexité des interactions entre les facteurs de vulnérabilité urbaine et leurs impacts sur les milieux de vie.

- Étudier les mécanismes de résilience adoptés et/ou élaborés par les communautés et identifier les conditions nécessaires à la mobilisation de telles stratégies.
- Déterminer les actions, existantes ou potentielles, à mettre en place pour réduire la vulnérabilité et accroître la résilience des populations.

Responsable : Gonzalo Lizarralde

Cochercheurs : Kevin Gould, Colin Davidson (jusqu'en 2018), Lisa Bornstein, Isabelle Thomas, Christopher Bryant, Danielle Labbé

Site web : <http://www.grif.umontreal.ca/observatoire>

GRCAO

Le GRCAO, sous la direction du professeur Temy Tidafi, a poursuivi ses activités consacrées aux technologies numériques jusqu'en 2015.

Autres recherches de professeurs

À ces groupes de recherche, il faut ajouter des recherches individuelles portant sur des expertises de professeurs qui sont détaillées dans leur CV, notamment :

L'impact des technologies de l'information sur la discipline et la société : Alessandra Ponte. Ce volet des recherches de la professeure Ponte constitue l'un des thèmes de recherche qui a été offerts à la maîtrise. Ils ont également été traités dans les séminaires Phyllis Lambert.

L'industrialisation du bâtiment : Roger Bruno Richard. Les recherches portent notamment sur les noyaux porteurs. Le professeur Richard poursuit actuellement ses recherches avec l'Université Polytechnique de Hong Kong en vue de concevoir et bâtir un prototype architectural.

Architectures et ville durables : Daniel Pearl. Dans ses activités universitaires et professionnelles (L'CEUF), le professeur Pearl mène des recherches appliquées à différentes échelles pour diminuer l'empreinte carbone en aménagement et en architecture. Ces recherches constituent l'un des thèmes de recherche offerts à la maîtrise.

Recherche-crédation par les pratiques de concours : Manon Asselin. La professeure Manon Asselin s'intéresse particulièrement au rôle de la matérialité dans l'expression architecturale. Elle poursuit cette recherche-crédation dans sa pratique au sein de l'Atelier TAG qui participe à de nombreux concours d'architecture.

Recherche-crédation et technologies numériques : Thomas Balaban. Dans le cadre de sa pratique, le professeur Balaban réalise des recherches-crédation sur l'influence de la technologie numérique sur les processus de design et de conception. Avec le professeur David Theodore de McGill, son projet Édifices et artifices représentera le Canada à la Biennale de Venise 2020.¹³ Ses recherches contribuent aux ateliers qu'il offre en troisième année.

Bechara Helal poursuit des recherches sur le thème de son doctorat, soit l'expérimentation dans les laboratoires architecturaux contemporains et il entreprend une nouvelle recherche dans le domaine du projet d'architecture et de la culture constructive contemporaine.

Deux nouveaux professeurs entreront en poste à l'hiver 2020 et à l'été 2020. Leurs recherches porteront, pour l'un, sur les technologies d'information et de fabrication, et pour l'autre, sur les villes dans un contexte de mondialisation et sur la santé de l'environnement urbain.

13. <https://architecture.umontreal.ca/lecole/nouvelles/nouvelle/news/detail/News/lexposition-edifices-et-artifice-presentee-par-thomas-balaban-et-tba-signe-lentree-officielle-du-canada-a-la-biennale-de-venise-en-architecture/>

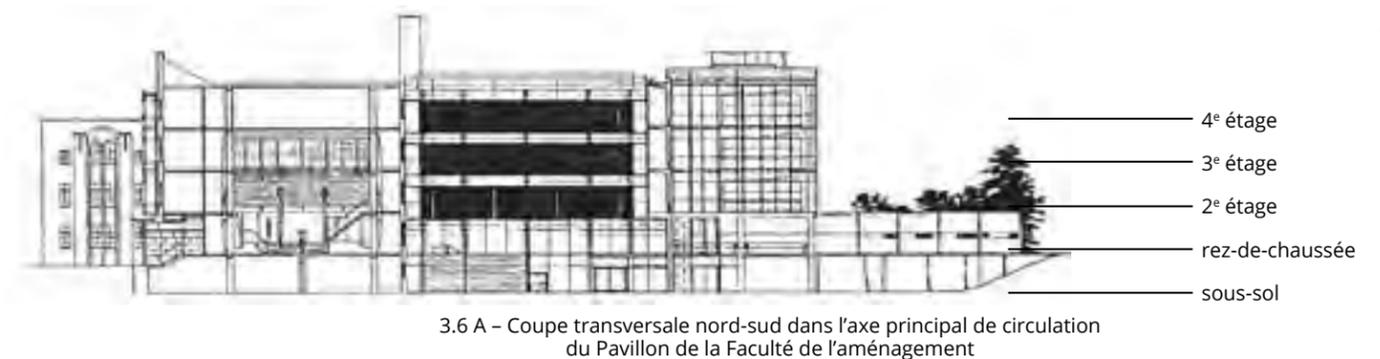
3.6 Ressources matérielles et technologiques

Le RPA doit inclure :

- une description générale des installations accompagnée de plans titrés indiquant les locaux de séminaires, les salles de cours, les ateliers de design, les bureaux, les salles de critique et d'expositions, la bibliothèque, les laboratoires d'informatique, les ateliers de fabrication (y compris en technologie) et les espaces de recherche;

L'immeuble et les locaux sont administrés à trois niveaux.

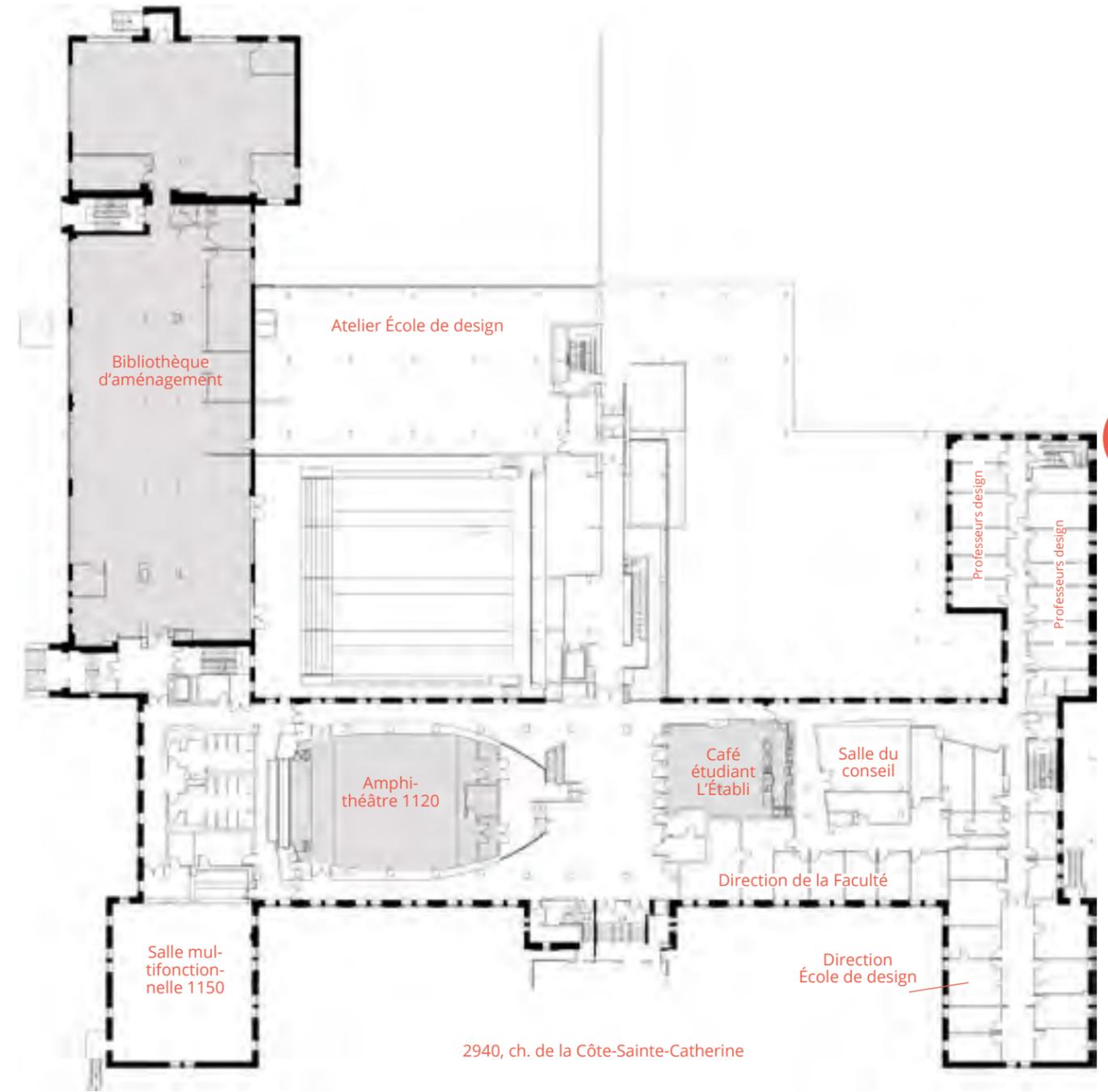
- La Direction des immeubles de l'UdeM est responsable des travaux d'aménagement et d'entretien. Le bureau du registraire voit à la répartition des salles de cours à travers le campus. Cette répartition fait en sorte que certains cours du programme ont lieu dans d'autres pavillons. À l'inverse, des cours et activités d'autres facultés et écoles de l'Université peuvent avoir lieu au sein de la Faculté, notamment les auditoriums et le hall. Par ailleurs, le Centre d'exposition de l'Université qui se trouve dans notre pavillon a un comité de direction duquel le professeur Georges Adamczyk fait partie. Des périodes de temps sont réservées à la Faculté.
- La Faculté de l'aménagement intervient au niveau de l'ensemble de l'immeuble en interaction avec les services universitaires. Mylène Richer, adjointe au doyen en est responsable. Elle est également responsable de l'ensemble des travaux d'aménagement et des achats de mobilier en collaboration avec les départements.
- La Faculté gère un certain nombre de salles dont l'usage est réservé à nos activités, notamment les locaux 1150 et 1056, la matériauthèque, les laboratoires de fabrication (FAO, bois, maquettes en bois, métal, plastique), deux locaux pour les travaux de peinture, et les laboratoires informatiques.
- L'École d'architecture a des locaux qui lui sont exclusivement attribués, notamment les espaces d'ateliers, les bureaux de direction et des professeurs, les locaux de recherche (LEAP, Chaires et GRIF), des salles de critiques et de cours (2077; 2065). Dans un esprit de collaboration au sein de la Faculté, les salles facultaires et départementalisées peuvent être partagées.



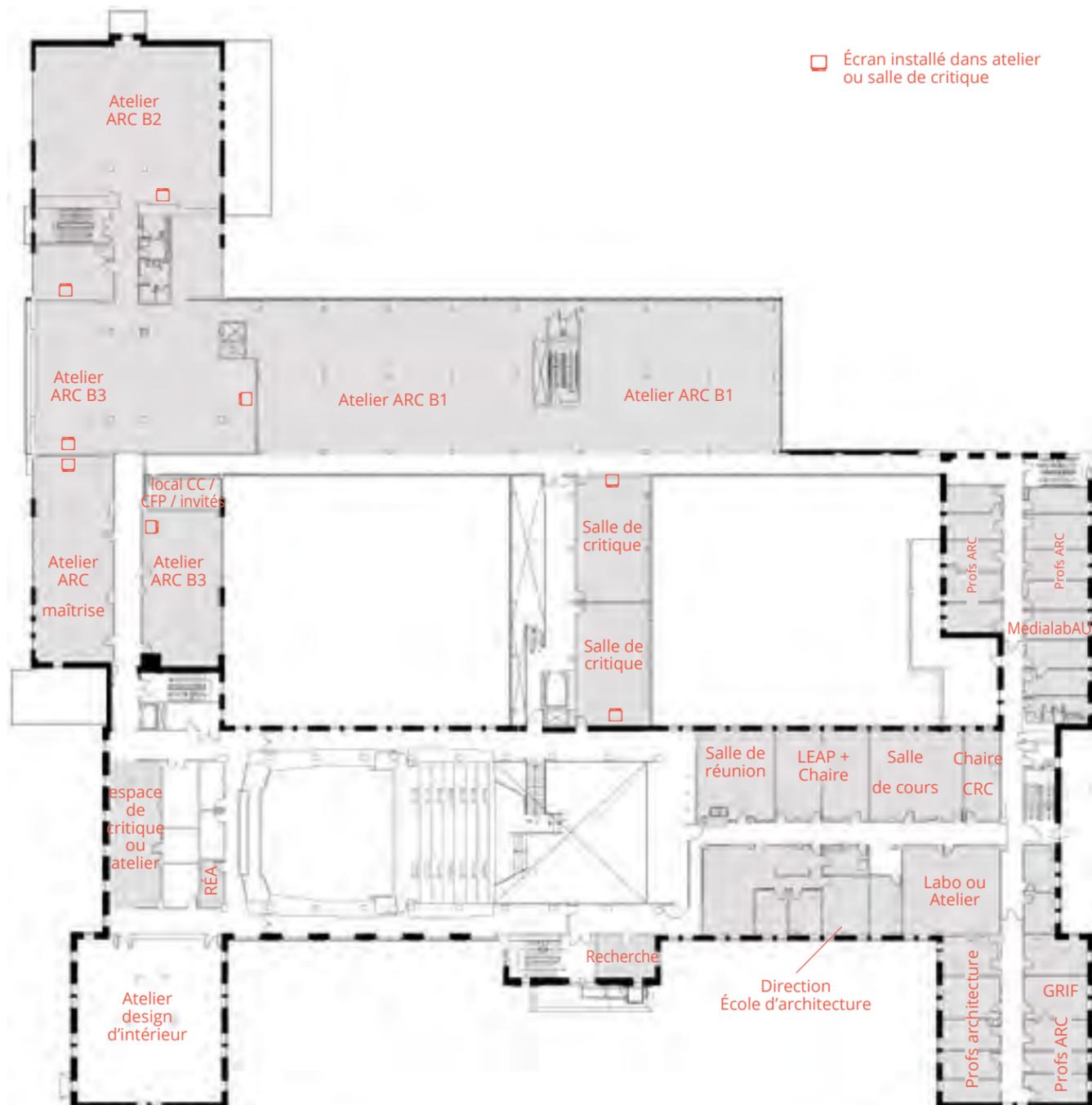
3.6 B - Plan du sous-sol



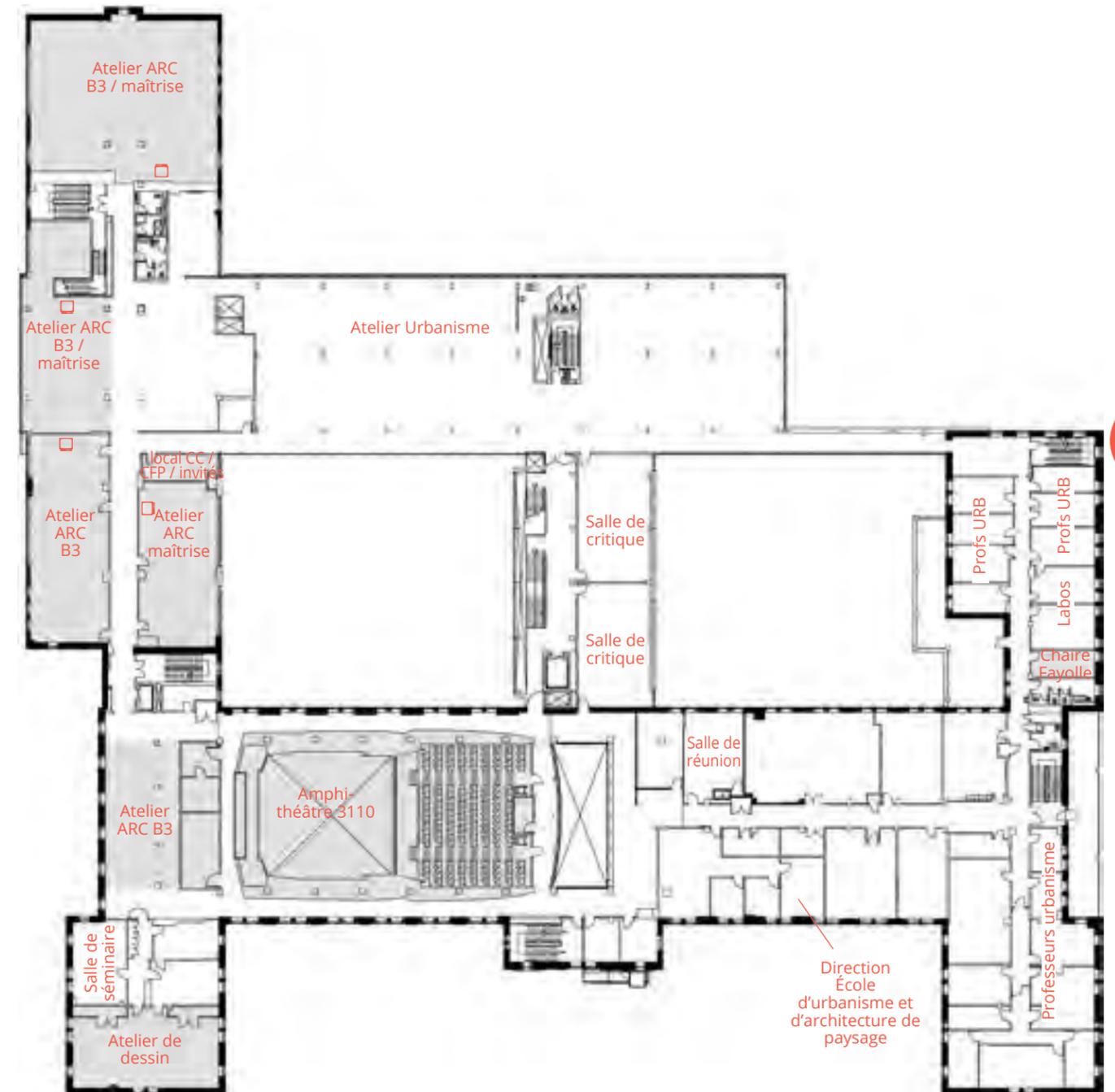
3.6 C - Plan du rez-de-chaussée



3.6 D - Plan du deuxième étage



3.6 E - Plan du troisième étage

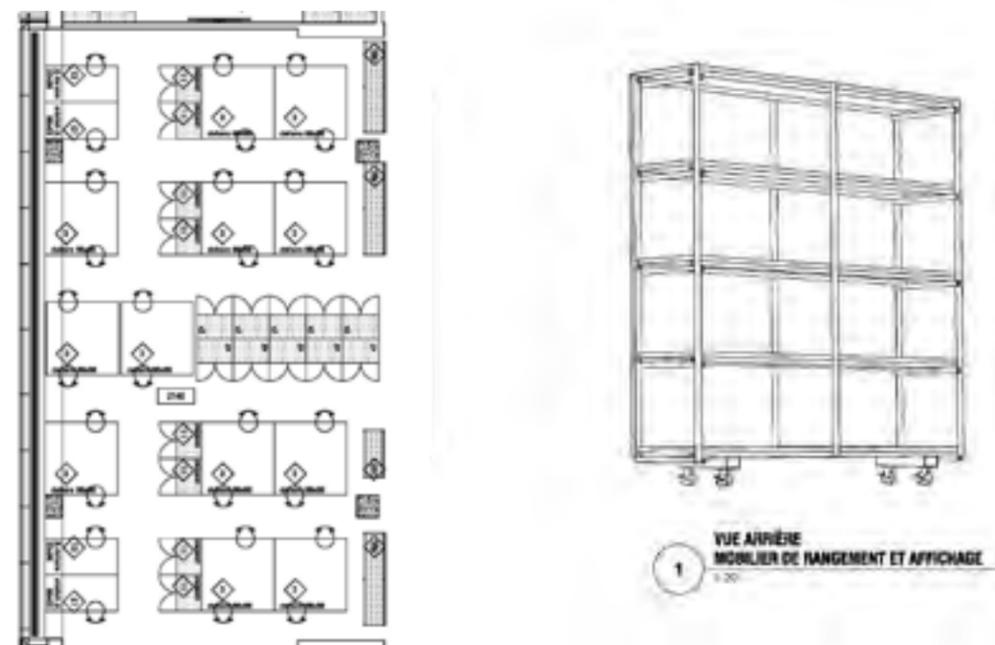


3.6 F - Plan du quatrième étage



- une description de toutes les modifications aux installations (y compris aux meubles et à l'équipement, etc.), que ces modifications soient en cours de construction ou qu'elles aient été financées ou proposées;

Depuis la dernière visite d'agrément, les principales modifications spécifiques à l'École concernent le mobilier. En 2015-2016, le professeur Thomas Balaban a établi un recensement détaillé du mobilier et des besoins pour ensuite élaborer un plan pour du nouveau mobilier. Souhaitant respecter le mobilier dessiné par Michel Dallaire, il a proposé la fabrication de tables supplémentaires sur le même modèle et il s'en est inspiré pour créer des étagères de rangement. Le budget pour cette amélioration s'élève à plus de 350 000 \$. Suivant la procédure universitaire, l'argent est fourni suite à une demande de budget MAO (mobilier, appareillage et outillage) qui correspond à des fonds spécifiques fournis par le gouvernement du Québec aux institutions d'enseignement, dans notre cas l'Université de Montréal, qui a la responsabilité de faire la distribution budgétaire. La demande a fait l'objet d'une collaboration entre le professeur Balaban, la direction de l'École et l'adjointe au doyen (à cette époque, il s'agissait d'Anne-Marie Labrecque) qui était responsable d'assurer le suivi de la demande auprès de l'Université. Le mobilier a été installé en 2016, de telle sorte qu'à l'automne, les étudiants ont profité de nouvelles chaises et tables, de nouveaux casiers et des étagères dans les ateliers. De plus, 12 écrans numériques ont été installés dans des ateliers et les salles de critique pour faciliter les rencontres de travail entre professeurs et étudiants et pour la réalisation de mini-séminaires. Un projecteur a été remplacé et un écran ajouté dans les locaux 2077 et 2065 servant aux réunions, séminaires et critiques. Ce projet de mobilier concrétise un des objectifs du plan stratégique de l'École 2013-2018.

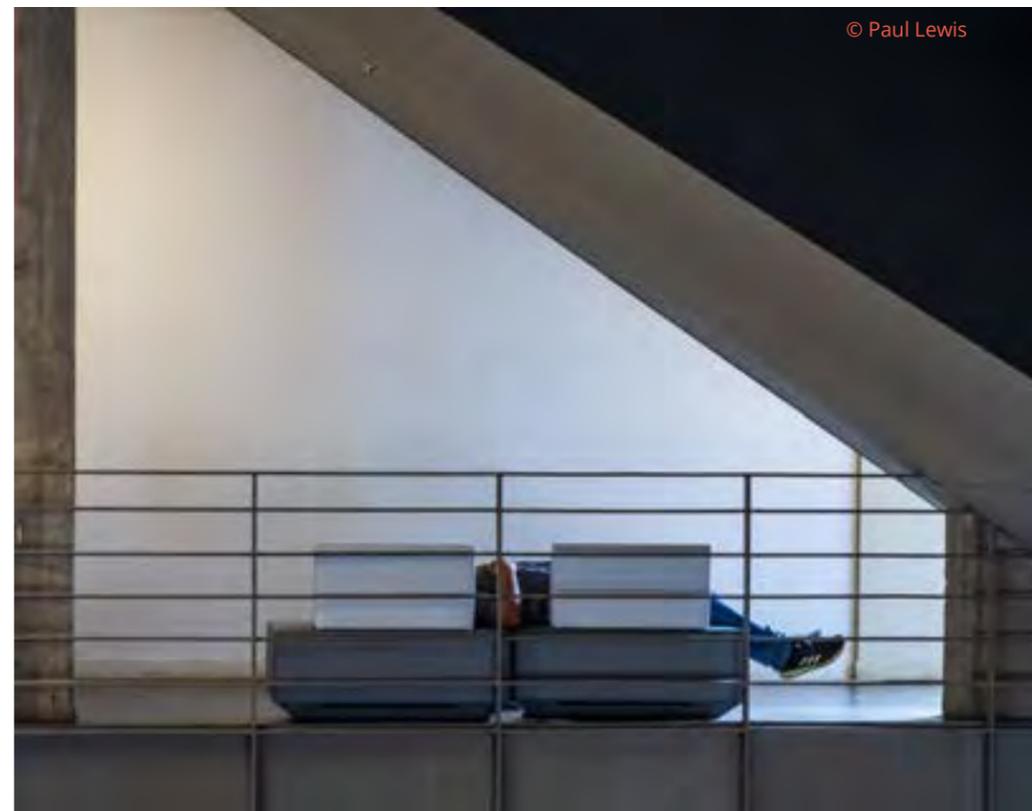


3.6 G - Extrait du plan du 2^e étage et plan des étagères conçues pour les espaces d'atelier - Thomas Balaban

De plus, l'École a procédé à l'amélioration de l'éclairage dans un espace d'atelier au deuxième étage situé au croisement de l'aile Darlington et de l'aile vitrée.

Le plus important projet d'immobilisation au cours des dernières années a été initié et administré par Anne-Marie Labrecque. Ce projet facultaire comprend des améliorations aux espaces, dont la rénovation et l'ajout de salles d'eau afin de se conformer aux normes. La majorité de ces toilettes sont non genrées. Le déménagement de la matériauthèque au 3^e étage a permis la création de la salle 1150 qui offre un nouvel espace multifonctionnel pour des événements facultaires.

Un autre projet d'importance qui mérite d'être mentionné a été initié par un étudiant en architecture, Adrien Bravo, et l'adjointe du doyen (Anne-Marie Labrecque, et par la suite Mylène Richer). Il a fait l'objet de discussions avec l'ensemble des associations étudiantes de la Faculté. Il consiste à l'achat de mobilier pour enrichir l'expérience étudiante au sein de l'immeuble en offrant, dans les espaces communs, du mobilier pour la détente, les échanges informels tout autant que pour le travail seul ou en équipe. Il comprend des fauteuils, des banquettes, des tables de travail avec accès à des prises électriques. Le montant du financement s'élève à plus de 75 000 \$. Il a fait l'objet d'une demande auprès du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE).



La Faculté a réalisé d'autres projets d'amélioration au sein de l'immeuble. Le tableau 3.6 A en fait le bilan.

Travaux majeurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
Ateliers de fabrication	13 126,00 \$	22 178,00 \$	28 455,00 \$	29 480,00 \$	18 070,00 \$	111 309,00 \$
Comptoir TI + Bureaux (sous-sol)						0,00 \$
Bureaux (rez-de-chaussée)						0,00 \$
Bureaux (deuxième)						2 100 000,00 \$
Atelier d'enseignement (deuxième)						0,00 \$
Laboratoire + local de recherche (quatrième)						0,00 \$
Salles de cours (sous-sol)	400 000,00 \$					400 000,00 \$
Matériauthèque (troisième)	300 000,00 \$					300 000,00 \$
Local 1150 (rez-de-chaussée)		265 000,00 \$				265 000,00 \$
Toilettes (trois secteurs) travaux débutés en 2013	4 100 000,00 \$					4 100 000,00 \$
Amélioration éclairage (atelier architecture)			20 000,00 \$			20 000,00 \$
Rénovation café			150 000,00 \$			150 000,00 \$
Mobiliers	77 866,00 \$	91 525,00 \$	374 278,00 \$	62 783,00 \$	62 783,00 \$	669 235,00 \$
Mobiliers étudiants (Projet FAVE)					76 995,00 \$	76 995,00 \$
Sous-total						8 192 539,00 \$
Équipements informatiques	2 467,00 \$	11 567,00 \$	5 040,00 \$	12 291,00 \$	41 761,00 \$	73 126,00 \$
Total						8 265 665,00 \$

3.6 H – Rehaussement des espaces et des équipements - Faculté de l'aménagement

• une description des ressources des ateliers de fabrication, y compris l'équipement, l'infrastructure et les autres ressources offertes aux étudiants, aux membres du corps professoral et aux autres employés;

Le pavillon dispose d'un atelier numérique et des ateliers de maquettes, de bois, de plastique, de métal et un atelier numérique réunissant les équipements nécessaires à la réalisation de prototypes et maquettes. Les étudiants, accompagnés et conseillés par des techniciens qualifiés, y découvrent les propriétés des matériaux et y apprennent les techniques de travail associées à leur transformation. Une formation obligatoire de 1h30 doit être suivie par tous les nouveaux étudiants dans chacun des ateliers. Dans ces séances d'accueil, les techniciens abordent des notions de santé, sécurité; expliquent aux étudiants le fonctionnement des outils disponibles et leur présentent la marche à suivre pour s'assurer d'un bon déroulement des activités.

**Atelier de fabrication numérique (local 0132-2)
Guy Fortin, technicien responsable**

Principaux outillages :

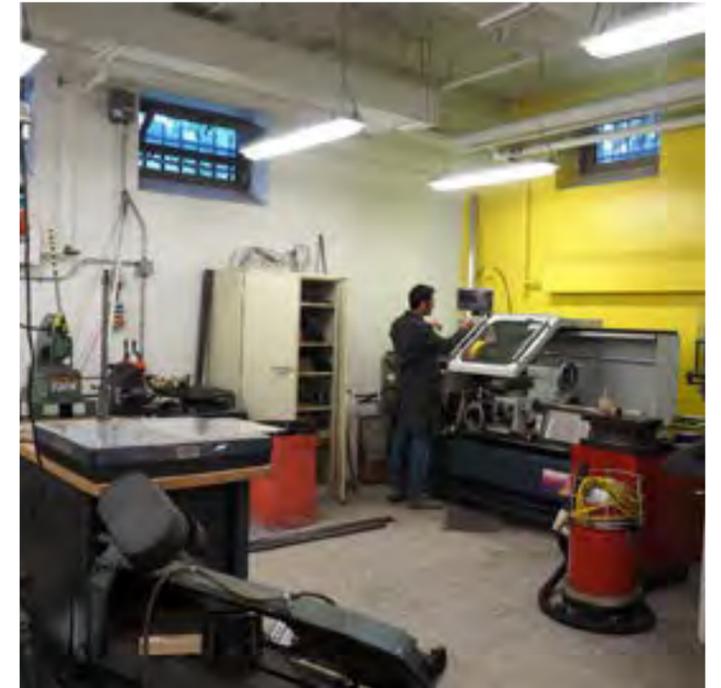
- 3 découpes laser et une fraiseuse 3 axes à contrôle numérique
- Utilisation du logiciel Master Cam pour le contrôle de la fraiseuse 3 axes
- Imprimante 3D UPrint



**Atelier de métal (local 0156)
Simon Guérin, technicien responsable**

Principaux outillages fixes :

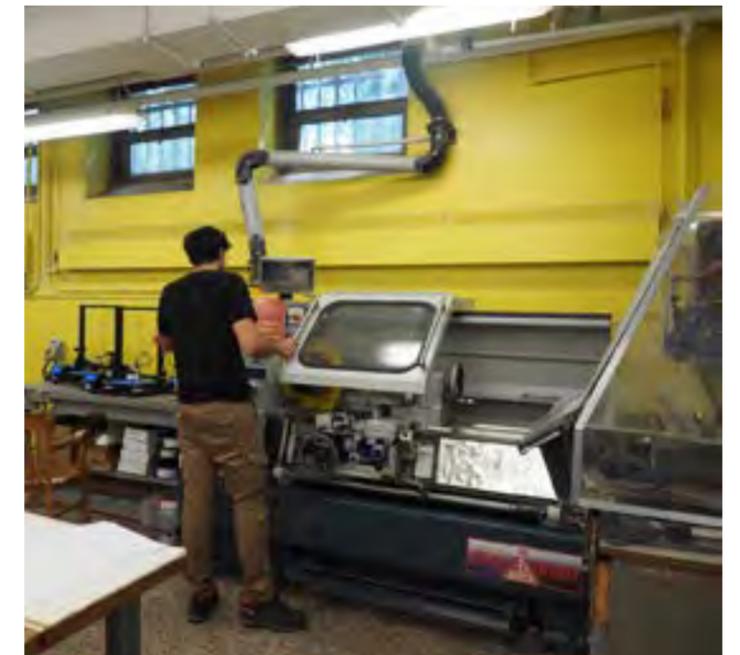
- Guillotine à métal
- Scie à ruban verticale
- Scie à ruban horizontale
- Perceuse/Fraiseuse à colonne
- Station de poinçonnage rotative
- Plieuses à feuille de métal
- Cintreuse à feuille de métal
- Cintreuse à tube de métal
- Tour à métal
- Fraiseuse hybride à métal
- Ponçuses à bande verticale
- Ponçeuse à disque
- Polisseuse double sur pied
- Meuleuse double sur pied
- Cabinet de sablage
- Soudeuse GTAW/SAW (TIG/Électrode)
- Soudeuse GMAW (MIG)
- Soudeuse par point
- Ensemble de torches : acétylène/oxygène
- Fraiseuse à contrôle numérique 3 axes et utilisation du logiciel Master Cam
- Table de découpe plasma à contrôle numérique



**Atelier de plastique (local 0154)
Samuel Guillemette, technicien responsable**

Principaux outillages fixes :

- Sableuse à disque
- Scie à ruban startrite
- Sableuse cylindrique oscillante
- Scie à ruban general international
- Tour à métal
- Dégauchisseuse
- Banc de scie
- Polisseuse double
- Meuleuse double
- Perceuse à colonne/fraiseuse
- Fraiseuse
- Scie à chantourner
- Fraiseuse à contrôle numérique et utilisation du logiciel Mill Wizard
- 4 imprimantes Crealty 3D





• une description de la technologie de l'information offerte aux étudiants, aux membres du corps professoral et aux autres employés, y compris le matériel informatique, les logiciels, les réseaux, les services, le personnel et les autres ressources informatiques.

Technologies de l'information

Université de Montréal

Les Technologies de l'information (TI) de l'Université de Montréal ont pour mission de satisfaire aux besoins de l'Université tant en matière de maintenance et de développement des infrastructures technologiques et des systèmes d'information de gestion, de soutien aux utilisateurs des technologies, d'intégration des technologies aux activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, qu'en matière de traitement numérique de l'information.

La Faculté de l'aménagement et l'École d'architecture profitent d'un environnement technologique et d'une expertise institutionnelle qui assure un cadre TI adéquat et cohérent. L'environnement technologique de la Faculté s'inscrit dans le cadre institutionnel et les interrelations sont nombreuses. Les sections suivantes donnent un aperçu des principales composantes de l'environnement technologique institutionnel.

Mon portail UdeM (étudiants, professeurs et employés)

Tous les étudiants, enseignants et employés de l'Université de Montréal ont un profil TI qui permet de gérer leur compte SIM (StudiUM, Centre étudiant, Libre-Service Synchro, courriel institutionnel et Mon portail UdeM). Mon portail UdeM est un guichet unique qui donne un accès sécuritaire à l'ensemble des informations et des services institutionnels auxquels chaque utilisateur a droit.

Synchro et le Centre étudiant

Synchro est le système informatique de gestion intégré de l'Université de Montréal. Le Libre-service Synchro permet aux professeurs et aux employés d'accéder à leurs données personnelles et à leurs données d'emploi. Ce système permet également aux étudiants d'accéder à leur Centre étudiant qui regroupe les données d'études et permet aux étudiants d'effectuer différentes transactions en ligne comme les inscriptions aux cours, la consultation de leur dossier ou de leur relevé de compte.

Dépôt et partage de fichiers, collaboration

L'Université de Montréal propose différents services de dépôt et de partage de fichiers. Ces solutions sécuritaires sont offertes aux étudiants, aux professeurs et aux employés. L'Université de Montréal a récemment conclu une entente avec Microsoft pour offrir Office 365 à l'ensemble de la communauté. Les services offerts regroupent notamment un espace de stockage dans le nuage (OneDrive), une application de collaboration (Teams), une solution de communication et de collaboration (Skype entreprise) et une application qui permet de créer et de partager des présentations (Sway). Cette boîte à outils est disponible à partir du campus ou de l'extérieur.

Environnement numérique d'apprentissage

StudiUM est un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration qui peut être utilisé dans les cours en présence ou entièrement en ligne. Il permet notamment aux enseignants de diffuser les ressources du cours, de communiquer avec les étudiants, de recevoir et de noter les travaux et d'animer des discussions.

Infrastructure informatique (serveurs, réseaux et systèmes d'exploitation)

- Architecture réseau : serveur de domaine SIM sur umontreal.ca :
 - Serveurs centraux hébergés au pavillon principal où se trouvent les TI ;
 - Serveurs physiques pour certains services (Service courriel Exchange, impression, DNS, et autres)
- Plus de 600 serveurs virtuels pour services divers, systèmes de sécurité, services étudiants
 - Système de sauvegarde des données sur tous les serveurs des TI (tous les jours).
- Systèmes d'exploitation : serveurs Windows 2012 R2, Windows 2016, Windows 10, Mac OSX 10.11 et 10.13, Linux.
- Redondance sécuritaire du réseau et des données entre le Campus Principal (Roger-Gaudry) et le Campus Laval.

Atelier de maquettes (local 0094) : Charles Boily, technicien responsable

Principaux outillages fixes :

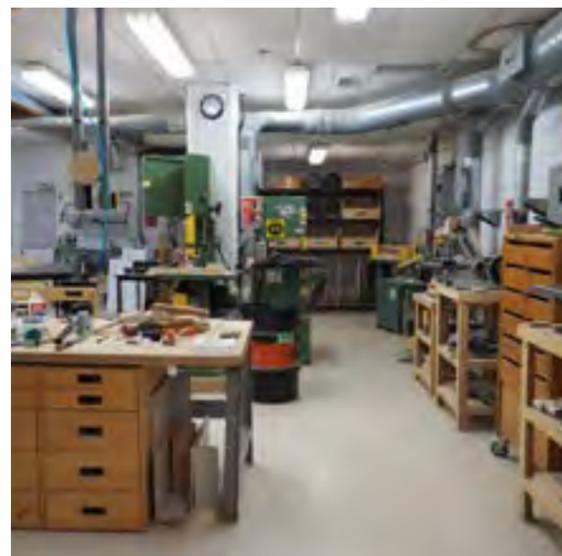
- Perceuse à colonne/fraiseuse
- Perceuse à colonne
- Tour à bois
- Scie à ruban 14 pouces
- Scie à ruban
- Dégauchisseuse
- Raboteuse d'épaisseur
- Banc de scie
- Sableuse à bande horizontale
- Sableuse à chant
- Mortaiseuse
- Sableuses à disque
- Sableuse cylindrique oscillante
- Banc de scie mural
- Scie à onglet
- Toupie sous-table
- Scie à chantourner



Atelier de bois (local 0097) Pierre Ouellet, technicien responsable

Principaux outillages fixes :

- Sableuse à disque 12 pouces
- Sableuse à disque 20 pouces
- Sableuse cylindrique oscillante
- Sableuse à bande verticale 1 pouce
- Toupie sous-table
- Sableuse à chant
- Mini scie à ruban delta
- Perceuse à colonne/ fraiseuse
- Tour à bois
- Banc de scie
- Scie à ruban 14 pouces
- Scie à ruban
- Ponceuse Laguna



Acquisitions à venir en cours d'année 2019-2020 :

- 1 découpe laser (atelier de fabrication numérique)
- 2 fraiseuses à contrôle numérique (atelier de métal et atelier de bois)

- Réseau filaire à 1 Go/seconde pour l'ensemble de la Faculté.
- Réseau sans-fil gratuit offert à la grandeur de la Faculté de l'aménagement :
 - Plus de 90 bornes en accès libre dont plusieurs se trouvent dans les ateliers en architecture.
 - Service réseau sans-fil sécurisé Eduroam offert, permettant aux personnels et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche externes d'accéder au réseau Internet.
 - Serveur de ruissellement dédié à la diffusion de vidéos en ligne.

Ordinateurs personnels et logiciels

Une allocation est versée annuellement aux professeurs pour différentes dépenses dont l'achat d'un ordinateur normalisé, de table ou portable. Les étudiants et les enseignants sont responsables d'acheter leur propre appareil. La logithèque web est un service institutionnel qui permet de télécharger et d'installer gratuitement un certain nombre de logiciels de base.

Points de services techniques pour la location d'équipements (PST)

Les points de services installés dans les pavillons du campus permettent d'emprunter des équipements audiovisuels et multimédias comme des appareils photo, des trépieds, des projecteurs et des ordinateurs. Le PST offre également un service de numérisation au local 0136 (2 numériseurs 11"x17", 1 numériseur 8.5"x14", 1 numériseur 8.5"x11).

Soutien aux utilisateurs et sécurité informatique

Les TI offrent à l'ensemble de la communauté un service de soutien en ligne, par téléphone et en présence, selon les interventions nécessaires. De plus, les TI diffusent des conseils de sécurité pour assurer l'intégrité des données des étudiants, professeurs, chercheurs et employés.

Faculté de l'aménagement

Environnement informatique

Les systèmes informatiques primaires de la Faculté sont régis par les TI et regroupent des serveurs physiques et virtuels qui desservent divers services offerts à l'ensemble du campus de l'Université de Montréal.

L'infrastructure informatique de la Faculté de l'aménagement est composée d'ordinateurs performants et de logiciels spécialisés utilisés notamment par les étudiants et les enseignants de l'École d'architecture. Un responsable des ressources informatiques veille à la coordination et à la planification du développement de l'infrastructure et un technicien assure le bon fonctionnement du parc informatique. Ces deux experts assurent le soutien auprès des utilisateurs des laboratoires d'enseignement et des laboratoires de recherche de la Faculté :

- Soutien quotidien auprès des utilisateurs des laboratoires informatiques (étudiants et enseignants) ;
- Gestion des permissions d'accès aux espaces de travail (espaces collaboratifs inclus) ;
- Gestion des accès au service d'impression des laboratoires ;
- Gestion des laboratoires informatiques ;
- Installation et configuration de logiciels, d'imprimantes réseau, ordinateurs ;
- Conception des images systèmes Windows et MAC ;
- Création et gestion des espaces web ;
- Gestion de la page web publique dédiée à la diffusion des ressources informatiques disponibles aux utilisateurs et mise à jour régulièrement ;
- Conseils et recommandations auprès des étudiants pour l'achat d'un ordinateur portable.

Laboratoires informatiques de la Faculté de l'aménagement

L'ensemble du parc informatique de la Faculté de l'aménagement, dédié à l'enseignement, est composé de 105 ordinateurs. Trois laboratoires informatiques regroupant 79 postes sont accessibles aux étudiants des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture. Deux laboratoires (67 postes) possèdent le système d'exploitation Windows 10 et un laboratoire (12 postes) possède deux systèmes d'exploitation Windows 10 et Mac OSX 10.13 permettant une souplesse d'utilisation de plusieurs logiciels spécialisés pour le domaine de l'architecture.

Configuration des laboratoires 4046

Nombre d'ordinateurs : 30
 Marque : HP
 Modèle : Z240 tour
 Processeur : Intel® Core™ i7-7700 CPU, 3.6 Ghz
 Mémoire vive : 16 Go
 Capacité du disque dur : 500 Go

Configuration du laboratoire 4182

Nombre d'ordinateurs : 37
 Marque : HP
 Modèle : Z240 tour
 Processeur : Intel® Core™ i7-7700 CPU, 3.6 Ghz
 Mémoire vive : 16 Go
 Capacité du disque dur : 500 Go

Configuration des laboratoires 4056

Nombre d'ordinateurs : 12
 Marque : Apple
 Modèle : Imac (Retina 5K, 27 – inch, Late 2014)
 Processeur : Intel i7 (quad core), 4 Ghz
 Mémoire vive : 16 Go
 Capacité du disque dur : 3 To

Liste des logiciels installés sur les postes informatiques des laboratoires

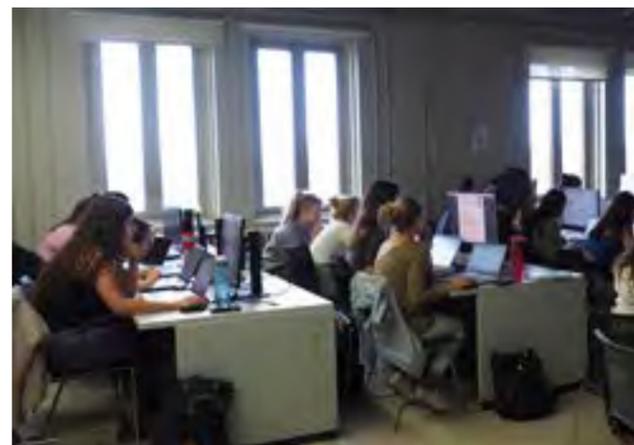
Les étudiants peuvent installer les logiciels listés ci-dessous sur leur ordinateur portable aux tarifs avantageux prévus pour les usagers du secteur de l'éducation. Les prix pour étudiants sont présentés ici à titre indicatif. Grâce à une entente établie entre Autodesk et l'UdeM, les principaux logiciels de la suite « Autodesk Education Master » sont installés dans les laboratoires et peuvent être téléchargés gratuitement par les étudiants et les enseignants à partir du site Autodesk (AutoCAD, Revit, Inventor Fusion et 3ds Max).

	Environnements	Prix étudiant	
	OSX	Win 10	
<i>Infographie</i>			
Adobe Creative Cloud (Acrobat, After effects, Bridge, Illustrator, InDesign, Lightroom, Photoshop, Premiere)	x	x	20\$ US/mois
<i>CAO_Rendu</i>			
Autodesk - 3DSMax 2019		x	Gratuit
Autodesk - Autocad 2019		x	Gratuit
Autodesk - Inventor Fusion 2019		x	Gratuit
Autodesk - Revit Architecture 2019		x	Gratuit
Ecotect analysis 2019		x	Gratuit
Blender x64 v2.79b		x	Gratuit

Pov-Ray v3.62		x	Gratuit
Sketchup Pro 2018	x		55 \$US/an
Rhinocéros 6 + Grasshopper plugin + Maxwell pugin		x	195 \$ US
Cinema 4D R19	x	x	Gratuit
Maxwell Render v4 plugin Sketchup et cinema 4D	x		20 \$/an
Maxwell Render v4 plugin Revit, 3DS-Max et Rhino		x	20 \$/an
<i>Géomatique</i>			
ArcGIS Desktop 10.5.1		x	Gratuit (Logithèque)
<i>Multimédia</i>			
Final cut Pro X	x		400\$
Imovie	x		Gratuit
<i>Bureautique</i>			
Endnote X9	x	x	Gratuit (Logithèque)
Office Pro Plus 2016		x	Gratuit
Office 2016	x		169,00\$
Microsoft Project Pro 2016		x	Gratuit
<i>Utilitaires</i>			
Firefox	x	x	Gratuit
GadWin PrintScreen v6.2	x	x	Gratuit
Google chrome	x	x	Gratuit
Google Earth		x	Gratuit
Internet Explorer		x	Gratuit
Quicktime	x	x	Gratuit
Safari	x	x	Gratuit
Antivirus Mac McAfee v10.2.1	x		Gratuit (Logithèque)
Antivirus McAfee v10.6		x	Gratuit (Logithèque)

Ferme de rendu

Une ferme de rendu est disponible 24h/24h pour calculer rapidement les images de synthèse produites avec le logiciel Cinema 4D. Ce service est offert à tous les étudiants de la Faculté.

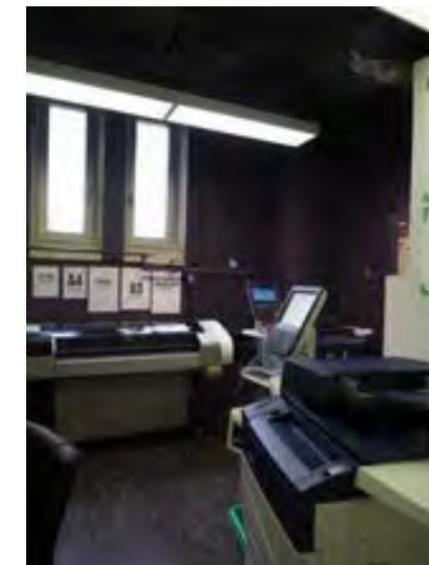


Service d'impression de la Coop

Coopsco Aménagement – Université de Montréal dessert la collectivité de la Faculté de l'aménagement en exploitant un café étudiant et une boutique multiservice. Répondant ainsi à sa mission d'offrir à ses membres des biens et des services d'usage pédagogiques, intellectuels et personnels.

Depuis une quinzaine d'années, la coopérative offre un service d'impression numérique. Avec deux imprimantes à jet d'encre de marque HP pouvant imprimer en couleurs des formats d'une largeur de 41,5" jusqu'à 70" de longueur, le tout sur un vaste choix de papier. Trois imprimantes laser, dont une en libre-service, complètent l'offre de service pour les impressions de format 8,5x11, 8,5x14, 11x17, 12x18 et 13x19 sur une sélection de papier et de carton répondant aux exigences pédagogiques. Un service de reliure plastique ou métal et de plastification est également offert.

Les heures d'ouverture sont adaptées selon les besoins. Cette offre de service est complémentaire au service de reproduction de l'Université de Montréal, car elle est disponible au pavillon de la Faculté de l'aménagement et surtout développée pour les besoins des étudiants en fonction des exigences des enseignants.





3.7 Ressources documentaires

La section suivante a été rédigée par madame Lyne Bélanger, chef de bibliothèque, Bibliothèque d'aménagement.

3.7.1. Collections de la bibliothèque

3.7.1.1 Contexte

La Bibliothèque d'aménagement dessert les disciplines de la Faculté de l'aménagement. Elle est logée dans le même pavillon. Cette proximité physique est grandement appréciée par la communauté facultaire. La Bibliothèque d'aménagement fait partie de la [Direction des bibliothèques](#) qui regroupe un réseau de bibliothèques disciplinaires (16) et des services. La Direction des bibliothèques œuvre sous la gouverne du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.

Les bibliothèques fonctionnent selon le modèle d'un réseau. Les collections des différentes bibliothèques sont spécialisées, mais aussi complémentaires entre elles. Ce réseau assure un accès élargi aux ressources portant sur des disciplines gravitant autour de l'architecture (histoire de l'art, histoire, géographie, etc.). Les collections sous forme numérique, qui représentent maintenant une forte proportion des acquisitions des bibliothèques, sont accessibles, aux usagers en tout temps et de partout par l'entremise du serveur proxy de l'Université de Montréal. Les étudiants, professeurs et chargés de cours ont aussi accès aux collections des bibliothèques des deux écoles affiliées : HEC Montréal (Gestion) et Polytechnique Montréal (Génie).

Les bibliothèques de l'Université de Montréal sont des partenaires pour leur communauté et sont tournées vers l'avenir. La [mission et la vision des bibliothèques](#), renouvelées en 2019, en témoignent :

Mission

Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les grandes universités de recherche dans le monde. Les Bibliothèques assurent à la communauté de l'UdeM des services évolutifs pour exploiter l'information; des ressources pertinentes en soutien à l'apprentissage, à l'enseignement et à la recherche; un appui solide à la diffusion et au rayonnement des savoirs qu'elle développe; des lieux propices pour apprendre, créer et interagir.

La collection de la bibliothèque, y compris les collections de ressources visuelles et d'autres ressources, permet-elle de soutenir la mission, les objectifs et le curriculum du ou des programmes en architecture et de son établissement apparenté?

Les collections de la Bibliothèque d'aménagement couvrent l'architecture, l'architecture de paysage, le design industriel, le design d'intérieur, le design de jeu vidéo, les techniques de construction et l'urbanisme. De plus, les usagers ont accès à toutes les autres collections et services du réseau des bibliothèques de l'UdeM. Il est important de noter que plusieurs collections électroniques desservant une multitude de disciplines sont acquises par des budgets globaux : bases de données multidisciplinaires, grands ensembles de périodiques, archives de périodiques électroniques, encyclopédies électroniques, certaines grandes collections de livres. Ces ressources sont accessibles à tous les usagers, en tout temps par l'entremise du serveur proxy.

Les collections destinées aux usagers de la Bibliothèque d'aménagement sont mises en valeur sur un [portail](#) des disciplines en aménagement. Des guides sont disponibles pour toutes les disciplines enseignées à la Faculté dont :

- [Architecture](#)
- Design d'intérieur
- Montréal et le design.

Le dépôt institutionnel [Papyrus](#) recueille tous les mémoires et les thèses de la Faculté depuis 2009 et procède actuellement à la numérisation de la collection rétrospective. L'École d'architecture dispose d'un espace pour les productions étudiantes, le dépôt des articles des étudiants des cycles supérieurs ou de tout autre type de publications de ses professeurs. Papyrus est moissonné par les grands catalogues et moteurs de recherche.

Lors du sondage LibQUAL+ 2017, pour tous les indicateurs mesurés, les répondants en architecture de la Bibliothèque d'aménagement ont observé un niveau de satisfaction supérieur au niveau jugé acceptable :

«Je trouve à la bibliothèque les documents imprimés dont j'ai besoin pour mes travaux» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement - Architecture	6,79	8,05	7,26
Tous les répondants UdeM -	6,76	8,00	7,13
«Les revues en versions électronique ou imprimée dont j'ai besoin pour mes travaux» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement - Architecture	5,67	8,67	6,67
Tous les répondants UdeM -	6,85	8,05	7,13
«J'ai accès aux ressources électroniques dont j'ai besoin» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement - Architecture	6,47	7,98	6,76
Tous les répondants UdeM -	6,54	8,07	7,17

3.7 A – Sondage LibQUAL+ 2017 (Collections)

3.7.1.2. Couverture du sujet : L'étendue, la portée et la complexité des sujets actuels et passés reliés à la pratique, à l'histoire, à la théorie et à la critique sont-elles suffisantes? La collection est-elle adéquate pour soutenir le niveau de recherche universitaire et de développement professionnel décrits dans les objectifs de l'établissement?

La collection de la Bibliothèque d'aménagement couvre non seulement l'architecture, mais aussi, les domaines connexes du design, du paysage, de l'urbanisme. Elle permet un accès approfondi aux différentes facettes de la discipline elle-même : histoire, théorie et critique architecturale, nouvelles méthodologies de conception, conservation et mise en valeur du patrimoine, gestion de projets de construction, systèmes de construction, matériaux, nouvelles technologies, normes et codes de construction. La bibliothèque dessert les différents cycles d'études proposant des niveaux variés de documentation pour répondre à tous ses usagers, en apprentissage ou impliqués dans la recherche.

La bibliothèque acquiert de façon exhaustive toute documentation, technique ou théorique, traitant de l'architecture au Québec. La collection peut soutenir la recherche dans les domaines suivants : histoire, théorie et

critique architecturale, nouvelles méthodologies de conception, conservation et mise en valeur du patrimoine, gestion de projets de construction, systèmes de construction, matériaux, nouvelles technologies (technologies vertes), codes de construction. Par l'acquisition de monographies d'architecture, la bibliothèque propose une vue d'ensemble des projets marquants en architecture contemporaine. Pour soutenir les études de premier cycle et les études aux cycles supérieurs, la bibliothèque développe les domaines suivants : psychologie de l'environnement, culture matérielle, techniques de dessin, DAO, mécanique et structure du bâtiment. Il importe cependant de noter que, pour des recherches plus poussées, les usagers ont facilement accès à toutes les collections des bibliothèques du réseau de l'Université et à celles des bibliothèques affiliées (HEC Montréal et École polytechnique). La bibliothèque possède une bonne collection de base en histoire, en histoire de l'art, en histoire des civilisations et en sciences qui peut être aussi complétée par la collection du réseau des bibliothèques.

Les collections des bibliothèques comportent 21 937 documents dans la cote NA. Cela comprend aussi bien les titres disponibles en aménagement (17 012) que les livres électroniques ou disponibles dans les autres bibliothèques du réseau.

Il est important de spécifier qu'en plus des collections spécifiquement sélectionnées au titre par les bibliothécaires, la Direction des bibliothèques a mis en place un système hybride d'acquisition pour la documentation électronique dont l'achat est déclenché par l'utilisateur. Les 2 programmes sont : Patron Driven Acquisition (PDA) et Evidence Based Acquisition (EBA). Ces modes d'acquisition permettent de donner accès aux catalogues presque complets des grands éditeurs comme Cambridge, Taylor & Francis, Wiley, Elsevier, etc. via notre outil de découverte aux ressources auxquelles les bibliothèques donnent accès, [Atrium](#). L'utilisateur a alors un accès instantané au document lorsqu'il en a besoin et la bibliothèque décide ensuite de pérenniser les titres les plus utilisés et/ou pertinents. Ces modes d'acquisitions EBA et PDA permettent de bonifier les collections selon les besoins des usagers au moment même de leur utilisation. La Bibliothèque d'aménagement est abonnée à la très grande majorité des titres de périodiques jugés essentiels ou recommandés par l'Association of Architecture School Librarians. Quelques titres sont acquis à la pièce en fonction de la thématique et intégrés à la collection de monographies. La collection des périodiques couvre tous les aspects de l'aménagement et du design de façon à répondre aux besoins dans les différents champs disciplinaires de la faculté; elle offre ainsi une perspective plus large sur l'architecture.

Les ressources visuelles sont essentielles à l'enseignement des disciplines de l'aménagement et de l'architecture. Par le développement d'une collection d'images (Images d'aménagement) diffusée sur [Calypso](#) (plateforme recensant les collections d'objets numériques), la bibliothèque génère des séries d'images numériques axées sur les disciplines enseignées à la Faculté de l'aménagement et plus spécifiquement sur l'architecture québécoise et montréalaise. Elles proviennent principalement de dons de diapositives développées par des professeurs pour soutenir leur enseignement à l'Université de Montréal. Depuis 2014, l'enrichissement se poursuit par l'acquisition des photographies prises par les étudiants inscrits au cours *AME 2340 Photographie en aménagement* (maintenant offert sous le sigle *ARC2340 Photographie en architecture*). Les usagers ont aussi accès aux banques d'images diffusées par Artstor et Archivision.

Outre le catalogue Atrium qui recense les collections de l'UdeM, les étudiants en architecture ont aussi accès à de nombreux outils de recherche en ligne dont : Detail Inspiration, Avery Index to Architectural Periodicals, Art Full Text, Design and Applied Art Index, UrbanDoc, Calypso (Images d'aménagement), Artstor, Archivision, Oxford Art Online, Web of Science, Géoindex (données géospatiales).

Finalement, afin de faciliter l'accès à la documentation, le service de prêt entre bibliothèques (PEB) est maintenant gratuit pour les étudiants et les professeurs de l'UdeM. Le PEB permet d'obtenir à travers le monde tout type de document que les bibliothèques de l'Université de Montréal ne possèdent pas. Les articles ou chapitres de livres électroniques sont livrés directement par courriel à l'utilisateur dans un délai de 4 h à 48 h. Les emprunts de livres sont généralement livrés dans un délai d'une à deux semaines, selon la provenance et la rareté du document.

3.7.1.3. Énoncés de politique : Existe-t-il une politique écrite sur l'enrichissement de la collection si oui, est-elle utilisée et révisée régulièrement? La politique est-elle appropriée à la mission, aux objectifs d'enseignement et au curriculum du programme?

Bien qu'il n'y ait pas de politique de développement de collection écrite, les besoins des usagers demeurent au centre des préoccupations. Le programme, les objectifs d'enseignement, les plans de cours et le curriculum sont examinés une fois par année et, de cet examen, est élaborée une liste détaillée des principaux thèmes classés par ordre de priorité ainsi que les limitations chronologiques et géographiques. Cette liste sert de référence au développement des collections tout au long de l'année en cours. D'autre part, les publications des maisons d'édition spécialisées, autant francophones qu'anglophones, font l'objet d'une attention régulière.

3.7.2. Personnel de la bibliothèque

3.7.2.1. Structure : Quelle est la structure administrative de la bibliothèque? Quels sont les rapports de la bibliothèque avec le programme d'architecture? Le personnel de la bibliothèque est-il considéré comme faisant partie de l'équipe pédagogique du programme d'architecture?

La Bibliothèque d'aménagement fait partie de la Direction des bibliothèques. Cette direction compte 273 employés, dont 8,54 ETP pour la Bibliothèque d'aménagement. Bien que le personnel de la bibliothèque ne fasse pas partie de l'équipe pédagogique du programme d'architecture, la bibliothèque et son personnel sont très accessibles aux étudiants et professeurs du programme d'architecture. Les professeurs et les étudiants de la Faculté de l'aménagement fréquentent bien la bibliothèque, 121 784 fréquentations en 2017-2018. À l'heure actuelle, des formations documentaires sont intégrées en première et deuxième année du programme de formation en architecture sous forme d'exposés magistraux dans le cadre des cours obligatoires suivants : *ARC1012 Atelier d'architecture 2* et *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec*. D'autres formations sont offertes en classe à la demande des professeurs et des rencontres individuelles sont proposées aux étudiants des cycles supérieurs.



© Christian Fleury

La Direction des bibliothèques et la Bibliothèque d'aménagement se soucient de répondre aux besoins de leur communauté, c'est pourquoi des modes de consultation sont en place :

- Le Comité de bibliothèque est un comité consultatif dont le mandat est de conseiller la Direction de la Bibliothèque d'aménagement sur les questions relatives au développement de la bibliothèque et de faciliter la communication entre la bibliothèque et ses usagers. Le comité se rencontre au moins une fois l'an. L'École d'architecture y est représentée.
- Sondage LibQUAL+ tous les 3 ans. Ce sondage permet de prendre connaissance des attentes et de la satisfaction des usagers. Des actions concrètes s'ensuivent afin d'améliorer la qualité des services. Les [résultats](#) du sondage libqual+2017 sont accessibles sur notre site.

3.7.2.2. Nombre : Le personnel est-il en nombre suffisant pour bien gérer la collection et les services de la bibliothèque?

La Bibliothèque d'aménagement est chapeautée par la Directrice des Bibliothèques ÉPC-Biologie, Aménagement, Musique et Campus de l'UdeM à Laval. L'ensemble du personnel de la Bibliothèque d'aménagement relève du Chef de bibliothèque. Le personnel dédié à servir les usagers de la Faculté de l'aménagement compte :

- 1 chef de bibliothèque (administration)
- 1 bibliothécaire de référence
- 1 bibliothécaire à la Diathèque (images)
- 3 techniciens en documentations
- 2 commis réguliers temps plein.
- 2 commis de soir et de fin de semaine.

La Bibliothèque d'aménagement offre les services de référence aux usagers de la Faculté de l'aménagement, forme les usagers aux compétences informationnelles, sélectionne les documents et donne accès aux collections. Les bibliothécaires soutiennent l'enseignement et la recherche par le biais de services spécialisés; les bibliothécaires offrent des services-conseils aux étudiants des cycles supérieurs sur une base individuelle pour du soutien à la recherche documentaire et iconographique. Ils offrent un soutien à la communication savante et à la diffusion en libre accès. Le développement de la collection s'effectue à la bibliothèque, mais l'achat des ressources est effectué de façon centralisée par le service des acquisitions. Le catalogage est effectué de façon centralisée par le service de catalogage.

La Direction des bibliothèques a aussi mis en place un système de clavardage, le [Service une question?](#), permettant aux usagers de poser des questions de soutien ou de référence à toute heure du jour ou de la nuit. Durant l'année académique ce service est offert jusqu'à 22 heures durant la semaine. Le personnel du Service Une question? répond le lendemain aux questions posées durant la nuit.

Compte tenu de cette structure, le personnel en place est suffisant pour bien servir les étudiants, les chargés de cours et les professeurs du programme d'architecture. L'équipe est expérimentée et très appréciée par la communauté de la Faculté, tel qu'en témoignent les répondants au sondage LibQUAL+ 2017. Les répondants en architecture ont exprimé une satisfaction supérieure au niveau jugé acceptable et supérieur à la moyenne des répondants UdeM pour ces questions concernant les services du personnel.

« Un personnel qui inspire confiance » (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	7,00	8,19	7,94
Tous les répondants UdeM –	6,90	7,97	7,78
« Un personnel qui comprend les besoins des usagers » (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	7,40	8,40	8,10
Tous les répondants UdeM –	6,89	8,02	7,64
« Empressement à répondre aux questions des usagers » (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	6,20	7,87	7,73
Tous les répondants UdeM –	6,62	7,76	7,36

3.7 B – Sondage LibQUAL+ 2017 (Personnel)

3.7.2.3. Statut professionnel : *Quel est le parcours éducatif et professionnel des bibliothécaires? Le personnel compte-t-il suffisamment de bibliothécaires détenteurs d'un diplôme en bibliothéconomie ou en sciences de l'information qui possèdent une expertise pertinente en architecture ou dans un domaine connexe? Quel est le statut des bibliothécaires du programme et de ceux de la structure administrative de l'établissement? Existe-t-il des descriptions de tâches écrites?*

Tous les bibliothécaires de la Direction des bibliothèques ont une Maîtrise en Sciences de l'information. Ce diplôme doit être obtenu d'une université dont le programme d'études est reconnu par l'American Library Association. Trois employés de la Bibliothèque d'aménagement détiennent une maîtrise en bibliothéconomie ou en sciences de l'information : Chef de bibliothèque, bibliothécaire de référence et bibliothécaire de la Diathèque.

Le bibliothécaire de référence doit avoir une formation de base dans un des domaines couverts par la Faculté ce qui assure une bonne connaissance des contenus des collections et des préoccupations de sa clientèle. La bibliothécaire de référence actuellement en poste détient également un baccalauréat professionnel en architecture. Une description de fonction écrite existe.

3.7.2.4. Personnel de soutien : *Le personnel paraprofessionnel, cléricale et étudiant est-il en nombre suffisant? Quelles sont les exigences en matière de formation et d'expérience des paraprofessionnels? Existe-t-il des descriptions de tâches écrites?*

Étant donné que les services d'acquisitions et de traitement des documents sont effectués par des services centralisés, l'équipe de techniciens en documentation et de commis de bibliothèque est suffisante pour bien desservir les usagers de la Bibliothèque d'aménagement. Les 3 techniciens en documentation doivent détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) de Techniques de la documentation. Leur description de poste est écrite. Les 4 commis doivent répondre aux exigences d'embauche de la fonction de commis de bibliothèque de l'Université de Montréal. La description de leur fonction est écrite.

3.7.3 Installations physiques

3.7.3.1. Espace : *Les espaces sont-ils adéquats pour la tenue des activités et la prestation des services ? Sinon, y a-t-il des projets réalistes pour améliorer la situation ? L'emplacement est-il pratique pour les membres du corps professoral et les étudiants? L'espace est-il attrayant et accueillant pour les utilisateurs et le personnel? Les mesures de contrôle de l'environnement intérieur de la bibliothèque sont-elles adéquates pour un fonds de bibliothèque? Peut-on accéder régulièrement aux collections entreposées à distance, s'il y en a?*

La bibliothèque est située à même le Pavillon de la Faculté de l'aménagement. La superficie est de 1057,78 m². C'est un espace accueillant avec beaucoup de fenêtres offrant une vue sur la verdure environnante. Plusieurs améliorations ont été apportées dans les 4 dernières années afin d'améliorer l'expérience des usagers. La bibliothèque a été repeinte afin de la rendre plus lumineuse. Une partie du mobilier a été renouvelé. La bibliothèque compte 163 places assises. L'espace y est suffisant pour accueillir les usagers, mais le nombre de salles de travail en équipe pourrait être bonifié. La Bibliothèque a le projet de transformer une salle d'ordinateurs peu utilisée afin d'y créer deux petits îlots additionnels pour le travail en équipe. Les cinq postes informatiques retirés seront remplacés par un service de prêt de portables. Le projet est en attente de financement.

Les usagers peuvent obtenir les documents disponibles dans les autres bibliothèques de l'UdeM grâce au prêt réseau. Ce service assure la livraison dans une bibliothèque au choix de l'utilisateur. Les articles ou chapitres de livres sont livrés électroniquement. Le Centre de conservation héberge la collection semi-active de la Bibliothèque d'aménagement, qui peut aussi être empruntée ou consultée sur place. Le Centre de conservation, facile d'accès, se trouve à cinq minutes de marche de la Bibliothèque d'aménagement.

La Bibliothèque d'aménagement n'est pas climatisée. Les livres anciens et rares nécessitant des conditions de conservation optimales, dans un environnement contrôlé, sont logés à la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales.

3.7.3.2. Équipement : *Les espaces et systèmes de rangement sont-ils suffisants et adaptés pour tous les types de ressources de la bibliothèque? Y a-t-il suffisamment d'équipement (p. ex. photocopieurs, lecteurs ou copieurs de microfilms, visionneuses à diapositives, projecteurs et postes de travail informatisés) pour les utilisateurs et le personnel?*

La bibliothèque dispose de trois photocopieurs / imprimantes pour les usagers. Un numériseur à haute résolution est disponible et son utilisation est gratuite. La bibliothèque dispose de 16 postes informatiques et d'un accès WIFI pour les portables. Un service d'ordinateur portables sera en place pour la rentrée de l'automne 2019. La bibliothèque met à la disposition de ses usagers trois tablettes lumineuses pour le traçage. Les usagers peuvent emprunter des lecteurs DVD pour le visionnement sur les ordinateurs de la Bibliothèque. Considérant le virage vers les supports numériques, l'espace de rangement des collections et les équipements pour la consultation des documents sur supports analogiques sont en quantité suffisante pour les besoins.

- Les rayonnages pour l'ensemble des collections de la bibliothèque offrent 2174,49 mètres linéaires comme capacité de rangement. Il y a suffisamment d'espace pour l'accroissement de la collection.
- Les livres rares ou anciens sont acheminés à la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales.
- Un projecteur à diapositives et un lecteur VHS sont disponibles.
- Les collections sous forme de microfilms et de microfiches et l'équipement requis pour les consulter sont localisées au Centre de conservation et à la Médiathèque.

Il est important de noter que les usagers ont accès à toutes les collections et services des bibliothèques du réseau de l'UdeM. Dès la rentrée 2019, La [Bibliothèque des sciences](#) du Campus MIL offrira les services suivants :

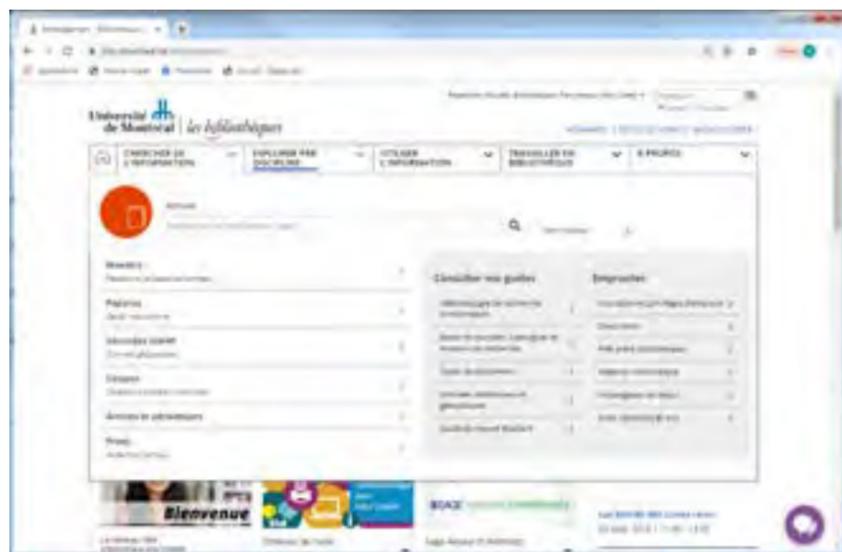
- Un laboratoire de visualisation, constitué d'un mur de 27 écrans haute définition, interactifs et tactiles;
- Des équipements de réalité virtuelle;
- Une Cartothèque, constituée d'une collection de cartes géographiques, de photos aériennes et d'atlas ainsi que d'ordinateurs configurés pour maximiser l'exploitation des données géospatiales.



3.7.3.3. Mobilier : Y a-t-il en nombre suffisant des postes de travail appropriés pour les utilisateurs et le personnel? L'éclairage, l'alimentation électrique, le chauffage et la ventilation sont-ils adéquats?

La bibliothèque a renouvelé les lieux afin de répondre aux attentes exprimées par les usagers. Une partie du mobilier a été renouvelé afin de fournir des espaces de travail plus spacieux, munis de lampes, de prises de branchements électriques et USB à chacune des places assises. Deux petits salons de lectures ont été créés afin de favoriser la détente et de proposer des places confortables pour lire et étudier. Les deux salles de travail en équipe sont pourvues d'écrans et de tableaux blancs afin de faciliter la collaboration. Un coin d'exposition a été créé afin de permettre aux étudiants d'exposer leurs créations. Vingt places assises ont été ajoutées depuis 2013. La bibliothèque dispose maintenant de 163 places assises. L'espace est adéquat compte tenu de la superficie de la bibliothèque. La bibliothèque n'est pas climatisée, mais la plupart des fenêtres s'ouvrent afin de rafraîchir les espaces pendant la période estivale. Les usagers ont aussi accès aux espaces et aux locaux des autres bibliothèques du réseau de l'Université de Montréal. La plupart sont à quelques minutes de marche ou de métro de la Faculté de l'aménagement.

3.7 C – Page d'accueil du site web des bibliothèques de l'UdeM



3.7. A-3. Rapport statistique de la bibliothèque

Il est important de rappeler que plusieurs ressources électroniques desservant une multitude de disciplines sont acquises par des budgets globaux provenant de la direction des bibliothèques. Cela comprend par exemple des bases de données (Artstor, Web of Science, Art Full Text, etc), les grands ensembles et les archives de périodiques (les périodiques électroniques représentent 39 720 titres), les encyclopédies et les dictionnaires électroniques (Oxford Art Online, Encyclopaedia Universalis, etc). Le budget alloué aux ressources documentaires de 2017-2018 était de 12 034 793\$ pour l'ensemble des collections de la Direction des Bibliothèques.

Le tableau ci-dessous présente uniquement les budgets attribués aux collections de niches développées par la Bibliothèque d'aménagement; Ils s'additionnent aux budgets globaux de la Direction des bibliothèques. Les montants indiqués sont les dépenses pour toutes les disciplines de l'aménagement.

3.7 D – Dépenses pour les collections de la Bibliothèque d'aménagement

Types de collections	Dépenses		
	Budget 16/17	Budget 17/18	Budget 18/19
Livres	66 252\$	80 242\$	69 144\$
Livres électroniques – acquis par des fonds non disciplinaires pour la collection aménagement			24 230\$
Abonnements à des périodiques/bases de données	55 517\$	41 717\$	44 755\$
Abonnements à d'autres publications en série	N.D.	N.D.	N.D.
Bobines de microfilms	N.D.	N.D.	N.D.
Microfiches	N.D.	N.D.	N.D.
Diapositives	N.D.	N.D.	N.D.
Vidéos	N.D.	N.D.	N.D.
Dessins	N.D.	N.D.	N.D.
Photographies	N.D.	N.D.	N.D.
Autres (veuillez préciser)	S.O.	S.O.	S.O.
Total	121 769\$	121 959\$	138 128\$

3.7 E – Statistiques sur les ressources documentaires de la bibliothèque d'aménagement 2017/2018

Types de collections	Nombre de volumes (volumes reliés pour les périodiques)	Nombres de titres	Nombre d'abonnements actifs
Livres imprimés	50 994	47 077	
Abonnements à des périodiques imprimés	15 185		167
Diapositives		41 717\$	
Calypso (images d'aménagements)		N.D.	
Vidéos	225	N.D.	
Total	100 966	85 853	167

• un plan d'action à jour qui décrit le soutien courant offert au personnel; le renouvellement du matériel informatique, des logiciels et de l'infrastructure; et les modifications prévues aux installations en place, et qui démontre que le financement est suffisant pour la mise en oeuvre du plan d'action.

Plan d'action

Selon la structure organisationnelle de l'Université, la Direction des Bibliothèques, qui est sous l'autorité de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études ([organigramme.pdf](#)), a la responsabilité d'établir un plan d'action pour l'ensemble du réseau. Or, en appui au plan d'action de l'Université de Montréal 2016-2021 : *Transcender les frontières*, la Direction a mis en place des *Orientations et actions des Bibliothèques*, disponibles en ligne (<https://bib.umontreal.ca/public/bib/bibliotheques-direction/orientations-bibliotheques-udem.pdf>).

Ce plan d'action se décline en 5 grandes orientations qui mènent ensuite à des actions. Nous le reproduisons ci-après. Plusieurs des actions servent l'ensemble de la communauté universitaire, incluant les enseignants, les chercheurs et les étudiants de la Faculté de l'aménagement. On retrouvera à la fin de la section, des actions spécifiques à la Bibliothèque d'aménagement.

Ce plan d'action des Bibliothèques n'a pas d'enveloppe budgétaire spécifique. Toutefois, comme on peut le voir dans le [rapport annuel des Bibliothèques 2017-2018](#) qui présente le budget, on fait explicitement référence à ce plan d'action. Pour cette année-là, les différentes actions sont donc comprises dans le budget de fonctionnement qui s'élève à 33 127 256 \$ ainsi que dans le fonds de souscription et d'immobilisation de 291 562 \$, sans compter divers budgets non récurrents de 1 531 341 \$ (Fonds STIC, CANO et FAVE)¹.

Orientation 1 : SIGNATURE UDEM

Les actions		Avancement	
1	Soutenir l'acquisition de compétences transversales	Appui au développement de référentiels de compétences générales UdeM	RÉALISÉ
		Soutien aux nouvelles approches pédagogiques (ex. : webinaires, capsules d'autoformation, formation en ligne, formation à distance, modules dans StudiUM, etc.)	EN COURS
		Intensification de l'offre de formation destinée aux étudiants des cycles supérieurs	EN COURS
		Offre de services de type « bibliothèque expérientielle » axée sur le développement d'habiletés et l'appropriation des savoir-faire et technologies utilisées dans les milieux de travail (ex. : logiciels, Fab Labs, etc.)	À VENIR
2	Mettre en valeur l'expertise de nos chercheurs	Contribution aux initiatives institutionnelles pour la création et l'enrichissement de CV et de profils de chercheurs en ligne	EN COURS
3	Valoriser nos collections uniques	Disponibilité dans Papyrus des mémoires et des thèses de l'UdeM en texte intégral	EN COURS
		Stratégie de numérisation de nos collections uniques	À VENIR

Orientation 2 : LABORATOIRES D'INNOVATION

Les actions		Avancement	
1	Contribuer à l'innovation en donnant accès aux plus récentes connaissances	Abonnement à la totalité des périodiques essentiels pour la communauté	EN COURS
		Accès électronique aux livres récents des grands éditeurs savants	EN COURS
		Simplification du processus d'obtention de documents et d'accès aux publications en libre accès	EN COURS
2	Élaborer des stratégies d'appui à la recherche	Collaboration étroite à certaines activités de recherche (ex. : revues systématiques et autres synthèses des connaissances, humanités numériques, programmes de jumelage, etc.)	EN COURS

Orientation 2 : LABORATOIRES D'INNOVATION (SUITE)

Les actions		Avancement	
3	Stimuler l'innovation par des lieux et des services adéquats	Dispositifs de production de savoirs en libre-service dans les bibliothèques (ex. laboratoires de visualisation, studio d'enregistrement vidéo, laboratoire de création numérique)	EN COURS
		Prêts d'équipement spécialisés en bibliothèque (ex. caméras, casques de réalité virtuelle, robots, ordinateurs portables, tablettes)	EN COURS
4	Accroître la visibilité et l'accessibilité des résultats de la recherche à l'UdeM.	Simplification du dépôt des documents dans Papyrus et amélioration de leur découvrabilité	RÉALISÉ
		Soutien à l'élaboration d'une politique institutionnelle de libre accès	EN COURS
		Offre de services pour la gestion des données de recherche	EN COURS
5	Participer à la démocratisation du système de communication savante au Canada	Soutien aux initiatives pertinentes de publications en libre accès (Érudit , etc.)	RÉALISÉ
		Engagement dans les activités reliées à l'Association des bibliothèques de recherche du Canada	EN COURS
		Contribution aux réflexions du U15	EN COURS
		Soutien à la Coalition Publi.ca qui vise à mettre en place une solution de rechange pérenne à l'édition commerciale au Canada pour les sciences humaines et sociales	À VENIR
6	Mettre nos ressources et notre expertise au profit de la société	Poursuite des programmes existants (Mini-école de la santé, Lecture en cadeau, réciprocity d'emprunt avec le milieu collégial)	EN COURS
		Établissement de créneaux d'implication sociale à privilégier pour les bibliothèques	À VENIR

Orientation 3 : GOUVERNANCE ET INTERACTIVITÉ ORGANISATIONNELLES DYNAMIQUES

Les actions		Avancement	
1	Adapter notre gestion à la vision organisationnelle	Pratiques actualisées en matière de reconnaissance au travail et de gestion de la relève	EN COURS
		Modalités favorisant la participation et l'émergence des idées de tous les membres de l'équipe (ex. : journée de réflexion pour les techniciens, Fonds Vos idées iront loin!)	EN COURS
		Arrimage des priorités de développement professionnel avec celles du BCI et des associations	EN COURS
		Mission et vision actualisées de la Direction des bibliothèques	EN COURS
		Mission et vision actualisées de la Direction des bibliothèques	EN COURS
2	Accentuer les partenariats internes	Implications des membres de l'équipe des bibliothèques dans plusieurs comités institutionnels	RÉALISÉ
		Partenariats avec les étudiants (ex. : ateliers de rédaction avec le FICSUM, projet d'aménagement et d'améliorations technologiques avec la FAECUM et L'AGEEFEP)	EN COURS
		Partenariats avec des unités administratives (ex. : intégration d'un point de services techniques des technologies de l'information dans une bibliothèque, contribution au portail Étudiants 2.0 avec les SAÉ)	EN COURS
3	Doter les universités québécoises de plateformes communes de gestion de l'information.	Plateforme partagée de services pour remplacer les services informatiques actuels.	RÉALISÉ
		Système d'information géographique (GéoIndex)	EN COURS
		Dépôt pour les données de recherche	EN COURS
4	Transformer la gestion des autorités de noms et de sujets en français au Canada	Gestion collaborative des autorités de noms en français (de concert avec Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec)	EN COURS
		Nouveau modèle d'affaires permettant un accès ouvert aux autorités de sujets en français (de concert avec Bibliothèque et Archives Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Bibliothèque de l'Université Laval)	EN COURS
5	Favoriser l'émergence de synergies	Réseau de préservation pour les documents numériques	RÉALISÉ
		Participation active aux groupes de travail de l'initiative canadienne <i>Portage</i> (gestion des données de recherche)	EN COURS
		Collaboration accrue entre les quatre RUIS du Québec pour le volet des ressources documentaires	EN COURS
		Rencontres G3 Bibliothèques et élaboration de projets communs (le G3 réunit l'Université de Genève, l'Université libre de Bruxelles et l'UdeM)	EN COURS

¹ page 24 du *Rapport annuel 2017-2018*, disponible au <https://www.bib.umontreal.ca/publications/rapport-annuel-2017-2018/pdf/rapport-annuel-2017-2018.pdf>

Orientation 4 : RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS

Les actions		Avancement	
1	Faciliter l'accès à nos collections imprimées pour les diplômés UdeM	Gratuité d'emprunt pour les diplômés	RÉALISÉ
		Simplification du processus d'inscription	EN COURS
2	Développer une bibliothèque virtuelle à l'intention des diplômés UdeM	Ensemble de ressources documentaires électroniques accessible aux diplômés UdeM par l'entremise du système institutionnel de gestion des identités	À VENIR
3	Élargir l'appui des bibliothèques à la formation continue		À VENIR

Orientation 5 : MILIEU DE VIE ENGAGEANT ET STIMULANT

Les actions		Avancement	
1	Adapter l'éventail des services et explorer les différentes formes que peut prendre leur déploiement dans les espaces, les plateformes technologiques et les activités de l'Université	Initiative de codesign en bibliothèque avec le groupe de recherche Design et société de l'UdeM	EN COURS
		Planification des réaménagements de la Bibliothèque située au pavillon Marie-Victorin et de la Bibliothèque de la santé	EN COURS
2	Repenser globalement le site web des bibliothèques	Modernisation du site web centrée sur l'utilisateur	RÉALISÉ
3	Optimiser l'utilisation de l'espace en bibliothèque	Déploiement stratégique des collections imprimées	EN COURS
		Achats d'archives électroniques de périodiques	EN COURS
		Scénarios de conservation partagée des collections avec d'autres universités	EN COURS
4	Adapter les modèles d'affaires en fonction des milieux	Nouveau modèle d'affaires et renouvellement des espaces de la Bibliothèque de kinésiologie	RÉALISÉ
		Reconfiguration du réseau des Bibliothèques (intégrations de la Bibliothèque d'optométrie et de la Bibliothèque de botanique)	RÉALISÉ
		Mise en service de la Bibliothèque des sciences au campus MIL et mise en place d'un nouveau modèle organisationnel (fusion des bibliothèques de Chimie, de Physique et de Géographie, de la Cartothèque et intégration de la collection de biologie)	RÉALISÉ
5	Améliorer l'expérience étudiante	Rénovations majeures dans plusieurs bibliothèques	EN COURS
		Modernisation de la Bibliothèque paramédicale	RÉALISÉ
		Mise en œuvre d'un plan quinquennal de renouvellement du mobilier (de concert avec le Fonds FAVE et la Direction des immeubles)	EN COURS
		Réalisation d'un plan triennal de renouvellement technologique (de concert avec le Fonds STIC et la Direction des technologies de l'information)	EN COURS
		Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques	EN COURS
		Déploiement d'activités et de services pour le mieux-être des étudiants (ex. : luminothérapie, zooanimation, activités sans stress).	EN COURS

Voici les principales actions spécifiques à la Bibliothèque d'aménagement en accord avec les *Orientations et actions des Bibliothèques - Plan d'action 2016-2021 Transcender les frontières*. Bon nombre d'entre elles portent sur l'amélioration du milieu de vie et de l'expérience étudiante, mais certaines visent l'aide et la formation des usagers.

Actions réalisées

Améliorer le milieu de vie et l'expérience étudiante

- La signalisation de la Bibliothèque a été renouvelée (2016).
- La bibliothèque a été repeinte afin d'améliorer la luminosité (2016).
- L'analyse des collections a permis de retirer des rayonnages afin de créer plus d'espaces de travail pour les usagers.
 - 20 places assises ajoutées (2018).
 - 2 salons de lectures ont été créés proposant des espaces de travail plus relax (17 fauteuils de lectures près de prises électriques, 2016 et 2018).
 - Mobilier de 42 places assises renouvelé (2016 à 2019).
- Création d'une zone d'exposition pour présenter les réalisations des étudiants :
 - Rails d'exposition (printemps 2019).
 - Borne d'affichage numérique (automne 2019).
- Renouvellement des postes de travail informatiques en Bibliothèque (automne 2019).
- Ajout du service de prêt de cinq ordinateurs Surface Book 2 munis de stylets et de tous les logiciels de la suite Adobe Creative Cloud (automne 2019).
- Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques (depuis l'automne 2019).
- Déploiement d'activités et de services pour le mieux-être des étudiants : rendre disponibles des jeux de société et des casse-têtes durant les périodes de stress des 5-6 dernières semaines de la session (depuis 2017).

Aide et formation des usagers

- Développement de [guides de recherche](#) (en continu).
- Développement de plusieurs formations documentaires offertes en classe ou en bibliothèque: recherche d'articles, utilisation d'End-note, utilisation de Zotero, Citation d'images, recherche d'images, etc. (en continu).
- Création d'activités d'ateliers de blitz de rédaction (automne 2019).

Projets à venir

- Créer deux zones de travail collaboratif dans la salle 1192.
- Remplacement des portes d'entrée pour des raisons acoustiques et d'accessibilité.

3.8 Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un soutien institutionnel et à des ressources financières suffisantes.

La question des ressources financières ayant suscité des inquiétudes lors de la dernière visite d'agrément, elle est abordée dans la section 2- Progrès depuis la visite d'inspection précédente du présent RPA. Le rapport annuel 2017-2018 a déjà présenté une explication plus détaillée du mode de répartition du budget. Nous reprenons et complétons ci-après ces informations.

Le financement du fonctionnement et de l'enseignement de l'Université de Montréal repose principalement sur les frais de scolarité des étudiants et le financement du gouvernement du Québec. Depuis la dernière visite d'agrément, ce dernier a changé ses règles et a établi une nouvelle politique en 2018.¹ Elle visait une augmentation du financement universitaire ainsi que la révision du mode de rétribution par type d'enseignement (ancien CLARDER, maintenant le CAFF²). Le calcul repose principalement sur trois variables : le nombre d'étudiants inscrits dans les cours, le niveau d'étude (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) et la discipline associée aux différents cours. Cela dit, le gouvernement accorde le même financement pour un même programme ou un même cours, quel que soit le statut de l'étudiant (par exemple : international, ou non). Tout compte fait, la nouvelle grille adoptée par le gouvernement a peu d'impact pour l'École.

Suivant cette approche, chaque année, le budget alloué à la Faculté dépend du nombre global d'inscriptions dans les programmes de la Faculté l'année précédente. Cette méthode explique les différences notables du budget facultaire d'année en année. À ces fluctuations dans le nombre d'étudiants inscrits, s'ajoutent les obligations des avantages sociaux des conventions collectives (congé de maladie de moins de 6 mois, AÉR, etc.) qui diffèrent d'année en année et contribuent aux surplus ou aux déficits. La masse salariale correspond à 99% du budget.

Puisque, comme l'indiquent les statuts (voir RPA partie 3.9), le doyen est responsable du budget, c'est lui, avec l'aide de la directrice administrative de la Faculté, qui assure la répartition du budget entre les différentes écoles et programmes. La procédure est en deux étapes. Dans un premier temps, l'École établit un budget prévisionnel en fonction de ses besoins pédagogiques. Le bien-fondé des demandes est vérifié. Ensuite, la Faculté, après réception du financement accordé par l'Université établit les budgets alloués aux départements. Cette procédure qui tient compte des besoins des départements plutôt que de leur contribution au financement aide l'École à maintenir au mieux la qualité de son enseignement et ses pratiques pédagogiques. Toutefois, lorsque le financement facultaire est inférieur aux budgets prévisionnels, un effort équitable est demandé aux trois écoles pour se rapprocher du budget obtenu.

Comme nous l'indiquons dans le rapport annuel 2017-2018, l'approche budgétaire adoptée par la Faculté fait en sorte que le budget alloué à l'École a souvent dépassé les revenus engendrés par les étudiants inscrits dans ses programmes et les cours facultaires dont elle a la responsabilité. Autrement dit, la méthode de péréquation du financement interne au sein de la Faculté peut amener une compensation budgétaire aux revenus engendrés par l'École. Elle permet à l'École de remplir ses obligations pour ses programmes sous agrément.

Dans ce contexte, la direction de l'École se fait néanmoins un devoir de contribuer positivement à l'atteinte de l'équilibre budgétaire de la Faculté. Deux mesures ont été appliquées à cette fin. La première est l'augmentation des cibles d'admission en 2016 de plus ou moins 100 à 112 étudiants en 1^{re} année de baccalauréat (8x14 étudiants par atelier en 1^{re} année) et de plus ou moins 60 à 70 à la maîtrise (la cible est de 7 groupes de 10 étudiants au projet complet). Si l'École n'a toujours pas atteint ces cibles, ses fluctuations d'admissions n'ont pas subi de grands écarts, de telle sorte que sa contribution au financement est relativement stable. La seconde mesure est la rationalisation de l'offre de cours à option.

La masse salariale qui ne cesse d'augmenter en raison des augmentations annuelles des salaires a un impact sur les engagements. Au fil des ans, le nombre de professeurs réguliers à temps complet a diminué de manière significative. Toutefois, le suivi strict du budget de l'École et de la Faculté a contribué à permettre l'engagement d'un nouveau professeur en 2018 et de recruter deux nouveaux professeurs en 2019.

Le RPA doit inclure :

• Un budget ventilé du programme qui comprend les frais d'exploitation et les salaires, ainsi qu'une description des fonds alloués à la recherche; des dotations; des bourses d'études; et des activités de développement.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Budget (Dotation)	3 669 142 \$	3 859 739 \$	3 978 701 \$	3 838 147 \$	3 725 659 \$	3 403 743 \$	3 395 120 \$

Dépenses

Salaires personnel régulier

Salaires Personnel ens. régulier	2 140 014 \$	2 347 447 \$	2 355 931 \$	2 068 794 \$	2 049 579 \$	1 977 994 \$	1 794 100 \$
Salaires PSA régulier	357 919 \$	329 240 \$	324 114 \$	330 188 \$	347 236 \$	326 690 \$	244 850 \$
Salaires PSA non-régulier	23 175 \$	40 194 \$	39 953 \$	27 166 \$	24 535 \$	28 629 \$	117 428 \$
Total	2 521 108 \$	2 716 881 \$	2 719 997 \$	2 426 149 \$	2 421 350 \$	2 333 313 \$	2 156 378 \$
% Dépenses totales	68%	69%	68%	64%	66%	65%	61%

Salaires/honoraires du personnel enseignant

Salaires Chargés de cours	195 184 \$	192 921 \$	202 966 \$	249 511 \$	752 743 \$	693 596 \$	715 190 \$
Salaires Associés Enseig/ Recherche non régulier	767 962 \$	890 286 \$	909 416 \$	936 177 \$	353 705 \$	401 485 \$	489 791 \$
Honoraires prof./Contrats	77 093 \$	27 433 \$	23 247 \$	19 747 \$	22 779 \$	23 871 \$	21 965 \$
Total	1 040 239 \$	1 110 640 \$	1 135 629 \$	1 205 436 \$	1 129 227 \$	1 118 952 \$	1 226 946 \$
% Dépenses totales	28%	28%	29%	32%	31%	31%	35%

Salaires étudiants

Salaires Auxiliaires Enseig./ Recherche	66 196 \$	65 807 \$	69 451 \$	74 639 \$	55 393 \$	71 129 \$	72 000 \$
Total	66 196 \$	65 807 \$	69 451 \$	74 639 \$	55 393 \$	71 129 \$	72 000 \$
% Dépenses totales	2%						

Autres dépenses

Dépenses diverses	88 603 \$	63 152 \$	52 981 \$	72 538 \$	55 131 \$	54 296 \$	65 000 \$
Total	88 603 \$	63 152 \$	52 981 \$	72 538 \$	55 131 \$	54 296 \$	65 000 \$

Dépenses spécifiques

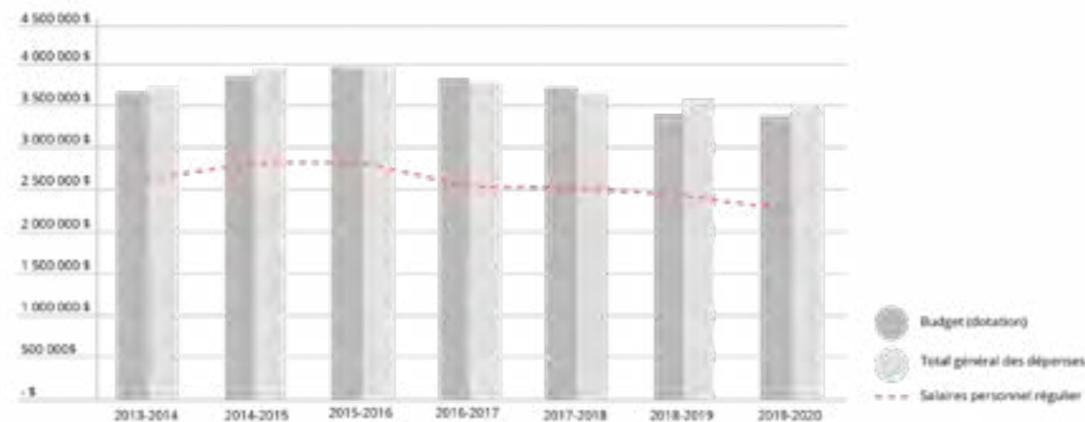
Représentation et réception	5 341 \$	2 617 \$	1 080 \$	1 060 \$	1 050 \$	1 020 \$	1 000 \$
Total	5 341 \$	2 617 \$	1 080 \$	1 060 \$	1 050 \$	1 020 \$	1 000 \$

Total général des dépenses	3 721 487 \$	3 959 096 \$	3 979 138 \$	3 779 822 \$	3 662 151 \$	3 578 710 \$	3 521 324 \$
Surplus/(Déficit)	(52 346) \$	(99 357) \$	(437) \$	58 325 \$	63 508 \$	(174 967) \$	(126 204) \$

3.8 A – Budget 2014-2020 en dollars constants

1. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/universitaire/Politique-financement-universites.pdf

2. Classification académique aux fins de financement, CAFF.



3.8 B – Écart - budget dépenses 2014-2019

• Fonds alloués à la recherche

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
Contrats de recherche / Partenariats internes et externes	35 000 \$	35 000 \$	136 623 \$	129 497 \$	115 727 \$	45 167 \$		497 014 \$
Commission européenne (La)			70 280 \$		4 598 \$			74 878 \$
MITACS inc.			10 000 \$	20 000 \$	56 000 \$	41 667 \$		127 667 \$
Université de Montréal	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	38 500 \$	3 500 \$	3 500 \$		150 500 \$
Ville de Montréal			21 343 \$					21 343 \$
Travaux publics				70 997 \$				70 997 \$
CSDM					9 151 \$			9 151 \$
Institut Trottier					42 478 \$			42 478 \$
Grands organismes subventionnaires	456 500 \$	568 820 \$	538 941 \$	821 959 \$	503 975 \$	857 094 \$	428 419 \$	4 175 707 \$
CRC/Secr. des Chaires de Rech. du Can.	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	233 333 \$	200 000 \$	1 433 333 \$
CRDI/Ctre de Rech. pour le Dév. Internat				275 400 \$		318 200 \$		593 600 \$
CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	48 083 \$	159 893 \$	93 858 \$	143 607 \$	123 371 \$	146 857 \$	59 665 \$	775 333 \$
CRSNG/Cons. Rech. Sc. Natur.&génie Can.			8 500 \$	18 000 \$	18 500 \$			45 000 \$
FCI/Fondation Can. pour l'innovation		8 800 \$	8 800 \$	8 800 \$				26 400 \$
FRQNT/Fonds de Rech. du Qc -Nature&tech.			5 000 \$					5 000 \$
FRQSC/Fonds de Rech. du Qc -Soc.&Culture	208 417 \$	200 127 \$	217 783 \$	166 152 \$	158 104 \$	158 704 \$	168 754 \$	1 278 041 \$
Ministère Économie et Innovation			5 000 \$	10 000 \$	4 000 \$			19 000 \$
Philanthropie				50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	200 000 \$
Fayolle-Magil Construction				50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	200 000 \$
Total général	491 500 \$	603 820 \$	675 564 \$	1 001 456 \$	669 702 \$	952 260 \$	478 419 \$	4 872 721 \$

3.8 C – Fonds de recherche 2013-2020

• Les bourses d'études offertes en 2018-2019

Grâce à la générosité de ses donateurs, l'École d'architecture dispose de nombreux prix et de bourses pour récompenser ses meilleurs étudiants ou pour soutenir certaines initiatives dans le domaine du développement durable, des voyages d'études ou autres projets innovateurs.

Bourses d'études offertes en 2018-2019			B1	B2	B3	M1	M2
Bourse Alcan-Architecture49	1 000 \$	Projet d'atelier					
Prix de la Fondation Habitat 67	2 000 \$	Projet d'atelier					
Bourse du Conseil du bâtiment durable du Canada pour la recherche et la conception durables - Fondation IRAC	5 000 \$	Projet thèse					
Prix d'excellence pour étudiants Canadian Architect	500\$ + publication	Proposition du projet thèse / Automne 2019					
Bourse en développement durable Provencher Roy	1 500 \$	Projet thèse					
Bourse DMA architectes	2 500 \$	Projet d'atelier / Projet thèse (Développement durable)					
Bourse d'excellence NFOE	2 000 \$ x 3	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix Lemay	2 000 \$	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix Patricia Falta	1 000 \$	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix d'excellence AMCQ	2 000 \$	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix d'excellence SDK et associés	3 000 \$	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix Serre expérimentale végétaux	1 500 \$	Projet d'atelier / Projet thèse					
Bourse André-Francou de l'IRAC	2 000 \$	Voyage d'études					
Bourse voyage + technique Fonds Jodoin Lamarre Pratte, architectes	6 000 \$	Voyage d'études					
Bourse Fonds Menkès Shooner Dagenais LeTourneux architectes	3 000 \$	Voyage d'études					
Bourse d'excellence Verreault	2 500 \$ x 2	Travail de recherche					
Bourses d'études Bernard-Jodoin de l'IRAC	1 500 \$	Dynamisme/ Participation à la vie étudiante					
Bourse d'excellence de la Financière des professionnels	5 000 \$	Dynamisme/ Participation à la vie étudiante					
Bourse d'études Provencher Roy	2 500 \$ x 2	Excellence du portfolio Bourse d'admission					
Bourse de l'École d'architecture	2 500 \$	Excellence du dossier académique / Bourse d'admission					
Total	58 000 \$						

Bourses facultaires 2018-2019

Bourse d'admission Guy Desbarats – cycles supérieurs	10 000 \$	Excellence du dossier académique					
Bourse MP Repro	2 000 \$	Persévérance et détermination dans son parcours					
Bourse d'excellence Cardinal et Hardy dans le domaine de l'habitation (8 000\$)	8 000 \$						

Candidatures – bourses extérieures

Bourse du Collège des présidents de l'OAQ	Possibilité d'environ 10 000 \$	Voyage d'études					
Prix de Rome en architecture, début de carrière	Possibilité de 34 000 \$	Stage + voyage					

3.8 D- Prix et bourses offerts en 2018-2019

• *Aide financière gouvernementale (prêts et bourses versés aux étudiants)*

* Pour le 1^{er} cycle, l'information traitée par le Ministère est disponible uniquement pour tous les programmes de la Faculté, et il nous est impossible de les séparer.

Baccalauréat :

Ces données sont celles pour les 6 programmes de la Faculté

Nombre de bénéficiaires de prêts et bourses en 2017-2018 : 227

Montant en prêt : 700 526 \$

Montant en bourse : 758 749 \$

Total : 1 459 275 \$

Maîtrise en architecture :

Nombre de bénéficiaires de prêts et bourses en 2017-2018: 105

Montant en prêt : 290 650 \$

Montant en bourse : 374 400 \$

Total : 665 050 \$

• *Activités de développement*

Nous rappelons que le Réseau des diplômés et des donateurs (RDD) sous la responsabilité du Vice-rectorat aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie a rattaché à la Faculté de l'aménagement, deux conseillères : Nadia Laflamme pour le développement philanthropique et Lindsay-Dora Germain, aux relations avec les diplômés. Les deux travaillent avec le doyen et le directeur, et tout professeur ayant un projet en accord avec leur mandat.

Depuis cinq ans, les dons obtenus totalisent plus de 2,5M\$, incluant les suivants :

- Fayolle Canada, Création de la Chaire Fayolle-Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité.
- Epsilon Concept, Recherche et activités pédagogiques sur l'enveloppe du bâtiment.
- Fonds Phyllis Lambert, Accroissement du fonds destiné au Séminaire international Phyllis Lambert
- Louis J. Lapierre, Bourses aux étudiants
- Provencher_Roy, Amendement au Fonds Provencher_Roy, bourses d'admission.
- Julie Riverin et Jean-François Contant, Fonds Riverin-Contant destiné à l'internationalisation des études.
- Tremco, Conférences B.E.S.T. organisées par Daniel Pearl.



Lancement de la Chaire Fayolle-Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité, en novembre 2017. <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2017/11/03/lancement-de-la-chaire-fayolle-magil-construction-en-architecture-batiment-et-durabilite/>

De 2014 à 2020, voici l'ensemble des fonds philanthropiques que l'École administre :

Noms des fonds	Objectif
AEDIFICA	Soutien aux activités académiques : développement durable
ALMA MATER	Général
ALMA MATER BOURSES	Prix et bourses
ALMA MATER PRIX	Prix et bourses
ALMA MATER STAGES	Internationalisation et hors les murs
AMIS DE L'ÉCOLE	Général
ARCHITECTURE49	Soutien aux activités académiques : Conférences publiques
ARCHITECTURE49 / Alcan Arcop	Prix et bourses
ASSOCIATION DES MAITRES COUVREURS DU QUÉBEC / AMCQ	Prix et bourses
BASF	Prix et bourses
BBBL	Internationalisation et hors les murs
BÉRIQUE THUOT	Bourse de recherche
BIRTZ BASTIEN	Général
BOUTHILLETTE PARIZEAU	Prix et bourses
DMA ARCHITECTES / Desnoyers Mercure et associés	Prix et bourses
EPSYLON	Soutien activités académiques : enveloppe du bâtiment et prix
FAYOLLE CANADA	Recherche : CHAIRE Fayolle Magil Construction
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS	Prix et bourses
FONDATION HABITAT 67	Prix et bourses
JLP / Jodoin Lamarre Pratte	Bourse de voyage
LEMAY	Prix et bourses
L'CEUF	Prix et bourses
LOUIS LAPIERRE	Internationalisation et hors les murs
LUMENPULSE	Prix et bourses
MAROSI TROY	Bourses d'admission
MENKES SHOONER DAGENAIS LE TOURNEUX / MSDL	Internationalisation et hors les murs / bourses
MUROX	Prix et bourses
NFOE	Prix et bourses
PASQUIN ST-JEAN	
PATRICIA FALTA	Prix et bourses
PHYLLIS LAMBERT	Recherche et connaissance
PROVENCHER_ROY	Soutien aux étudiants : Bourses d'admission
PROVENCHER_ROY (Beauchamp Bourbeau)	Prix et bourse
RIVERIN J.	Internationalisation
RIVERIN CONTANT	Internationalisation et hors les murs
SARAMAC	Prix et bourses
SDK ET ASSOCIÉS	Prix et bourses
SERRE EXPÉRIMENTALE VEGETAUX	Prix et bourses
TREMCO	Développement durable : Conférences
VERREAULT J.-E.	Bourse de recherche
YELLE MAILLÉ	Prix et bourses

Fonds facultaires ouverts à nos étudiants :

AMIS DE LA FACULTÉ	Prix et bourses
CARDINAL ET HARDY	Prix et bourses
CHRISTINA CAMERON	Prix et bourses : conservation du patrimoine
COOP DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT	Prix et bourses
DANIEL ARBOUR	Prix et bourses
GUY-DESBARATS	Prix et bourses
MOMENT FACTORY	Prix et bourses
MP REPRO	Prix et bourses
OBSERVATOIRE IVANHOE CAMBRIDGE	Prix et bourses

3.9 Structure administrative

Le programme doit faire partie d'un établissement d'enseignement agréé par l'organisme responsable de l'agrément de l'enseignement supérieur dans la province. Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents dans l'établissement et suffisant pour lui permettre de se conformer aux exigences des Conditions et durées d'agrément du CCCA.

Le RPA doit inclure une description de la structure administrative du programme, une comparaison de cette structure avec celles d'autres programmes professionnels de l'établissement et une liste de tous les autres programmes offerts si le programme fait partie d'une unité multidisciplinaire.

L'École d'architecture est une des trois écoles de la Faculté de l'aménagement. Nous présentons dans la prochaine section, les structures administratives de l'Université de Montréal, de la Faculté de l'aménagement et de l'École d'architecture, en précisant les principaux droits et devoirs de chacune des parties. Dans cette structure à trois étages, l'École d'architecture jouit de l'autonomie requise et du soutien institutionnel pour développer et offrir les programmes en se conformant aux exigences du CCCA.

3.9.1 L'Université de Montréal

La charte est le document constitutif de l'Université. Elle crée les corps universitaires et leur confère les pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de l'institution. Elle a récemment fait l'objet d'une révision qui a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. La Loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal (projet de loi 234 – 2018) est entrée en vigueur le 28 septembre 2018. Cette refonte a entraîné une actualisation des statuts qui en définissent les modalités d'application au quotidien. Le nouveau cadre de gouvernance plus collégial qu'elle a introduit vient notamment ouvrir les instances à des groupes qui y étaient historiquement sous-représentés, comme les diplômés, les chargés de cours et le personnel de soutien.¹

Structure administrative de l'Université de Montréal

La Charte de l'Université consacre l'existence de trois grands corps universitaires : le Conseil, l'Assemblée universitaire et la Commission des études. L'organigramme suivant présente la structure administrative de l'Université. Nous présentons une brève description du mandat de chaque constituant.

Conseil de l'Université

Le Conseil exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il adopte le budget, approuve les états financiers, nomme les doyens et les vice-recteurs, ainsi que le recteur avec la participation de l'Assemblée universitaire. Quatre principaux comités se rapportent au Conseil : gouvernance, ressources humaines, vérification, immobilier.

Assemblée universitaire

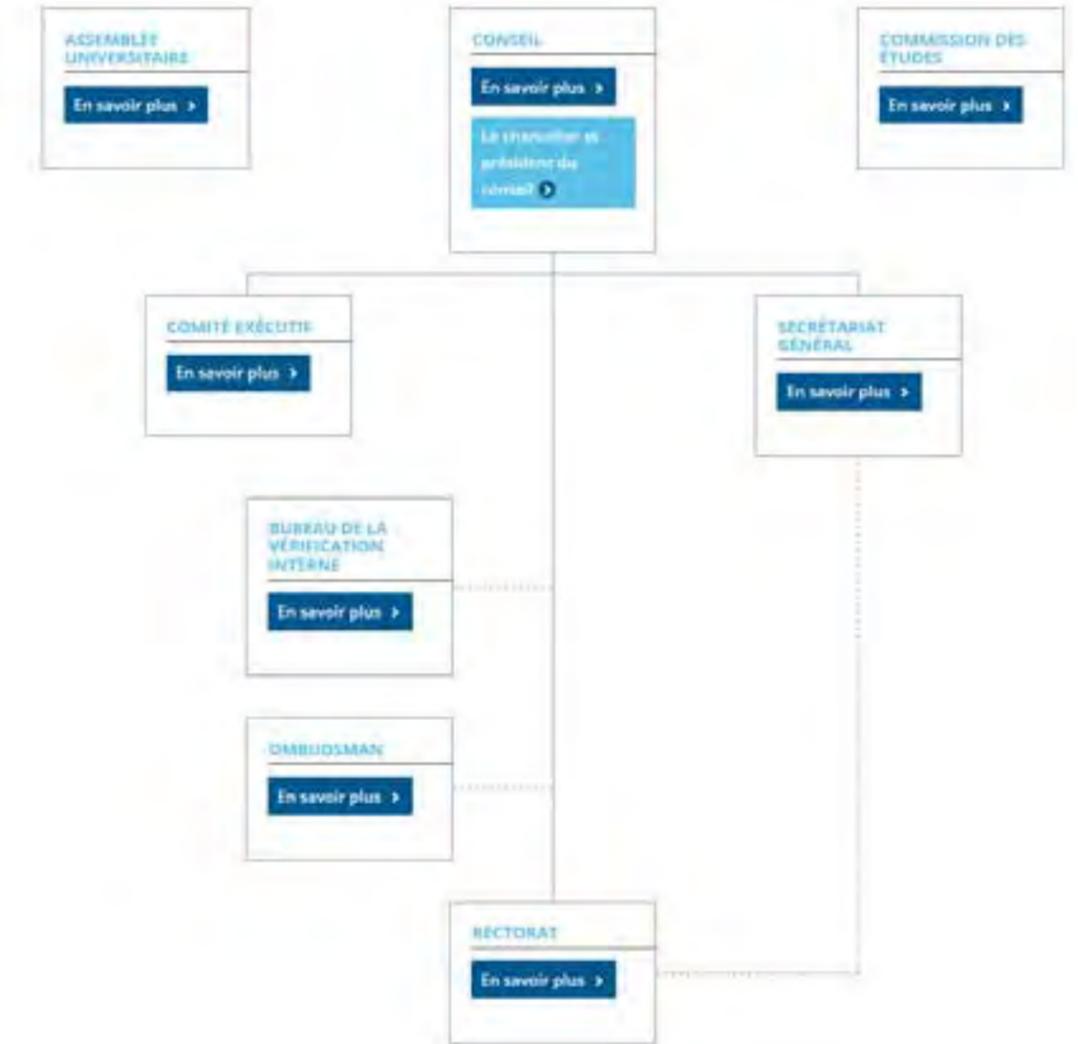
L'assemblée universitaire est composée d'une centaine de membres de la communauté. Elle énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement et adresse au Conseil des recommandations en ce sens. C'est elle qui fait les règlements relatifs au statut des professeurs et à la discipline universitaire.

Commission des études

La commission des études assure la coordination de l'enseignement. Elle régit l'organisation pédagogique de l'Université et approuve les règlements en cette matière.

Comité exécutif

Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et, sauf exception, en exerce tous les pouvoirs. C'est lui qui prépare le budget de l'Université et qui établit les états financiers. Il procède également à la nomination des cadres académiques qui ne sont pas nommés par le Conseil.



3.9 A – Structure administrative de l'Université de Montréal²

Secrétariat général

Le Secrétariat général veille au respect des processus de gouvernance. Il veille à l'application des politiques et règlements en vigueur à l'Université. Il apporte un soutien aux projets de la Direction, effectue la remise de doctorats honoris causa et voit à la mise à jour ainsi qu'à la diffusion de l'information officielle.

Bureau de la vérification interne

Le bureau de la vérification interne est chargé d'effectuer des activités d'assurance et de consultation indépendantes et objectives qui améliorent le fonctionnement général de l'Université de Montréal.

Ombudsman

L'ombudsman a pour mandat de s'assurer du traitement juste et équitable, par l'administration universitaire, de toutes situations vécues par des membres de la communauté universitaire.

1. <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2019/02/28/les-nouveaux-statuts-de-l-udem/>

2. <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/gouvernance/organigramme/>

L'équipe de direction de l'Université de Montréal

Le recteur est le premier dirigeant de l'Université. Il est accompagné par une équipe de six vice-recteurs et du secrétaire général. Les mandats qu'ils exercent et les principaux comités et instances sous leur responsabilité sont présentés ci-dessous.



3.9 B – Organigramme de l'équipe de direction de l'Université³

Recteur

Le recteur assure l'exécution des décisions des corps universitaires et la liaison entre ces derniers. Il préside le Comité exécutif et l'Assemblée universitaire et signe avec le secrétaire général les diplômes décernés aux étudiants. C'est lui qui assure la liaison entre l'Université, les établissements affiliés et les autres partenaires. Il représente l'UdeM dans ses relations extérieures. Son équipe est composée de six vice-recteurs.

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études

Le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études est responsable de coordonner et d'orienter l'ensemble des activités relatives aux parcours de formation des étudiants, de l'admission à la délivrance des diplômes.

Il appuie les unités d'enseignement et de recherche dans la réalisation de leur mission d'enseignement et d'encadrement de la population étudiante, incluant la création, la modification et l'évaluation de programmes d'études. Il a aussi le mandat d'encourager les projets et collaborations interdisciplinaires et interfacultaires.

Les services institutionnels sous sa responsabilité :

- Bureau de l'enseignement régional
- Bureau de la promotion de la qualité (BPQ)
- Bureau du registraire
- Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
- Centre de pédagogie universitaire (CPU)
- Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- Direction des bibliothèques
- Études supérieures et postdoctorales (ESP)
- Service de l'admission et du recrutement (SAR)
- Services aux étudiants (SAE)

Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

Le vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) a pour mandat général de coordonner et d'orienter l'ensemble des activités scientifiques de l'Université. Il soutient ainsi la contribution de l'Université de Montréal aux avancées scientifiques comme aux progrès culture, social et économique grâce à son travail de valorisation des résultats de la recherche et de la création. Le service institutionnel sous sa responsabilité :

- Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV)

Vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie

La mission du vice-rectorat aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie est de soutenir le rayonnement et les projets de l'Université de Montréal en développant un réseau de diplômés mobilisés et une culture philanthropique durable au sein de la communauté. De façon plus spécifique, le mandat du vice-rectorat est de :

- Élaborer les stratégies et coordonner les activités visant à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Université tant chez les diplômés que les futurs diplômés, dans la communauté et chez nos partenaires.
- Déployer une culture philanthropique guidée par des stratégies novatrices et une saine gouvernance.
- Engager nos partenaires internes dans les priorités communes en philanthropie, relations avec les diplômés et partenariats, à travers des relations privilégiées et proactives.
- Pérenniser l'organisation en visant l'agilité et l'efficacité, tout en conservant un milieu de vie dynamique, mobilisateur et empreint de valeurs humanistes.

Le vice-rectorat agit également à titre de référence en matière de fiscalité philanthropique à l'UdeM et voit au respect de la volonté des donateurs.

Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification

Le Vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification est responsable de tous les dossiers liés aux ressources humaines et doit, à ce titre, favoriser la mobilisation du personnel enseignant et du personnel administratif et de soutien autour de la mission universitaire.

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures appuie la mission de l'Université de Montréal en veillant à l'allocation optimale de ses ressources financières, technologiques et immobilières. Il veille à l'intégrité financière de l'Université. Les services institutionnels sous sa responsabilité :

- Direction générale des services financiers
- Direction des budgets

3. <https://recteur.umontreal.ca/equipe-de-direction/organigramme/>

- Direction de la gestion des régimes de retraite
- Direction des immeubles (DI)
- Direction de la prévention et de la sécurité
- Technologies de l'information (TI)
- Bureau de la vérification interne (volet administratif)
- Direction des services auxiliaires
- Unité du développement durable

Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie

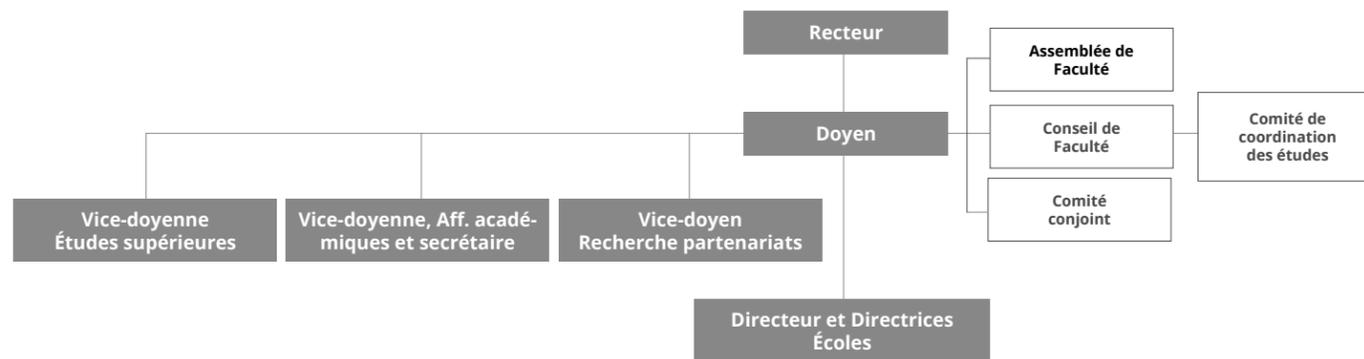
Le Vice-rectorat aux affaires internationales et à la Francophonie veille à l'internationalisation de l'Université et à la valorisation du français comme langue d'enseignement et de recherche. Il met en œuvre les stratégies d'internationalisation de l'Université de Montréal, dont l'établissement de partenariats internationaux, le soutien à l'internationalisation de la recherche et des programmes d'études et l'accroissement de l'expérience internationale pour toute la communauté universitaire. Les services institutionnels sous sa responsabilité :

- Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie
- Direction des affaires internationales (DAI)

3.9.2 La Faculté de l'aménagement

Dans la foulée de l'actualisation des statuts institutionnels, les statuts de la Faculté sont également dans un processus de mise à jour. Le nouvel énoncé, adopté par l'assemblée de Faculté le 22 mai 2019 et le Conseil de Faculté le 13 juin 2019, sera officialisé par les instances institutionnelles et gouvernementales cet automne. Le processus d'adoption et de validation est suffisamment avancé pour que nous présentions des extraits de ce texte qui portent sur les compositions et attributions des instances et des directions de la Faculté et de l'École d'architecture.

La structure administrative de la Faculté de l'aménagement



3.9 C - La structure administrative de la Faculté de l'aménagement 2018-2019

Doyen

- Le doyen est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de sa Faculté sous l'autorité des corps universitaires compétents et avec le concours des organismes de la Faculté;
- Il dirige les études de sa Faculté; il élabore les programmes interdisciplinaires et voit à l'application des règlements pédagogiques touchant ces programmes. Il veille à l'élaboration des autres programmes de premier cycle et de cycles supérieurs de la Faculté et à l'application des règlements pédagogiques touchant ces programmes;

- Il participe à la nomination et à la promotion des professeurs et des chercheurs ainsi qu'à l'engagement des autres membres du personnel enseignant selon les modalités déterminées par les règlements de l'Université;
- Il convoque et préside les réunions du conseil de la Faculté qu'il consulte sur toute question importante;
- Il représente sa Faculté;
- Il mène la planification stratégique de sa Faculté en consultation avec les organismes facultaires compétents et en considérant les besoins prioritaires ayant fait l'objet de recommandations;
- Il prépare le budget de la Faculté et le présente aux officiers de l'Université et aux instances compétentes;

Conseil de la Faculté de l'aménagement

Outre les pouvoirs qui lui sont attribués par la charte, le conseil de la Faculté de l'aménagement :

- après avoir pris avis du comité de coordination des études, adopte les projets de création et de modification de programmes et les transmet pour approbation à la commission des études;
- après avoir pris avis du comité de coordination des études, adopte les règlements pédagogiques propres aux programmes de sa Faculté, approuve le règlement pédagogique particulier de chacune des écoles, le cas échéant, et les transmet pour approbation à la commission des études;
- recommande au conseil de conférer les grades et de décerner les diplômes ou certificats;
- fait aux corps universitaires compétents toute recommandation concernant la création, la fusion ou la suppression d'écoles de la Faculté;
- établit les besoins prioritaires de la Faculté et fait, à cet égard, les recommandations appropriées au doyen;
- est consulté sur toute nouvelle répartition de crédits budgétaires que le doyen peut faire entre les écoles et les services de la Faculté;
- consulte l'assemblée de Faculté, les assemblées des écoles et le comité de coordination des études chaque fois qu'il le juge à propos;
- recommande au doyen toute mesure qu'il juge utile à la régie interne de la Faculté;
- adopte tout règlement concernant sa régie interne;
- recommande à l'assemblée, pour approbation par le conseil, toute modification des statuts facultaires de sa Faculté, après consultation de l'assemblée de Faculté.

Comité de coordination des études de la Faculté de l'aménagement

Le comité de coordination des études :

- donne son avis au conseil de la Faculté sur tout projet de création ou de modification de programme d'études de la Faculté de l'aménagement et de programmes conjoints;
- est consulté sur des questions pédagogiques et relatives à la réussite des étudiants des programmes de la Faculté de l'aménagement et des programmes conjoints.

L'équipe de direction de la Faculté de l'aménagement

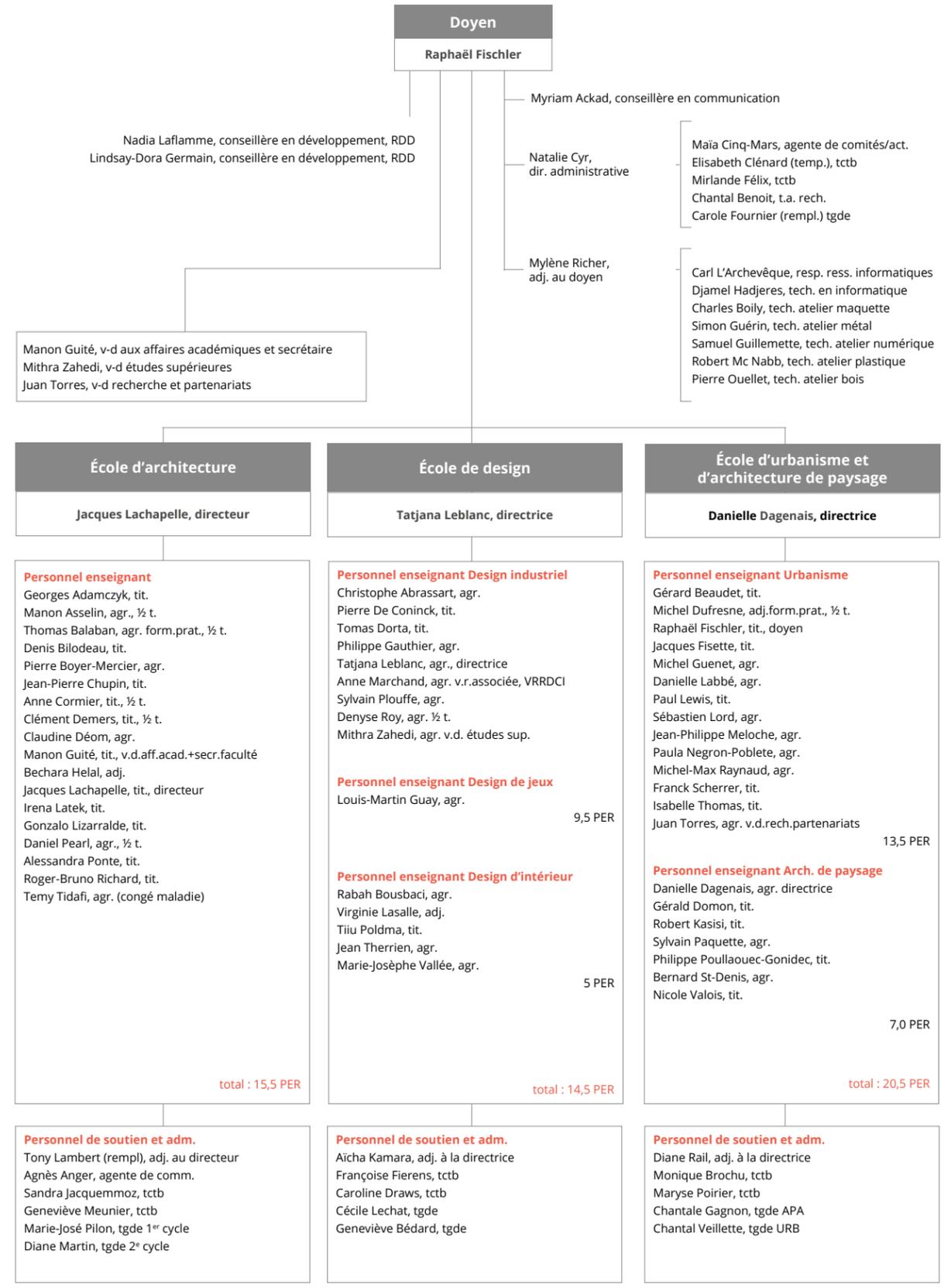
L'équipe de direction du doyen est composée de trois vice-doyens, d'une adjointe, d'une directrice administrative et d'une conseillère en communication. Le poste de secrétaire est occupé par une vice-doyenne.

Raphaël Fischler **doyen**

- Manon Guité**
Secrétaire
- Manon Guité**
Vice-doyenne,
Affaires académiques
- Mithra Zahedi**
Vice-doyenne aux
études supérieures
- Juan Torres**
Vice-doyen à la
recherche et aux
partenariats
- Mylène Richer**
Adjointe au doyen
- Natalie Cyr**
Directrice
administrative
- Myriam Ackad**
Conseillère aux
communications

- Assure la conformité des processus décisionnels selon les statuts et règlements de l'UdeM
- Voit à la conformité de la composition des instances de la Faculté
- Tient les archives de la Faculté en conformité avec les règlements de celle-ci et de l'UdeM
- Coordonne la cérémonie de la Collation des grades
- Coordonne la production du rapport annuel
- Signe les recommandations de grades et les diplômes
- Traite les demandes de grades et d'équivalences qui sont octroyés par la Faculté
- Préside le comité de coordination des études (CCE)
- Veille aux admissions et à superviser le processus de conversion
- Applique le plan d'action facultaire en matière de persévérance
- Veille à l'évaluation des programmes et des enseignements
- Soutien les modifications et créations de programmes, tous les cycles
- Coordonne l'informatisation des activités d'enseignement et d'apprentissage
- Traite les cas de plagiat
- Soutient les études et le cheminement des étudiants des programmes facultaires
- Coordonne l'accueil des étudiants des programmes facultaires
- Réalise le Plan d'action des études supérieures (réforme de M.Sc.A., Ph.D.)
- Préside le comité des études supérieures
- Prépare le montage des nouveaux programmes facultaires
- Coordonne les concours de bourses et de financement facultaire
- Établit l'horaire des cours M.Sc.A. et Ph.D.
- Offre un soutien aux chercheurs dans l'identification d'opportunités de financement et le montage de demandes de subvention et de contrats de recherche
- Offre un soutien aux chercheurs dans la valorisation des travaux de recherche
- Offre un soutien aux associations étudiantes dans l'organisation d'activités de valorisation de la recherche
- Établit de partenariats avec les milieux académique et de pratique, pour le développement des activités de la Faculté
- Coordonne avec les instances du vice-rectorat à la recherche
- Assure les relations avec les associations étudiantes
- Coordonne l'exposition des finissants
- Coordonne les projets facultaires en lien avec la DI, le BCRP, les TI et la DRH
- Coordonne, en relation avec les écoles et la DI, l'aménagement des ateliers
- Coordonne les concours et bourses facultaires
- Supervise le personnel de soutien à l'enseignement des ateliers techniques, des laboratoires informatiques et de la matériauthèque
- Participe à des comités ad hoc
- Élabore les scénarios de répartition budgétaire
- Assure les suivis budgétaires en cours d'année avec les écoles et les instances de l'UdeM
- Procède aux remboursements de dépenses soumises à la Direction
- Produit les projections de clientèles selon les rapports produits par le bureau du registraire
- Assure les suivis administratifs des fonds courants de la direction
- Procède aux remboursements de dépenses et des suivis administratifs des projets de recherche des 3 unités
- Supervise le personnel de soutien sous sa direction
- Développe et alimente les canaux de diffusion d'infos internes et externes: site, bulletin
- Assure la diffusion quotidienne des nouvelles
- Développe les outils de recrutement et de rayonnement (brochures, rapport annuel, fiches programmes, affiches)
- Gère les com. d'événements facultaires dont l'expo des finissants
- Assure le respect de l'identité de la Faculté dans les com.
- Collabore avec l'équipe de direction dans le développement d'activités de recrutement et de rayonnement
- Assure les relations avec BCRP et veille aux stratégies de marque de l'UdeM

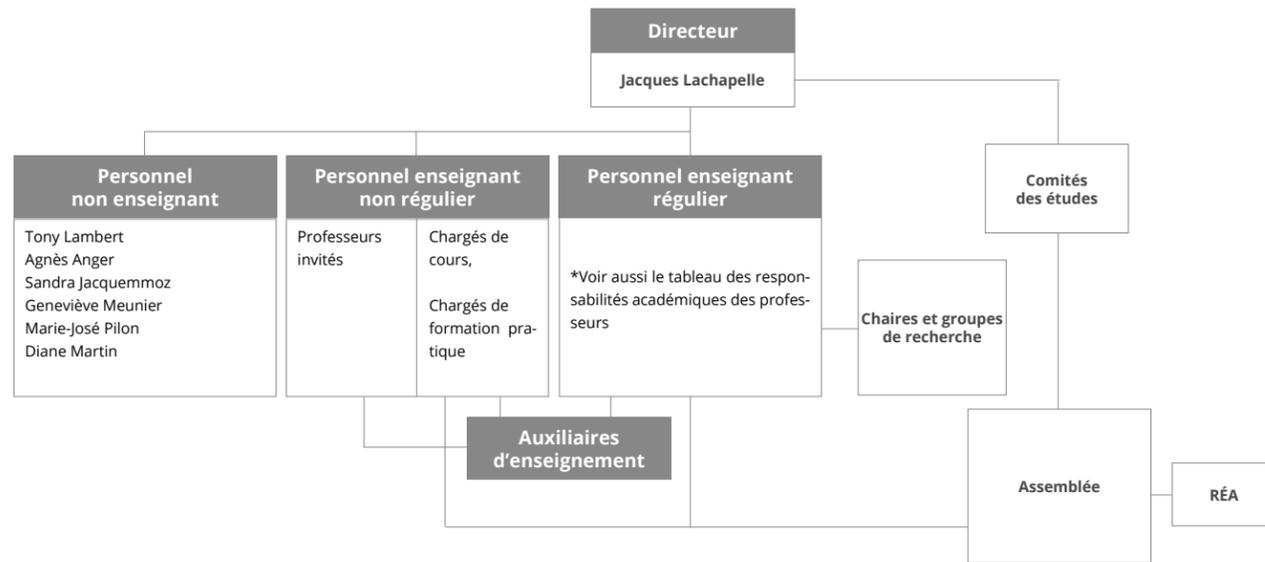
3.9 D – Organigramme de l'équipe de direction de la Faculté de l'aménagement 2018-2019



3.9 E – Organigramme de la Faculté de l'aménagement au 1^{er} juin 2019

3.9.2 L'École d'architecture

La structure administrative de l'École d'architecture



3.9 F – Structure administrative de l'École d'architecture

Les attributions du directeur de département (article 28.15 des Statuts institutionnels)

Sous l'autorité du doyen de sa faculté, le directeur de département est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de son département :

- Il préside l'assemblée départementale ou le comité directeur de son département et en assure la préparation et les suivis adéquats;
- Il veille à l'élaboration des programmes d'études du département et à l'application de tout règlement pédagogique touchant ces programmes. Dans l'élaboration des programmes de deuxième et de troisième cycles, lorsqu'applicable, il consulte le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- Il veille au recrutement du personnel enseignant;
- Il est consulté sur l'engagement ou l'affectation d'un enseignant à la Faculté de l'éducation permanente lorsqu'il s'agit d'un enseignement dans une discipline ou un champ d'études de son département;
- Il prépare le budget du département, s'il y a lieu, en consultation avec l'assemblée de département, conformément aux normes et critères de l'Université, et le présente au doyen;
- S'il y a lieu, il présente avec le doyen le budget du département et participe à sa discussion, devant les officiers de l'Université et les instances compétentes;
- Il administre le budget de son département et, avec l'approbation du doyen, peut effectuer à l'intérieur de celui-ci les virements appropriés conformément aux normes et critères de l'Université.

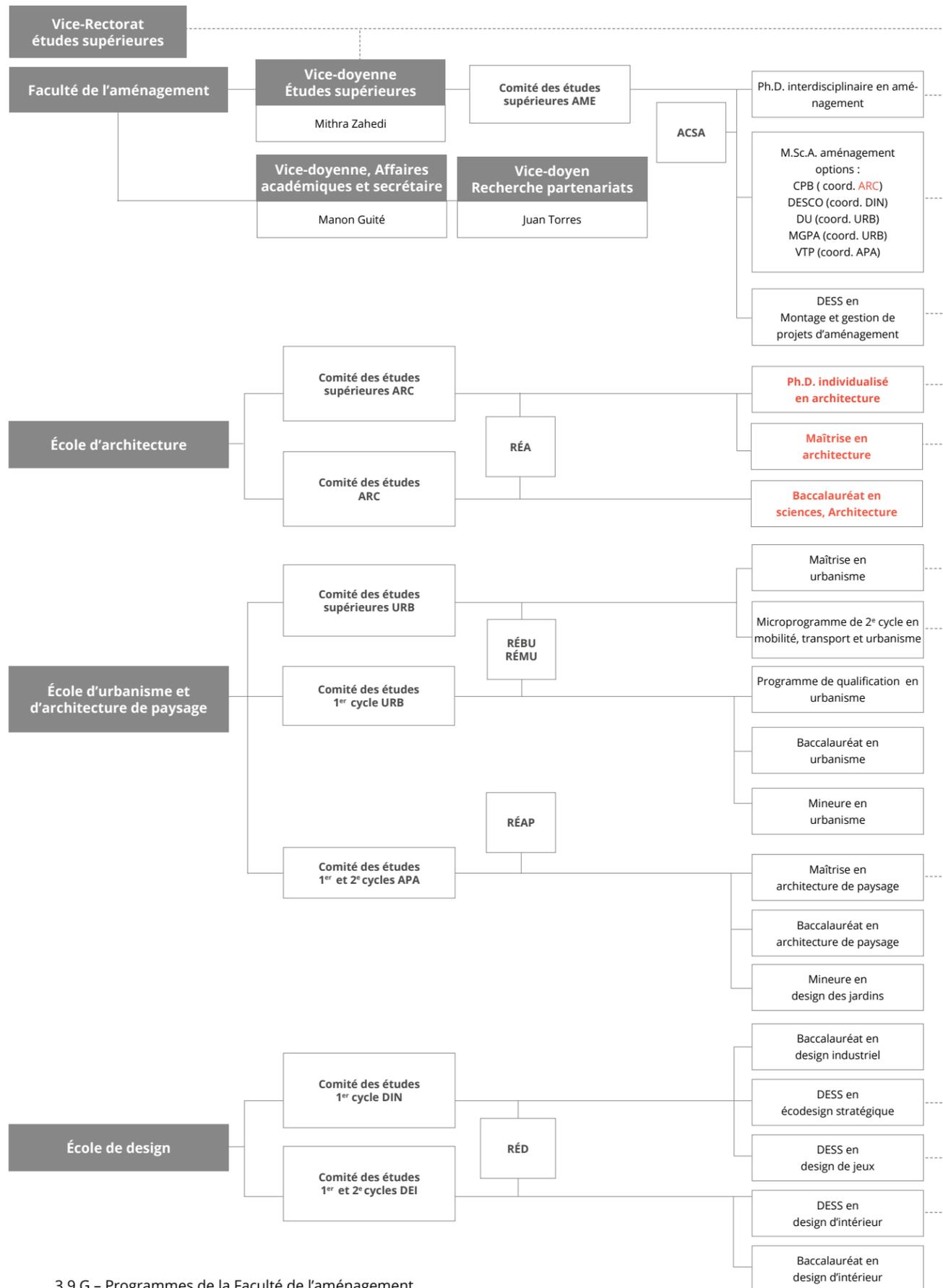
Les attributions des assemblées d'école de la Faculté de l'aménagement

Toute assemblée d'école de la Faculté de l'aménagement :

- après avoir consulté le comité des études, adopte un règlement pédagogique particulier, sous réserve d'une délégation de pouvoirs consentie conformément à l'article 14 de la charte, et le transmet pour approbation

au conseil de la Faculté, que le règlement porte sur les études de premier cycle ou sur les études supérieures;

- établit les critères d'engagement des chargés de cours, des chargés de formation pratique et des professeurs invités; ces critères doivent être compatibles avec les normes et critères établis par l'assemblée universitaire;
- après avoir consulté le comité des études, adopte les programmes de premier cycle et les transmet pour approbation au conseil de la Faculté;
- après avoir consulté le comité des études, adopte les programmes de deuxième et troisième cycles dans la discipline de l'École ou les programmes interdisciplinaires de cycles supérieurs dont l'École fait partie et les transmet pour approbation au conseil de la Faculté;
- après avoir consulté le comité des études, donne son avis lors de l'élaboration des autres programmes qui concernent l'École;
- est consultée par le directeur ou la directrice de l'École sur la préparation du budget et informée par lui, après son adoption, de la répartition des crédits d'immobilisation et de fonctionnement entre les divers postes budgétaires;
- donne son avis sur l'orientation de l'enseignement dans l'École;
- fait toute recommandation concernant l'École;
- participe à la nomination du directeur ou de la directrice de l'École conformément à l'article 28.12 des statuts de l'Université;
- adopte tout règlement concernant sa régie interne;
- consulte le comité des études sur les matières qui sont de la juridiction de ce comité.



3.9 G – Programmes de la Faculté de l'aménagement

3.10 Grades professionnels et curriculum

Le RPA doit inclure :

• la mention du ou des grades offerts;

L'École offre deux programmes reconnus par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA).

- Baccalauréat en sciences, Architecture (B.Sc., Arch.), programme préprofessionnel de 95 crédits, soit 3 ans

- Maîtrise en architecture (M. Arch.), programme professionnel de 45 crédits, soit 1,5 année

Le cheminement baccalauréat-maîtrise, d'une durée minimale de 4,5 années, respecte les conditions prescrites par le CCCA puisque les candidats doivent avoir réussi des études collégiales (CÉGEP) ou l'équivalent pour être admis.

• une présentation du curriculum du programme décrivant comment sont satisfaits tous les critères de performance énoncés au point 3.11 et comment le programme atteint ses objectifs pédagogiques;

Baccalauréat en sciences, Architecture

La structure du programme regroupe des cours dans des blocs (exemples : Bloc 70A Ateliers d'architecture – obligatoire, Bloc 70C Histoire et théories). Ceux-ci correspondent à des apprentissages spécifiques qui font des liens avec des critères de performances des programmes et de l'étudiant. Le tableau A à la partie 3.11 le rend explicite. Cette structure se reflète également dans la grille de cheminement des étudiants au baccalauréat en sciences, Architecture par les différentes couleurs comme la figure 3.10 A le présente ci-après.

B1		B2		B3		
Automne 17 cr.	Hiver 16 cr.	Automne 16 cr.	Hiver 16 cr.	Automne 15 cr.	Hiver 15 cr.	
ARC 1101 3 cr. Histoire générale de l'architecture	ARC 1102 3 cr. Histoire de l'architecture moderne	ARC 3104 3 cr. Histoire de l'architecture au Québec	ARC 2104 3 cr. Théories du projet architectural	ARC 3305 3 cr. Architecture et stratégies urbaines	ARC 3306 3 cr. Architecture, cultures et mondialisation	Histoire et théorie
ARC 1311 3 cr. Architecture et construction 1	ARC 1312 3 cr. Architecture et construction 2	ARC 2313 3 cr. Architecture et construction 3	ARC 2314 3 cr. Architecture et construction 4	3 cr. Cours au choix ou complémentaire (max 1 cours au choix)	3 cr. Cours au choix ou complémentaire (max 1 cours au choix)	Construction
ARC 1215 3 cr. Dessin d'architecture	ARC 2214 3 cr. Conception assistée par ordinateur (CAO)	ARC 2321 3 cr. Statique et résistance des matériaux	ARC 5314 3 cr. Mécanique, électricité et éclairagisme	3 cr. Cours complémentaire	ARC 4324 Stratégie structurale	Génie, systèmes
ARC 1011 6 cr. Atelier d'architecture 1	ARC 1012 6 cr. Atelier d'architecture 2	ARC 2011 6 cr. Atelier d'architecture 3	ARC 2012 6 cr. Atelier d'architecture 4	Ateliers optionnels 6 cr. ARC 3014 ARC 3017 ARC 3020	Ateliers optionnels 6 cr. ARC 3014 ARC 3018 ARC 3020	Formation en design (ateliers)
ARC 1214 2 cr. Atelier d'expression	ARC 1801 1 cr. Intégration 1	ARC 1802 1 cr. Intégration 2	ARC 1803 1 cr. Intégration 3			Outils de design
						Option ou choix

3.10 A – Cheminement des études au baccalauréat Sc., Architecture

Les ateliers, obligatoires et optionnels, qui servent à la formation en design, sont regroupés avec les cours qui permettent aux étudiants d'apprendre les outils de design (cours de dessin et la CAO).

Les cours de construction sont indiqués comme un groupe explicite. Les quatre cours «Architecture et construction», dont les contenus de cours sont complémentaires, constituent un sous-groupe. Les cours davantage liés aux systèmes associés au génie sont également identifiés.

Suivant le règlement pédagogique propre à l'École d'architecture, les études doivent suivre ce cheminement. Celui-ci est donc obligatoire, car les différents cours se complètent les uns les autres au cours de chaque session et l'acquisition des connaissances est progressive au fil des sessions. Les deux premières années, tous les cours et ateliers sont obligatoires. Les étudiants ont des choix en 3^e année.

Outre les équivalences de cours, différents cas de figures peuvent amener des nuances dans le cheminement. Des cours et ateliers d'été, dont le hors les murs, entraînent des différences de parcours en 3^e année. Le cheminement peut aussi varier en fonction des accommodements qui doivent être accordés pour les raisons de santé, ou lorsque la situation familiale de l'étudiant le justifie. Enfin, les étudiants qui ont subi des échecs dans des cours doivent suivre un cheminement modifié. Tous les cheminements particuliers sont suivis par la responsable de programme (section 4.2).

Maîtrise en architecture

Le cheminement à la maîtrise est de trois trimestres. Il est également obligatoire. La structure des blocs de cours à la maîtrise établit deux catégories de regroupements. D'une part, il y a les cours et les ateliers liés les uns aux autres, ce qui implique une coordination soutenue des contenus. Ce sont les grands éléments de la structure du programme et du cheminement. Il s'agit de :

- Bloc 70A Design complet : il comprend l'atelier *ARC6701 Projet complet* et le cours *ARC 6711 Pensée constructive*. Ils sont concentrés à la première session.
- Bloc 70B Recherche et projet d'architecture : il comprend les ateliers *ARC 6801 Projet de recherche*, *ARC6802 Projet thèse*, *ARC6803 Séminaire de recherche* et *ARC6804 Langages, écritures du projet*. Dans le cheminement, ils sont répartis sur la 2^e et la 3^e session d'études.
- Bloc 70C Pratique professionnelle : les cours sont répartis sur les trois sessions. Ils correspondent aux apprentissages de l'ensemble des CPÉ E qui sont homonymes.
- Enfin les cours à option et au choix sont suivis à partir de la seconde session d'étude.

Un cheminement sur quatre trimestres est possible, mais seuls des cours peuvent être suivis lors de cette quatrième session; session qui peut également servir à un échange international.

M1		M2	M1		M2
Automne 15 cr.	Hiver 15 cr.	Automne 15 cr.	Automne 15 cr.	Hiver 15 cr.	Automne 15 cr.
ARC 6701 6 cr. Projet complet	ARC 6801 6 cr. Projet de recherche	ARC 6802 9 cr. Projet thèse	ARC 6701 6 cr. Projet complet	ARC 6801 6 cr. Projet de recherche	ARC 6802 9 cr. Projet thèse
ARC 6711 3 cr. Pensée constructive	ARC 6803 3 cr. Séminaire de recherche		ARC 6711 3 cr. Pensée constructive	ARC 6803 3 cr. Séminaire de recherche	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix
ARC 6832 3 cr. Sécurité du bâtiment	ARC 6831 3 cr. Architecture et immobilier	ARC 6804 3 cr. Langages, écritures du projet	ARC 6832 3 cr. Sécurité du bâtiment	ARC 6831 3 cr. Architecture et immobilier	ARC 6804 3 cr. Langages, écritures du projet
ARC 6830 3 cr. Pratique professionnelle	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix	ARC 6830 3 cr. Pratique professionnelle	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix
					ARC 6831 3 cr. Architecture et immobilier

3, 6 ou 9 crédits transférés au 4^e trimestre

3.10 B – Cheminements des études à la maîtrise

• une description de toutes les composantes du programme qui ne relèvent pas de la compétence de l'unité ou de l'établissement agréé;

Cours complémentaires gérés par les autres programmes

Au baccalauréat :

APA 1130 Écologie et développement durable (École d'urbanisme et d'architecture de paysage)

ARP 2012 Dessin 2 (Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques)

URB 1113 Espaces et sociétés (École d'urbanisme et d'architecture de paysage)

Bloc 70Z 3 crédits au choix

À la maîtrise, cours gérés par la Faculté de l'aménagement :

AME 6043 - Planification et élaboration des projets

AME 6046 - Planification et contrôle des ressources

AME 6047 - Industrialisation du bâtiment

AME 6210 - Histoire des théories de la conservation

AME 6305 - Séminaire en technologie du bâtiment

AME 6330 - Conservation des bâtiments et ouvrages

Bloc 70F Choix - Maximum 3 crédits. À choisir avec l'accord du responsable de programme parmi les cours du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou parmi ceux des autres universités montréalaises

• une description sommaire des processus et exigences d'admission dans le programme de grade qui font partie du programme, y compris ceux qui régissent les demandes d'équivalence de cours des étudiants;

Exigences d'admission au baccalauréat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
- DEC en technologie de l'architecture
- DEC en technologie du génie civil

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et

- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le cours Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

et

- pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.

- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places¹ sont attribuées à des candidats technologues en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les autres catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires :
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec :
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur :
 - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la lettre de motivation et du portfolio.

Conditions d'admissibilité à la maîtrise en architecture

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Arch., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design (baccalauréat en design de l'environnement) et pour lequel un cheminement spécifique est prévu.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre un portfolio

À noter que les directives concernant l'élaboration du portfolio sont disponibles aux étudiants sur le site web de l'École au : (https://architecture.umontreal.ca/fileadmin/amenagement/ARC/Programmes/PDF/Portfolio_Maitrise.pdf)

Procédure d'admission

Au baccalauréat, le service de l'admission et du recrutement (SAR), rattaché au Bureau du registraire est responsable des admissions. L'évaluation des dossiers des cégépiens et des universitaires se fait essentiellement sur la base des résultats académiques. Les équivalences pour les étudiants internationaux sont également la responsabilité du SAR.

Pour les étudiants qui ont des études antérieures en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, les dossiers doivent inclure un portfolio, et sont étudiés par un comité d'admission de l'École d'architecture qui fait sa recommandation au directeur.

Pour les étudiants refusés ou sur la liste d'attente, ils peuvent faire une demande de révision (<https://admission.umontreal.ca/admission/apres-la-demande/demander-une-revision-du-dossier/>). Ils doivent soumettre un dossier incluant une lettre de motivation, un cv et un portfolio. À leur discrétion, ils peuvent ajouter d'autres documents. Un comité de révision, constitué de professeurs en architecture, évalue le dossier et fait sa recommandation. Généralement, le directeur fait partie de ce comité.

À la maîtrise, l'École d'architecture est responsable des admissions. L'évaluation des dossiers repose à la fois sur l'admissibilité des études antérieures, les résultats académiques et la qualité du portfolio. Un comité d'admission constitué de trois professeurs est formé. Les membres évaluent chacun des dossiers et attribuent des notes à tous les portfolios. La moyenne des notes accordées à ces derniers et la moyenne cumulative des relevés de notes au baccalauréat établissent le classement des candidats admis et la liste d'attente. Pour assurer l'équité dans les évaluations, le comité se réunit et discute de tous les dossiers pour lesquels ils n'ont pas la même appréciation des portfolios. Par consensus, le comité confirme le classement en comparant des dossiers.

- *les évaluations des candidats à l'admission en ce qui a trait aux équivalences de cours dans le programme.*
- *student admission assessments concerning advanced placement within the Program*

Remarque : La procédure d'évaluation des équivalences pour des cours dans le programme est présentée, comme requis, à la partie 4.2 du présent RPA. Le texte qui suit porte sur le traitement des niveaux d'avancement particuliers dans les études suite à l'admission.

Baccalauréat

C'est la responsabilité du comité d'admission, qui évalue les dossiers des candidats ayant déjà des études en architecture ou en design de l'environnement, de faire des recommandations au directeur sur l'année d'admission des candidats retenus². Pour l'École, c'est le niveau d'avancement dans l'apprentissage en atelier qui détermine l'année d'admission. L'étudiant doit alors suivre le cheminement correspondant. Toutefois, la responsable de programme doit analyser l'ensemble du dossier académique de l'étudiant pour s'assurer que les équivalences requises dans les cours sont satisfaites et déterminer si d'autres équivalences sont possibles. Le seul avancement autorisé est en 2^e année, en raison du Règlement des études de premier cycle, (article 8.2b) qui impose de s'inscrire à la moitié des crédits d'un programme pour obtenir un grade.

Maîtrise

Compte tenu du cheminement et de la durée du programme, les admissions avancées dans le programme ne sont pas prévues.

Par contre, l'admission à la maîtrise peut conduire à l'obligation de suivre une année préparatoire avant de commencer les cours de 2^e cycle. C'est le cas pour tous les candidats admis diplômés du baccalauréat en design de l'environnement de l'UQÀM. Ce programme a été analysé afin de déterminer le contenu de l'année préparatoire. Il est connu de ces candidats.

À partir de l'hiver 2020, l'École envisage de substituer le cours *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* par le cours *ARC4000F Séminaire en architecture* (Conception intégrée et BIM) pour les étudiants qui ont suivi un cours équivalent à *ARC3104*.

Par ailleurs, suite à une modification mineure de programme en 2019, les étudiants en préparatoire doivent obtenir une moyenne de 3.0 (B) et non 2,7 (B-) pour poursuivre leurs études. La modification assure l'équité envers tous les candidats à l'admission à la maîtrise, puisque ceux-ci doivent avoir une moyenne cumulative de 3.0 pour être admissibles à un programme de maîtrise.

1. Suivant un protocole auprès du bureau du registraire, le seuil d'admission est de 14 technologues en architecture en première année.

2. Les étudiants ayant réalisé des études en design d'intérieur ne sont pas admis à un niveau plus avancé.

Enfin, le comité d'admission à la maîtrise peut demander une année préparatoire à un candidat international ayant complété un programme de 1^{er} cycle. L'étudiant doit alors soumettre les descriptions détaillées des cours et des exemples de travaux. Le responsable de programme analyse ce dossier afin de déterminer les cours théoriques du baccalauréat que l'étudiant doit suivre en plus des ateliers de la 3^e année. Cette procédure assure que la formation est équivalente pour tous les étudiants admis.

Propédeutique

Automne	15 cr	Hiver	15 cr
ARC 3017	6 cr	ARC 3018	6 cr
Atelier optionnel *		Atelier optionnel *	
ARC 2321	3 cr	ARC 4324	3 cr
Statique et résistance des matériaux		Stratégie structurale	
ARC 2313	3 cr	ARC 5314	3 cr
Architecture et construction 3		Mécanique, électricité et éclairagisme	
ARC 3305	3 cr	ARC 3104	3 cr
Architecture et stratégies urbaines		Histoire de l'architecture au Québec **	

* Les ateliers à suivre seront déterminés par le responsable de programme, en fonction des critères d'agrément à respecter.

** Peut être remplacé par un cours équivalent (ex. HAR 1445 ou HAR 4550 à l'UQAM).

3.10 C – Cheminement des cours préparatoires

3.11 Critères de performance

Le programme doit démontrer une performance satisfaisante par rapport aux critères de performance du programme (CPP) et aux critères de performance de l'étudiant (CPÉ) décrits ci-dessous. Le CCCA ne précise pas la structure et le contenu des programmes pédagogiques ni les formes que peuvent prendre les preuves servant à démontrer la satisfaction des critères. Les programmes sont donc encouragés à élaborer des stratégies d'apprentissage et d'enseignement, de même que des méthodes et des outils particuliers pour satisfaire à ces critères.

Pour les CPP, la preuve de la performance peut prendre plusieurs formes qui ne se limitent pas aux cours et à leurs résultats. Le programme doit démontrer qu'il crée un environnement dans lequel ces critères sont satisfaits et décrire comment il y parvient.

Pour les CPÉ, la preuve de la performance doit inclure des travaux d'étudiants et leurs objectifs pédagogiques et des travaux demandés aux étudiants pour chaque cours. Pour répondre aux critères, le programme doit démontrer que tous ses diplômés ont atteint, au minimum, un niveau de réussite satisfaisant.

La liste des six CPP et des vingt-quatre CPÉ vise à favoriser une approche intégrée à l'apprentissage. L'ordre dans lequel ils sont présentés n'est aucunement lié à une pondération quelconque qui leur serait attribuée.

A. Critères de performance du programme (six CPP)

1. Développement professionnel
2. Formation en design
3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement
4. Collaboration, leadership et engagement communautaire
5. Connaissances techniques
6. Étendue de la formation

B. Critères de performance de l'étudiant (vingt-quatre CPÉ)

- A. Design (huit CPÉ)
- B. Culture, communications et pensée critique (cinq CPÉ)
- C. Connaissances techniques (cinq CPÉ)
- D. Design complet (un CPÉ)
- E. Pratique professionnelle (cinq CPÉ)

Le RPA doit inclure :

- *une présentation des buts et du contenu curriculaires du programme;*

3.11.1 Buts du programme

L'identité et la mission des programmes ont été présentées dans la section 1.1 du RPA. Les objectifs associés à la mission y sont présentés.

La structure du programme et le cheminement reposent sur trois principes pédagogiques :

- 1) La progression dans les études.
- 2) L'intégration des savoirs et le développement des compétences.
- 3) La complémentarité entre la formation obligatoire et la formation au choix.

1) Progression dans les études

Les cheminements se veulent progressifs débutant avec l'apprentissage de notions fondamentales jusqu'à la démonstration d'aptitudes en recherche en fin de parcours. Au baccalauréat, que ce soit dans les ateliers ou dans les chaînes de cours, l'objectif est de permettre aux étudiants d'intégrer de plus en plus de connaissances et de développer des aptitudes qui les préparent au programme de maîtrise. Cette progression est attendue avec la même importance en matière de :

- Conception du projet dans une approche réflexive ;
- Intégration des savoirs constructifs et techniques ;
- Maîtrise des outils de représentation ;
- Complexité des programmes abordés ;
- Sensibilité aux considérations humaines, de l'individu au collectif ;
- Compréhension du rapport de l'architecture au contexte urbain, territorial et environnemental.

Les ateliers de 3^e année du baccalauréat permettent aux étudiants d'approfondir des sujets particuliers, selon leurs intérêts, principalement les méthodes de design, les aspects techniques, les rapports à la ville, la relation durable à l'environnement, la dimension communautaire et la conception intégrée.

La maîtrise se veut l'occasion pour les étudiants de démontrer l'acquisition des notions fondamentales par le biais du projet complet et d'approfondir l'approche réflexive au projet par une intégration soutenue de la recherche dans un des parcours de 18 crédits qui portent sur des thèmes contemporains et des enjeux actuels. En prévision du passage vers le milieu de travail, les principaux enseignements en pratique professionnelle sont concentrés à la maîtrise.

2) Intégration des savoirs et développement des compétences

L'atelier est central dans la formation et vise à aider les étudiants à intégrer les différents savoirs. En fait, la structure du programme, avec ses différentes chaînes de contenus, traduit le fait que la formation en architecture nécessite une intégration de nombreux savoirs théoriques et pratiques, tout au long du cheminement dans les études.

Dans les ateliers obligatoires, l'intégration des savoirs s'exprime dans un premier temps par l'enseignement collaboratif qui met à contribution l'expérience et le savoir-faire de l'ensemble des enseignants, professeurs et chargés de formation pratique, tous mobilisés dans l'organisation et la pédagogie appliquée. Le plan de cours et les objectifs sont partagés et les activités coordonnées.

L'intégration de la matière enseignée est explicite dans les activités qui portent ce nom en lien avec les ateliers des deux premières années (*ARC1801*; *ARC1802* et *ARC1803*). Chacune a un rôle particulier et concerne la compréhension de la démarche complète du projet, la méthode d'analyse urbaine et l'intégration de normes, la méthodologie de design et la représentation avancée du projet.

Cette intégration est également manifeste dans les liens entre certains cours et ateliers. Les exemples qui suivent l'illustrent :

- *ARC1011 Atelier d'architecture 1* et *ARC1215 Dessin d'architecture* représentent un des exemples les plus aboutis de l'intégration recherchée. Le cours soutient l'apprentissage du dessin aux instruments demandé en atelier. Les exercices du cours sont synchronisés avec ceux de l'atelier. Dans la dernière partie du cours, l'apprentissage de logiciels sert également à l'atelier *ARC1012* à l'hiver.
- *ARC1311 Architecture et construction 1* et l'atelier *ARC1011*. En 2018, un des TP portait sur la construction en bois du pavillon de place publique réalisé en atelier.
- *ARC2214 Conception assistée par ordinateur (CAO)*. Un exercice porte sur la conception d'une résille et familiarise ainsi les étudiants avec un exercice de construction d'un prototype de résille dans l'atelier *ARC2012*.
- *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* et l'atelier *ARC2011*. Le principal projet de l'atelier porte sur l'architecture en contexte urbain. Un volet de ce cours *ARC3104* traite des rapports entre architecture, ville et société. Les étudiants réalisent une recherche en lien avec l'atelier : une analyse urbaine du secteur où se trouve le site du projet.
- *ARC2314 - Architecture et construction 4* et l'atelier *ARC2012*. Les travaux du cours sont en lien avec l'atelier dans lequel l'intégration et le développement du savoir constructif sont centraux.

L'intégration des savoirs se fait aussi par le biais du soutien offert aux étudiants en atelier. Dans le cadre de l'atelier *ARC2012* et en coordination avec le cours *ARC2314*, des architectes, ingénieurs et experts techniques sont invités à plusieurs reprises lors de la session pour aider les étudiants à mieux comprendre des problèmes spécifiques reliés à leurs projets. De plus, à l'hiver 2019, l'École a mis en place un projet pilote d'engagement d'auxiliaires d'enseignement pour soutenir les étudiants sur les aspects techniques (en lien avec les outils numériques, mais également sur des aspects constructifs) de leur projet dans l'atelier *ARC2012*. Le projet Carrefour numérique, dont l'implantation est prévue à l'automne 2019, permettra aux étudiants d'avoir accès à des capsules d'autoapprentissage et sera un autre moyen d'intégration des savoirs dans les ateliers.

À la maîtrise, la volonté d'intégrer les savoirs est explicite dans le fait que le cours *ARC 6711 Pensée constructive* et l'atelier *ARC 6701 Projet complet* font partie du même bloc dans la structure du programme. Il faut ajouter à cela le fait que l'enseignante du cours *ARC6832 Sécurité du bâtiment* tisse des liens avec le projet d'atelier et est invitée à intervenir en atelier. Cette volonté est manifeste dans le fait d'avoir un enseignement collaboratif en équipe et par l'ensemble des intervenants mobilisés de façon coordonnée tant pour l'atelier que pour le cours. En fin de parcours des études, l'ensemble des activités liées au projet thèse (*ARC6801*, *ARC6802*, *ARC6803*) et l'enseignement en équipe constituent le plus important bloc d'activités d'intégration entre la recherche et la conception du projet.

3) Complémentarité entre la formation obligatoire et la formation au choix

Comme indiqué à la partie 1.1 du RPA sur l'identité du programme, l'École vise à offrir à tous les étudiants de la maîtrise des notions fondamentales, mais également à les encourager à définir leurs champs d'intérêt par une importante offre d'ateliers et de cours à option et au choix. Pour y parvenir, les deux premières années du baccalauréat sont obligatoires et visent l'acquisition de notions fondamentales. La troisième année offre moins de contenu obligatoire et ouvre vers davantage de choix. Cela permet d'offrir un programme d'échanges internationaux. Pour les étudiants qui n'y participent pas, les sujets offerts dans les ateliers et les cours à option abordent des thématiques particulières en architecture, à l'image de ce qui se fait à la maîtrise.

Le même objectif est poursuivi à la maîtrise et vise à amener les étudiants à démontrer leurs compétences fondamentales et à explorer leurs propres champs d'intérêt. La structure comprend une formation obligatoire de 21 crédits partagée par tous les étudiants. Les étudiants ont la possibilité d'exprimer des choix non seulement pour les cours à option ou au choix, mais pour les différents thèmes proposés dans les activités liées au projet thèse (*ARC 6801*; *ARC6802* et *ARC6803*), pour un total de 24 crédits.

Le cheminement possible sur quatre trimestres permet à l'étudiant d'alléger la charge de travail dans ses études, de suivre des activités spéciales ou des activités à l'international. Dans ce dernier cas, il s'agit principalement d'une entente avec l'Université de Hong Kong.

La volonté d'offrir des choix aux étudiants constitue par contre un défi. Pour des raisons pédagogiques, contractuelles avec les enseignants et budgétaires, le ratio du nombre d'étudiants par enseignant doit demeurer optimal. Il n'est donc pas possible d'accorder leur premier choix à tous les étudiants. L'enjeu est plus important pour les ateliers, c'est-à-dire ceux de 3^e année et les deux ateliers associés aux thèmes de recherche à la maîtrise. L'École se donne des règles pour atteindre la plus grande équité possible à l'égard de tous les étudiants. En 3^e année, les étudiants doivent lister par ordre de priorité tous les ateliers proposés. Le coordonnateur des ateliers de 3^e année (en l'occurrence le directeur) fait la répartition. Nous visons à ce que chaque étudiant ait au moins un atelier qui corresponde à son 1^{er} ou son 2^e choix.

À la maîtrise, la procédure d'attribution est plus complexe. Suite à la présentation des thèmes par les professeurs responsables, les étudiants rédigent un texte exposant leur compréhension et leur intérêt des thèmes et les classent par ordre de priorité. Les responsables lisent ces textes et classent tous les candidats par ordre d'intérêt. Les textes sont anonymes pour assurer l'objectivité dans le processus et l'équité pour tous les étudiants. Le responsable de programme, avec le directeur, distribue les étudiants en fonction de la réciprocité d'intérêt des étudiants et des enseignants. La priorité est toutefois donnée aux étudiants. Les étudiants qui n'ont pas leurs premiers choix obtiennent leur premier choix pour les cours à option.

L'École préfère ces approches, assurément plus complexes que des distributions de type 1^{er} inscrit / 1^{er} servi, car elle permet de tenir compte au mieux des intérêts des étudiants, ce qui est également avantageux d'un point de vue pédagogique.

• un résumé thématique montrant comment les six critères de performance du programme (CPP) et les vingt-quatre critères de performance de l'étudiant (CPÉ) sont pris en compte dans la structure et la mise en œuvre du curriculum décrit ci-dessous;

3.11.2 Résumé thématique

Dans les structures des programmes, les blocs constituent des regroupements de cours et d'ateliers qui rendent explicites les principaux objectifs de la formation (design en atelier, connaissances techniques, connaissances professionnelles, etc.) De ce fait, les blocs tissent des liens explicites et implicites avec les critères de performance de programme (CPP) ou les critères de performance des étudiants (CPÉ) à acquérir. Lors des séances d'accueil des étudiants, la présentation de la structure permet d'expliquer les compétences à acquérir.

Blocs de la structure - Baccalauréat en sciences, Architecture - 95 crédits	Principaux CPP associés	Principaux groupes de CPÉ associés
Bloc 70A Ateliers d'architecture Obligatoire - 24 crédits.	CPP 2. Formation en design	CPÉ - A. Design
Bloc 70B Ateliers optionnels - 12 crédits	CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	
Bloc 70C Histoire et théories Obligatoire - 18 crédits.	CPP 3. Perspectives mondiales et gestion de l'environnement CPP 2. Formation en design CPP 6. Étendue de la formation	CPÉ - B. Culture, communications et pensée critique
Bloc 70D Dessin et informatique Obligatoire - 9 crédits	CPP 2. Formation en design	CPÉ - A. Design, notamment le CPÉ A4
Bloc 70E Construction Obligatoire - 21 crédits.	CPP 5. Connaissances techniques	CPÉ - C. Connaissances techniques
Bloc 70F Cours d'intégration Obligatoire - 3 crédits.	CPP 2. Formation en design	CPÉ - A. Design, notamment CPÉ A4
Bloc 70G Cours complémentaires Option - 6 crédits.	CPP 6. Étendue de la formation	Puisque ces cours ne sont pas obligatoires, ils ne sont pas inclus dans la matrice des CPÉ. Ils permettent toutefois aux étudiants d'approfondir des compétences attendues par les CPÉ.
Bloc 70Z Choix - 3 crédits.	CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	
Maîtrise en architecture 45 crédits		
Bloc 70A Design complet Obligatoire - 9 crédits.	CPP 2. Formation en design CPP 5. Connaissances techniques	CPÉ - D. Design complet CPÉ - C. Connaissances techniques

Bloc 70B Recherche et projet d'architecture Obligatoire, à choisir parmi les thèmes offerts par les équipes enseignantes.	CPP 2. Formation en design CPP 3. Perspectives mondiales et gestion de l'environnement CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire CPP 6. Étendue de la formation	CPÉ - A. Design CPÉ - B. Culture, communications et pensée critique
Bloc 70C Pratique professionnelle Obligatoire - 9 crédits.	CPP 1. Développement professionnel CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	CPÉ - E. Pratique professionnelle
Bloc 70D Option - Maximum 6 crédits.	CPP 6. Étendue de la formation	Puisque ces cours ne sont pas obligatoires et qu'ils sont variés, on ne peut pas leur identifier des CPÉ communs. Ils permettent toutefois aux étudiants d'approfondir des compétences attendues par les CPÉ.
Bloc 70E Activité individuelle Option - Maximum 3 crédits.		
Bloc 70F Choix - Maximum 3 crédits.	CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	

3.11 A – CPP et CPÉ pris en compte dans la structure des programmes

Le critère de performance de programme CPP 4 est transversal, car les questions de collaboration, d'inclusion, d'engagement communautaire et de leadership renvoient à l'éthique de la discipline et de la profession, un sujet qui est central dans la pensée critique que l'École souhaite inculquer aux étudiants.

Par ailleurs, la conception de projets en atelier vise l'intégration de l'ensemble des savoirs à acquérir. Par conséquent, les ateliers traitent de manière variable de l'ensemble des CPP.

3.11.3 Critères de performance du programme (CPP)

Le programme doit offrir à ses étudiants un curriculum bien conçu qui leur permet de suivre des cours de culture générale, des cours professionnels et des cours à option.

Le RPA doit traiter de chaque CPP dans un énoncé narratif détaillé et faire référence à la documentation justificative pertinente.

CPP 1. Développement professionnel

Le programme doit démontrer qu'il établit un dialogue avec la profession et qu'il expose les étudiants à un éventail de perspectives professionnelles et de cheminements de carrière, y compris la transition vers le stage et l'obtention du permis d'exercice.

Établir un dialogue avec la profession

Le dialogue avec la profession se concrétise en premier lieu par la présence de nombreux professionnels au sein du personnel enseignant engagé dans les deux programmes. En date du 1^{er} juin 2019, 16 professeurs ont des diplômes professionnels en architecture, neuf sont membres de l'OAQ dont cinq sont engagés à mi-temps et poursuivent une pratique exemplaire. De plus, la formation offerte à l'École d'architecture est enrichie par la contribution d'un nombre significatif de professionnels qui agissent à titre de chargés de cours, de chargés de formation pratique, de professeurs invités, de conférenciers et de critiques invités. Les critères d'engagement des enseignants pour les cours et ateliers comportent, en grande majorité, l'exigence d'avoir un diplôme professionnel en architecture. Au final, chaque année, plus de soixante professionnels de l'architecture et de disciplines connexes enseignent dans des cours et ateliers. Cette mobilisation du milieu professionnel dans le programme favorise l'actualisation des enseignements au regard des avancées de la pratique et offre aux étudiants un contact constant avec le monde professionnel. Elle fait partie de l'identité (RPA section 1.1) de l'École.

Par ailleurs, par les activités de recherche, de rayonnement et d'engagement au sein de la communauté de ses enseignants, l'École tisse de nombreux liens avec le milieu professionnel. Plusieurs professeurs font partie d'organismes professionnels, ou d'institutions publiques et parapubliques qui traitent avec le milieu professionnel (partie 3.5 du RPA). Plusieurs sujets de recherche (concours d'architecture, enjeux éthiques, patrimoine, gestion de projet, reconstruction durable, etc.) traitent de volets significatifs de la pratique professionnelle contemporaine. Ces activités nourrissent les enseignements offerts aux étudiants.

Ce dialogue se complète par des activités à l'École, conférences publiques et expositions.

Sensibiliser les étudiants à l'éventail des perspectives professionnelles

La principale activité qui porte spécifiquement sur la pratique est le cours obligatoire *ARC6830 Pratique professionnelle*. L'enseignant, très qualifié, présente non seulement les aspects réglementaires liés à la pratique, mais des conférenciers invités viennent en discuter avec les étudiants. En plus de ce cours, les étudiants acquièrent des connaissances sur les différentes facettes de la pratique, dans différents cours, ateliers et conférences publiques.

Les enseignants dans les cours de construction (*ARC1312 Architecture et construction 2*; *ARC2313 Architecture et construction 3*) établissent des liens entre leur propre pratique et la matière du cours. Dans les ateliers, plusieurs des projets proposés correspondent à des situations authentiques et à des commandes réelles. Des éléments partiels ou complets de la documentation technique sont fournis aux étudiants. Les donneurs d'ouvrage ou les représentants des communautés concernées sont invités à rencontrer les étudiants. Des ingénieurs et des experts participent à plusieurs ateliers comme *ARC2012*; *ARC3020* et *ARC6701*. Les étudiants se trouvent alors en situation de dialogue avec les professionnels partenaires dans la conception des projets. Les ateliers optionnels au baccalauréat en architecture ou les thèmes proposés à la maîtrise suggèrent différentes postures éthiques à l'égard du rôle de l'architecte au sein de la société. Ce sont autant de facettes de la diversité des pratiques. Cette réalité contribue à amener l'étudiant à développer ses propres intérêts et à le conduire vers des pratiques professionnelles particulières (industrialisation, patrimoine, architecture durable, etc.).

Les liens avec la profession se tissent également à travers différentes activités de l'École. Par exemple, l'École a soutenu des initiatives étudiantes, notamment la tenue du colloque *Ouss qu'on s'en va ?*, organisé par les étudiants de l'UdeM en mars 2018. Le programme de l'événement reflète bien l'éventail de perspectives professionnelles que comprend la discipline : architecture numérique et arts médiatiques, architecture durable, architecture de l'urgence, architecture éphémère. Pour l'activité de clôture, les étudiants avaient invité des intervenants de l'OAQ afin d'entretenir une réflexion à propos de l'autonomie à acquérir lors d'un premier emploi dans le domaine de l'architecture. En 2019-2020, l'École participera au projet pancanadien CAFÉ.¹

Transition vers le stage et l'obtention du permis d'exercice

Le cheminement nécessaire pour exercer la profession d'architecte, incluant le stage, est décrit sur le site web de l'École. Il s'agit du premier paragraphe qui présente nos programmes et il se lit comme suit :

« L'École offre deux programmes reconnus par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : le programme préprofessionnel de baccalauréat en sciences, architecture et le programme professionnel de maîtrise en architecture. Lorsqu'acquis successivement, ces deux programmes constituent la première étape du processus d'apprentissage qui se poursuit par une expérience plus concrète de la profession d'architecte, le stage. Celui-ci mène à l'examen de l'Ordre des architectes du Québec qui, une fois réussi, permet d'atteindre l'autonomie requise pour exercer la profession d'architecte. »²

Lors de la séance d'accueil des nouveaux étudiants au baccalauréat, le directeur précise qu'au Québec les étudiants peuvent commencer le stage dès l'obtention de 60 crédits au baccalauréat. Ils sont encouragés à le faire. Chaque année, la présidente de l'OAQ a été invitée à la séance d'accueil des nouveaux étudiants à la maîtrise afin de présenter le stage et les examens et répondre aux questions des étudiants.

Dans l'autoévaluation du programme, nous avons pris soin de poser plusieurs questions sur la formation professionnelle et le stage. Cela nous a permis d'apprendre que, si peu des répondants avaient commencé leur stage au baccalauréat, ce qui peut se comprendre, 71% des étudiants à la maîtrise avaient une expérience d'emploi auprès d'un architecte et 58% avaient déjà commencé leur stage.

Le cours *ARC6830 Pratique professionnelle* est offert à la maîtrise, ce qui a l'avantage d'aborder des questions importantes concernant la transition vers le milieu de travail et de bénéficier du fait que plusieurs étudiants ont commencé leur stage.

CPP 2. Formation en design

Le programme doit démontrer que l'éducation et la formation en design sont au cœur du curriculum et expliquer la place et la valeur qu'il y accorde, notamment en décrivant comment le curriculum en design conjugue les volets social, technique et professionnel du curriculum.

L'atelier est au cœur de la formation. Le cheminement dans les programmes prévoit un atelier à chacune des sessions d'étude, de telle sorte que l'atelier correspond au final à 40% des crédits des programmes. Partant du constat que l'édifice (objet socialisé) n'est pas isolé dans l'espace, mais qu'il est lié à son environnement naturel et construit, et qu'il est aussi véhicule d'affirmation et de changement de culture, l'École associe la formation au design à l'amélioration des milieux de vie. Cette prise de position conduit l'École à valoriser une formation qui englobe les savoirs théorique, technique et opérationnel, ainsi que la compréhension de l'architecture à différentes échelles, incluant le territoire et la ville. L'École fait sienne la notion de durabilité au-delà de ses dimensions normatives pour la considérer de manière holistique comme un fait de société et de culture.

La structure des programmes est pensée en fonction de l'intégration des connaissances et de la progression des étudiants à maîtriser des défis de plus en plus complexes. Tout au long de cette formation, l'École encourage des approches réflexives dans la conception du projet en atelier, ce que les cours et séminaires théoriques viennent appuyer. Un résumé présentant le contenu des ateliers à chacun des trimestres constitue le meilleur moyen de montrer la progression et l'intégration des connaissances dans la formation au design.

1^{re} année, 1^{er} trimestre : ARC1011 Atelier d'architecture 1

Formation en design - L'objectif consiste en l'apprentissage des fondements de la composition architecturale. Cette approche pédagogique s'inspire de la tradition du *Basic Design*, mais elle est actualisée afin d'incarner les aspects culturels et expérientiels des projets. Les exercices demandés insistent sur les relations spatiales et les relations formelles. Ce faisant, les étudiants sont initiés à la démarche de conception, notamment l'importance des procédés itératifs d'exploration de mises en forme et d'espaces.

Volet social - En travaillant sur un espace public, les étudiants sont amenés à réfléchir sur l'expérience architecturale, du rapport individuel au corps jusqu'à l'organisation de l'espace collectif et sa portée culturelle.

Volet technique - L'apprentissage des fonctions de représentation et d'expérimentation du dessin et de la maquette est central dans cet atelier.

La conception d'un pavillon en bois est demandée dans un des exercices, amenant les étudiants à développer la structure du projet et à représenter celle-ci.

Volet professionnel - Le projet renvoie aux responsabilités de l'architecte face à différentes échelles du projet. Les séances théoriques de l'atelier et le cours de dessin présentent le rôle du dessin et des maquettes dans les approches de conception d'architectes. L'approche met en valeur la contribution de l'architecte dans la définition de l'espace de vie.

1^{re} année, 2^e trimestre : ARC1012 Atelier d'architecture 2

Formation en design - En continuité avec l'approche pédagogique au 1^{er} trimestre, l'apprentissage de la démarche de conception se poursuit dans un projet qui vise à repenser de manière critique l'environnement normalisé de la banlieue ainsi que les habitudes culturelles associées à la vie familiale et les relations de voisinage.

Des études de précédents contribuent à cette recherche sur l'architecture résidentielle et la notion d'habitat. La méthode de conception insiste sur les processus génératifs de formes (voir plan de cours) et des exercices de déclinaison paramétriques de patterns.

Afin de renforcer l'importance pour l'architecte d'acquérir une démarche de conception et les bases d'une pratique réflexive, les étudiants produisent un carnet de bord.

Volet social - Les étudiants sont amenés à réfléchir sur les conventions sociales et culturelles de l'architecture de banlieue, dont bon nombre d'étudiants sont issus. Ce faisant, ils abordent les modes de vie contemporains de manière critique et sont invités à les penser autrement.

Volet technique - Le mode d'exploration privilégié est centré sur les maquettes et le dessin avec une intégration des outils numériques, en concordance avec l'obligation pour les étudiants d'acquérir un ordinateur.

Volet professionnel - De par le programme et l'approche proposés, les étudiants sont sensibilisés aux responsabilités de l'architecte dans la définition des modes de vie de la population.

2^e année, 1^{er} trimestre : ARC2011 Atelier d'architecture 3

Formation en design - L'atelier porte sur la relation de l'architecture au contexte urbain. Dans la démarche de conception, il met l'emphase sur l'habiter individuel et collectif, ainsi que sur la forme de la ville, son histoire et son avenir. Ce faisant, il intègre l'exploration des relations spatiales et formelles du bâtiment avec son environnement, la dimension matérielle et la construction.

Les étudiants doivent faire l'analyse à la fois sociale, culturelle et morphologique de l'environnement urbain suivant des perspectives diachroniques et synchroniques. Le site est à Montréal, ville considérée comme un laboratoire de la vie collective et cosmopolite. Le cours d'histoire de l'architecture au Québec établit des ponts avec l'atelier. Au final, la méthodologie d'analyse peut être transposée à tout projet urbain dans des contextes culturels différents.

Volet social - Le programme du projet principal est double. Il joint habitat collectif et fonctions culturelles ou commerciales. L'étude de précédents conduit à réfléchir sur la notion de type architectural et son adaptation aux modes de vie actuels. De manière plus large, l'atelier permet aux étudiants d'approfondir les réflexions sur la ville, sur la culture, sur l'espace public, sur le vivre ensemble et sur les distinctions entre les espaces publics, semi-publics et privés.

Volet technique - La structure demandée est en béton et les étudiants doivent définir le traitement matériel de l'enveloppe.

Volet professionnel - L'atelier convie l'étudiant à considérer la responsabilité de l'architecte dans une réalité plus vaste que la commande, soit celle du contexte urbain, des impacts du bâtiment sur l'environnement et de sa contribution à la culture. Il sensibilise les étudiants aux considérations réglementaires et démographiques des villes. Les étudiants sont informés des normes réglementaires (par exemple, les issues) et ils doivent les respecter dans le projet. Enfin, le cours d'intégration introduit les notions d'accès universel, grâce à des conférences de la Société Logique³ - un organisme à but non lucratif (OBNL) qui fait la promotion des droits collectifs et agit à titre de service-conseil auprès des professionnels en aménagement.

2^e année, 2^e trimestre : ARC2012 Atelier d'architecture 4

Formation en design - L'atelier met l'accent sur la dimension constructive du bâtiment, notamment l'enveloppe, et sur le rôle du programme dans la définition du concept architectural d'une institution publique. Du point de vue de la démarche, l'atelier propose, dans l'avancement du projet, des exercices d'allers-retours, d'exploration de composantes constructives, de modèles conceptuels et de planification générale. Il donne notamment lieu en début de session à un exercice de conception et de construction à l'échelle 1:1 d'une résille architecturale.

Volet social - Par l'étude de précédents et l'analyse du programme, les étudiants sont amenés à repenser les espaces collectifs dans une perspective innovante au regard des besoins contemporains.

Volet technique - Le volet design et le volet technique sont étroitement liés dans l'atelier. Des ingénieurs sont invités en cours de session pour discuter du projet. L'atelier aborde la question de l'architecture durable. Plusieurs livrables sont partagés avec le cours ARC2314 *Architecture et construction 4*, notamment ceux sur l'éclairage naturel, la performance énergétique et les détails constructifs.

Volet professionnel - Les projets proposés sont réels, c'est-à-dire qu'ils ont fait l'objet de concours avec une programmation complète. L'atelier offre une première expérience sur les relations entre l'architecte et les autres professionnels. L'étudiant est amené à se familiariser aux responsabilités de l'architecte à l'égard de la construction et les considérations réglementaires pour un édifice public.

3. <https://societelogique.org>

Ateliers de 3^e année :

ARC3014 Atelier triptyque

ARC3017 / ARC3018 Projet d'architecture 1, 2

ARC3019 Projet d'architecture

ARC3020 Projet de conception intégrée

Formation en design - Tous ces ateliers poursuivent l'apprentissage du design. Toutefois, ces ateliers sont optionnels et offrent différents thèmes d'exploration pour approfondir, selon le cas, des aspects techniques, des démarches de conception particulières, des enjeux communautaires et culturels, la conception intégrée, etc.

Volet social - Les étudiants peuvent avoir des expériences d'internationalisation (échanges étudiants, hors les murs; DRIA, triptyque). Ils peuvent aussi être appelés à traiter d'enjeux de communautés spécifiques (Premières nations et Inuits). Les programmes proposés peuvent aussi mener à une réflexion sur les modes de vie actuels.

Volet technique - Plusieurs ateliers portent sur des démarches avancées du point de vue technique, telles que l'architecture durable, l'industrialisation du bâtiment, l'usage d'un matériau spécifique (verre, aluminium), les ambiances architecturales, la construction dans le Grand Nord, etc. L'atelier **ARC3020** offert conjointement avec Polytechnique Montréal constitue une expérience de conception intégrée de par la collaboration avec les étudiants en génie et en architecture du paysage. Le concours DRIA porte sur la résilience face aux changements climatiques.

Volet professionnel - Ces ateliers permettent aux étudiants de travailler avec des enseignants qui ont des expertises de recherche ou professionnelles variées. Certains abordent la relation avec les autres professionnels, notamment des ingénieurs (**ARC3020**). D'autres constituent des demandes du milieu et offrent une occasion de plus de se familiariser aux responsabilités de l'architecte face à la commande ou face au milieu communautaire.

ARC6701 Projet complet et le cours ARC6711 Pensée constructive

L'enseignement du design complet a été revu suite à l'adoption de la nouvelle maîtrise en 2016. Le cours **ARC6711 Pensée constructive** est étroitement lié à l'atelier. Il permet d'apporter du contenu théorique et pratique en appui à l'enseignement en atelier. Dans sa première édition, le professeur Daniel Pearl a mis en place la contribution d'experts, architectes et ingénieurs, qui viennent rencontrer les étudiants à différentes reprises pour les aider à développer l'intégration des systèmes du bâtiment. Le professeur invité Gilles Prud'homme et depuis 2018, le professeur Bechara Helal poursuivent cette approche de collaboration interdisciplinaire. Le plan de cours est préparé et partagé par l'ensemble des enseignants, ce qui signifie une mobilisation commune dans l'atteinte des objectifs de l'atelier. Par conséquent, le calendrier et les livrables sont les mêmes pour tous les étudiants de M1.

Formation en design - Cet atelier obligatoire permet de valider la compétence de chaque étudiant en matière de design complet. Différentes analyses préparées en équipe sont demandées aux étudiants en début de session incluant les analyses de précédents, de site et d'enjeux spécifiques à la commande. Le développement du projet jusqu'à la définition des détails de construction est individuel.

Volet social - Depuis 2016, le programme est institutionnel. Le sujet change chaque année. Il a porté sur des agrandissements scolaires (école Sainte-Bibiane en 2016; école et centre culturel Sophie-Barat en 2017); et des centres aquatiques, sportifs et communautaires (Verdun en 2018; Rosemont-La Petite-Patrie en 2019) Le programme doit être analysé, organisé et, au besoin, amélioré. Les projets sont réels de telle sorte que les étudiants peuvent mieux comprendre la portée sociale de la commande. En 2016, ils ont pu rencontrer des étudiants de l'école Sophie-Barat où s'est également tenue une exposition des projets.

Volet technique - L'atelier est offert conjointement avec le cours **ARC6711 Pensée constructive**. L'approche de conception proposée met l'accent sur la matérialité (tectonique). Les livrables techniques sont partagés entre le cours **ARC6711** et l'atelier. En plus des conférenciers invités dans le cours, les étudiants ont des échanges

avec des ingénieurs et des experts afin de les aider à l'avancement de leur projet.

Volet professionnel - Une équipe de professionnels aguerris assure l'enseignement principal. L'atelier contribue à la compréhension des obligations de l'architecte en matière de réglementation et normes de construction. Il permet aussi aux étudiants de mieux comprendre la contribution des autres experts dans la définition des projets. Le cours **ARC6832 Sécurité du bâtiment** est concomitant et des liens avec le projet en atelier sont prévus dans l'enseignement.

ARC6801 Projet de recherche; ARC6802 Projet thèse; ARC6803 Séminaire de recherche

Réparti sur deux sessions (hiver et automne), l'ensemble des activités qui comporte 18 crédits, permet aux étudiants de développer une approche de recherche adaptée à un enjeu contemporain afin de concevoir un projet innovant. Dépendant du thème choisi, l'objectif est de mieux comprendre des réalités actuelles qui s'y rattachent (par exemple : rapport au patrimoine, rapport à la ville et à la société, rôle de l'information et de l'informatique, développement durable, etc.). De manière générale, puisque les thèmes portent sur des enjeux actuels, la question de la responsabilité professionnelle et de l'éthique est traitée de manière collective et individuelle. Dans son projet thèse, chaque étudiant développe les aspects techniques et sociaux appropriés.

CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement

Le programme doit démontrer qu'il englobe les divers contextes qui définissent l'architecture contemporaine, y compris les intérêts locaux, mondiaux et environnementaux.

Contexte local / national

Comme indiqué à la partie 1.1 du RPA, au plan local, l'École d'architecture de l'UdeM bénéficie du contexte urbain unique de Montréal qui nous offre un formidable laboratoire. Elle a une histoire riche de l'apport des différentes communautés culturelles. C'est une ville universitaire qui favorise les échanges d'idées. Héritière de l'engagement politique des citoyens à travers de nombreuses luttes urbaines, Montréal est aussi une ville qui a développé des approches de consultation publique et même des approches participatives, ce à quoi plusieurs étudiants sont familiarisés durant leurs études.

Dans de nombreuses activités pédagogiques, ateliers et cours, le cosmopolitisme de Montréal devient un cas de figure pour comprendre les relations entre les intérêts locaux, l'environnement et les effets de la mondialisation. À cela s'ajoute des incursions dans d'autres villes et territoires. Le cours *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* traite des rapports entre l'architecture, la société et l'avancement de la discipline, ce qui inclut les principaux groupes culturels en débutant par les Premières Nations et les peuples du Grand Nord. Par ailleurs, au cours des trois dernières années, l'École a offert des ateliers optionnels sur les Premières Nations ou sur le peuple inuit et les défis du Grand Nord qui ont permis aux étudiants de rencontrer des représentants de ces communautés (*ARC3018A* - Hiver 2017 : Une maison pour les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier) ; *ARC3017B* - Automne 2017 : L'habitat autochtone et son implantation sur le territoire/ Les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier) ; *ARC3018B* - Hiver 2017 : L'école du Village nordique d'Inukjuak (Marc Blouin) ; *ARC3018D* - Hiver 2019 : La présence autochtone contemporaine à Tiohtià:ke, Montréal (Éric Moutquin & Alain Fournier).

Contexte mondial

La formation en architecture favorise depuis toujours la connaissance in situ des édifices exemplaires, mais également la compréhension de contextes et de façons de faire dans différentes cultures. Par ailleurs, la pensée contemporaine est fortement marquée par les enjeux environnementaux à l'échelle planétaire et la mondialisation des flux d'information, de migration, de capitaux dans la société. En ce sens, l'École offre aux étudiants différentes activités pour intégrer ces savoirs et pour faire l'expérience d'approches différentes dans d'autres pays.

Les cours d'histoire et théorie présentent la discipline à travers les grands courants mondiaux des idées. Jusqu'à l'hiver 2018 inclusivement, le cours obligatoire *ARC3321 Espace architectural, cultures, sociétés* portait spécifiquement sur les questions de culture et société, notamment la diversité culturelle suivant les anciens CPÉ A6 Comportement humain et A7 Diversité culturelle. La formulation du nouveau CPÉ B4 Diversité culturelle et perspectives mondiales nous a amenés à une modification de programme et à la création du cours *ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation*. Ce nouveau cours, qui s'ajoute au bloc de cours Histoire et théories, traite de l'histoire récente des pratiques et des théories de l'architecture dans différentes cultures face aux défis de la mondialisation.

Chaque trimestre, les conférences publiques de l'École ou celles des groupes de recherche proposent une programmation variée avec des invités d'envergure internationale, des architectes ou chercheurs de l'étranger. L'École veut toutefois aller plus loin que la compréhension des enjeux internationaux dans le cadre de cours et offrir au plus grand nombre d'étudiants possible des activités d'internationalisation. La partie 1.1 du RPA en fait mention comme un élément de son identité et la section 3.4 du RPA détaille ces activités. Dans l'autoévaluation du programme, étudiants et diplômés ont exprimé leur appréciation de l'offre d'internationalisation.

À titre de rappel, les activités d'internationalisation offertes aux étudiants incluent, en 3^e année, les échanges internationaux, l'atelier hors les murs, et le concours DRIA (jusqu'en 2019) et, à la maîtrise, les séminaires en technologie du bâtiment (conjoint avec un séminaire au baccalauréat) et les différents voyages d'études dans le cadre des ateliers et séminaires de recherche.

Plusieurs bourses d'excellence permettent aux récipiendaires de faire une recherche à l'étranger. Les professeurs et la direction ne ménagent pas d'efforts pour obtenir de l'aide financière pour mener à bien ces activités hors les murs, bénéficiant notamment de l'appui de la DAI, de Lojiq et de donateurs.

Pendant leur formation en atelier, les étudiants sont invités régulièrement à analyser des précédents internationaux. À la maîtrise, dans le cadre des recherches préalables au projet thèse, les étudiants sont encouragés à traiter de manière approfondie les enjeux liés au thème proposé et à les considérer dans des perspectives tant locales qu'internationales.

Enfin, nous devons souligner que l'Université a attribué à deux de nos professeurs le Prix d'excellence en enseignement pour l'internationalisation des programmes : Gonzalo Lizarralde, en 2018, et Roger-Bruno Richard, en 2015.

Enjeux environnementaux

La question environnementale fait partie de la mission de l'École, depuis le projet *Verdir le diplôme* qui a été lancé en 2007. Le sujet est transversal et, par conséquent, il se retrouve dans plusieurs cours et ateliers obligatoires, notamment : l'ensemble des cours de construction, l'atelier *ARC2012* en 2^e année du baccalauréat, l'atelier *ARC6701 Projet complet* et le cours *ARC6711 Pensée constructive*. De 2015 à 2017, la série des conférences BEST (Bâtiment, Écologie, Science et Technologie) qui portait sur l'architecture et le développement durable, nous a permis d'accueillir de nombreux experts internationaux qui s'adressaient à tous, en plus de contribuer au projet complet.

En plus des aspects techniques liés à la construction, les étudiants sont amenés à traiter des enjeux environnementaux dans des perspectives urbaines, territoriales et sociales dans les cours d'histoire et théorie, et dans les ateliers. Un volet du cours obligatoire *ARC3305 Architecture et stratégies urbaines* porte sur « l'urbanisme comme paysage et diverses conceptions de l'écologie urbaine ». L'École favorise une vision holistique. Pour les étudiants intéressés à approfondir cette responsabilité de l'architecte face à l'environnement, le programme offre différents cours ou ateliers optionnels qui abordent le sujet de l'environnement.

Au baccalauréat :

- Le cours à option *ARC3640 Architecture verte* ;
- Le cours *APA 1130 Écologie et développement durable* ;
- Le cours à option *ARC3626 Patrimoine architectural et urbain*, considérant que la revitalisation du patrimoine est une pratique de développement durable ;
- L'atelier du concours DRIA qui sera traité à la maîtrise à l'hiver 2020 plutôt qu'en 3^e année du baccalauréat ;
- L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée* ;
- Le cours atelier « Laboratoire Interfaces » qui amène les étudiants à réaliser des constructions à l'échelle 1:1 dans la perspective d'obtenir des traitements plus performants et durables en bois.

À la maîtrise :

- Le cours *AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages* ;
- Les ateliers et le séminaire du thème F (Daniel Pearl, responsable) à la maîtrise portent spécifiquement sur la ville durable. De plus, ceux des thèmes C sur l'éthique (Gonzalo Lizarralde), B sur les lisières urbaines (Irena Latek) et E sur le patrimoine (Claudine Déom) s'inscrivent aussi dans des pratiques durables.

Ce volet d'enseignement est soutenu par la pratique des enseignants et par les recherches. La Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité contribue à certaines activités comme le Laboratoire Interfaces. Le professeur Daniel Pearl a remporté en 2019 un Prix du leadership du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) pour l'ensemble de sa carrière.

CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire

Le programme doit démontrer qu'il soutient et qu'il favorise les dynamiques individuelles et de groupes efficaces, un esprit de collaboration et d'inclusion, un et diverses approches au leadership.

Leadership

En accord avec l'importance que le programme accorde à la pertinence sociale de l'architecture, l'École veut avoir un rôle constructif dans l'affirmation du leadership des architectes. Par ses activités, les succès des professeurs dans leurs recherches et leur pratique, ainsi que l'engagement des enseignants et des étudiants au sein de la communauté, l'École participe à la valorisation de la discipline au sein de la société. Au niveau des études, la réforme de la maîtrise visait à enrichir cette position. En effet, la maîtrise reconnaît que la recherche fait déjà partie de la pratique professionnelle qui est de plus en plus appelée à développer des approches innovantes face aux défis d'aujourd'hui. Les étudiants doivent donc acquérir des méthodes de travail qui intègrent des aptitudes à la recherche. L'enseignement collaboratif entre des professeurs universitaires et des professionnels invités traduit cette vision. L'École est aussi coresponsable de l'option MGPA à la maîtrise en aménagement qui défend une approche collaborative avec l'ensemble des parties prenantes dans la réalisation de projets.

Dynamiques individuelles et de groupes efficaces

L'architecte doit affirmer son leadership dans le travail qu'il fait en collaboration avec ses collègues et d'autres professionnels. Notre formation comporte divers types d'approches pédagogiques, dont le travail individuel et en équipe dans les ateliers, au baccalauréat comme à la maîtrise. Des ateliers obligatoires (ARC2012 *Atelier d'architecture 4* et ARC6701 *Projet complet*) donnent à tous les étudiants l'occasion d'échanger avec des professionnels alors qu'ils sont en situation de projet.

Des cours à option permettent de développer l'importance du travail de collaboration avec les autres disciplines ou le milieu de la construction (par exemple : AME6047 *Industrialisation du bâtiment*; ARC4328 *Matériaux de construction : Laboratoire Interfaces*; ARC4000F : *Séminaire conception intégrée et BIM*), et de faire valoir le rôle de l'architecte comme maître d'œuvre. L'atelier ARC3020 *Projet de conception intégrée* permet annuellement à 24 étudiants en architecture d'avoir une expérience de collaboration étroite avec des étudiants en génie et de collaboration ponctuelle avec des étudiants en architecture de paysage.

Indépendamment des cours, les ateliers que les étudiants suivront leur permettront de travailler individuellement et en équipe.

Sigles d'ateliers	Individuel	Équipe
ARC1011	Analyse et projet	
ARC1012	Analyses et projet	
ARC2011	Projet initial : maison individuelle	Recherche et projet principal
ARC2012		Analyses, projets conceptuels et projets
ARC3014; ARC3017; ARC3018; ARC3019; ARC3020		Généralement en équipe. Nombre d'étudiants variable selon les propositions pédagogiques.
ARC6701	Développement du projet final	Analyse et parti architectural en équipe
ARC6801	Préparation du projet thèse	Recherche collective et partagée
ARC6802	Projet thèse	

3.11 D – Activités individuelles et en équipe dans le cheminement des études en atelier.

Esprit de collaboration et d'inclusion / engagement communautaire

C'est dans l'esprit et dans la pratique de l'UdeM de promouvoir l'inclusion et de favoriser la collaboration. Nos instances, surtout depuis la révision des statuts, se veulent encore plus inclusives. Toutes les catégories d'employés et d'étudiants ont des représentants au conseil de Faculté, à l'assemblée de l'École, dans les comités des études, jusqu'au comité de nomination du futur directeur de l'École. Les associations étudiantes

facultaires sont très actives pour enrichir la vie étudiante et elles s'entraident pour coordonner les activités d'intégration, les 6 à 9 hebdomadaires et divers concours et charrettes multidisciplinaires. Le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) organise de nombreuses activités pour favoriser la participation des étudiants ou pour défendre leurs intérêts. Mentionnons notamment la vente annuelle de matériel d'architecture usagé, des ateliers de réparation et d'entretien d'ordinateurs – Réparathon d'Insertech –, le concours de logo pour des vêtements à l'effigie du RÉA, des visites guidées à Montréal, des sorties à la campagne pendant la semaine d'activités spéciales. C'est sans compter le colloque *Ouss qu'on s'en va ?* qui, tous les trois ans, mobilise l'énergie d'une équipe d'étudiants. L'École apporte un soutien logistique à ces diverses initiatives étudiantes. Par exemple, un professeur est dédié aux préparatifs de l'Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFA) et un autre à la charrette interuniversitaire du CCA. Enfin, chaque année, des prix et bourses, offerts par des organismes externes ou d'importants bureaux d'architectes, récompensent des étudiants qui se sont démarqués par leur engagement communautaire.

Dans son plan stratégique, l'Université de Montréal reconnaît l'importance des contributions au débat public et au développement de la culture à Montréal. Cette position vise à mettre au service de la communauté une partie du savoir qu'elle développe au sein de l'institution et de faire de l'Université un citoyen responsable. Les professeurs et les étudiants de l'École contribuent déjà à la vie culturelle montréalaise, voire nationale, par différentes initiatives, que ce soit, par exemple, par des expositions, des bases de données accessibles (Catalogue des concours canadiens⁴), des sites web (Œuvre durable⁵), des consultations en matière de patrimoine, gestion, design urbain ou autres, des interventions publiques et la participation à des instances publiques (ville et gouvernements et ordre professionnel). Les curriculum vitae présentés à la section 4.4 font foi de cet engagement du corps professoral, et qui constitue des expériences qui alimentent le contenu de leur enseignement.

Dans le cheminement des études, comme on l'a vu dans le CPP 2 Formation en design, les étudiants peuvent être amenés à travailler sur des projets qui correspondent à de véritables commandes, ce qui les conduit à rencontrer des donneurs d'ouvrage, des usagers ou des représentants de la communauté. Tous les étudiants de l'atelier ARC2011 rencontrent un représentant de l'OBNL Société Logique. La majorité des thèmes offerts à la maîtrise dans les ateliers *Projet recherche* et *Projet thèse* accordent une grande importance au rapport de l'architecture avec les communautés (secteur Radio-Canada; quartier durable; patrimoine mondial, etc.). L'engagement communautaire est central dans l'approche portant sur l'éthique en architecture (voyages d'études en Colombie, Cuba et Haïti avec des rencontres des communautés impliquées).

CPP 5. Connaissances techniques

Le programme doit démontrer qu'il tient compte des aspects techniques fondamentaux et émergents de la construction des bâtiments.

Architecture et construction

La formation théorique obligatoire sur les aspects constructifs du bâtiment se concentre au baccalauréat dans le bloc 70E–Construction qui comprend sept cours totalisant 21 crédits. Afin de s'assurer que tous les étudiants suivent cette formation, la majorité de ces cours est offerte durant les deux premières années d'études à l'exception du cours de stratégie structurale. Une formation équivalente est, par conséquent, demandée aux étudiants qui participent au programme d'échanges. Les étudiants provenant de technologie d'architecture peuvent avoir droit à des substitutions pour les cours *ARC2313* et *ARC4324* à condition de démontrer l'excellence de leurs résultats pour ces matières, en particulier, et pour la construction en général.

La formation obligatoire se poursuit à la maîtrise avec le cours *ARC6711 Pensée constructive* et l'atelier *ARC6701 Projet complet*. Cette formation technique en lien avec la construction est complétée par les cours *ARC6832 Sécurité du bâtiment*, qui traite des normes du bâtiment et *ARC6831 Architecture et immobilier* qui aborde les programmes fonctionnels et techniques (PFT).

En plus de vouloir transmettre le savoir technique aux étudiants, la volonté générale est de les aider à comprendre comment la matérialité contribue à la qualité architecturale à toutes les phases de conception, du parti architectural initial jusqu'aux détails de construction. De plus, l'École vise l'intégration des aspects fondamentaux de l'architecture durable tout au long de cette formation.

Les connaissances à couvrir sont réparties entre les cours, mais avec la volonté de permettre la reprise de certains sujets pour les approfondir. Suite à des échanges fructueux au sein du comité des études et aux commentaires des étudiants, le contenu du cours *ARC1311 Architecture et construction 1* a été revu. En effet, depuis 2019, en tant que premier cours de construction, il porte davantage sur les notions fondamentales et les éléments constructifs typiques de l'architecture au lieu de porter sur les exemples contemporains comme c'était le cas auparavant, car l'originalité et le caractère innovant étaient jugés difficiles à saisir pour des étudiants débutants. Les conventions graphiques sont également davantage expliquées. Enfin, le cours se concentre sur les principaux matériaux en architecture, en particulier le bois afin de faire un lien avec l'atelier concomitant. Les étudiants appliquent ce savoir théorique dans la conception d'un pavillon en bois dans le cadre d'*ARC1011 Atelier d'architecture 1*.

Le second cours, *ARC1312 Architecture et construction 2*, porte sur le rapport entre le bâtiment et son environnement. Les étudiants y apprennent les principes, les applications et l'évaluation de performance des bâtiments. Ce cours permet de sensibiliser les étudiants à la durabilité dès la première année⁶ ainsi que les facteurs de confort dans le bâtiment.

Introduite au premier cours, la matérialité est approfondie dans le 3^e cours de construction, *ARC2311*. Elle est traitée de manière plus complète, de la structure jusqu'aux détails de l'enveloppe. Les étudiants analysent des exemples contemporains internationaux et considérés comme étant remarquables pour la contribution de la matérialité à l'expression architecturale.⁷ Un volet du cours, sur le béton, aide les étudiants dans la conception d'un bâtiment à structure de béton dans le troisième atelier, *ARC2011 Atelier d'architecture 3*, concomitant au cours.

Le dernier cours de construction obligatoire en 2^e année (*ARC2314*) aide les étudiants à appliquer l'ensemble de cette formation (évaluation et stratégie de performance climatique et développement de la construction, etc.) dans les projets qu'ils conçoivent dans leur dernier atelier obligatoire au baccalauréat, *ARC2012 Atelier d'architecture 4*. Dans celui-ci, la matérialité est centrale. Les étudiants doivent démontrer l'intégration des connaissances techniques jusqu'aux détails de la coupe de mur.

Les étudiants perfectionnent leur compréhension des structures, tant les calculs de résistance que les stratégies, dans les deux cours obligatoires qui sont consacrés à ce sujet (*ARC2321 Statique et résistance des matériaux*

en 2^e année; *ARC4324 Stratégie structurale* en 3^e année⁸). La mécanique, l'électricité et l'éclairagisme constituent les trois volets du dernier cours obligatoire (*ARC5314*) consacré à la construction au baccalauréat.

À la maîtrise, les étudiants doivent démontrer leur capacité d'intégrer l'ensemble de leurs connaissances techniques dans la conception d'un bâtiment au sein de l'atelier *ARC6701 Projet complet*.

Au cours de leurs études, au baccalauréat et à la maîtrise, les étudiants ont l'occasion de développer leurs connaissances en construction dans plusieurs cours à option.

- *ARC4328 Matériaux de construction* : Laboratoire Interfaces (cours à double sigle, offert au baccalauréat et à la maîtrise);
- *AME 6047 Industrialisation du bâtiment*;
- *AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment*;
- *ARC6330 Conservation des bâtiments et ouvrages*;
- *ARC4000F / ARC6851 Séminaire : BIM*.

Ils peuvent également le faire dans plusieurs ateliers à option en 3^e année dépendant des sujets offerts et de l'approche des enseignants. Ils varient d'année en année, mais deux sont offerts à plusieurs reprises :

- *ARC3020 Projet de conception intégrée*, conjoint avec Polytechnique Montréal et avec des contributions en architecture du paysage qui conduit à un design complet ;
- *ARC3017 Projet d'architecture 1* : industrialisation du bâtiment, avec le professeur Roger Bruno Richard.

La forte présence de professionnels en pratique parmi les enseignants des cours de construction et des ateliers contribue à assurer un enseignement actualisé au regard des innovations techniques dans le domaine de la construction. La recherche y contribue également. La Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité, qui s'intéresse au processus de conception et de réalisation afin de produire un environnement bâti résilient, performant et écoresponsable, est partie prenante du cours Laboratoire Interfaces.

L'École complète cette formation par des conférences publiques ou à l'intérieur de cours. Par exemple, de 2015 à 2017, grâce à un don de la société Tremco, l'École a offert des conférences sur les innovations en matière d'architecture durable. En 2018, le symposium sur l'aluminium a permis la tenue de conférences et séminaires avec le milieu de l'industrie.

La Faculté a maintenu sa Matériauthèque qui comprend des échantillons et des devis descriptifs de différents produits manufacturiers.

CPP 6. Étendue de la formation

Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une occasion de suivre des cours de culture générale et des cours à option pour leur permettre d'acquérir une vaste compréhension des connaissances humaines et d'étudier plus à fond des sujets faisant partie de la discipline de l'architecture.

Cours de culture générale

Nous rappelons qu'au Québec, la formation au CÉGEP est de deux ans et couvre en grande partie la culture générale attendue par l'agrément. Les études collégiales et les études universitaires relèvent toutes deux du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cette importance accordée à la culture générale de nos étudiants est confortée du fait que l'École admet des étudiants avec différents profils. Enfin, les étudiants ayant une formation en technologie du bâtiment sont encouragés à suivre des cours de culture générale lorsqu'ils ont droit à des exemptions de cours avec substitution.

Par ailleurs, tous les étudiants au baccalauréat ont l'obligation de s'inscrire à un cours au choix, ce qui, suivant les normes de l'Université, correspond à un cours dans d'autres programmes que ceux d'architecture. Les étudiants à la maîtrise ont aussi cette possibilité de suivre un cours au choix.

Cours et ateliers à option

Comme il a été indiqué dans la partie 1.1 du RPA, la diversité de l'enseignement et son étendue font partie de l'identité des programmes. Il s'agit pour l'École de permettre aux étudiants de forger leurs propres intérêts à l'égard de la discipline et même de construire leur propre identité en tant qu'individu. Les structures des deux programmes traduisent cette volonté du fait qu'il y a des formations obligatoires et des formations complémentaires que les étudiants peuvent choisir. Au baccalauréat, 21 crédits sur 95 sont à option ou au choix. À la maîtrise, 24 crédits sur 45 correspondent à des choix, car en plus de l'offre de cours, il faut inclure les activités liées aux thèmes proposés pour les ateliers *ARC6801*, *ARC6802* et le séminaire *ARC6803*.

Au baccalauréat, les choix embrassent un large éventail, allant des activités internationales à des activités plus spécialisées sur des aspects techniques. L'École offre en général cinq cours différents tout en visant à assurer un nombre conséquent d'étudiants dans chacun. Pour ce qui est des ateliers, en 2018-2019 et en 2019-2020, l'École offre en général douze à quatorze sujets différents en 3^e année. Les étudiants doivent chacun suivre deux d'entre eux. Les sujets proposés sont variés. Plusieurs portent sur des perfectionnements techniques, constructifs, programmatiques ou numériques. Par contre, suivant l'identité de l'École et sa mission, nous cherchons aussi à offrir des projets en lien avec des besoins des communautés, le patrimoine ou des sujets plus urbains. La liste des sujets de ces ateliers est présentée à la section 4.3.

Cette façon de faire permet aussi aux étudiants d'anticiper certains thèmes qui peuvent être traités à la maîtrise. Le cas le plus patent est le concours DRIA qui a été traité durant plusieurs années au baccalauréat et qui deviendra un des thèmes proposés à la maîtrise à l'hiver 2020.

La maîtrise est également partagée entre les activités obligatoires, concernant le projet complet et des volets professionnels d'une part, et les différents thèmes de recherche proposés parmi lesquels les étudiants feront des choix. Compte tenu du nombre d'étudiants admis, l'École vise la présentation de cinq thèmes de recherche en préparation du projet de thèse. Par ailleurs, avec l'ancienne maîtrise, les cours à option étaient rattachés au choix d'atelier. Avec la nouvelle maîtrise, les cours à option ou au choix ne le sont plus, augmentant ainsi le potentiel de personnalisation des études pour les étudiants.

Multidisciplinarité et transdisciplinarité

Tout au long de l'histoire, la pensée architecturale s'est nourrie des contributions des autres disciplines que ce soit, par exemple, les sciences, l'art, la philosophie, etc. Cette influence parfois réciproque avec les autres domaines de connaissances enrichit la portée de l'architecture et sa pertinence culturelle. De plus, de tout temps, la pratique et la théorie architecturale ont transigé avec les autres disciplines associées à l'aménagement et à la construction telles que le génie, l'urbanisme et l'architecture de paysage. Aujourd'hui, la réalisation de projets peut élargir le nombre d'intervenants, incluant des gestionnaires, des spécialistes, voire même le public.

De nombreux cours et ateliers rendent compte de cette influence mutuelle entre l'architecture et les autres domaines de connaissance :

- L'atelier *ARC3020* *Projet de conception intégrée* en 3^e année qui est donné en collaboration avec Polytechnique Montréal et qui inclut, depuis 2018, la participation d'étudiants et d'un enseignant en architecture de paysage.
- Des ateliers parallèles avec les autres écoles de la Faculté de l'aménagement portent sur des thèmes communs. À l'automne 2018, les étudiants en design et en architecture ont participé à des ateliers sur l'aluminium dans le cadre d'un symposium sur ce matériau. En 2019-2020, des ateliers dans les trois écoles porteront sur le CEPSUM et sur le campus de l'Université, suite à une initiative de collaboration interfacultaire initiée par le doyen.
- Des enseignements partagés et complémentaires avec la Maîtrise en conservation du patrimoine bâti, soit au niveau d'atelier de 3^e année, soit à celui de la maîtrise dans les activités de recherche (*ARC6801*, *ARC6803* sur le thème du patrimoine mondial)
- Les cours à option et au choix en 3^e année d'architecture et à la maîtrise, notamment les cours à option partagés avec les programmes de MGPA.
- L'atelier multidisciplinaire *AME3030*. Toutefois, cet atelier n'a pas été offert dans les dernières années en raison des différences d'horaires des ateliers dans les trois écoles, mais des projets sont en cours.

Par ailleurs, des professeurs et des doctorants d'autres disciplines sont invités dans différents cours et ateliers. De même les activités en atelier peuvent favoriser des rencontres avec différents intervenants impliqués dans la réalisation de projets (promoteurs, gestionnaires, citoyens, etc.). Enfin, l'École est fortement engagée dans cette réalité en s'investissant de manière importante dans des programmes facultaires qui traitent de design urbain, de conservation du patrimoine bâti et de gestion de projets.

Synergie entre la formation, la recherche et la pratique

Depuis sa fondation, l'École d'architecture a abordé l'enseignement de l'architecture suivant une diversité d'enjeux culturels et disciplinaires contemporains tout en favorisant les liens avec la recherche. Au sein de l'École, il existe plusieurs types de retombées de la recherche en enseignement qui correspondent à des pratiques pédagogiques bien établies. La recherche nourrit l'enseignement des professeurs dans différents cours. La relation est encore plus étroite à la maîtrise avec ses thèmes de recherches proposés par les équipes.

3.11.4 Critères de performance de l'étudiant (CPÉ)

Le RPA doit inclure :

• les vingt-quatre critères de performance de l'étudiant sont pris en compte dans la structure et la mise en œuvre du curriculum décrit ci-dessous.

A. DESIGN (HUIT CPÉ) :

A1. Théories, précédents et méthodes de design

L'étudiant doit démontrer une capacité d'exprimer clairement un processus de conception ancré dans la théorie et la pratique, une compréhension des principes et des méthodes de conception et l'analyse critique des précédents architecturaux.

Les programmes visent un apprentissage progressif des relations entre la théorie, la pratique et le projet afin que les étudiants développent une approche de conception réflexive et une intégration des savoirs disciplinaires. Les ateliers et les cours suivants, obligatoires, abordent ce CPÉ de manière approfondie. L'atteinte du critère A1 est vérifiée dans les cours et ateliers suivants :

Ateliers et cours associés :

• **ARC1011 Atelier d'architecture 1** Abordé

Les fondements théoriques et méthodologiques de ce premier atelier ont des liens avec le suivant, *ARC1012*.

- Le carnet de bord présente l'ensemble de la démarche

• **ARC1012 Atelier d'architecture 2** Approfondi

• **ARC1801 Intégration 1** Abordé

L'approche de l'atelier repose sur les leçons du *basic design* héritées de la tradition de l'architecture moderne et actualisées à la culture contemporaine. Cette approche exploratoire de dispositifs architecturaux génériques est démontrée par :

- L'ensemble du processus du projet.

- L'analyse d'un précédent de maison à patio.

- Le carnet de bord, réalisé dans le cadre du cours *ARC1801*, porte sur une présentation de la démarche d'atelier et un retour réflexif sur celle-ci.

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Approfondi

• **ARC1802 Intégration 2** Abordé

L'atelier porte sur la conception d'un projet en milieu urbain dense, en lien avec les théories de la forme urbaine et la notion de type architectural.

- Analyses de précédents (maison de ville).

- Analyses urbaines diachroniques et synchroniques et principes de composition.

- Analyse de précédents (immeuble d'habitation).

- Brochure décrivant la démarche dans le cadre de *ARC1802*.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

Les projets doivent démontrer une conception fondée sur la pensée constructive et la contribution de la matérialité à l'expérience de l'espace architectural, notamment le rôle de l'enveloppe du bâtiment.

- La conception de la résille est associée à une analyse de précédent.

- Exercices exploratoires spécifiques.

- Documentation du projet.

• **AME3030 Atelier multidisciplinaire** Abordé

• **ARC3014 Atelier triptyque** Abordé

• **ARC3017/3018 Projet d'architecture 1 / 2** Abordé

• **ARC3019 Projet d'architecture** Abordé

• **ARC3020 Projet de conception intégrée** Abordé

• **AME3030 Atelier multidisciplinaire** Abordé

Tous les ateliers complémentaires (optionnels) de la 3^e année du baccalauréat Sc., Architecture proposent aux étudiants une méthode de design qui inclut des liens entre le sujet proposé, la théorie et la pratique. Les études et l'analyse préalables sont adaptées au sujet traité.

Dans certains cas, leur contribution au CPÉ peut être approfondie, mais étant donné que ces ateliers sont optionnels, le critère est considéré comme étant abordé.

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

Le projet complet à la maîtrise, qui est en lien avec le cours *ARC6711*, porte principalement sur l'intégration des systèmes et l'atteinte du CPÉ D - Design complet. Le cours de pensée constructive aborde les théories de la tectonique et du détail.

- Une analyse de précédents dans le cours *ARC6711*.

- L'argumentaire théorique qui est demandé dans les travaux du cours.

- Les projets d'atelier et la démarche.

• **ARC6801 Projet de recherche** Approfondi

• **ARC6803 Séminaire de recherche** Approfondi

• **ARC6802 Projet thèse** Approfondi

Ces activités académiques qui totalisent 18 crédits sont complémentaires les uns aux autres.

L'intégration des considérations théoriques et pratiques relève des thèmes proposés par chacun des responsables d'équipes. Dans le cadre d'*ARC6801* et *ARC6803*, les étudiants abordent collectivement les aspects théoriques et pratiques liés aux thèmes et procèdent à des analyses collectives et approfondies en préparation du projet thèse. Dans l'atelier *ARC6802*, chaque étudiant poursuit cette démarche dans la conception d'un projet thèse individuel.

Cours : contribution approfondie à l'atteinte du CPÉ A1

• **ARC2104 Théories du projet architectural** Approfondi

Ce cours sur les théories contemporaines met l'accent sur les relations entre les pratiques du projet et les discours théoriques en architecture.

- Les travaux consistent à expliquer et modéliser les principes théoriques.

Cours d'histoire et théorie : CPÉ A1 Abordé.

La matière des cours d'histoire et théorie de l'architecture inclut les liens entre la théorie architecturale et la conception de l'architecture à différentes périodes, différentes échelles et dans divers contextes. Par les examens et les travaux, ces cours aident les étudiants à mieux intégrer ces rapports.

• **ARC1101 Histoire générale de l'architecture** Abordé

Histoire et théorie de l'architecture classique jusqu'à la révolution industrielle.

- La matière du cours fait l'objet d'examens.

• **ARC1102 Histoire de l'architecture moderne** Abordé

Le cours *ARC1102* a un lien avec l'atelier concomitant *ARC1012* sur la maison à patio aide les étudiants à mieux saisir l'architecture moderne.

- Examens.

• **ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec** Abordé

Le cours *ARC3104* inclut un contenu en lien avec l'atelier concomitant *ARC2011*, notamment sur les théories de la forme urbaine et les méthodes d'analyse.

- Travaux pratiques.

- Analyse de la morphogène du secteur environnant le site proposé (jusqu'à l'automne 2018 inclusivement)

• **ARC3305 Architecture et stratégies urbaines** Abordé

Le cours *ARC3305* porte sur les théories contemporaines en design urbain.

- Compte rendu critique d'un texte théorique.
- Analyse et critique d'un projet au regard du cadre théorique.
- Examen.

• **ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation** Abordé

Études des phénomènes liés à la mondialisation et de leurs impacts sur les villes et l'architecture contemporaine.

- Étude de cas.

Cours de construction

Deux cours de construction ont des liens avec l'atelier concomitant :

• **ARC1311 Architecture et construction 1** Abordé

Depuis l'automne 2019,

- Étude de la structure et la matérialité d'un précédent contemporain
- TP présentant la construction à structure de bois du projet de l'atelier *ARC1011*.

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Abordé

Les travaux réalisés dans le cadre du cours *ARC2314* sont directement en lien avec l'approche théorique et pratique développée dans l'atelier *ARC2012*, à savoir : la conception d'une résille (étude de la performance en laboratoire de lumière), l'élaboration d'une stratégie bioclimatique cohérente dans le cadre du projet d'atelier (intégrant performances architecturales et énergétiques) et la réalisation d'une coupe de mur.

A2. Habilités en design

L'étudiant doit démontrer une capacité d'appliquer des théories, des méthodes et des précédents de design à la conception, à la configuration et au design de bâtiments, d'espaces, d'éléments du bâtiment et de composantes tectoniques.

• ARC1011 Atelier d'architecture 1	Approfondi
• ARC1012 Atelier d'architecture 2	Approfondi
• ARC2011 Atelier d'architecture 3	Approfondi
• ARC2012 Atelier d'architecture 4	Approfondi
• AME3030 Atelier multidisciplinaire	Approfondi
• ARC3014 Atelier triptyque	Approfondi
• ARC3017 Projet d'architecture 1	Approfondi
• ARC3018 Projet d'architecture 2	Approfondi
• ARC3019 Projet d'architecture	Approfondi
• ARC3020 Projet de conception intégrée	Approfondi
• ARC6701 Projet complet	Approfondi
• ARC6801 Projet de recherche	Approfondi
• ARC6802 Projet thèse	Approfondi

Tous les ateliers contribuent à l'acquisition d'habiletés en design par l'intégration des savoirs suivant une approche réflexive de conception. L'atteinte de ce critère est essentielle au développement et à la présentation du projet d'architecture. Elle peut être vérifiée dans tous les ateliers qu'ils soient obligatoires ou optionnels.

A3. Outils de design

L'étudiant doit démontrer une capacité d'utiliser la grande diversité d'outils de design à la disposition de la discipline architecturale, y compris un éventail de techniques pour la représentation en deux et en trois dimensions, la conception par ordinateur, la modélisation, la simulation et la fabrication.

Ateliers

• ARC1011 Atelier d'architecture 1	Approfondi
• ARC1012 Atelier d'architecture 2	Approfondi
• ARC2011 Atelier d'architecture 3	Approfondi
• ARC2012 Atelier d'architecture 4	Approfondi
• AME3030 Atelier multidisciplinaire	Approfondi
• ARC3014 Atelier triptyque	Approfondi
• ARC3017 Projet d'architecture 1	Approfondi
• ARC3018 Projet d'architecture 2	Approfondi
• ARC3019 Projet d'architecture	Approfondi
• ARC3020 Projet de conception intégrée	Approfondi
• ARC6701 Projet complet	Approfondi

L'atteinte de ce critère est essentielle au développement et à la présentation des projets en atelier. Elle peut être vérifiée dans les présentations de projets de tous les ateliers, obligatoires ou optionnels. Pour ce qui est de la FAO, les étudiants ont accès à l'atelier de fabrication à partir de la 2^e année, soit pour le projet dans l'atelier *ARC2011 Atelier d'architecture 3*.

Cours d'intégration

Les trois activités d'intégration, rattachées à des ateliers, contribuent à mieux outiller les étudiants dans les représentations de projets.

- **ARC1801 Intégration 1** Approfondi
- Les étudiants produisent un carnet de bord de leur projet *ARC1012 Atelier d'architecture 2*. Il doit contenir : « Tous les éléments produits ou ayant servi à la conception, à l'élaboration et à la présentation du projet, du lancement de l'exercice à la présentation finale. »
- **ARC1802 Intégration 2** Approfondi
- Réalisation d'une brochure qui met en relation critique des textes, photographies, dessins, maquettes et modèles numériques comme formes d'expression d'un projet architectural dans son contexte.
- **ARC1803 Intégration 3** Approfondi
- Perspectives intérieure et extérieure du projet de l'atelier *ARC2012* en utilisant le logiciel de rendu Maxwell Render. Ces vues sont accompagnées de textes expliquant la pertinence du point de vue sélectionné et sa représentation en fonction du concept architectural.

Cours

- **ARC1215 Dessin d'architecture** Approfondi
- Exercices hebdomadaires dont les contenus et les remises sont en accord avec les activités de l'atelier *ARC1101*.
- **ARC1214 Atelier d'expression** Approfondi
- Dessins de modèles vivants et croquis architecturaux.
- **ARC2214 Conception assistée par ordinateur** Approfondi
Cours théorique et pratique.
- Travaux pratiques de modélisation 3D et de rendu.
- Examen sur la compréhension des processus de modélisation, de ses avantages et de ses inconvénients des méthodes et des systèmes.

REMARQUES :

Les **cours de construction** incluent des apprentissages des normes de représentation technique (coupes de murs, axonométries, schémas constructifs, etc.). Ils ne sont pas listés sous le présent CPÉ, mais dans le CPÉ A8 Documentation.

Les **cours à option** qui portent sur le dessin ou les outils numériques ne sont pas inclus puisqu'ils ne sont pas suivis par tous les étudiants. Les étudiants intéressés à développer l'intégration des outils numériques dans la conception peuvent suivre des ateliers sur le sujet en atelier de 3^e année (dont celui du professeur Thomas Balaban), le cours de *ARC6863 Laboratoire spécialisé en CAO* à la maîtrise ou le séminaire de conception intégrée BIM.

Par ailleurs, la capacité à maîtriser les outils de design est considérée comme étant acquise par tous les étudiants avant d'entreprendre les activités liées au projet thèse (*ARC6801 Projet de recherche*, *ARC6802 Projet thèse* et *ARC6803 Séminaire de recherche*). Pour cette raison, ces sigles ne sont pas inclus. Toutefois, les méthodes de conception proposées peuvent amener les étudiants à développer de nouveaux outils. Par exemple, en 2018, plusieurs des thèmes de recherche ont amené les étudiants à utiliser la vidéo.

A4. Analyse d'un programme

L'étudiant doit démontrer une capacité d'analyser et de prendre en considération un programme complexe pour un projet architectural qui tient compte des besoins du client et des utilisateurs, des précédents appropriés, des besoins en espace et en équipements, des lois applicables et des critères de sélection de l'emplacement et d'évaluation du concept.

Ateliers

• **ARC1012 Atelier d'architecture 2** Abordé
Bien que, dans la progression des étudiants, il ne s'agisse pas encore d'un programme complexe, les analyses préalables doivent démontrer une réflexion critique sur l'habitat résidentiel pavillonnaire; les modes de vie contemporains et la banlieue.

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Approfondi
Le second projet de cet atelier consiste en la conception d'un immeuble à programme hybride incluant des appartements et des fonctions collectives. L'approche porte sur la notion de type architectural. Elle permet aux étudiants de réfléchir sur les liens entre le programme et la culture d'habiter. Elle contribue ainsi à la réflexion sur les modes de vie contemporains.
- Études de précédents comparables incluant des hypothèses conceptuelles pour le projet d'atelier, incluant l'étude des variétés typologiques et l'innovation programmatique.
- Développement du projet.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi
Le projet porte sur la conception d'une institution publique. Le programme provient d'une commande publique réelle. L'étudiant doit faire la démonstration de la pertinence de sa planification et de son interprétation, voire une redéfinition d'éléments du programme en fonction des besoins culturels contemporains et des usagers.

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi
Le projet porte sur une institution publique et correspond à une commande publique réelle. Le Programme fonctionnel et technique (PFT) est fourni aux étudiants. Les étudiants doivent analyser et interpréter la commande en fonction des besoins, des équipements et du bien-être des usagers.

• **ARC6801 Projet de recherche** Abordé
• **ARC6802 Projet thèse** Abordé
À la maîtrise, l'analyse des programmes de précédents, leur évaluation critique et l'élaboration d'un programme pour le projet thèse sont abordés au regard du thème de recherche proposé. Compte tenu de la variété des approches des étudiants, le critère est considéré comme étant abordé dans *ARC6801 Projet de recherche*, et *ARC6802 Projet thèse*. Toutefois, certains étudiants peuvent approfondir cette analyse en vue de leur projet thèse.

Cours

• **ARC6831 Architecture et immobilier** Abordé
Des séances de ce cours portent sur les mécanismes d'évaluation des besoins et sur la programmation fonctionnelle et technique (PFT).

REMARQUE :

En raison de leur contenu variable, les ateliers de 3^e année ne sont pas inclus. Ils ont néanmoins permis à des étudiants d'aborder des programmes tels que les tours de bureaux, les écoles, les théâtres, etc. L'analyse du programme, notamment les besoins des usagers et en équipements, font partie des objectifs de l'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée*.

A5. Contexte et aménagement du site

L'étudiant doit démontrer une capacité d'analyser et de prendre en considération les caractéristiques du site, y compris les contextes urbain, non urbain et réglementaire; la topographie; les systèmes écologiques; les conditions climatiques; et l'orientation du bâtiment dans l'élaboration d'un projet de conception architecturale.

Ateliers au baccalauréat :

• **ARC1011 Atelier d'architecture 1** Abordé
Projet de place publique.
- Documentation du projet.
- Carnet de bord.

• **ARC1012 Atelier d'architecture 2** Abordé
Projet de conception d'un projet résidentiel de banlieue.
- Manifeste sur le territoire générique.
- Composition d'un îlot et tissage d'une trame urbaine.

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Approfondi
L'approche théorique et méthodologique de l'atelier repose sur une démarche de projet centrée sur la contribution de l'architecture au contexte urbain. La démarche inclut :
- Analyse approfondie de la forme urbaine.
- Introduction à la réglementation municipale

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Abordé
• **ARC2314 Architecture et construction 2** Abordé
Les projets sont en milieu urbain. L'approche se concentre sur la matérialité et l'intégration des systèmes environnementaux.
Dans le cours *ARC2314 Architecture et construction 4* :
- Évaluation de l'orientation du bâtiment projeté par l'analyse de l'éclairage naturel.
- Stratégie écologique intégrée du concept initial du projet.

Ateliers à la maîtrise :

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi
• **ARC 6711 Pensée constructive** Abordé
L'atelier *Projet complet* met à contribution l'ensemble des analyses nécessaires à l'évaluation du bâtiment au regard des critères contextuels. L'étudiant doit démontrer sa capacité à les intégrer à son projet. En outre, la démarche comprend :
- Une analyse urbaine du site, réalisée en équipe.
Complémentaire à l'atelier, le cours demande aux étudiants :
- Le développement de la stratégie écologique.

• **ARC6801 Projet de recherche** Abordé
• **ARC6802 Projet thèse** Abordé
Compte tenu de la variété des thèmes, le critère est considéré comme étant abordé. Toutefois, les thèmes proposés à ce jour (secteur Radio-Canada à Montréal, sites du patrimoine mondial de Québec et Édimbourg; quartier durable; éthique dans pays en développement et dans les quartiers populaires de Montréal; lisières urbaines; les technologies de l'information comme phénomène mondial et local) permettent tous un approfondissement de la compréhension des contextes des projets.

Cours

• **ARC1312 Architecture et construction 2** Abordé

Le cours porte sur l'influence du site et du climat sur l'architecture et la construction.

- Examens.

- Étude de cas explicitant les stratégies bioclimatiques.

• **ARC6831 Architecture et immobilier** Abordé

Dans l'apprentissage des coûts et financement du projet, les étudiants abordent la variable des sites et contextes.

REMARQUE :

Au baccalauréat, les étudiants peuvent développer leur capacité d'intégrer des méthodes d'analyse de contexte dans le cadre d'ateliers optionnels en 3^e année. Le contexte est un volet significatif des ateliers suivants :

• **ARC3019 Projet d'architecture**

L'atelier hors les murs en 3^e année permet aux étudiants de faire un projet dans un contexte urbain à l'international. La compréhension du contexte culturel et du milieu urbain fait partie intégrante de la démarche.

• **ARC3020 Projet de conception intégrée**

En tant que démarche de design complet, l'atelier inclut une analyse du contexte et du site. La collaboration avec l'architecture de paysage appuie la prise en compte du site et son aménagement dans le projet.

A6. Design urbain

L'étudiant doit démontrer une capacité d'analyser et de prendre en considération le contexte urbain élargi de l'architecture du bâtiment; son schéma de développement et ses morphologies spatiales, de même que les infrastructures et les systèmes environnementaux et écologiques, afin de comprendre les instruments réglementaires qui régissent ce contexte; les incidences au sens plus large des décisions architecturales sur l'évolution des villes et l'impact de l'urbanisme sur le design.

Ateliers

Parmi les ateliers obligatoires, deux d'entre eux portent sur les rapports étroits entre le projet architectural et la forme urbaine.

• **ARC1012 Atelier d'architecture 2** Abordé

Le projet se trouve en banlieue et porte sur la configuration d'un îlot en redéfinissant le modèle des relations entre les résidences.

- Composition d'un îlot et tissage d'une trame urbaine.

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Approfondi

Cet atelier obligatoire donne aux étudiants du baccalauréat une formation sur l'intégration d'un bâtiment à double fonction dans un contexte urbain montréalais. L'approche repose sur les théories de la forme urbaine. Le contenu inclut une introduction à la réglementation et aux politiques municipales qui s'appliquent.

- Analyses diachroniques et synchroniques du contexte urbain du projet.

- Documentation du projet.

Cours

• **ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec** Abordé

Une partie de la matière concerne la définition des villes, principalement Montréal, et leur transformation à travers le temps.

- Examens.

- Travaux de recherche en lien avec l'analyse de la forme urbaine demandée aux étudiants dans le cadre de l'atelier.

• **ARC3305 Architecture et stratégie urbaine** Abordé

- Analyse critique de théories contemporaines sur le rapport entre l'architecture et la forme urbaine.

- Examens.

REMARQUE :

Les programmes de baccalauréat en sciences, Architecture et de maîtrise en architecture accordent de l'importance à la contribution de l'architecture au contexte urbain. Des ateliers à option en 3^e année ainsi que dans les choix offerts dans l'atelier *ARC6801 Projet de recherche* et *ARC6802 Projet thèse* portent sur ces questions de rapport à la ville et peuvent amener à définir un secteur urbain.

A7. Conception des détails

L'étudiant doit démontrer une capacité d'évaluer, comme faisant partie intégrante du design, les combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages dans le développement des éléments architecturaux détaillés par le dessin, la modélisation ou les prototypes grandeur nature.

L'atteinte de ce critère peut être vérifiée dans les cours et ateliers obligatoires qui suivent. Lorsque les enseignements sont liés, certains d'entre eux sont regroupés.

Au baccalauréat

• **ARC1311 Architecture et construction 1** Abordé

Une partie du cours consiste en une introduction aux détails en construction.

- Travail pratique 2 : représentation détaillée du projet de pavillon conçu dans l'atelier *ARC1011*.

• **ARC2313 Architecture et construction 3** Approfondi

Une analyse détaillée d'une œuvre architecturale contemporaine est demandée dans le cadre du cours. L'évaluation porte sur l'explication détaillée des assemblages des différentes composantes du projet (fondation, plancher, enveloppe, toit), incluant le comportement de la matière et la mise en œuvre.

- Coupe avec vue cavalière détaillée.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

• **ARC1803 Intégration 3** Abordé

En lien avec les cours *ARC2314* et *ARC1803*, l'atelier *ARC2012* est l'activité obligatoire principale qui amène tous les étudiants à concevoir :

- La réalisation grandeur nature d'un prototype de résille et l'analyse de sa performance en matière d'éclairage naturel.

- La coupe de mur, en lien avec l'enseignement du cours *ARC2314*.

• **ARC4324 Stratégie structurale** Abordé

Le cours comprend des présentations sur les détails d'assemblage et les normes qui s'appliquent. La matière du cours fait l'objet d'examen.

À la maîtrise :

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

L'atelier *Projet complet* et le cours concomitant *Pensée constructive* visent à amener tous les étudiants à démontrer leur capacité à intégrer les différentes composantes constructives du bâtiment jusqu'au détail.

- Coupes de murs.

- Coupes axonométriques de fragments des projets mettant en évidence l'intégration des systèmes architecturaux et techniques et soulignant leur relation avec l'expression tectonique de l'ensemble.

REMARQUE

Les étudiants peuvent concevoir des détails ou en faire l'analyse dans d'autres ateliers ou cours optionnels, notamment :

• **ARC3020 Projet de conception intégrée**

- La conception des détails est exigée.

• **ARC3017 Projet d'architecture 1 : industrialisation du bâtiment**

- La conception des détails est exigée.

• **ARC4328 Matériaux de construction / Laboratoire Interfaces**

- Réalisation d'un fragment de bâtiment conceptuel à l'échelle 1:1.

A8. Documentation du design

L'étudiant doit démontrer une capacité de documenter et de présenter le résultat d'un projet de design en utilisant divers médias architecturaux, y compris les documents servant à la construction, les dessins et les devis.

Le CPÉ A3 - Outils de design couvre déjà en partie cet aspect. Pour cette raison, dans ce qui suit, nous avons séparé la DOCUMENTATION TECHNIQUE de la DOCUMENTATION GÉNÉRALE. Dans cette dernière, nous retenirons principalement les activités d'intégration et cours qui donnent des formations plus poussées sur des documents spécifiques.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE : documents présentant le résultat d'un projet de design

Dans tous les ateliers, il est attendu que les étudiants présentent le résultat de leurs projets de design avec différents médias. Les livrables varient, mais comprennent nécessairement une variété de représentation pour expliquer et présenter le résultat final, ce qui inclut : schémas, maquettes, plan d'implantation, plans, coupes et élévations de bâtiment, modèles numériques, perspectives, etc. Dans plusieurs cas, les étudiants doivent se conformer à des normes graphiques, propres à la discipline. Les cours donnent des formations plus spécialisées.

• **ARC1011 Atelier d'architecture 1** Abordé

- Carnet de bord présentant l'ensemble de la démarche de conception en atelier.

• **ARC1012 Atelier d'architecture 2** Abordé

• **ARC1801 Intégration 1** Approfondi

- Carnet de bord présentant l'ensemble de la démarche de conception en atelier.

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Abordé

• **ARC1802 Intégration 2** Abordé

- Brochure de présentation du projet de résidence unifamiliale.

• **ARC1803 Intégration 3** Approfondi

Approfondissement de l'utilisation du logiciel Maxwell Render.

- Perspectives avec rendu.

• **ARC6802 Projet thèse** Abordé

- L'étudiant doit produire une documentation représentative de la démarche du projet et de son résultat.

DOCUMENTATION TECHNIQUE : documents servant à la construction, les dessins et les devis.

La documentation technique détaillée peut être vérifiée dans les cours et ateliers suivants :

• **ARC1311 Architecture et construction 1** Abordé

- Travail pratique portant sur le développement de la structure et de la construction du pavillon conçu dans le cadre de l'atelier *ARC 1011 Atelier d'architecture 1*, représenté en plans, coupe et élévations.

• **ARC2313 Architecture et construction 3** Abordé

- Dessin 3D (coupe de mur en vue cavalière) qui explicite de manière détaillée les assemblages d'un design contemporain.

- Le devis fait partie de la matière du cours vue à l'examen.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

- Maquettes du projet montrant les principaux éléments constructifs.

- Coupe de mur (en lien avec l'enseignement dans *ARC2314*).

- Documentation technique incluant liste de matériaux (*ARC2314*).

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

- Maquette détaillée d'un fragment représentatif du projet ou axonométrie détaillée montrant les assemblages

- constructifs.
- Schémas bioclimatiques et constructifs.
- Dessin 3D détaillé des assemblages.
- Coupe de mur.
- Dossier technique incluant l'explicitation des intentions tectoniques et des solutions constructives, ainsi que la documentation technique des matériaux utilisés.

- **ARC6831 Architecture et immobilier** Abordé
- Des séances de cours portent sur le programme fonctionnel technique (PFT).

REMARQUE :

Certains ateliers et cours optionnels peuvent exiger une documentation technique plus complète ou spécifique :

- L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégré*.
- L'atelier *ARC3017 Projet d'architecture 1 : Industrialisation du bâtiment*.
- Le cours *ARC6305 Séminaire en technologie du bâtiment*
- Le cours *AME 6047 Industrialisation du bâtiment*.

B. CULTURE, COMMUNICATIONS ET PENSÉE CRITIQUE (CINQ CPÉ) :

B1. Pensée critique et communication

L'étudiant doit démontrer une capacité de soulever des questions claires et précises; de consigner et d'évaluer de l'information et d'en faire une analyse comparative; de résumer les conclusions d'une recherche et de tester des solutions de rechange éventuelles par rapport à des critères et à des normes pertinents; de tirer des conclusions bien étayées par rapport à un projet particulier ou à une tâche donnée; et de s'exprimer clairement par écrit, oralement ou à l'aide des médias visuels sur les questions reliées à la discipline architecturale pour communiquer avec les membres la profession et du grand public.

Ateliers et cours associés

• ARC1011 Atelier d'architecture 1	Approfondi
• ARC1012 Atelier d'architecture 2	Approfondi
• ARC1801 Intégration 1	Approfondi
• ARC2011 Atelier d'architecture 3	Approfondi
• ARC1802 Intégration 2	Abordé
• ARC2012 Atelier d'architecture 4	Approfondi
• ARC1803 Intégration 3	Abordé
• AME3030 Atelier multidisciplinaire	Abordé
• ARC3014 Atelier triptyque	Abordé
• ARC3017/18 Projet d'architecture 1 / 2	Abordé
• ARC3019 Projet d'architecture	Abordé
• ARC3020 Projet de conception intégrée	Approfondi
• ARC6701 Projet complet	Abordé
• ARC6711 Pensée constructive	Abordé
• ARC6801 Projet de recherche	Approfondi
• ARC6803 Séminaire de recherche	Approfondi
• ARC6802 Projet thèse	Approfondi

Tous les ateliers visent à développer la pensée critique des étudiants dans la conception des projets. Dans plusieurs ateliers, des recherches préalables incluent des analyses de précédents qui sont partagées entre les étudiants. Les démarches sont itératives et critiques, un aspect développé dès la première année du baccalauréat (*ARC1011; ARC1012*). Par les présentations aux critiques invités, les étudiants apprennent à communiquer graphiquement et verbalement leur projet. Cet apprentissage en atelier trouve son aboutissement dans le projet thèse où chaque étudiant doit présenter son projet individuel au regard des recherches collective et personnelle réalisées dans le cadre de l'atelier *ARC6801 Projet de recherche* et le cours *ARC6803 Séminaire de recherche*. Cela inclut la présentation graphique, écrite et avec tout autre média pertinent à la démarche de conception.

Cours d'histoire et théorie

• ARC1101 Histoire générale de l'architecture	Abordé
• ARC1102 Histoire de l'architecture moderne	Abordé
• ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec	Abordé
• ARC3305 Architecture et stratégies urbaines	Abordé
• ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation	Abordé

Les cours d'histoire et théorie contribuent à l'acquisition d'une pensée critique dans la mesure où ils enrichissent la réflexion des étudiants sur les rapports de la pratique et la théorie disciplinaire ainsi que les enjeux de société.

- Les examens permettent de vérifier l'atteinte du critère dans ces quatre cours, ainsi que les travaux dans les cours *ARC3104* et *ARC3305*.

• **ARC2104 Théories du projet architectural** Approfondi

Le cours porte sur les relations entre les pratiques du projet et les discours théoriques. Dans les travaux, les étudiants sont amenés à analyser le discours théorique, à le comprendre et à le modéliser. Les étudiants en rendent compte par des rédactions et des présentations en classe.

• **ARC6804 Langages, écritures du projet** Approfondi

Suivant différentes méthodes pédagogiques (cours magistraux, travaux pratiques d'analyse discursive, chartes d'écriture et décryptages vidéographiques de présentations orales) le cours vise à approfondir la capacité à décrire, commenter et critiquer un projet. Les étudiants au projet thèse peuvent ainsi tirer parti de ces enseignements dans leur propre pensée critique et la communication de leur projet.

- Différents exercices et travaux portant sur : la critique du portfolio, la constitution d'un scénarimage (relation entre images, idées et temps de présentation) et la rédaction d'un texte de 1000 mots pour une présentation de projet.

B2. Histoire de l'architecture

L'étudiant doit avoir une compréhension de l'histoire de l'architecture et du design urbain par rapport aux facteurs culturels, politiques, écologiques et technologiques qui en ont influencé le développement.

L'atteinte du critère est démontrée par les examens et travaux dans les cours suivants:

• **ARC1101 Histoire générale de l'architecture** Approfondi

- Deux examens écrits demandent l'identification d'œuvres majeures depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à la moitié du 19^e siècle et l'explication de leur importance dans leur contexte historique.

• **ARC1102 Histoire de l'architecture moderne** Approfondi

- Deux examens écrits portent sur l'identification d'œuvres majeures de la période moderne et l'explication de leur importance dans leur contexte historique et pour l'avancement de la discipline.

• **ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec** Approfondi

- Deux examens portent sur la définition de l'architecture et de la forme urbaine au Québec en lien avec la société, la pratique de l'architecture et les avancements techniques correspondant aux différentes périodes
- Travaux d'analyse des transformations de la forme urbaine et de l'architecture au regard des changements sociaux et culturels, en lien avec le projet principal dans *ARC2011 Atelier d'architecture 3*.

• **ARC3305 Architecture et stratégies urbaines** Approfondi

Le contenu du cours, le travail pratique et l'examen traitent de la pratique et des théories de l'architecture et du design urbain des dernières décennies du 20^e et du 21^e siècle.

• **ARC2104 Théories du projet architectural** Abordé

Ce cours porte sur les discours théoriques depuis les années 1960. Dans les travaux, les étudiants acquièrent une connaissance des principales théories contemporaines et apprennent à identifier des principes d'architecture portés par ces théories.

B3. Théorie de l'architecture

L'étudiant doit avoir une compréhension des cadres conceptuels et théoriques et des façons selon lesquelles ils ont façonné l'architecture et le design urbain.

L'atteinte du CPÉ B3 se vérifie dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

• **ARC1101 Histoire générale de l'architecture** Approfondi

Le cours porte principalement sur les théories classiques et leur apport dans la conception des œuvres.

- Deux examens écrits exigeant l'identification d'œuvres majeures depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à la moitié du 19^e siècle et l'explication de leur importance dans leur contexte historique.

• **ARC1102 Histoire de l'architecture moderne** Approfondi

Le cours porte sur les avant-gardes et la théorie moderne depuis la révolution industrielle jusqu'à 1945.

- Deux examens écrits permettent aux étudiants de montrer leur compréhension de la matière.

• **ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec** Abordé

Le cours porte principalement sur les rapports entre la production architecturale et la société, ce qui inclut l'état d'avancement de la discipline et, par conséquent, la contribution des théories architecturales.

- La compréhension des étudiants est validée dans les examens.

- Les travaux sont fondés sur l'apport des théories de la forme urbaine dans l'analyse du contexte.

• **ARC2104 Théories du projet architectural** Approfondi

Les étudiants analysent, présentent et modélisent leur compréhension de différentes théories de l'architecture établies depuis les années 1960.

• **ARC3305 Architecture et stratégies urbaines** Approfondi

Le cours porte plus spécifiquement sur la théorie de l'architecture et du design urbain.

- Deux travaux rédigés portent sur l'explication et l'analyse critique d'une théorie du projet au regard de la ville.

- Un examen porte sur l'ensemble du contenu du cours.

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Abordé

Le cours présente les théories du projet architectural au regard des aspects techniques.

- L'analyse de précédent inclut des explications sur l'approche théorique qui la soutient.

• **ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation** Abordé

Le cours traite des enjeux associés aux phénomènes mondiaux incluant l'influence des théories contemporaines et leur conciliation avec les cultures régionales.

- Étude de cas d'un exemple international.

À la maîtrise

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

Le cours traite des théories du projet en lien avec la construction.

- Les analyses de précédents doivent intégrer une réflexion critique basée sur les théories étudiées.

• **ARC6803 Séminaire de recherche** Approfondi

• **ARC6801 Projet de recherche** Abordé

Chaque séminaire permet de présenter les enjeux théoriques spécifiques au thème proposé aux étudiants dans le cadre des ateliers *ARC6801 Projet de recherche* et *ARC6802 Projet thèse*.

- Les travaux demandés sont variés.

• **ARC6804 Langages, écritures du projet** Approfondi

Un des objectifs du cours porte sur la compréhension historique, théorique et pragmatique des formes d'écriture et de présentation orale en architecture.

- Dans les exercices et travaux : rédaction et présentation orale du cadre conceptuel théorique qui sous-tend les intentions d'un projet de l'étudiant.

B4. Diversité culturelle et perspectives mondiales

L'étudiant doit avoir une compréhension des divers besoins, valeurs, normes de comportement et modèles sociaux et spatiaux propres à différentes cultures et à différents individus dans le monde, ainsi que des incidences de cette diversité sur les responsabilités et les rôles sociétaux des architectes.

L'atteinte du CPÉ B4 se vérifie dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

• **ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation** Approfondi

Principale activité obligatoire pour l'atteinte du CPÉ B4, le cours porte sur l'étude des phénomènes reliés à la mondialisation et les stratégies de projets développées dans différents contextes géographiques, sociaux et culturels.

- Étude de cas dans un contexte international.

• **ARC1101 Histoire générale de l'architecture** Abordé

Théories et pratiques de l'architecture avant la révolution industrielle dans différents contextes.

- La compréhension est validée dans les examens.

• **ARC1102 Histoire de l'architecture moderne** Abordé

Le cours porte sur les manifestations de l'architecture moderne dans différents pays, dont le Japon.

- Les examens permettent la révision de la matière du cours.

• **ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec** Abordé

Le cours porte sur les transformations sociales à travers le temps au Québec et traite des contributions de différentes cultures. La matière débute avec les Premières Nations et les peuples du Grand Nord et se termine avec l'internationalisation des pratiques dans le contexte contemporain.

- Les examens permettent de confirmer la compréhension de la matière.

À la maîtrise

• **ARC6801 Projet de recherche** Abordé

• **ARC6803 Séminaire de recherche** Abordé

Les activités pédagogiques visent à situer un enjeu contemporain dans une perspective globale. Des voyages d'études sont proposés aux étudiants.

REMARQUE :

Les étudiants peuvent approfondir différents aspects du critère dans des activités optionnelles. Comme la partie 1.1 du présent RPA ainsi que le CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement le montrent, l'offre d'activités internationales dans les programmes vise à permettre aux étudiants d'avoir des expériences pédagogiques qui enrichissent leur compréhension des diverses cultures et des phénomènes mondiaux incluant les Premières nations et les peuples du Grand Nord.

B5. Systèmes écologiques

L'étudiant doit avoir une compréhension des écologies dans un sens large qui guident le design des bâtiments et de leurs systèmes et des interactions entre ces écologies et les décisions de conception.

Au baccalauréat

Dès la première année du baccalauréat, l'École veut sensibiliser et former les étudiants sur les notions d'écologie dans la construction des bâtiments.

• **ARC1312 Architecture et construction 2** Approfondi

La matière porte sur les rapports du bâtiment au site et au climat, ce qui inclut des notions telles que : les biomes, les microclimats urbains, la gestion de l'eau, la ventilation naturelle, l'éclairage naturel.

- Deux examens permettent de confirmer la compréhension des étudiants.
- Un TP porte sur l'analyse des différentes stratégies bioclimatiques d'un projet d'architecture contemporaine.

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

Le cours est en lien avec l'Atelier d'architecture 4 (ARC2012). Les étudiants sont formés aux outils de développement de stratégie écologique intégrée et sont introduits au logiciel d'analyse de performance Sefaira. La compréhension est validée dans :

- Étude quantitative et qualitative de l'éclairage naturel de la résille solaire, en début de session.
- Croquis écologique du projet d'atelier intégrant la gestion de la lumière naturelle, les flux thermiques et la gestion des eaux.
- Coupe technique accompagnée d'une explication de l'approche écologique.
- Examen sur la matière de cours.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

• **ARC1803 Intégration 3** Abordé

- Le projet d'atelier doit témoigner d'une sensibilité et d'une compréhension de sa relation à l'environnement.

À la maîtrise

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

- Le projet doit démontrer la compréhension de l'impact écologique du projet.

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

- Développement de stratégies écologiques et intégration des systèmes techniques du bâtiment.

REMARQUE :

Les étudiants intéressés à développer leur compréhension et leur capacité à intégrer ce critère peuvent suivre le cours à option *ARC3640 Architecture verte* ou l'atelier *ARC3020* au baccalauréat. À la maîtrise, le thème du quartier durable dans le cadre des ateliers *ARC6801 Projet de recherche*; *ARC6802 Projet thèse*; *ARC6803 Séminaire de recherche* permet également de poursuivre la compréhension des systèmes écologiques.

C. CONNAISSANCES TECHNIQUES (CINQ CPÉ) :

C1. Systèmes de réglementation

L'étudiant doit avoir une compréhension des codes du bâtiment, des règlements et des normes qui s'appliquent pour un bâtiment et un emplacement donnés, y compris les normes de conception universelle et les principes qui guident la conception et la sélection des systèmes de sécurité des personnes.

L'atteinte du CPÉ C1 se vérifie dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Abordé

• **ARC1802 Intégration 2** Abordé

Ces activités incluent des enseignements sur la réglementation portant sur les issues et la sécurité ainsi que sur l'accès universel. Les étudiants doivent tenir compte de ces aspects dans leurs projets.

• **ARC2313 Architecture et construction 3** Abordé

• **ARC5314 Mécanique, électricité, éclairagisme** Abordé

• **ARC2321 Statique et résistance des matériaux** Abordé

Les trois cours abordent les règlements et normes du *Code national du bâtiment du Canada* et du *Code de Construction du Québec*.

- Les examens permettent de vérifier la compréhension des étudiants.

À la maîtrise

• **ARC6832 Sécurité du bâtiment** Approfondi

Le cours porte sur le *Code de construction du Québec*. Chapitre « Bâtiment » et sur le *Code national du bâtiment du Canada 2010* modifié.

- Un travail pratique porte sur un édifice existant et comprend la recension et l'analyse des aspects réglementaires.
- La matière du cours fait l'objet d'un examen.

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

Le projet des étudiants en atelier doit démontrer l'intégration des systèmes réglementaires dans le bâtiment.

C2. Matériaux

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée et à l'application des matériaux d'architecture sur les plans de la performance fondamentale, de l'esthétisme, de la durabilité, de la consommation d'énergie, de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental.

L'atteinte du CPÉ se vérifie dans les projets, les travaux ou les examens des cours et ateliers suivants :

Au baccalauréat

• **ARC1311 Architecture et construction 1** Approfondi

Le cours porte sur les notions de base des structures et la matérialité. Le bois est traité de manière prédominante.

- Étude d'un précédent : Analyse de la structure d'un bâtiment contemporain.
- Représentation détaillée en coupes, plans et élévations du pavillon en bois réalisé dans le cadre de l'atelier *ARC1011 Atelier d'architecture 1*.
- Deux examens permettent une révision de la matière du cours.

• **ARC1312 Architecture et construction 2** Abordé

Les matériaux sont abordés dans le cours selon leur contribution à la relation du bâtiment au site et au climat.

- Le contenu du cours fait l'objet d'examen.

• **ARC2313 Architecture et construction 3** Approfondi

Le cours porte sur les principes de construction à ossature de bois, en lamellé-collé, en béton et en acier. Il vise à montrer les techniques de mise en œuvre adaptées au milieu physique local dans une perspective de développement durable. Enfin, il étudie la matérialité des projets en tant qu'expression des intentions de l'architecte dans le projet.

- Analyse détaillée d'une œuvre contemporaine.
- Deux examens permettent de valider la compréhension de la matière du cours par les étudiants.

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Abordé

Matérialité de l'enveloppe (béton).

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

• **ARC1803 Intégration 3** Abordé

Ces trois activités concomitantes visent à permettre aux étudiants de réaliser un projet intégrant différents aspects de la construction, incluant la matérialité.

- Conception et résultats des projets d'atelier. Représentations graphiques présentant la matérialité et maquette.
- Construction grandeur réelle d'un prototype, de résille.
- Représentation 3D montrant l'expérience sensorielle (matière et lumière) du projet, dans le cours *Intégration 3*.

• **ARC2321 Statique et résistance des matériaux** Abordé

- Divers travaux (charges, équilibre, treillis, efforts, etc.) en équipe permettent de vérifier la compréhension des étudiants de manière continue.
- Deux examens permettent de confirmer la compréhension de la matière auprès de tous les étudiants.

À la maîtrise

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Abordé

Ces activités sont liées.

- Le résultat des projets doit démontrer le rôle de la matérialité et la maîtrise de la conception technique.
- Le cahier technique incluant les travaux du cours *ARC6711* est en appui à cette démarche.

• **ARC6832 Sécurité du bâtiment**

Abordé

Le cours aborde les normes de sécurité associées aux matériaux.

- Des examens portent sur la matière du cours.

REMARQUE : les étudiants intéressés à développer leur compréhension de la matière et son intégration dans la conception du projet peuvent suivre des cours et ateliers à option en 3^e année du baccalauréat ou à la maîtrise, tels que

- L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée*.
- L'atelier *ARC3017 Projet d'architecture 1 : Industrialisation du bâtiment*.
- Le cours *ARC4328 Matériaux de construction*.
- Le cours *ARC6305 Séminaire en technologie du bâtiment*
- Le cours *AME 6047 Industrialisation du bâtiment*.

C3. Systèmes structuraux

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes du comportement des structures soumises à des forces gravitationnelles, sismiques et latérales, y compris la sélection et l'application des systèmes structuraux appropriés.

L'atteinte de ce critère est principalement vérifiée dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

Dans les cours de structure :

• **ARC2321 Statique et résistance des matériaux** Approfondi
- Exercices et examens.

• **ARC4324 Stratégie structurale** Approfondi
- Exercices et examens.

Dans deux cours de construction qui traitent des structures et des différents matériaux associés (bois, béton, acier) :

• **ARC1311 Architecture et construction 1** Approfondi
- Étude de précédent : matérialité et structure d'un projet contemporain.
- Travail pratique portant sur la structure du projet de l'atelier *ARC1011*.
- Examens.

• **ARC2313 Architecture et construction 3** Approfondi
- Étude approfondie des différentes composantes constructives d'une œuvre contemporaine.
- Examens.

Dans deux ateliers obligatoires :

• **ARC2011 Atelier d'architecture 3** Abordé
- Le projet d'habitation a une structure en béton.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Abordé
- Le projet doit démontrer la compréhension de la structure. Des rencontres d'ingénieur en atelier aident les étudiants à atteindre cet objectif.

À la maîtrise

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi
• **ARC6711 Pensée constructive** Abordé
- Le résultat du projet doit démontrer la stratégie structurale. En plus du suivi avec les enseignants, des rencontres avec des ingénieurs en atelier aident les étudiants à atteindre cet objectif.
- Le cahier technique développé dans le cadre du cours *ARC6711* inclut une explication des stratégies structurales (problématiques étudiées et solutions proposées).

REMARQUE :

Au baccalauréat, les étudiants peuvent approfondir cet aspect dans l'atelier complémentaire *ARC3020 Projet de conception intégrée* qui est conjoint avec des étudiants de Polytechnique Montréal.

D'autres ateliers de 3^e année peuvent accorder un soin particulier au développement de la structure.

C4. Systèmes de l'enveloppe

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de base utilisés dans la conception des systèmes de l'enveloppe des bâtiments et des assemblages connexes sur les plans de la performance fondamentale, de l'esthétique, de la durabilité, de la consommation d'énergie, de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental.

Les travaux, examens ou projets des cours et ateliers suivants permettent de vérifier l'atteinte du critère de performance C4 :

Au baccalauréat

• **ARC1312 Architecture et construction 2** Abordé

Le cours traite des principes associés à l'enveloppe du bâtiment dans le contrôle des impacts liés au climat et au contexte.
- Examens.

• **ARC2313 Architecture et construction 3** Approfondi
- Analyse détaillée d'une œuvre contemporaine incluant une coupe avec vue cavalière qui montre la conception de l'enveloppe.

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

- Construction d'un prototype de résille, grandeur nature en atelier.
- Projet réalisé dans le cadre de l'atelier.
- Coupe de mur.
- En lien avec l'atelier, les travaux du cours *ARC2314* se concentrent sur l'enveloppe du bâtiment à diverses échelles (analyse de performance d'éclairage de la résille, stratégies bioclimatiques, coupe constructive).

À la maîtrise

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

- Résultat du projet.
- Cahier technique et travaux du cours *ARC6711*.

• **ARC6832 Sécurité du bâtiment** Abordé

Le cours aborde les aspects réglementaires associés à l'enveloppe.
- Les examens vérifient la compréhension de la matière du cours.

REMARQUE :

Les étudiants intéressés par les aspects techniques du bâtiment ont la possibilité de traiter de manière approfondie des systèmes de l'enveloppe dans le cadre d'ateliers et de cours en 3^e année du baccalauréat ou à la maîtrise.

• **ARC3020 Projet de conception intégrée**

- La conception de l'enveloppe est développée avec les étudiants de Polytechnique Montréal.

• **ARC3017 Projet d'architecture 1 : industrialisation du bâtiment.**

- Le développement de l'enveloppe est exigé.

• **ARC4328 Matériaux de construction : Laboratoire interfaces.**

- En 2019, recherche sur l'enveloppe en bois.

• **AME 6047 Industrialisation du bâtiment.**

Une partie du cours porte sur l'enveloppe.

• **ARC6330 Conservation des bâtiments et ouvrages**

Une partie du cours porte sur la composition des enveloppes traditionnelles et leur adaptation aux normes actuelles.

C5. Systèmes environnementaux

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de base qui guident la conception des systèmes actifs et passifs de modification de l'environnement intérieur des bâtiments; des questions soulevées par la coordination de ces systèmes dans un bâtiment; de la consommation d'énergie et des outils appropriés d'évaluation de la performance; et des codes et règlements qui régissent leur application dans les bâtiments.

Les travaux, examens ou projets des cours suivants permettent de vérifier l'atteinte du critère de performance C5 :

Au baccalauréat

• **ARC1312 Architecture et construction 2** Approfondi

Le cours porte sur l'impact du contexte et du climat en architecture. Il introduit à la physique du bâtiment et aux solutions d'efficacité énergétique. Les systèmes énergétiques du bâtiment sont présentés.

- Analyse des différentes stratégies bioclimatiques d'un projet d'architecture.
- Révision de la matière dans les examens.

• **ARC5314 Mécanique, électricité, éclairagisme** Approfondi

Le cours traite des systèmes actifs qui influencent l'environnement intérieur. Les aspects réglementaires associés sont abordés.

- La compréhension est vérifiée dans des examens.

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

Approfondissement des contenus des cours précédents, dont *ARC1312*. Les logiciels d'analyse de performance énergétique et d'éclairage sont abordés et utilisés dans des travaux (Sefaira).

- Étude d'éclairage.
- Croquis écologique présentant une stratégie globale de gestion des ressources naturelles et des systèmes environnementaux.
- Examen portant sur la matière.

À la maîtrise

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

- Les projets doivent démontrer une compréhension des systèmes environnementaux.
- Dans le cours *ARC6711*, le rapport sur la stratégie écologique et les systèmes techniques permet aux étudiants de démontrer la performance de leur projet.

D. DESIGN COMPLET (UN CPÉ) :

D1. Design complet

L'étudiant doit démontrer une capacité de produire un design architectural à partir d'un concept, d'un programme de bâtiment et d'un site, qui intègre globalement les facteurs contextuels, les systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes et assemblages du bâtiment, les exigences réglementaires et la gérance de l'environnement.

L'atteinte du CPÉ D1 Design complet, dans les programmes est progressive et se vérifie dans les cours et ateliers obligatoires suivants :

Au baccalauréat

• **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Approfondi

• **ARC2314 Architecture et construction 4** Approfondi

Au baccalauréat, en deuxième année, soit à la fin du cheminement obligatoire, l'atelier *ARC2012 – Atelier d'architecture 4* amène les étudiants à concevoir un projet :

- dont le concept est fondé sur le potentiel d'expression et de contribution à l'ambiance de la matérialité;
- dont le programme initial correspond à une commande réelle;
- qui intègre l'ensemble des connaissances techniques acquises à cette étape.

En plus des enseignants qui ont une formation en architecture, des experts et ingénieurs sont invités en cours de session pour aider les étudiants.

Les travaux dans le cours *ARC 2314 Architecture et construction 4* sont en appui au projet réalisé en atelier et complètent la documentation.

À la maîtrise

• **ARC6701 Projet complet** Approfondi

• **ARC6711 Pensée constructive** Approfondi

L'enseignement en atelier est conjoint avec le cours *ARC6711* dans lequel les étudiants réalisent des études et documents techniques des projets. Les projets correspondent à des commandes réelles dont les étudiants doivent assurer l'interprétation pertinente du programme. Le cours *ARC6832 Sécurité du bâtiment*, qui est concomitant, aide les étudiants à intégrer les normes de construction. Des experts et ingénieurs sont invités en atelier pour aider les étudiants à mieux intégrer les différents systèmes à leur projet.

REMARQUE :

Au baccalauréat, les étudiants peuvent également développer leur capacité à réaliser un design complet dans le cadre d'ateliers optionnels, notamment :

- *ARC3020 Projet de conception intégrée*, offert en coenseignement avec Polytechnique Montréal.
- *ARC3017 Projet d'architecture, industrialisation du bâtiment*.

Un projet complet est demandé aux étudiants. Les étudiants inscrits à l'atelier doivent suivre de manière concomitante le cours à option sur l'industrialisation du bâtiment, afin d'assurer une compréhension approfondie des systèmes industriels.

E. PRATIQUE PROFESSIONNELLE (CINQ CPÉ) :

E1. La profession d'architecte

L'étudiant doit avoir une compréhension de l'organisation de la profession, de la ou des Lois sur les architectes et des règlements qui en découlent, du rôle des organismes de réglementation de la profession (les ordres d'architectes), du parcours menant à l'obtention du permis d'exercice, y compris le stage en architecture, et des droits et responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.

L'atteinte du CPÉ E1 se vérifie principalement dans le cours suivant :

- **ARC6830 Pratique professionnelle** Approfondi
Le cours porte sur l'ensemble des contenus du critère au regard de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), du *Manuel canadien de pratique de l'architecture* (MCPA), du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) et autres instances et normes qui s'appliquent. Différentes séances portent sur des aspects spécifiques mentionnés dans le critère : la profession d'architecte; l'entrée dans la profession; lois encadrant la profession.
- Les examens permettent de vérifier la compréhension des étudiants sur la matière vue.

E2. Responsabilités éthiques et légales

L'étudiant doit avoir une compréhension des questions éthiques inhérentes à la formation du jugement professionnel; de la responsabilité légale de l'architecte en vertu des lois, des codes, des règlements et des contrats reliés à l'exercice de l'architecture; des droits de propriété intellectuelle; et du rôle de sensibilisation par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels.

L'atteinte du CPÉ E2 se vérifie principalement dans le cours **ARC6830**.

- **ARC6830 Pratique professionnelle** Approfondi
La matière du cours traite de la responsabilité et de l'éthique professionnelles.
Des séances portent sur les matières suivantes en lien avec le CPÉ : lois encadrant la profession; éthique et déontologie; notions élémentaires de droit pour les architectes; les contrats; les responsabilités professionnelles; pratique réflexive et développement professionnel.
- En plus des examens, le TP2 porte sur une étude de cas, avec un développement sur une question éthique de la pratique de l'architecture.

Les cours et ateliers suivants abordent des aspects du CPÉ E2 :

- **ARC6832 Sécurité du bâtiment** Abordé
Le cours inclut des enseignements sur l'encadrement et les exigences de la construction. Des examens vérifient la compréhension de la matière.
- **ARC6831 Architecture et immobilier** Abordé
Le cours comprend des enseignements sur les contrats, le rôle et les responsabilités des différents acteurs. Un travail porte sur l'évaluation des coûts, le cycle de vie des bâtiments.
- **ARC2012 Atelier d'architecture 4** Abordé
- **ARC2314 Architecture et construction 4** Abordé
Le cours et l'atelier abordent la question du rôle de l'architecte à l'égard des enjeux environnementaux.
- **ARC6701 Projet complet** Abordé
- **ARC6711 Pensée constructive** Aborde
Le cours et l'atelier abordent le rôle de l'architecte et ses responsabilités éthiques à l'égard des enjeux environnementaux.

REMARQUE :

Tout au long de leurs études, dans les cours théoriques et dans les ateliers, les étudiants sont amenés à réfléchir sur les enjeux environnementaux, sociaux et culturels de l'architecture. C'est notamment le cas en fin d'étude, alors que la question de l'éthique est incluse implicitement ou nommément dans les thèmes proposés dans le cadre des activités **ARC6801 Projet de recherche**, **ARC6802 Projet thèse** et **ARC6803 Séminaire de recherche**.

Les étudiants de maîtrise ont également la possibilité de suivre un cours au choix : **AME 6990 Éthiques et pratiques de l'aménagement** donné en partenariat avec le département de philosophie (**PHI6990 Fondements et enjeux de l'éthique**).

E3. Modes d'exercice de la profession

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de bases et des types d'organisations des bureaux d'architectes, y compris la gestion financière, la planification opérationnelle, l'entrepreneuriat, le marketing, les négociations, la gestion de projet et l'atténuation des risques, ainsi qu'une compréhension des tendances qui ont des incidences sur la pratique.

L'atteinte du CPÉ E3 se vérifie principalement dans les cours suivants :

- **ARC6830 Pratique professionnelle** Approfondi
Des séances du cours portent sur les matières suivantes : les étapes de réalisation de projet; les services professionnels et honoraires; la gestion d'une firme d'architecture; la gestion de projet et le leadership; l'administration du contrat de construction.
 - Les examens permettent de s'assurer de la compréhension des étudiants.
 - Le TP1 comprend deux volets : Modèle d'affaires d'une firme d'architecture et préparation d'une offre de service.
- **ARC6831 Architecture et immobilier** Approfondi
Le cours traite de l'économie de l'immobilier, incluant des dialogues client architectes, etc.
 - Les travaux demandés portent sur des études de cas.

E4. Contrats utilisés dans la profession

L'étudiant doit avoir une compréhension des divers contrats utilisés dans la pratique de l'architecture.

L'atteinte du CPÉ E4 se vérifie principalement dans les cours suivants :

- **ARC6831 Architecture et immobilier** Approfondi
Le cours traite de l'économie de l'immobilier, incluant la documentation contractuelle liée à l'immobilier, de leur gestion, des dialogues client architectes, etc.
 - Les travaux pratiques portent sur des études de cas.
- **ARC6830 Pratique professionnelle** Abordé
Une séance du cours porte sur les contrats.
 - Un examen permet de vérifier la compréhension.
 - Le second volet du TP1 porte sur la préparation d'une offre de service.

E5. Gestion de projet

L'étudiant doit avoir une compréhension des relations entre les divers intervenants du processus de conception; des méthodes de sélection des experts-conseils et de la formation d'équipes; des aspects économiques du bâtiment et des stratégies de contrôle des coûts; de l'élaboration de plans de travail et de calendriers de projets; et des modes de réalisation des projets.

L'atteinte du CPÉ E5 sur la gestion de projet se vérifie principalement dans les cours suivants:

- **ARC6831 Architecture et immobilier** Approfondi
Le cours traite de l'économie de l'immobilier. Il constitue le principal cours du programme en lien avec le CPÉ E5.
 - TP1 porte sur l'évaluation immobilière.
 - TP2 porte sur l'estimation du coût de construction.
- **ARC6830 Pratique professionnelle** Abordé
Une séance du cours porte sur la gestion de projet.
 - La compréhension de la matière du cours est vérifiée dans les examens.